MAGASINS THRIFT
BAS PRIX TOUS LES JOURS

Ensoleillé et un peu plus frais.
Maximum : 25.

51e année — No 15,896

L'ACTION CATHOLIQUE

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT
9 JANV 59 CS

QUEBEC — JEUDI 5 MARS 1959

EDITION FINALE
LISEZ EN PAGE 5 L'ANNONCE DE
Le Paquet Ltée
PREMIER À QUÉBEC

5 CENTS LE NUMERO



Au plus fort de l'incendie d'hier, à Giffard

2 incendies font 19 morts aux Etats-Unis

LITTLE ROCK, Arkansas. (P.A.) — Dix-sept jeunes Noirs ont perdu la vie dans un incendie qui a détruit le principal dortoir de l'école de réforme de l'Etat, tôt ce matin. Deux autres sont portés disparus.

Il y avait 68 adolescents dans l'immeuble de brique. Les survivants se sont enfuis en fracassant les fenêtres.

Des portes de l'immeuble étaient fermées à clef.

Le gouverneur Orval E. Faubus, qui s'est rendu sur les lieux dès qu'il eût appris la nouvelle de l'incendie, a déclaré que les portes n'auraient pas dû être fermées à clef et qu'il y aurait dû y avoir un adulte à l'intérieur de l'immeuble.

Faubus a ajouté qu'une enquête serait ordonnée.

On ignore encore la cause de l'incendie. Le gouverneur Faubus a toutefois été informé que le feu a éclaté au cours d'un orage.

Les survivants, âgés de 14 à 17 ans, erraient près des ruines pendant que les pompiers, les policiers et des prisonniers d'une institution voisine tentaient d'éteindre les flammes.

Le capitaine Bill Deaton a déclaré avoir vu huit corps sur des décombres. Neuf autres cadavres ont été retirés de l'édifice.

Le moniteur qui logeait habituellement dans l'école, la nuit, est hospitalisé depuis quelque temps.

George Williamson, un survivant, a relaté qu'il a été alerté par des cris et des gémissements. "Il y avait de la fumée partout. Je ne voyais absolument rien. J'ai réussi à parvenir près d'une fenêtre et à sortir".

Dans un puits d'ascenseur

HAZLETON, Penn. — (P.A.). — Un incendie s'est déclaré ce matin dans le puits d'ascenseur de l'hôtel Gary, un édifice de briques de cinq étages.

La plupart des clients ont réussi à s'enfuir en sautant des fenêtres, en se laissant glisser le long de fils métalliques ou en descendant par les échelles des pompiers.

Les services de la police et des incendies rapportent qu'au moins deux personnes ont perdu la vie. Deux autres ont été grièvement blessées et 24 ont été hospitalisées pour brûlures, coupures, choc nerveux et asphyxie partielle.

On craint que cinq à six autres des quelque 50 clients de l'hôtel de 100 chambres n'aient été cernés par les flammes.

Quelques personnes ont fui l'édifice, leurs vêtements de nuit en feu. D'autres se tenaient dans la rue, hébétées, regardant les pompiers combattre l'incendit qu'ils ont circonscrit en un peu plus de deux heures.

Un jeune couple, M. et Mme George Klem, âgés de 22 et 18 ans, insolé par les flammes à un étage supérieur, a réclamé du secours durant une vingtaine de minutes.

Personne ne pouvant les atteindre, Mme Klem a réussi à descendre sur le toit d'un édifice voisin en se laissant glisser le long d'un câble de télévision et d'un poteau. Son mari l'a suivie peu après. Les deux jeunes gens ont subi des lacérations aux mains.

Le commis de l'hôtel, Clarence Krapf, a déclaré que le feu a pris naissance à la base de puits de l'asceuseur et s'est propagé ensuite au reste de l'édifice. La cage de l'ascenseur a plongé au fond du puits, empêchant ainsi les clients des étages supérieurs d'évacuer l'hôtel.

Le commis a tenté d'emprunter l'escalier pour aller avertir les clients mais il a été repoussé par une forte fumée. Il a alors utilisé un sifflet de policier pour donner l'alerte.

Les deux victimes connues sont des femmes, Mlle Mary Mooney, 60 ans, et Mme Howard Deith, âgée d'une quarantaine d'années.

95 animaux de fermes périssent dans le feu à Giffard – On évalue les pertes à environ $200,000.

Une vaste ferme-étable, propriété du Séminaire de Québec, a été rasée par un violent incendie, hier soir, sur les hauteurs de Giffard. Un total de 95 animaux de ferme ont péri dans les flammes, soit 94 bêtes à cornes et un cheval. Selon des pompiers de Giffard, les pertes seraient d'environ $200,000.

C'est le fermier à l'emploi du Séminaire qui a découvert l'incendie et l'a signalé à la brigade de Giffard, vers 7 heures. M. Victor Fortin, qui demeure, en compagnie de son épouse, dans une résidence située à une centaine de pieds de la grange-étable, était sorti à une centaine de pieds de sa maison une dizaine de minutes plus tôt, et n'avait rien remarqué d'anormal.

A 7 heures, il découvrait que la grange était en flammes et que l'incendie faisait rage à peu près partout dans la bâtisse. Il donna l'alerte et s'affaira à sauver quelques animaux. Devant la rapidité de la propagation du feu, il ne put que sauver deux bêtes à cornes. Le troupeau de la ferme était composé de 72 vaches laitières, de 21 jeunes bovins, de 2 boeufs et d'un cheval.

Dix minutes après l'alerte, les sapeurs - pompiers de Giffard étaient rendus sur les lieux, travaillant sous la direction du chef J.-Alfred Donnelly. Ils installèrent trois jets qu'ils branchèrent sur une borne-fontaine située à 75 pieds du foyer d'incendie, la seule prise d'eau accessible près de là, la seconde se trouvant à 2,000 pieds plus loin.

Dans l'intervalle, les pompiers de Québec avaient répondu à l'alerte d'incendie, mais voyant que celui-ci se trouvait en dehors des limites de la cité, ils rebroussèrent chemin. Le chef Donnelly a d'ailleurs expliqué qu'il eut été inutile de faire venir d'autres brigades d'incendie, à cause du grand éloignement de la seconde borne-fontaine

Le travail des sapeurs - pompiers a principalement consisté à protéger les autres dépendances et la maison du fermier, l'incendie étant déjà hors de contrôle à l'arrivée de la brigade. Un jet a été dirigé sur le brasier, et deux autres sur les dépendances. On s'est servi d'une souffleuse à neige pour protéger une remise à voitures aratoires située à 20 pieds de la bâtisse incendiée.

Deux silos ont été détruits dans l'incendie; un troisième a subi des dommages, mais pourra être réparé.

On croit qu'un court-circuit aurait été la cause de l'incendie et expliquerait la marche rapide des flammes. A 9 heures, ce matin, il y avait encore des pompiers sur les lieux. Aucune des dépendances de la ferme incendiée n'a subi de dommages.

Seule la manière d'interpréter "affiliation" sépare les parties au conflit de Radio-Canada

MONTREAL, 5. (P.C.) — Le mot "affiliation" demeure la barrière qui empêche le règlement d'une grève qui a paralysé le troisième plus grand centre de production de télévision au monde.

Radio-Canada et les réalisateurs de la télévision de langue française à Montréal, qui se sont mis en grève le 29 décembre, n'étaient pas plus près d'un règlement hier soir que lorsqu'ils ont rompu les négociations à Ottawa lundi.

L'Association des réalisateurs a fait parvenir un télégramme hier à Radio-Canada et un paragraphe de ce télégramme se lisait comme suit :

"Nous avons dit en plusieurs occasions que notre Association est prête à s'engager à ne pas s'affilier avec une centrale syndicale. Sous la seule réserve d'obtenir, sans qu'il y ait d'affiliation, des services techniques et de l'aide".

Réponse de Radio-Canada

La Société, une entreprise publique, a répondu hier soir par une déclaration dans laquelle on relève le paragraphe suivant :

"La Société a fait savoir dans son télégramme — à l'association lundi — qu'elle signerait une entente avec les réalisateurs pourvu que l'Association confirme une entente précédente à l'effet qu'ils ne s'affilieront à aucun syndicat ou centrale syndicale".

Un porte-parole des réalisateurs, à qui l'on demandait de faire des commentaires hier soir sur la déclaration de Radio-Canada, a attiré l'attention sur ces deux paragraphes et a dit :

"Si quelqu'un peut voir la différence, ce n'est sûrement pas chez les gens raisonnables, mais parmi ceux qui tentent de créer une mésentente dans une situation qui est très claire".

(Suite, Seule la, p. 2)

Première allusion à la grève des réalisateurs à la Législature - Motion de blâme de M. Lapalme

Répondant à l'opposition libérale qui accusait le gouvernement de laisser une foule de questions sans réponse et même de fournir des renseignements inexacts, le premier ministre Duplessis a cité hier le cas de la grève des réalisateurs pour montrer qu'à Ottawa aussi on refuse de divulguer des informations quand on le juge préférable pour des motifs d'intérêt public.

C'était la première fois qu'une allusion était faite à cette grève, à l'Assemblée Législative de Québec.

Une question a été posée à Ottawa au sujet des salaires des réalisateurs, a dit le premier ministre. Il eût été intéressant de savoir si ceux qui prêchent la vertu et le désintéressement ne gagnent pas $40,000, ou $45,000. par année. Pourtant, le gouvernement fédéral a refusé de répondre. Nous avons, nous, répondu à des questions beaucoup moins importantes que celle-là.

Une motion Lapalme

Au moment où la Chambre allait se former en comité des subsides, M. Georges Lapalme, chef de l'opposition, a proposé une motion de blâme, portant "qu'il est du devoir du gouvernement de fournir les renseignements qui lui sont demandés par les représentants du peuple, au sujet de l'administration de la province".

Cette motion a donné lieu à une vive discussion entre MM. Duplessis et Lapalme. Elle a finalement été rejetée par un vote de 63 à 15.

La façon dont on procède ici n'est pas celle des autres parlements britanniques, a déclaré M. Lapalme. Si l'on prend la peine de lire le compte rendu des débats aux Communes, on constate que chaque jour, une partie de la séance est consacrée à une série de questions posées au gouvernement sur une foule de sujets, qui n'ont pas tous un caractère d'urgence. Il y a aussi au feuilleton des questions et des motions formulées par des députés de tous les partis. Cela se fait partout où l'on respecte les principes du parlementarisme. On admet que l'opposition a des devoirs et des droits en ce qui concerne la surveillance de l'administration. Et on lui fournit les renseignements qui lui permettent de jouer pleinement son rôle.

Pierre dans l'engrenage

Mais à Québec, sous le gouvernement actuel, ce n'est pas ainsi que les choses se passent, a poursuivi le chef de l'opposition. Nous sommes aux tout derniers jours de la session et

(Suite, Première, p. 5)

Sur la colline parlementaire

Octrois aux universités

OTTAWA. — (P.C.) — Le ministre des Finances, M. Fleming, a dit, hier, que le gouvernement fédéral n'a nullement étudié la possibilités d'augmenter les octrois fédéraux aux universités.

Il répondait en Chambre des Communes à M. Murdo Martin, député PSD de Timmins. Celui-ci a prétendu que certaines universités pourraient trouver nécessaire de hausser les frais d'inscription, tout comme l'université de Colombie canadienne qui les augmentera de $100 l'an prochain.

M. Fleming a répondu qu'il ne peut accepter les affirmations de M. Martin. On calcule les octrois en accordant $1.50 par habitant d'une province. Cette somme est partagée entre les universités d'une province selon le nombre d'élèves de chacune.

En 1958, on avait porté les octrois d'un dollar à $1.50 par habitant.

T.V. à Moncton

OTTAWA. — (P.C.) — Certains secteurs du comté de Kent, dans le nord du Nouveau-Brunswick, pourront capter les émissions du poste de relai de télévision que l'on projette de construire à Moncton, Nouveau-Brunswick. C'est ce qu'a déclaré, hier, aux Communes le ministre du Revenu national, M. Nowlan.

M. Hervé Michaud, libéral de Kent, voulait savoir si le poste de 600 watts aurait suffisamment de puissance pour qu'on le capte à Campbellton.

M. Nowlan a expliqué que le poste assurerait une réception "moyenne à bonne" dans des secteurs du comté de Kent, mais que les secteurs du nord et de l'ouest du comté ne pourront capter les émissions.

Société Roe

OTTAWA. — (P.C.) — Le gouvernement a affirmé, hier, qu'il n'a jamais donné à la société A. V. Roe Canada Limited l'assurance qu'on n'abandonnerait pas la fabrication de l'intercepteur Arrow.

Le secrétaire d'Etat, M. Courtemanche, a donné cette réponse à une question de M. George McIlraith, libéral d'Ottawa-Ouest, en Chambre des Communes.

M. Courtemanche a dit que le gouvernement avait signé un contrat avec la société Roe pour la construction de 37 Arrows. C'est ce contrat qui a été annulé, le 20 février, alors qu'on avait terminé la fabrication de 5 des 37 appareils.

Le premier ministre Diefenbaker n'a pas voulu répondre immédiatement à M. McIlraith qui voulait savoir si M. Diefenbaker a rencontré le président de l'Avro, M. Crawford Gordon, ou tout autre dirigeant de la compagnie entre le 24 septembre 1958 et le 20 février 1959.

Macmillan à Ottawa

OTTAWA. — (P.C.) — On a demandé au premier ministre Macmillan, de Grande-Bretagne, de venir en visite à Ottawa après le voyage qu'il doit effectuer à Ottawa plus tard ce mois-ci. C'est ce que le premier ministre Diefenbaker a annoncé en Chambre des Communes.

M. Diefenbaker a exprimé l'espoir que M. Macmillan viendrait ici pour des consultations avec le gouvernement canadien et possiblement prendre la parole devant les chambres réunies.

M. Diefenbaker a aussi révélé que la Russie a répondu lundi à la note canadienne du 17 février sur la question allemande.

La note soviétique ne contenait rien d'important qui n'ait pas déjà été dit dans les notes russes à la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et à la France, en cette même date. La note canadienne, le mois dernier, rejetait la demande soviétique d'une conférence de paix de 28 puissances sur l'Allemagne.

"Pionneer IV" a dépassé la lune

WASHINGTON. — (P.A.) — Le Pioneer IV a dépassé la lune et se dirige aujourd'hui vers une orbite autour du soleil. Il renvoie par radio des renseignements sur la radiation — ou l'absence de radiation — dans l'espace.

Avant même que le petit engin spatial ne réapparaisse à l'horizon des Etats-Unis, le gros radio-télescope de Grande-Bretagne, à Jodrell Bank, l'avait repéré tôt ce matin, à plus de 280,000 milles de la terre. Ses signaux, mande la station, entrent avec force.

A cette distance, le cône de 13 livres est très loin de la lune qu'il a dépassée hier à 5 h. 24 p.m., à une vitesse de 4,525 milles à l'heure.

Les savants s'attendent de recevoir des signaux du Pioneer IV toute la journée et une partie de la journée de demain, jusqu'à ce qu'il soit rendu à plus de 400,000 milles. Sa batterie a été conçue pour durer jusqu'à samedi, mais à ce moment-là, il sera peut-être trop éloigné pour capter les signaux.

Bonnes nouvelles

Les savants sont d'avis qu'après cela, Pioneer demeurera indéfiniment en orbite autour du soleil, voyageant silencieusement à une vitesse d'environ 3,400 milles à l'heure, soit plus rapidement que la terre.

Vraisemblablement, son orbite s'effectuera entre celle de la terre et celle de la planète Mars.

L'Administration nationale de l'Aéronautique et de l'Espace a tenu une conférence de presse, hier, au moment où Pioneer dépassait la lune un peu plus de 41 heures après son lancement tôt mardi matin. Il a manqué la lune de 37,000 milles au lieu de 20,000 milles comme on espérait.

M. Homer Stewart, directeur de la planification et de l'évaluation pour l'Administration, a dit aux journalistes que le satellite ralentira graduellement jusqu'à 3,400 milles à l'heure, même si, à toutes fins pratiques, il a franchi le champ de gravitation de la terre pour entrer en orbite autour du soleil.

Orbite de 392 jours

Mais la terre tourne autour du soleil à une vitesse d'environ 66,000 milles à l'heure. Ce qui voudra dire que la vitesse de Pioneer autour du soleil sera de quelque 69,400 milles à l'heure.

A cette vitesse, Pioneer IV mettra 392 jours pour effectuer une orbite solaire — presque un mois de plus que l'année de 365 jours que la terre met à tourner autour du soleil.

En comparaison, le Mechta soviétique d'une tonne et demie, lancé le 2 janvier, a une orbite solaire présumée de 15 mois.

La session prendrait fin aujourd'hui

Le budget de $548,000,000 ayant été adopté et l'un des programmes législatifs les plus chargés depuis des années ayant été approuvé, la Législature du Québec se réunit aujourd'hui pour disposer de quelques affaires de peu d'importance qui trainent encore.

On prévoit que le lieutenant-gouverneur Onésime Gagnon prorogera la troisième session de la 25e Législature — inaugurée le 19 novembre — après avoir accordé la sanction royale aux mesures de dernière heure et à une bonne quantité de bills privés.

La session, l'une des plus mouvementées depuis quelques années, a vu le gouvernement soumettre un programme pour la construction de nouveaux hôpitaux, des hospices pour les vieillards et pour accorder une aide accrue aux étudiants d'universités.

M. Duplessis a dit qu'il n'y aurait définitivement pas d'élection provinciale, cette année ni l'an prochain. Il a dit que le terme d'office du gouvernement expire en 1961.

L'Union Nationale a été élue pour un cinquième terme en 1956. Les élections provinciales ont ordinairement lieu à tous les quatre ans.

A Québec, en février dernier

Le nombre des accidents de la circulation a diminué de façon sensible — 1 mort et 59 blessés

(Par Lucien PLANTE)

Le chef de police invite les automobilistes de Québec à conduire avec une très grande prudence, afin d'éviter les accidents de la circulation, notamment à cette période-ci de l'année où le gel et le dégel se suivent de près.

Donnant les statistiques du mois de février dernier, il a signalé que le nombre d'accidents avait diminué d'une façon sensible durant cette période, si l'on fait la comparaison avec le mois correspondant de 1958.

M. Lemire demande aussi aux conducteurs de véhicules-moteurs de faire attention aux piétons, afin de ne pas les éclabousser. On sait que les infracteurs sont passibles d'une amende de $40.

Il attire également l'attention des automobilistes sur les intersections. S'il y a des endroits dangereux dans une ville, ce sont les intersections. La politique la plus sage est de ralentir aux croisements de rues, même si l'on a droit de passage, dit-il.

Le chef de police met aussi les enfants en garde contre les jeux dans les rues. Les règlements municipaux prévoient également des sanctions contre les jeunes en faute. Les automobilistes doivent alors redoubler de prudence, en particulier, aux abords des institutions scolaires, à la rentrée ou à la sortie des classes.

Les statistiques

Voici les statistiques du mois de février dernier, avec les chiffres de février '58 entre parenthèses.

Il y a eu un total de 693 accidents de circulation (788), qui ont fait 59 blessés (59), ainsi qu'une seule mortalité (2). La valeur des dommages matériels causés aux 1,227 véhicules impliqués dans ces accidents, s'est élevée à $73,600.

Les statistiques révèlent également treize arrestations pour conduite en état d'ivresse, ainsi qu'un total de 10,478 infractions aux règlements de la circulation et du stationnement.

Les 1,227 véhicules accidentés comprennent les catégories suivantes : 841 automobiles; 269 camions; 89 taxis; 25 autobus; 1 vélo; deux voitures à traction animale.

A la Cour municipale

Me Pierre Vallée, greffier en chef de la Cour municipale, a aussi donné les statistiques de ce tribunal pour le mois de février. Il y a eu 8,143 cartes d'infraction et 3,335 rapports faits à la cour. 2,869 actions entrées seront rapportables durant le mois de mars et d'avril. 580 cartes ont été payées à $1.00 et 1,161 à $2.00.

2,405 avis et actions ont été payés, ce qui a rapporté la somme de $6,805.40. On a classé également 2,824 avis et cartes, à la suite d'explications de la part des contribuables ou d'erreurs.

Les "Bomarc" canadiens lancés de centres de contrôle aux Etats-Unis?

Par DAVE McINTOSH
de la Presse Canadienne

OTTAWA. — (P.C.). — Des informateurs disent que des contrôleurs des Etats-Unis et non les FARC, presseront les boutons pour le lancement des Bomarc aux bases canadiennes.

Ils ajoutent que les FARC n'auront vraisemblablement peu ou pas de contrôle sur les missiles anti-aériens qui seront installés dans notre pays.

Les FARC seront responsables de deux bases de Bomarc près de North Bay, en Ontario et près de Mont-Laurier, dans le Québec et seront responsables des réparations et de l'entretien des missiles pour qu'ils soient prêts à être lancés.

Mais les lancements seront vraisemblablement effectués par contrôle dirigé, par des opérateurs américains aux Etats-Unis, disent les informateurs.

Le système SAGE

La raison de cet état de choses est que le Bomarc sera intégré dans SAGE, le système de contrôle électronique.

Ce réseau recevra tous les renseignements des stations de radar pour le dépistage des avions et les fera passer par les calculateurs qui établiront le point exact d'interception et déclencheront le lancement automatique des missiles qui détruiront — théoriquement du moins — tout avion hostile.

Le système SAGE est déjà en opération aux Etats-Unis et contrôle les opérations des missiles terre-air et quelques intercepteurs. Les intercepteurs des FARC ne peuvent être contrôlés de cette manière parce qu'ils ne sont pas munis d'instruments adéquats. Les avions des FARC sont contrôlés par les postes de radar au Canada qui sont opérés partiellement par du personnel canadien.

Des unités de SAGE en Nouvelle-Angleterre ont déjà lancé des Bomarc d'essai de bases situées à 1,500 milles de distance.

Unité SAGE au Canada

Les bases de Bomarc au Canada, qui seront prêtes en 1961, sont principalement installées pour accorder une protection partielle au nord-est des Etats-Unis, une région que les Etats-Unis ne peuvent protéger eux-mêmes à cause de la région du sud-ouest de l'Ontario qui plonge assez profondément dans les Etats-Unis. C'est pourquoi les Etats-Unis paient les deux tiers du coût estimé à $110,000,000.

Le fonctionnement de ces deux bases canadiennes — c'est-à-dire le lancement des Bomarc — sera par conséquent principalement contrôlé ou contrôlé en entier aux Etats-Unis, disent les informateurs.

Une unité SAGE de $100,000,000 doit être construite au Canada. Elle ne fonctionnera pas indépendamment pour l'usage canadien, mais sera en quelque sorte un prolongement du système américain. Il est possible disent encore les informateurs que certains lancements de Bomarc au Canada soient contrôlés par cette unité.

Le ministre de la Défense, M. Pearkes, a laissé entendre cette semaine que des pistes d'atterrissage à certaines bases des Prairies canadiennes, seront allongées pour accommoder les intercepteurs de l'Aviation américaine. Ils seront contrôlés partiellement par cinq nouveaux postes de radar qui seront construits dans l'Ouest canadien. Les Etats-Unis en assumeront les deux tiers du coût. Les Etats-Unis paieront également les deux tiers de l'unité SAGE qui sera installée au Canada.

Seule la

(Suite de la première page)

La déclaration de Radio-Canada disait également:

"La réponse — de l'Association hier — ne répond pas directement à la tentative de la Société d'obtenir une clarification de la clause 3 d'une entente non signée qui parle de l'affiliation. Au lieu de cela, le télégramme constitue une attaque contre l'intégrité de la Société".

Une manifestation

Par ailleurs, quelque 300 personnes se sont rassemblées hier soir en face des édifices de Radio-Canada, boulevard Dorchester, au centre de Montréal, après un appel lancé par les réalisateurs au public pour qu'il participe à une manifestation en face du quartier-général de Radio-Canada à Montréal.

Il n'y a pas eu d'incident tandis que les sympahisants se joignaient aux réalisateurs en grève, sur la ligne de piquetage.

Quatre constables de la gendarmerie royale montaient la garde à l'intérieur de l'édifice fédéral. Ils ont été placés là à la suite d'une requête de la ville, mardi, pour que la gendarmerie assume une partie du travail de la police, à cause des dépenses élevées encourues pour fournir la protection depuis le début de la grève.

Les policiers municipaux ont cependant continué de patrouiller le trottoir en avant de l'édifice.

L'appel des réalisateurs au public a fait suite à une marche ordonnée d'un mille dans le centre de Montréal hier, de la part de 1,200 grévistes et leurs sympathisants.

Aucun incident

Les marcheurs, qui avaient reçu des ordres sévères de leurs chefs d'éviter les incidents, sont partis de la Comédie canadienne, rue Ste-Catherine, la principale artère de la ville, pour se rendre jusqu'aux édifices de Radio-Canada.

La manifestation faisait contraste avec le défilé qui a débuté de la même manière lundi. La marche de lundi a résulté en des échauffourées avec la police et l'arrestation de 29 personnes, quand la police a tenté d'empêcher la manifestation.

Au cours de la manifestation d'hier, les marcheurs ont chanté "O Canada" à plusieurs reprises tout en marchant autour de l'édifice. La police arrêta alors la circulation tandis que les grévistes reformaient leurs rangs dans la rue, en face de l'édifice, pour répéter l'hymne national.

Plus de deux douzaines de policiers à pied, formant une ligne solide entre les grévistes et l'édifice, se sont tenus à l'attention jusqu'à ce que l'hymne soit achevé. Les grévistes se sont ensuite dispersés.

Une assemblée générale

La marche a été précédée d'une assemblée générale au cours de laquelle M. Fernand Quirion, président de l'Association des réalisateurs, a dit que Radio-Canada tentait d'interpréter une clause dans la formule de règlement avec les réalisateurs, de telle manière qu'elle pourrait contrôler et régimenter l'Association.

Les réalisateurs ont fait la grève pour appuyer leur demande de reconnaissance de leur association des réalisateurs, comme agent négociateur. Quelque 2,000 autres employés respectent les lignes de piquetage.

"Nous nous sommes engagés à signer l'entente aussitôt que les autres syndicats auraient conclu une entente satisfaisante sur les conditions de retour au travail", ajoutait le télégramme des réalisateurs. "Nous respectons notre parole. Il est regrettable que Radio-Canada n'en fasse pas autant".

Pas d'affiliation

M. Jean Marchand, secrétaire général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, a dit à un journaliste hier qu'il n'était pas question d'affiliation de l'Association des réalisateurs avec la CTCC. Au fond, les réalisateurs veulent obtenir des services professionnels et de l'aide technique pour fins des ententes de négociations, a-t-il dit.

"Nous ne voyons pas pourquoi les réalisateurs ne devraient pas recevoir une aide technique quelconque de la part de la CTCC ou de toute autre centrale syndicale", a ajouté le leader syndical.

"Les réalisateurs veulent être en position où Radio-Canada ne contestera pas la présence d'un négociateur. La Société elle-même a des négociateurs professionnels parmi ses représentants".

Les services et l'aide technique comprendraient l'aide si l'Association décidait d'aller à l'arbitrage.

Quand on lui a demandé si l'aide comprendrait l'assistance financière, il a répondu "probablement oui, mais sur une base bec.

SE LEVER LA NUIT

vous fait sentir vieux avant votre temps!

NEW YORK—Spécial: Grâce à une nouvelle formule scientifique de laboratoire, des milliers d'hommes et de femmes ne se sentent maintenant pas vieux, fatigués ou déprimés ce que cause la perte de sommeil et la préoccupation de la "Faiblesse de la Vessie"—et trop souvent une urination irritante et brulante, ou de Mouiller le Lit, ou se Lever la Nuit—ou par la Forte Urination Trouble dû à l'Irritation Ordinaire du Rein ou à la Vessie. Tout ceci résulte souvent en Maux de Dos, Maux de tête, Douleurs de Rhumatisme et en Nervosité. Dans de tels cas le Nouveau Cystex Amélioré donne généralement un rapide soulagement calmant en combattant des germes irritants dans l'urine acide. Plus d'un billion de Tablettes de CYSTEX sont employées ce qui prouve la sûreté, et le succès. Obtenez aujourd'hui le CYSTEX Certifié et Approuvé de Laboratoire chez le pharmacien. Voyez comme vous vous sentirez mieux demain.

PROMPT SOULAGEMENT DU

MAL DE GORGE

ORDINAIRE

LINIMENT "TRIOMPHE DE LA DOULEUR" MINARD

Au Jeune Commerce de St-Raymond de Portneuf



● M. Rolland Naud remportait récemment, les honneurs du débat oratoire annuel du Jeune Commerce de St-Raymond, comté de Portneuf. Ci-dessus, quelques membres du jury en compagnie des concurrents qui ont participé au débat. Ce sont, sur la première rangée, dans l'ordre habituel: MM. Albert-Edouard Cloutier, échevin et membre du jury; Roger Lortie, président du Jeune Commerce; Rolland Naud, vainqueur du débat; le R. F. Gervais, du collège St-Joseph de St-Raymond, moniteur des cours; M. Gilles Dery; le Dr Claude Denis, membre du jury, et le Dr Rosaire Cantin, dentiste, aussi du jury. Sur la seconde rangée, ce sont, de gauche à droite: MM. Paul Bernier, Paul-A. Duplain, Marcel Jobin, Paulin Moisan et Alexis Moisan. Le vainqueur, M. Naud, représentera le Jeune Commerce de St-Raymond au débat régional, à Donnacona, le 15 mars.

Courrier de Princeville

PRINCEVILLE. — (D.N.C.) — **Réunion Lacordair.** — Près de 200 membres des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc ont participé à l'assemblée générale des cercles, dimanche soir, le 22 février. La réunion eut lieu dans la grande salle du Centre de loisirs paroissial sous la direction de M. Guy Thiboutot, président actuel du cercle.

Le programme comprenait l'étude et l'adoption de divers activités internes et une partie récréative. En plus, des diplômes de 15 ans d'abstinence ont été remis à Mlles Annette Roux, Siconne Roux, Mmes Robert Plante et Remi Martin.

Délégués. — Lors de l'importante réunion tenue dimanche, le 22 février, à l'hôtel "Le Huron", de Victoriaville, deux représentants de notre ville ont été nommés membre de la direction de cette organisation. M. Jean Dufort, surintendant à la Prince Chesterfield, a été nommé vice-président, et M. L.-D. Paré, homme d'affaires, figure parmi les directeurs. Une nombreuse délégation de jeunes conservateurs de Princeville s'étaient rendus à cette réunion politique du district électoral de Drummond-Arthabaska.

L'heure des quilles. — Plusieurs employés de la Coopérative Fédérée ont pu voir leur chef de bureau, M. Marcel Lavertu, remporter les honneurs à l'heure des quilles, le 22 février. Bon nombre d'autres supporteurs de l'ancien champion, M. Guy Cartier, ont pu constater le beau jeu dont il a fait bénificier les spectateurs pendant les trois parties.

Le nouveau champion, M. Marcel Lavertu, a donc compté 451 points pendant le triple joué, alors que son adversaire, M. Guy Cartier, champion des deux dernières semaines, en a réussi 393.

Le promoteur de cette activité à Princeville, M. Roland Croteau, fera alors voir les 4 trophées qui seront distribués à la fin de la saison. Un reviendra au grand champion de la série; un autre pour la meilleur compteur des triples; le 3e, pour le plus haut simple, et enfin, le dernier sera attribué au meilleur compteur du premier tournoi local. La série éliminatoire à Princeville débutera le 2e dimanche de mars.

Pendant la mauvaise saison

Eau de mélisse des Carmes BOYER



dans un peu d'eau bien chaude et sucrée

Agent général pour le Canada: J. Alfred Ouimet, Montréal

Le conseil militaire du Soudan démissionne

KHARTOUM, Soudan. — (P.A.) — Le conseil militaire suprême, qui avait pris le pouvoir au Soudan en novembre dernier, a démissionné. Le premier ministre Ibrahim Abboud a cependant gardé son poste.

Cette démission serait survenue à la suite de pressions de l'armée.

Le premier ministre Abboud a lancé un appel radiodiffusé à la population, lui demandant de demeurer calme. Il a rapporté qu'il avait convoqué les chefs militaires à une réunion qui aurait lieu aujourd'hui.

"Après cette réunion, la situation sera plus claire" a-t-il dit.

On ne voit pas très bien ce qui a pu causer cette crise interne au sein du conseil, si ce n'est que certains membres étaient très pro-occidentaux et d'autres plutôt en faveur du nationalisme arabe.

Noir tué au Nyassaland

BLANTYRE, Nyassaland, (Reuter). — La police a ouvert le feu hier sur des manifestants à Blantyre, qui réclamaient le relâchement de prisonniers africains et refusaient de se disperser.

Un noir a été tué, ce qui porte à 30 le nombre des morts depuis le début des émeutes dans cette province centrale de l'Afrique.

Fourniture d'armes

CIUDAD TRUJILLO, (P.A.). — Un chef militaire de la République Dominicaine a rapporté que l'armée dominicaine fournira des armes à la Légion étrangère qui doit être créée dans ce poys.

CINÉ BULLETIN

Sous cette rubrique il est publié chaque jour une appréciation morale des films actuellement à l'écran dans les différents cinémas de Québec et chaque fois que possible, à la télévision locale.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des gros centres urbains.

Aucun compte n'est tenu ici des réclames et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

P—A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.
T—TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.
Aa—ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A—ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
AR—ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
D—A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

CINEMAS

CAPITOL
Inn of the Sixth Happiness Aa

CARTIER
Le droit de vivre ..... AR
La polka des menottes ..... A

Cinéma de PARIS
Le fils de personne ..... A
L'aventurière des Champs Elysées ..... D

CLASSIC
Le pigeon qui pige ..... A
Les rôdeurs de l'aube ..... A

EMPIRE
Defiant ones ..... AR
Last Paradise ..... A

IMPERIAL
Le tigre du ciel ..... Aa
Opération requins ..... Aa

LAIRET
Le droit de vivre ..... AR
La polka des menottes ..... A

LAURIER
Du plomb pour l'inspecteur ..... A
Tropique du Désir ..... A
Bomba vengeur de la jungle Aa

PIGALLE
La mariée est trop belle ..... AR
Héros sans uniforme ..... A

PRINCESSE
Apache ambush ..... A
No time for sergeants ..... Aa

RIALTO
Le grand passage ..... A
Boulevard de Paris ..... A

VICTORIA
Géant ..... Aa

SILLERY
Géant ..... Aa

LIENVILLE
La nuit du chasseur ..... AR
Les passionnés ..... AR

LEVIS
Miss Catastrophe ..... Aa
Les sursauts de l'amour ..... AR

ETCHEMIN
Carrefour de l'enfer ..... D
Don Juan ..... A

Télévision

CKMI-TV 11 h. 15
Nightmare Theatre ....
She Wolf of London ..... A

Grand spectacle par le Théâtre du Nouveau Monde

Après avoir été acclamé à New-York, deux semaines au Phoenix Théâtre, à Paris, deux semaines au Théâtre Sarah Bernhardt et trois semaines à la Comédie des Champs-Elysées; deux semaines au Théâtre Royal du Parc à Bruxelles, durant l'exposition mondiale, à Ostende et Anvers; et au début de l'automne, dans les principales villes canadiennes d'un océan à l'autre, le Théâtre du Nouveau Monde nous reviendra, au Capitol, samedi le 14 mars, en présentant une pièce de Morvan Lebesque "Venise Sauvée" qui tient l'affiche à Montréal au Théâtre Orphéum, depuis le 27 janvier. Il s'agit d'un très grand spectacle qui a connu une critique très élogieuse de tous les journaux de Montréal. Ce spectacle, selon Sydney Johnson du "Star", constitue la production la plus ambitieuse du TNM depuis sa fondation et celle qui est couronnée du succès le plus mérité; tandis que R. de Repentigny, de la "Presse", parle des "splendeurs sobres" de Venise Sauvée et de son "indubitable beauté". Dans "Le Devoir", après avoir souligné l'excellent jeu des comédiens, Jean Vallerand termine "Venise Sauvée au Théâtre du Nouveau Monde est un spectacle de grande classe où toutes les catégories de spectateurs trouveront un très grand plaisir". Le succès de cette pièce à Québec est déjà assuré par une demande de billets qui bat tous les records. Il y aura matinée et soirée.

DEMAIN et SAMEDI au CAPITOL

VENTE DES BILLETS POUR

l'éblouissant spectacle de Morvan Lebesque :

VENISE SAUVÉE DE MORVAN LEBESQUE

présenté par

LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE

Samedi, le 14 mars

en vedette :

Jean Gascon, Jean-Louis Roux Denise Pelletier, Guy Hoffmann Guy Provost, Monique Chabot Gabriel Gascon, André d'Hostel Jean-Louis Paris, Claire Richard Marcel Sabourin, Jacques Godin François Tassé, Guy Belenger Jean Archambault, Albin Gilbert Raymond Poulin, Raymond Goulet, Roland Laroche.

Somptueux costumes et décor de Robert Prévost dans une mise en scène de Jean Gascon. Impressionnant montage sonore de Gabriel Charpentier.

Soir : Orch. $2.00, $2.50, $3.00; Soir : Balc. $1.50, $2.00, $2.50; Soir : Loges $3.50; Matinée : Orch. $1.00, $1.50, $2.00; Matinée : Balc. .75, $1.00, $1.50; Matinée : Loges $2.50; tax. incl. Commandes postales acceptées si accompagnées d'un mandat-poste et d'une enveloppe-retour affranchie.

TOUJOURS 800 À VOTRE RADIO

Gagnez Jusqu'à $3500!

AU PROGRAMME RADIOPHONIQUE

AYLMER

$50-Par-Jour



"Nous offrons beaucoup de prix en argent, au Programme Radiophonique Aylmer $50-Par-Jour."

BERNARD GOULET



"Gardez vos étiquettes de Soupes Aylmer pour gagner $3500!"

MICHEL NOËL

Ecoutez CHRC

LUNDI, MERCREDI, VENDREDI,

10 hres a.m.

Ne manquez pas cette émission débordante d'intérêt et de gaieté.

10,000 watts CHRC

RADIO QUEBEC

Carrier & Goulet Inc.
345 RUE DU PONT
TEL: LA 2-5291

BOEUF

ROAST-BEEF, épaule ..... .60
ROTI, haut de côte ..... .48
bas de côte ..... .18

LARD

Chop maigre ..... .55
Rôti, longe et soc ..... .39
Patte ..... .15
Panne ..... .15
Tête ..... .10

Jambon
Cuit ..... .90
Fesse ..... .45
Epaule ..... .37
Cottage roll ..... .55

BACON sans couenne 2 lbs .95

BOUDIN La lb ..... .25

SAUCISSE fumée 3 lbs 1.00

Veau de lait
Fesse ..... .67
Devant ..... .45
Chop ..... .65

BEURRE 1ère qualité, la lb ..... .65

FROMAGE A LA CREME en bte de 5 lbs, la lb ..... .49

SAUCISSE LARD ET BOEUF 4 lbs 1.00

POULET
Cat. A, 6 lbs et plus ..... .44
Poules, cat. A, 4 à 5 lbs ..... .28
Dinde, cat. A, 20 lbs et plus ..... .45

Nous faisons la livraison 3 fois la semaine, mercredi, vendredi et samedi, à Ste-Monique-les-Saules, Petite-Rivière, Ancienne-Lorette, Loretteville, Village-Huron, Château d'Eau, Valcartier-Village, Camp Valcartier, Val St-Michel, St-Claude, L'Orme et L'Ormière.

Carrier & Goulet Inc.
345 RUE DU PONT
TEL: LA 2-5291

LES AVENTURES DE ROBERT ET ROLAND

par Roberto Wilson

L'ACTION CATHOLIQUE EXCLUSIVES A



LA SOURIS MIQUETTE

par Walt Disney



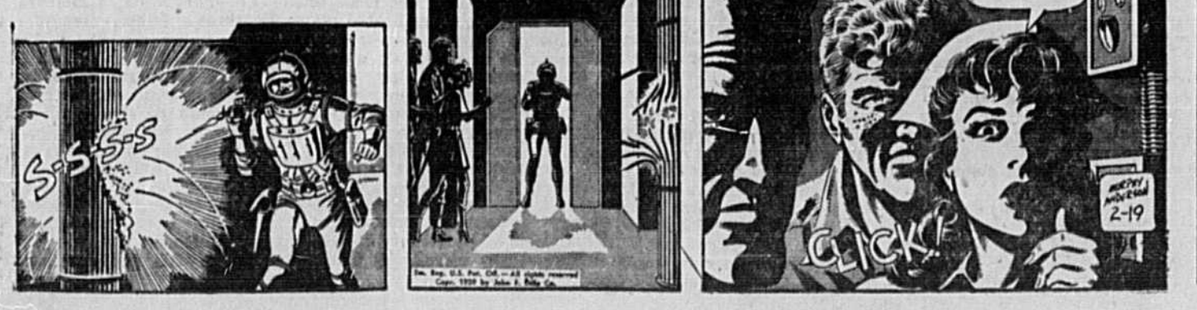
SMOKEY

par WES WOOD



BUCK ROGERS AU 25e SIECLE

par Bob Barton et Murphy Anderson



Champions sportifs à Montmagny



● MONTMAGNY, (DNC). — Le tournoi de ping-pong qui s'est disputé récemment à Montmagny a donné lieu à une compétition très vive entre les meilleures joueurs de la région. Dans la série semi-finale de la classe "A" Raymond Côté a remporté la victoire par 4 à 2 sur Eugène Leclerc tandis que R. Daveluy s'est qualifié également en disposant par 4-2 de Paul Larue. Dans l'ultime échange A. Develuy parvint à triompher de justesse sur R. Côté par la marge de 4 parties à 3. Le titre de la classe "B" fut remporté par J. Blais 4-9 à l'issue de la finale qui l'opposait à Y. Rousseau. Auparavant ces deux joueurs avaient éliminé facilement Marcel Morin et Marcel Bilodeau. Enfin, dans la catégorie féminine, Mme Marcel Dumas réussit à vaincre Mme Paul Larue dans la rencontre décisive par 4 à 0. Dans l'engagement précédent elles s'étaient imposées aux dépens de Mmes F. Audet et P. Larue. Sur la photo du haut on aperçoit, de g. à d.: M. Paul Larue, Mme Marcel Dumas, M. Rodolphe Marois. Sur celle du bas, on remarque, de g. à d.: MM. Paul Larue, Jean Blais et Rodolphe Marois. (Photo P. Michon).

M. Joseph-L. Pagé au Richelieu de Québec

Trop de nos dirigeants manquent au civisme en étant indifférents aux problèmes d'intérêt public

Trop de nos dirigeants manquent au civisme en étant indifférents aux problèmes d'intérêt public, a déclaré le secrétaire du Département de l'instruction publique M. Joseph-L. Pagé, en faisant quelques "Réflexions sur le civisme", hier, au déjeuner-causerie hebdomadaire du Richelieu de Québec, à l'occasion de la Semaine de l'éducation.

Nous péchons, dit-il, contre l'une des plus belles formes du civisme, soit l'urbanisme, en n'imprimant pas notre caractère à l'architecture et en laissant des intérêts mercantiles profaner nos sites historiques. M. Pagé ajoutait: il est regrettable, par exemple, de voir le massacre de la Grande-Allée qui s'effectue sous nos yeux.

M. Roland Vinet, secrétaire du comité catholique de l'Instruction publique a présenté le conférencier qui fut remercié par M. Gérard Laverdière.

M. Pagé

Le civisme apparait comme le régulateur des relations humaines à l'échelle du monde à une époque où la solidarité entre les hommes est impérative. Ce civisme ou sens social visant au bien commun a pour fondement la justice et la charité et présuppose l'action surtout dans un régime démocratique comme le nôtre. Il doit être un élément dynamique qui pousse les citoyens à travailler au développement harmonieux, dans l'ordre et la paix, de la société où ils vivent.

Les trois principales modalités de cette action dans notre milieu ont été classées comme suit par M. Pagé: exercer nos droits et accomplir nos devoirs envers la nation canadienne française; être fier de notre héritage religieux et culturel et travailler à son enrichissement; nous tenir au courant des problèmes actuels de notre groupe sur le plan économique, social et politique afin d'orienter nos efforts dans le sens de nos intérêts collectifs.

Ici prend place l'action de l'élite qui a comme tâche de réaliser l'unité de pensée sur les plans éducation et action. Cette éducation en vue d'amener la masse du peuple à prendre conscience de ses responsabilités a été négligée dans le passé. Cette éducation civique doit commencer dans le milieu familial, se continuer dans les milieux scolaires. Pour la première fois cette année, l'enseignement du civisme est obligatoire dans les écoles publiques de la province puisque l'éducation professionnelle et civique est une matière distincte du nouveau programme d'étude des écoles secondaires, au niveau de la dixième année. Le programme insiste sur le rôle prépondérant du citoyen en démocratie.

Le conférencier a noté d'autres applications concrètes du civisme: l'enseignement de l'histoire et de la géographie; la collaboration entre les parents et les maitres; conférer à la profession d'éducateur son vrai rang et prendre en considération sa haute mission en assurant notamment la sécurité de l'emploi et un salaire équitable.

Le respect de la hiérarchie des valeurs est une autre forme de civisme. Malheureusement, chez-nous où les valeurs spirituelles doivent avoir la primauté, les prouesses sportives sont mieux considérées que les recherches scientifiques. De nos jours, il semble que c'est dans les pays matérialistes que les travailleurs intellectuels soient les plus respectés.

On peut se demander, disait M. Pagé, si notre élite, nos gens de profession et nos hommes d'affaires ont toujours donné l'exemple de la pratique des vertus civiques. Un trop grand nombre de membres de notre classe dirigeante ne sont-ils pas indifférents aux problèmes d'intérêt public ? Si l'on veut que la nation canadienne-française s'affirme sur la scène nationale ou même internationale, il faut que chacun d'entre nous prenne position sur les questions en cause et ait le courage d'une attitude raisonnée en face des problèmes à résoudre; nous devons être présent dans le mouvement général de l'humanité.

En plus de protéger notre patrimoine national, il faut l'enrichir. Pour atteindre ce but, il faut, en plus des théoriciens, des hommes d'action, des réalisateurs qui se trouvent dans les rangs de l'élite qui doit seconder les mouvements religieux, culturels, sociaux. Comme oeuvres à seconder, M. Pagé a cité les loisirs sains prévenant la délinquence juvénile; l'organisation de bibliothèques contenant des lectures attrayantes pour lutter contre les "déchets" d'impression.

Le civisme s'exprime dans les grandes choses. L'une de ses plus belles formes est la mise en oeuvre d'un plan d'urbanisme puisque le visage d'une nation s'inscrit dans l'agencement de ses villes et villages et dans les lignes de son architecture. Il est déplorable de constater que nos maisons d'habitation et nos édifices publics ne portent pas assez l'empreinte de notre caractère. C'est aussi faire preuve de civisme que de conserver nos vieux édifices aux lignes harmonieuses et d'empêcher que des intérêts trop mercantiles profanent nos sites historiques, attrait principal du tourisme; il est regrettable, par exemple de voir le massacre graduel de la Grande-Allée qui s'effectue sous nos yeux.

Parlant d'un autre aspect du civisme, M. Pagé a signalé qu'on a parfois raison de douter de la suffisance d'encouragement à nos artistes et nos artisans, ces derniers comptant sur le marché du tourisme pour écouler leur production.

Il faut aussi souhaiter un sens social plus averti dans le domaine de la politique. C'est peut-être la plus grande faiblesse de notre population, et quelquefois même de notre élite, que de ne pas rendre de bonne grâce à la société, d'une façon ou d'une autre ce qu'elle nous dispense. C'est un manque grave au sens social de réclamer des pouvoirs publics plus que sa juste part. On exige trop de la société et de l'Etat, oubliant de donner d'abord à la communauté si l'on veut qu'elle nous donne.

L'édifice de la société future devra être doté des avantages, des progrès scientifiques et techniques, tout en lui conservant les caractères distinctifs de notre peuple, par l'éducation du sens social et patriotique, en atténuant les divisions qui entravent notre évolution. Le civisme bien compris conduit à l'unité de pensée et engendre l'unité d'action. L'ordre, la paix et la prospérité sont le résultat de l'équilibre des rapports entre la société et ses membres. Seule la pratique intelligente du civisme permettra d'atteindre cet équilibre.

Communiqué de l'Archevêché

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Son Excellence Mgr l'Archevêque:

M. l'abbé Noël LACROIX, curé de St-Aimé-des-Lacs, comté de Charlevoix, a été nommé curé de St-Patrice-de-Beaurivage, comté de Lotbinière.

M. l'abbé Maurice MATHIEU, vicaire à Donnacona, comté de Portneuf, a été nommé curé à Saint-Aimé-des-Lacs, comté de Charlevoix.

M. l'abbé Laurent MORIN a été nommé aumônier des religieuses de Jésus-Marie, à Lauzon, comté de Lévis.

Archevêché de Québec,
le 2 mars 1959.

Indemnités du maire et des échevins de Ste-Foy tenues au niveau initial

Le Conseil Législatif a ramené à $2,000. et $1,000, respectivement, hier après-midi, l'indemnité du maire et celle des échevins de la cité de Ste-Foy.

Devant le comité des bills privés de l'Assemblée Législative, les membres du comité municipal avaient obtenu le pouvoir d'ajouter à ces frais de représentation une allocation spéciale de $2,000, et de $1,000., respectivement, au maire et aux échevins, après consultation des électeurs. Le montant total de leurs frais de représentation aurait alors été de $4,000, pour le maire et de $2,000, pour chacun des échevins.

Au comité des bills privés du Conseil, cette semaine, le montant a été jugé trop élevé. Les conseillers l'ont réduit à $3,000, et $1,500., respectivement. Hier après-midi, l'hon. Olier Renaud, a proposé, pendant la séance plénière de la Chambre haute, que la clause adoptée soit biffée et que le montant de l'indemnité reste ce qu'il était originairement, soit $2,000, pour le maire et $1,000, pour chacun des échevins. Il a cité le cas de Sillery, une municipalité de population à peu près identique, a-t-il dit, où l'indemnité du maire et celle des échevins sont respectivement de $1,800, et de $600. La proposition a été adoptée unanimement.

La Société St-Jean-Baptiste et l'éducation civique



L'éducation civique, une préoccupation constante

(Par Rosaire TREMBLAY)

L'éducation civique a préoccupé et préoccupe chez nous les auteurs de nos divers programmes officiels et les dirigeants de notre enseignement.

C'est ce qu'a proclamé, hier soir, au restaurant "La Porte St-Jean", M. Roland Vinette, secrétaire adjoint du département de l'Instruction publique et secrétaire du Comité catholique de l'Instruction publique. Sous les auspices du Conseil diocésain de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, M. Vinette a parlé du civisme à l'école.

Ce souci de l'éducation civique se retrouve à l'échelon de l'école élémentaire, à celui de l'école secondaire et de l'école normale.

Au palier de l'école élémentaire, le volume de six cents pages contenant le programme d'études des élèves qui commencent, en fait foi. Entre autres choses, ce volume renferme une page qui traite des devoirs envers le prochain, dont l'accomplissement est considéré comme l'un des objectifs du programme de formation morale. Cette page réfère aux devoirs envers les individus, les collectivités (patriotisme et civisme), le pays, la patrie, la ville, le village, la paroisse et l'école.

Les pages du programme consacrées au développement des autres vertus théologales ou morales; les suggestions, à portée tout aussi civique que celles inspirées par les vertus de charité et de justice, démontrent que le programme de formation morale est nettement orienté vers l'éducation civique.

Ce souci d'inculquer aux jeunes citoyens une éducation civique perce encore plus clairement à l'école secondaire. A preuve, le programme d'études en la matière insiste sur les notions de civisme, de société et de bien commun, la structure et les modalités de la société civile, la nature, les éléments de l'Etat canadien, son origine constitutionnelle, sa structure sur les plans local, provincial et fédéral, les devoirs de l'Etat et du citoyen, sur la société internationale, ses principaux organismes internationaux, les responsabilités du citoyen et celles de l'Etat.

Enfin, au niveau de l'école normale, l'horaire e nvigueur attribue plusieurs heures par semaine à l'étude des volumes contenant le programme d'études des écoles élémentaire et secondaire, afin que le futur instituteur et la future institutrice connaissent aussi parfaitement que possible non seulement le programme de chacune des matières pour chacune des années du cours, mais aussi les directives méthodologiques générales ou particulières qui précèdent ou accompagnent chacun de ces programmes.

De plus, le programme et le manuel officiel de pédagogie, en usage dans toutes les écoles normales, accordent une large place à l'éducation civique. Ainsi, au chapitre des fins de l'éducation, une quinzaine de pages du manuel sont consacrées à l'étude de la nature, des buts, de la nécessité, de la place de l'éducation civique sous toutes ses formes : éducation familiale, éducation professionnelle, éducation civique, éducation nationale et éducation humanitaire. Au chapitre de la méthodologie de l'éducation, chacun de ses aspects de l'éducation civique est repris pour être étudié cette fois sous l'angle de la pratique et des techniques éducatives. Enfin, au chapitre de l'organisation pédagogique et de l'organisation disciplinaire de ces écoles, l'auteur insiste à maintes reprises, sur l'emploi de procédés et de moyens propres à combattre l'individualisme et à favoriser l'épanouissement du sens civique.

Après avoir dit toutes ces choses, M. Vinette a exprimé l'opinion que nos programmes contiennent une richesse qu'il appartient aux éducateurs d'exploiter.

Cependant, a-t-il fait remarquer, "le sens civique ne s'épanouira chez l'enfant que si, en plus d'être soumis à un programme d'études et d'exercices nettement orienté vers le service d'autruit et le bien commun, ce qui est notre affaire à nous, les éducateurs de profession, il vit et grandit dans un climat vraiment civique, ce qui est votre affaire à vous, dirigeants de la cité".

Présenté par M. Louis-Marie Lavoie, président du Syndicat des instituteurs de Québec, M. Roland Vinette a été remercié par M. Henri Lallier, ex-président général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Me Gabriel Pelletier, présidait ce diner de la Société St-Jean-Baptiste. Me Pelletier est le président général du Conseil diocésain de la Société St-Jean-Baptiste.

● M. Roland Vinette, secrétaire-adjoint du Département de l'Instruction publique et secrétaire du Comité catholique de l'Instruction publique, a parlé hier soir, du civisme à l'école. Il était l'invité de la Société St-Jean-Baptiste. Ceci prouve l'intérêt que notre société nationale apporte à l'éducation civique. Dans l'ordre habituel, on remarque: M. Henri Lallier, M. Roland Vinette, Me Gabriel Pelletier, Mgr Paul-Emile Gosselin, aumônier général de la Société St-Jean-Baptiste, et M. Louis-Marie Lavoie, président du Syndicat des instituteurs de Québec. (Photo "L'Action Catholique", Roger Bédard).

Le "D'Vora", à Québec dès cet après-midi

On attend le petit navire "D'Vora" à Québec, cet après-midi. Ce caboteur a quitté Baie-Comeau, hier, pour la Vieille Capitale. On sait qu'il fait la navette entre Québec et la Côte-Nord.

Un passage à niveau à la 22e rue

M. Yvon-R. Tassé, Ing. p., député de Québec-Est à Ottawa, a fait parvenir au maire de Québec, le télégramme suivant :

Son Honneur le maire
Wilfrid Hamel,
Hôtel de Ville, Québec.

"J'ai le plaisir de vous informer que la Commission du Transport a émis l'ordonnance 97,278 autorisant la ville de Québec à construire passage à niveau à la 22e Rue, et ordonnant au Chemin de Fer d'installer un système de signaux à feux éclairs et barrières".

Yvon-R. Tassé, Ing. P.,
député de Québec-Est.

Motion priant Ottawa d'adopter un hymne distinctif rejetée par la Législature

Une motion de M. Oswald Parent, député libéral de Hull, portant que l'Assemblée législative de Québec "prie respectueusement les autorités fédérales d'adopter les moyens appropriés pour qu'un hymne distinctif soit reconnu comme hymne national officiel du Canada", a été écartée hier après une brève discussion.

Après avoir souligné que ce problème ne relevait pas de la juridiction provinciale, et qu'il fallait, pour obtenir le respect de nos droits, commencer par respecter ceux des autres, le premier ministre Duplessis a proposé de passer à l'item suivant de l'ordre du jour. Cette procédure ayant été endossée par un vote de 61 à 17, la motion de M. Parent a disparu par le fait même.

Dans un bref discours, le député de Hull a rappelé qu'à l'occasion d'une récente enquête d'envergure nationale, la population du pays s'était prononcée dans une proportion de 67 pour cent en faveur du choix d'"O Canada" comme hymne national officiel .

Sans préciser quel hymne devrait être adopté, a ajouté M. Parent, je crois que l'Assemblée législative serait parfaitement justifiée de demander à l'autorité compétente d'étudier cette question.

S'exprimant en anglais, M. Glen Brown, député de Brome, a secondé la motion. Il n'est que normal, a-t-il dit, que la province de Québec, berceau de la Confédération, demande un hymne national. Les étrangers qui arrivent au pays trouvent singulier que nous n'ayons pas d'hymne officiel.

M. Dave Rochon, député indépendant de Montréal-St-Louis, a rappelé pour sa part que Mme Fairclough, ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté, s'était déjà prononcée en faveur du "God Save The Queen". Personnellement, a-t-il dit, je suis plutôt en faveur d'"O Canada". Mais j'estime que ce problème ne regarde pas cette Chambre et relève entièrement du gouvernement fédéral.

Pendant 61 ans sans interruption, a déclaré par ailleurs M. Duplessis, soit de 1896 à 1957, les libéraux ont toujours été au pouvoir soit à Ottawa, soit à Québec, la plupart du temps aux deux endroits. Et nous n'avons pas encore d'hymne national. Je trouve donc singulier que nos amis d'en face soient subitement pris d'une telle ferveur patriotique.

La grande question

La principale question de l'heure, a continué le premier ministre, c'est le recouvrement de nos droits. Nous n'avons aucun pouvoir en ce qui concerne le choix d'un hymne national pour le Canada. Je trouve que ce serait un mauvais service à rendre à la province de Québec que de soulever des à-côtés, si importants soient-ils, dans un domaine qui ne nous regarde pas, et de fournir ainsi des prétextes à ceux qui voudraient intervenir dans les matières qui sont de notre juridiction exclusive.

M. Duplessis a rappelé qu'il avait déjà pris la même attitude dans l'affaire du Château Maisonneuve, alors qu'un autre parti était au pouvoir à Ottawa. Ceux qui aiment leur province et qui veulent le maintien de ses droits essentiels, a-t-il conclu devraient cesser de faire, dans l'opposition, de la petite politique sur des problèmes auxquels ils n'ont pas songé pendant les 61 ans qu'ils ont été au pouvoir.

Le premier ministre a alors proposé de passer à l'item suivant de l'ordre du jour. Le vote a été de 61 contre 17 en faveur de cette motion, MM. Ross et Rochon se rangeant avec les ministériels.

Au cours de même séance, la Chambre a également disposé de plusieurs autres motions.

(Suite, Motion, p. 19)

Pas de nouvelles taxes au Nouveau-Brunswick

Hausse probable des tarifs de banlieue, région de Montréal

MONTREAL (P.C.) — La commissio nprovinciale du transport a annoncé hier que la Compagnie de Transport Provincial lui avait soumis un projet d'augmentation des tarifs de banlieue.

Cette compagnie demande la permission d'augmenter ses tarifs de trois pour cent à partir du 31 mars prochain.

Dernièrement, les compagnies de chemin de fer ont demandé d'augmenter leurs tarifs de banlieue de 37 pour cent.

6,000 chercheurs en congrès à Montréal

MONTREAL. — (P. C.) — On prévoit qu'environ 6,000 chercheurs venant de tous les coins du globe assisteront au congrès international de botanique qui aura lieu du 19 au 29 août à Montréal. Le bureau des directeurs du congrès sera présidé par le Dr W.-P. Thompson, président de l'Université de la Saskatchewan.

FREDERICTON, (P.C.). — Le budget du Nouveau-Brunswick, pour la prochaine année fiscale, déposé, hier, à l'Assemblée législative, prévoit la création d'une agence pour la promotion industrielle et un plan quinquennal afin de venir en aide à la promotion touristique municipale.

Le budget ne prévoit pas de nouvelles taxes.

Le Trésorier de la province, M. Donald D. Patterson, a prédit un surplus de $45,855 dans l'année qui se terminera le 31 mars 1960. Le budget annonce des pépenses qui dépasseront de $1,630,232 le total de 1958-59 qui a été de $73,212,640.

Il a dit qu'un effort spécial du gouvernement progressiste-conservateur pour remédier au chômage fait que la province termnera l'année en cours, le 31 mars, avec un déficit de $100,756. On avait estimé, l'an dernier, un surplus de $185,929.

Pour la septième année consécutive, on a diminué la dette nette de la province, cette fois de $28.852.

M. Patterson a noté que le budget a augmenté de 132 pour cent depuis l'année qui s'était terminée le 31 octobre 1949, alors que le budget n'était que de $32,254,901.

C'était le septième budget que présentait M. Patterson.

Voyage de plaisance



● L'ancien premier ministre de Grande-Bretagne, sir Winston Churchill, coiffé d'un chapeau à large bord et fumant toujours le cigare, est photographié à bord du yacht "Christina", propriété du magnat du transport maritime Aristote Onassis. Sir Winston s'est rendu dans les îles Canari, puis à Agadir, au Maroc. Il était accompagné de lady Churchill. (UPI)

Automobiliste en pleurs devant le juge Deblois

(Par Rosaire Tremblay)

Le juge Rodolphe Deblois, de la Cour municipale de Québec, a exigé que l'automobiliste qui, samedi midi, a traîné le policier Claude Dorval sur une distance de 500 pieds alors que ce dernier était accroché aux flancs de son automobile, souscrive un cautionnement de $500.000 en attendant que son procès s'instruise.

L'automobiliste pleurait lorsqu'il a, hier, été traduit devant le juge Deblois. A grands cris, il a réclamé la clémence de la Cour. Me Gérard Corriveau, c. r., qui représente le Procureur général en Cour municipale de Québec, s'est objecté avec véhémence contre toute clémence à être prodiguée à ce chauffeur. Quelques instants après, le juge Deblois s'exclamait... "Ma clémence! La clémence, vous ne l'avez pas donnée au constable que vous avez traîné. Vous avez failli le tuer. Ma clémence, vous ne l'aurez pas".

Le chauffeur, qui est de Québec, a été formellement accusé d'avoir fait preuve de négligence criminelle dans la mise en service de son automobile et d'avoir refusé de montrer son permis de conduire au constable Dorval qui le lui demandait.

Comme il fallait s'y attendre, l'automobiliste a plaidé non coupable. Son procès doit s'instruire demain en Cour municipale.

On se souvient que cet incident s'est produit après que le constable Dorval eut demandé au chauffeur de ne plus demeurer stationné en double sur le boulevard Charest. Selon les informations que nous avons obtenues, c'est au moment où le constable Dorval avait la main à l'intérieur de l'automobile aux fins d'enlever les clés propres à faire démarrer le véhicule, que l'automobiliste se mit en marche avec, à ses flancs, le constable Dorval qu'il laissa devant la Gare Centrale d'autobus après avoir brûlé deux feux rouges et après avoir failli entrer en collision avec une autre voiture.

Rhétos 1925

Les rhétoriciens du Séminaire de Québec, promotion 1925 sont invités à assister aux funérailles de Madame Edmond Trépanier, mère du juge Victor Trépanier. Départ des salons mortuaires, 224 ouest, rue St-Vallier, vendredi à 8h. 45, pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus.

LE SECRETAIRE

Radio-Nord de Québec

OTTAWA (P.C.) — Des augmentations de salaires variant de $2 à $4 par semaine sont comprises dans un contrat de travail d'un an entre Radio-Nord Inc., de Québec, et l'Association nationale des employés et techniciens de la radio — C.T.C. La nouvelle a été annoncée hier par le ministère du Travail

Un fait plutôt inusité

La Cour d'Appel interroge une personne de l'audience

(Par Rosaire TREMBLAY)

La Cour d'Appel de la province de Québec a fourni, hier, une éclatante preuve du souci qu'elle apporte à son obligation de rendre la justice. De fait, sans que personne n'en fasse la demande, le plus haut Tribunal du Québec a interrogé le père d'un individu dont la cause en appel était plaidée avec ardeur par Me Gérard Corriveau, c.r.

La Cour d'Appel peut, sur requête, entendre des témoins comme n'importe quel autre Tribunal. Mais, à venir jusqu'ici, selon les informations que nous avons obtenues, jamais ,elle n'avait, comme elle l'a fait, procédé à l'interrogatoire d'une personne se trouvant dans la salle d'audience, à titre d'intéressé.

Cet individu que Me Corriveau défendait avait été condamné à cinq années de pénitencier pour avoir mis le feu à son bien. La Cour du Banc de la Reine, quelques heures après la fougeuse plaidoirie de Me Corriveau, a fait disparaître cette peine, la convertissant en une sentence suspendue avec l'obligation pour l'inculpé de souscrire un cautionnement de paix.

Me Corriveau a plaidé qu'il fallait être criminel endurci ou gravement atteint de maladie mentale pour faire brûler un bien de $15,000 aux fins de n'en retirer que quelque $3,000.00.

Le procureur a clairement laissé entendre à la Cour que son client n'avait pas tout son équilibre. C'est à ce sujet que la Cour du Banc de la Reine a interrogé le père de l'accusé.

Signalons, qu'à un moment donné, un juge a demandé si le prévenu était présent. Me Corriveau, qui est un avocat de couleur et qui a toujours le dernier mot en excipant souvent des jugements rendus par des tribunaux de première instance, a répondu : "L'accusé est derrière votre banc . . . de l'autre côté du mur. (En entendant dire que l'accusé était derrière le banc, le juge s'était étonné).

Par la même occasion, le même avocat a enregistré un autre gain, obtenant, cette fois, un autre procès pour l'un de ses clients qui avait été condamné à six mois de prison après avoir été trouvé coupable d'assaut avec lésions corporelles.

Me Gérard Corriveau a fait valoir que son client n'avait pas eu un procès juste du fait qu'il n'était pas assisté d'un procureur et du fait qu'il n'avait pas été en mesure d'assigner ses témoins.

Amendement important au bill 29 relatif aux bourses pour études de spécialisation

Le Conseil Législatif a apporté, hier après-midi, un amendement important au projet de loi de l'hon. Paul Sauvé, qui accorde une aide financière additionnelle de $10,000,000, aux étudiants sans ressources pour la poursuite de leurs études.

L'objet principal de cet amendement est de déclarer que les bourses pour études postscolaires ne seront pas restreintes aux étudiants, qui font des études de perfectionnement ou de spécialisation hors du Canada. Elles seront également accessibles à ceux qui se spécialiseront ou se perfectionneront dans des institutions du Canada même.

Tel que présenté à l'Assemblée Législative et adopté par elle, le projet de loi stipulait que cette aide financière, qui ne devra pas excéder $2,000., serait attribuée aux étudiants allant se spécialiser ou se perfectionner en dehors du Canada.

Le même amendement déclare, aussi, que l'octroi de cette aide additionnelle ne nécessitera pas l'adoption d'un arrêté en conseil dans chaque cas. Elle pourra être accordée suivant les règlements.

Le bill Sauvé a été adopté à l'unanimité du Conseil Législatif avec son amendement. La Chambre haute a également voté unanimement quatre autres mesures législatives du gouvernement.

L'une de celles-là concerne la construction de quatre hôpitaux, au coût de $5 millions, à Sept-Iles, Amqui, Lac-Mégantic et Maniwaki.

A ce sujet, l'hon. Patrice Tardif a tenu à remercier le gouvernement de son initiative. "Avec cette loi, a-t-il dit, le gouvernement fait d'une pierre deux coups : il se penche avec sollicitude sur une classe qui doit avoir toute notre sympathie, les malades, et, en second lieu, il procure du travail aux ouvriers. Je me réjouis d'autant plus de cette initiative que l'un des hôpitaux sera situé à Lac-Mégantic, dans le comté de Frontenac que j'ai eu pendant plusieurs années l'honneur de représenter à l'Assemblée Législative".

Un autre projet de loi voté porte à $14,000, le traitement des juges de la Cour municipale de Québec, comme celui des juges des sessions et des juges de district.

L'hon. Philippe Brais a formulé une remarque, à ce sujet. "Je voudrais souligner, a-t-il déclaré, l'approbation que les avocats accordent à toute mesure visant à accorder des salaires suffisants aux juges et inviter le gouvernement fédéral à en faire autant"

Le Conseil Législatif a, ensuite, voté le projet de loi qui permet au gouvernement de récupérer pour le trésor provincial, pendant l'année 1959, sans augmentation pour le contribuable, le pourcentage de 13 p.c. déductible de l'impôt fédéral sur le revenu.

La Chambre haute s'est ajournée à jeudi matin, 10 heures et demie.

Elections et 5 prises de position aux Ligues de citoyens de Limoilou

M. Isidore Deschênes, de St-Albert-le-Grand, a été élu président de la Fédération des Ligues de citoyens du quartier Limoilou au cours d'une réunion tenue à St-Pascal-de-Maizerets. M. Léopold Paradis de St-Pie-X, est secrétaire-trésorier, et M. Gérard Letarte, de St-Pascal-de-Maizerets, est vérificateur.

Au nom de toutes les ligues du quartier, l'asemblée a pris cinq attitudes sur autant de questions ayant un caractère municipal :

1) Elle propose qu'un comité d'étude soit établi à l'hôtel de ville pour régler le problème de l'aqueduc. Les citoyens du quartier Limoilou admettent la complexité du problème de l'eau potable pour la ville de Québec, et concluent à la nécessité d'une étude très sérieuse. Ils souhaitent que toutes les solutions possibles soient envisagées avec soin, avant que l'on procède à la construction d'un filtre.

2) Sur proposition de M. J. Puchold, on a décidé à l'unanimité de protester par écrit au département municipal de la voirie contre l'emploi du parc Jacques-Cartier comme dépotoir à neige.

3) L'assemblée s'est prononcée en faveur que la perception des taxes foncières et scolaires fassent l'objet d'un seul compte à chaque contribuable.

4) Elle s'est déclarée d'autre part unanimement opposée aux commutations de taxes. L'expérience des années passées, a-t-on dit, aurait démontré que ce système était inapproprié et parfois injuste.

5) L'assemblée a finalement exprimé le voeu que la ville de Québec trouve d'autres sources de revenus que la propriété foncière pour boucler le budget de sa prochaine année fiscale.

Négociations rapides

LONDRES, (P.A.). — Le premier ministre Macmillan a lancé hier un appel en faveur de négociations rapides entre l'Est et l'Ouest pour le règlement de diverses questions, objets de la guerre froide.

Il a ajouté qu'il allait consulter rapidement les Etats-Unis, la France et l'Allemagne de l'ouest sur la question d'une réduction des forces en Europe centrale et sur celle d'une suspension des essais nucléaires.

L'ACTION CATHOLIQUE
ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Rédacteur en chef : Louis-Philippe ROY
JEUDI 5 MARS 1959
Directeur de l'information : Henri Du BERGER

Du R. Père Archambault au R. Père Arès

Le président-fondateur des Semaines Sociales du Canada prend sa retraite. Le R. P. Archambault s'arrache ainsi à une oeuvre chère. Née de son coeur et de son esprit, cette institution s'est développée lentement, patiemment, formant avec l'âge le corps de doctrine sociale catholique le plus vaste en même temps que le plus concis.

* * *

Le R. Père Archambault est assurément l'un de nos chefs sociaux les plus authentiques. Depuis un demi siècle ses activités furent nombreuses et variées : l'enseignement, l'Ecole Sociale Populaire, l'Institut Social Populaire, les Retraites fermées, la prédication, la direction spirituelle, le journalisme, les tracts, les revues, les livres. Mais son plus beau titre de noblesse sociale c'est d'avoir été le fondateur et président des Semaines Sociales du Canada jusqu'à ces jours derniers. Ses mérites en ce domaine sont tellement execptionnels que l'épiscopat lui a rendu hommages à plusieurs reprises, notamment en participant toujours nombreux aux sessions annuelles qu'il préparait avec une particulière minutie.

Le Père Archambault n'est d'ailleurs pas chef social parce que jésuite; mais par sa façon de l'être... sans pour autant faire exception dans cette compagnie... qui en fournit à la vérité beaucoup, beaucoup d'autres, aussi bien chez nous qu'à l'étranger.

Le Père Archambault démontre depuis au-delà de soixante ans, et de péremptoire façon, qu'un prêtre, qu'un religieux, peut mener une vie éminemment sacerdotale tout en jouant dans la société moderne le rôle de chef social.

Par ce qu'il fut, par ce qu'il est encore, le Père Archambault oppose le démenti le plus formel aux allégations du mesquin compilateur qui osa écrire un jour que nous n'avions chez nous ni chefs sociaux ni sociologues. Nul plus que ce religieux maintenant octogénaire n'a suscité plus d'études sociales sérieuses, plus d'initiatives fécondes d'ordre social, aussi bien dans le milieu rural que dans les milieux urbains. Orthodoxe toujours, son oeuvre constitue une mine inépuisable et sûre.

* * *

Des ans aussi nombreux et aussi chargés de travail constant ont inévitablement marqué son organisme physique; mais sa belle intelligence n'a rien perdu de sa lucidité; sa volonté a gardé tous ses ressorts. Si bien que la 35e semaine sociale, celle de Moncton, l'automne dernier, comme les trente-quatre précédentes, ce fut son oeuvre même si la maladie l'empêcha de récolter sur les lieux acadiens le fruit qu'il avait conduit à maturité.

Plus que personne, le fondateur des Semaines Sociales admettait cependant la nécessité d'adapter la formule aux exigences nouvelles. Il savait d'ailleurs dans quel sens orienter les réformes. Physiquement impuissant à fournir le travail exigé par ces adaptations désirables, il a passé la direction à l'un de ses plus chers disciples, le Rév. Père Richard Arès, s.j.

Nous saluons avec joie l'accession à la présidence des Semaines sociales, du réputé Père Arès. L'intelligence vive, l'esprit méthodique et universel, le dynamisme contagieux dont cet autre éminent jésuite a fait preuve jusqu'ici dans nombre de domaines, donnent aux apôtres sociaux de chez nous l'assurance que la section française des Semaines Sociales ne déclinera pas, qu'elle s'adaptera aux besoins nouveaux et qu'elle empruntera aux méthodes modernes ce qu'elles ont de meilleur afin de toujours fournir à notre élite sociale la doctrine la plus orthodoxe en même temps que la plus vigoureuse.

A titre de président émérite et fondateur des Semaines Sociales, le R. Père Archambault en demeurera l'un des aviseurs les plus autorisés. Puisse sa santé lui permettre d'exercer longtemps encore ce rôle bienfaisant.

Louis-Philippe ROY

Le vice-recteur de Laval

Notre journal est heureux de formuler ses respectueuses félicitations et ses voeux sincères à l'adresse du nouveau vice-recteur de Laval, Monseigneur Louis-Albert Vachon, P.D. Comme on le sait, l'actuel supérieur du Grand Séminaire de Québec vient d'être désigné pour succéder au regretté Monseigneur Robert Dolbec qui décédait récemment.

Homme de doctrine et de belles vertus sacerdotales, le nouveau vice-recteur garde, pour l'instant du moins, le poste important qu'il occupe déjà, celui de supérieur du Grand Séminaire de Québec. Il y a fait ses études de théologie, avant d'être d'ordonné, le 11 juin 1938.

Monseigneur Vachon est également un ancien professeur à ce même Grand Séminaire où il a enseigné pendant plusieurs années. Il était déjà, à cette époque, docteur en philosophie. Mais ses supérieurs le choisirent subséquemment pour aller poursuivre des études à l'Angélique, dans la Ville éternelle, d'où il nous revenait avec le titre de docteur en théologie. Monseigneur Vachon reprit de l'enseignement auprès des futurs prêtres. Et, voici quatre ans, il accédait aux hautes fonctions du supériorat. Par la suite, Rome l'élevait à la dignité de Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Le supérieur du Grand Séminaire de Québec et nouveau vice-recteur de Laval a déjà une oeuvre considérable à son crédit; et cela, tant dans le domaine de l'enseignement proprement dit que de la direction des âmes et de la diffusion de la science théologique. Auteur d'écrits remarqués, il est à la fois conseiller fort recherché, homme de grande simplicité et de décision, ami des jeunes dont il se gagne aisément la sympathie. En bref, le nouveau vice-recteur est très bien préparé à la tâche qu'on vient de lui confier.

Cette tâche est d'autant plus importante que la santé du recteur, Monseigneur Parent, laisse fortement à désirer depuis quelque temps. Nous souhaitons que le recteur de Laval reprenne bientôt ses fonctions et, de concert avec son nouvel assistant, dirige heureusement l'université à bon port, nonobstant les difficultés de l'heure.

Odilon ARTEAU

Kipling s'est trompé...

Le fameux passage de Kipling, dans lequel il affirme que "l'Orient reste l'Orient, et l'Occident reste l'Occident" et que "les deux ne se rencontreront jamais" était peut-être vrai au 19ème siècle, c'est-à-dire le sien, mais dans notre monde d'aujourd'hui, l'Orient et l'Occident devront apprendre à mieux se connaître, si l'humanité ne veut pas envisager un avenir précaire.

La conférence qui aura lieu la semaine prochaine à Montréal déterminera la meilleure façon dont le Canada pourra favoriser une plus grande compréhension entre l'Est et l'Ouest. En effet, la première Conférence nationale de la Commission canadienne nationale pour l'UNESCO se propose d'étudier un programme plein d'initiative qui permettra aux pays membres des Nations-Unies d'encourager cette compréhension mutuelle entre les peuples d'Orient et d'Occident.

C'est là un aspect de l'activité des Nations Unies qui n'est que trop peu connu et apprécié. Un "plan de dix ans" est, depuis deux ans déjà, en voie d'exécution. Plus de trente pays l'ont accepté pour en faire le point de départ de programmes adaptés à leur situation particulière. Les pays scandinaves, par exemple, préparent deux expositions mobiles : L'une présentant, au cours d'une tournée, ces pays à l'Orient, et l'autre devant expliquer l'Orient en Scandinavie. Le Japon est en train de faire traduire certaines oeuvres littéraires caractéristiques et a fait étudier au sein d'un groupe de discussion internationale la façon de présenter l'Occident dans les programmes scolaires d'Asie. L'Inde souligne, dans ses institutions d'enseignement secondaire et ses écoles normales l'interprétation véridique de l'Occident. Quant aux Etats-Unis, ils ont institué une "semaine du théâtre international" au cours de laquelle on a présenté dans les universités, les collèges et les théâtres enfantins, des oeuvres dramatiques dont les auteurs étaient des Asiatiques, ou qui avaient trait à l'Asie. Enfin, le Royaume-Uni a établi pour ses écoles, un programme continuel dans ce sens.

L'UNESCO se rend parfaitement compte des difficultés qu'il lui faudra surmonter, et de leur nature généralement psychologique et politique. On ne peut s'attendre à des changements soudains, se produisant comme par magie, mais on espère pouvoir créer, petit à petit, à force de patience et de travail, le climat d'une civilisation mondiale, au sein de laquelle toutes les cultures pourront coexister et, tout en gardant leurs qualités originales, collaborer à des échanges fructueux fondés sur le respect mutuel. Il s'agit d'un effort sincère tendant à établir la paix en s'adressant à tous les milieux.

Le Canada, dont le littoral du Pacifique fait face à l'Orient, a tout intérêt à voir réussir cet important programme de compréhension internationale. On attend donc avec impatience les décisions qui seront prises à Montréal.

Le gouvernement de l'Eglise

— IX —

La Sacrée Congrégation des Affaires extraordinaires et le Secrétariat d'Etat

Qu'est-ce que la Sacrée Congrégation des affaires extraordinaires ? Cet organisme constitue, d'une part, l'une des douze Congrégations de la Curie romaine. Par ailleurs, pour un secteur donné de ses attributions, il est une partie — première section — du Secrétariat d'Etat du Vatican; ou, si l'on veut, du "ministère des affaires extérieures" de l'Etat vatican.

Son origine remonte aux relations spéciales que les Papes Pie VI et Pie VII établirent avec le gouvernement de Napoléon. Vers la fin du XVIIIe siècle, Pie VI créa à ces fins la S. Cong. des affaires extraordinaires avec la France. Geste issu de la pratique grandissante, de la part de la papauté, d'assigner à des groupes de cardinaux la considération de problèmes ecclésiastiques difficiles et complexes. Plus tard, en 1814, Pie VII élargit le champ d'action de l'organisme institué par son prédécesseur, et lui confia en fait l'étude de toutes les affaires ecclésiastiques extraordinaires, de quelque pays qu'elles puissent éventuellement surgir. D'où, le nom même de l'organisme en cause.

Etude de divers problèmes

Lors de la réorganisation de la Curie romaine effectuée sous le pontificat du saint Pape Pie X, ladite Congrégation reçut pour tâche la considération des problèmes que lui soumettrait le Pape, par l'entremise du cardinal secrétaire d'Etat. Le code de droit canonique confirma ces pouvoirs et y joignit des attributions relatives à l'érection ou à la division de diocèses, ainsi qu'à la nomination d'évêques, là où des concordats ou autres ententes appellent des négociations avec les dirigeants civils des pays concernés.

(Il va de soi, cependant que si, dans l'intérêt de l'harmonie, l'Eglise accorde à un gouvernement civil d'être entendu s[illegible] les thèmes précités, elle ne concède rien de ses droits essen[illegible] et de son indispensable liberté d'action.)

La S. Cong. des Affaires extraordinaires s'occupe des pourparlers relatifs à la négociation et au respect des concordats; et d'une façon plus générale, des relations du Saint-Siège avec les gouvernements des diverses nations du monde. Etant donné les contacts étroits qui s'établissent entre la Congrégation proprement dite et le Secrétariat d'Etat du Vatican, le Pape Pie XI décréta en 1925, que le cardinal secrétaire d'Etat serait préfet de la S. Cong. des Affaires extraordinaires. On assure ainsi la coordination et l'unité dans les relations s'établissant entre le Secrétariat d'Etat lui-même et les gouvernements civils.

(A partir de 1944, date de la mort de S. E. le cardinal Luigi Maglione, secrétaire d'Etat du Vatican, jusqu'à son propre décès, le regretté Pape Pie XII assuma lui-même ces hautes fonctions diplomatiques. Le Pape actuel, Sa Sainteté Jean XXIII, a désigné au poste de secrétaire d'Etat et élevé à la dignité cardinalice Mgr Domenico Tardini, jusque-là prosecrétaire d'Etat pour les affaires extraordinaires. Avec l'actuel archevêque de Milan, le cardinal Montini, son collègue d'alors, Mgr Tardini avait, en 1953, refusé le chapeau rouge offert aux deux prélats par le Souverain Pontife.)

Le Secrétariat d'Etat

Sous sa forme actuelle, le Secrétariat d'Etat remonte au pontificat du Pape Innocent XI, dans la deuxième moitié du XVIIème siècle. Dans les cadres des organismes administratifs du Saint-Siège (Congrégations, tribunaux et offices), il apparait au rang des offices : Chancellerie apostolique, Daterie apostolique, etc. (dont il sera question dans un article subséquent). C'est pourtant l'organe majeur des relations internationales de l'Eglise. Office dont la prime origine date du Pape Martin V (1417-1431) et qui, tout d'abord, porta le nom de secrétariat apostolique.

Depuis le pontificat de Pie X, le Secrétariat d'Etat compte trois sections. Vers lui convergent, de tous les pays du monde, nombre de rapports, d'analyses et statistiques. Comme on l'a vu plus haut, la première section traite des affaires extraordinaires. La seconde section, dite des affaires ecclésiastiques ordinaires, a charge de l'étude des questions administratives que lui soumettent les représentants du Saint-Siège ici et là dans le monde.

Représentants qui sont: 1) les nonces (ou internonces) ayant un statut diplomatique officiellement reconnu par les autorités civiles des pays où ils se trouvent; et 2) les délégués apostoliques, qui ne jouissent pas d'un tel statut, mais sont néanmoins représentants du Pape auprès de la hiérarchie catholique d'un pays donné. C'est actuellement le cas, par exemple, du Canada, des Etats-Unis, de l'Angleterre, etc.

D'autre part, le Secrétariat d'Etat du Vatican traite, il va de soi, avec les ambassadeurs ou ministres accrédités des pays ayant une représentation officielle auprès du Saint-Siège.

La troisième section du Secrétariat d'Etat est celle des Brefs apostoliques; elle s'occupe notamment de transmettre à qui de droit les documents que lui font tenir les diverses Congrégations. Deux autres organismes travaillent en union étroite avec le Secrétariat d'Etat : C'est la secrétairerie des Brefs aux princes et la secrétairerie des lettres latines qui ont, entre autres charges, celle de rédiger en latin divers textes émanant du Saint-Siège.

A noter, en terminant, que les documents pontificaux se répartissent en diverses catégories, selon leur teneur. Il y a les Constitutions apostoliques, les "Motu Proprio", les Lettres apostoliques, publiées sous forme de bulles ou de brefs, les Lettres pontificales ou encycliques, les Lettres autographes, de même que les Instructions et décrets émanant des Congrégations romaines.

Odilon ARTEAU

Premier recensement depuis 20 ans en Russie soviétique

Un recensement de la population — le premier depuis vingt ans — se déroule sur tout le territoire de l'Union Soviétique durant le mois de janvier L'entreprise du dénombrement fait suite à une recommandation du comité des statistiques des Nations-Unies. Le mois de janvier a été retenu étant donné qu'il y a peu de mouvements de population en U.R.S.S. durant cette pé-riode de l'année

D'après l'Unesco les préparatifs ont commencé il y a plusieurs mois en vue d'en assurer la réalisation jusque dans les endroits les plus isolés cet immense territoire. Dans certaines régions d'accès particulièrement difficile, les opérations sont confiées à des expéditions spéciales. Les résultats du recensement seront publiés au mois d'avril 1959.

La Bible vous parle . .

De toute ton âme crains le Seigneur et révère ses prêtres. De toutes tes forces aime celui qui t'a créé et ne délaisse pas ses ministres. (Eccli., 7, 29-30).

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Avec ou sans pincettes

Progressistes-conservateurs

Une Société d'antiquités de notre ville a eu le toupet de s'opposer à la démolition d'un vénérable édifice qui avait abrité successivement les disciples d'Esculape et les enfants de leurs clients: de pauvres orphelins évidemment. Une espèce de m'as-tu-vu l'a enguirlandée aux comices municipales. Un spécialiste des résonnements à côté lui a fait écho à la radio. Enfin un éminent journaliste, ébloui par le soleil printanier, s'est fendu d'un article pour anathématiser et les vieilles pierres et les bonzes qui en formaient la garde d'honneur.

Son article est un modèle d'honnêteté, de précision, d'objectivité, de sens des nuances. Voici une des perles sécrétées par cette huître journalistique: "Quant à vouloir étendre leur mouvement à la ville toute entière pour garder tout ce qui a cent ans d'âge, c'est s'attribuer un rôle exagéré qui dépasse les bornes du sens commun". Procédons à une petite analyse logique. Peu d'écrits résistent à un assaut de ce genre.

Primo, selon ce cher monsieur, la Société en question n'a pas le droit "d'étendre son mouvement à toute la ville". Sur quoi se base-t-on pour limiter au Québec intra-mural la recherche et la conservation historiques ? La partie la plus ancienne de la ville de Québec est probablement celle où Jacques Cartier s'est livré aux sports d'hiver avec son équipage. Vient ensuite l'endroit où Samuel de Champlain mit le pied et construisit l'Abitation, sans H. Nous voilà à quelques pouces au moins des fameux murs. La chapelle la plus ancienne au Québec est celle de l'Hôpital Général, non celle de l'Hôtel-Dieu. N'insistons pas car notre journaliste va nous défendre de nous "étendre" sur le sujet. Mettons son premier membre de phrase au compte de l'ignorance et passons au second.

"... Pour garder tout ce qui a cent ans d'âge". La Société en question a étudié le cas d'un édifice, non de dix ni de cent ni de mille. Elle a apporté à l'appui de sa requête des raisons discutables et discutées, mais qui ne se ramènent pas à un siècle d'existence. Notre journaliste écrit bravement qu'elle veut conserver tout ce qui a cent ans d'âge: veaux, vaches, cochons, maisons, hangars poteaux et photos, le pont-qui-lève son mignon derrière quand passe le marchand de sable, la petite pelle de Sir William Pitt, les saules qui ombragent loyalistement la statue de la feue reine ou de feu la reine Victoria dans l'ancienne île du même nom.

Sur ce, il part en guerre. Ces gens là dépassent les bornes non seulement du Québec intra-mural, mais même du sens commun. Il faut les dénoncer à la vindicte publique, les pulvériser, les envoyer rejoindre dans notre Styx québecois, la rivière Saint-Charles, les cendres qu'on y accumule nauséabondement et les mânes pierreuses de l'hospice fameux. O Histoire, "écrin de perles ignorées", que d'histoires en ton nom ou sur ton dos.

Au temps où l'on travaillait

Un journal humoristique de la capitale (Ottawa évidemment car ce genre de presse n'existe pas à Québec) a reproduit une convention conclue entre patrons pour le mieux être de leurs chers ouvriers, vers 1872. En voici quelques extraits. Ils vous aideront à vous rendre compte que nous avons changé de siècle depuis, sinon d'hémisphère.

"Les hommes auront une soirée libre par semaine pour courtiser ou deux soirées par semaine s'ils vont à l'église régulièrement".

(N.B. On avait déjà les messes du soir).

"Après 13 heures de travail au bureau, l'employé devra consacrer le reste du temps à la lecture des bons livres".

(N.B. Le chiffre 13 a toujours porté malheur. Autres N.B. Cet article a été ajouté à la demande des libraires).

"Chaque employé devra mettre de côté à chaque paie une bonne partie de ses gains afin de ne pas être à charge à la société dans ses vieux jours".

(N.B. On se demande à quoi servaient les gouvernements à cette époque).

"L'employeur qui aura rempli ses devoirs fidèlement et impeccablement durant cinq ans obtiendra une augmentation de salaire de 5 cents par jour, pourvu que les bénéfices de l'entreprise le permettent".

(Dernier N.B. Il s'agit sans doute du fameux cinq cents qui a permis à un ancien citoyen d'Ottawa, qui fut premier ministre de son pays trois jours, deux heures et quatre minutes de plus que le grand Pitt, de laisser un héritage d'un million de dollars).

Que ce document ne vous trouble pas. C'était au temps où l'on travaillait, où l'on trouvait le moyen d'être heureux et d'élever une famille. Le travail est heureusement en bonne voie de disparition, le bonheur devient de plus en plus coriace et la famille moyenne se résumera bientôt à deux employés de bureau ou d'usine de sexe différent avec un chien chien pour garder le logis unifamilial.

Pince SANRIRE

Monseigneur Sheen écrit...

La timidité

Virgile, le prince des poètes de l'antiquité latine, était tellement timide qu'il rougissait et cherchait à se cacher quand des gens le regardaient ou encore le pointaient du doigt en public. Chez Virgile, un tel comportement aurait pu aussi comporter de la modestie, parce que l'homme avait vraiment du talent. Mais la timidité peut être le fait, non seulement des talentueux, mais aussi des cruels. L'on croit rarement que pourrait être timide celui qui instaurerait en un pays un règne de terreur et apparemment n'y regarderait jamais à deux fois avant de diriger quelqu'un vers la guillotine. Mais l'écrivain français Dumont nous parle d'une conversation qu'il eut un jour avec le sanguinaire Robespierre. — "Il avait un aspect sinistre; il ne regardait jamais personne en face. Ses yeux papillotaient et clignotaient péniblement et sans arrêt. Il me dit qu'il était timide comme un enfant."



Symptômes de la timidité

Si ceux qui ont terrorisé les autres sont timides, que dire alors des hommes en général ? Les symptômes mentaux de la timidité sont les suivants : En premier lieu, la timidité est une sorte de panique que l'on éprouve devant la perspective de voir sa personnalité blessée ou humiliée. La personne timide souffre violemment de tout affront ou offense possible à son "moi". Fondamentalement, dès lors, elle attache une valeur profonde aux relations sociales. Elle ne peut pas se protéger elle-même d'un tel tourment en s'isolant, car cela accentuerait encore son état. La personne timide est incapable de dominer une situation quelconque et se trouve dès lors démuée de moyens de faire en sorte que son "moi" ne soit pas blessé. D'une part, elle aime son "moi"; d'autre part, elle craint d'exhiber ce "moi" à la vue des autres.

La seconde caractéristique du timide est celle de la stupeur. De même que l'on peut être en quelque sorte gelé par la frayeur, ainsi la personne timide, en présence de celui qui pourrait l'intimider, est saisie d'un genre de stupeur. Toute réaction intellectuelle lui est impossible ; face à des questions, elle devient muette ou encore, y répond par des absurdités. Non seulement sa raison devient inactive ; mais la personne elle-même devient dépourvue d'états émotifs tels que ceux de l'amour, ou de la haine, ou du courage. Le seul sentiment qui s'en empare complètement en est un de timidité farouche qui la fait rougir.

Il y a des degrés en matière de timidité. Quand le fait d'être timide dégénère en timidité, il peut devenir un masque cachant quelques très graves psychoses, telles qu'un état de mélancolie ou de schizophrénie.

La timidité n'est ni crainte, ni honte

La timidité n'est point la même chose que la crainte. Cette dernière a trait à un danger réel, cependant que la timidité n'a rien de sérieux à combattre. Il s'agit dès lors d'une crainte fausse, ou d'une crainte sans objet. Mais, en son for intérieur, la personne timide appréhende le risque d'être sous-estimée ou d'être faussement jugée. Certains hommes de grand savoir n'écriront pas d'ouvrages, parce qu'ils ont peur d'être en butte aux reproches des critiques.

La timidité n'est pas la même chose que la honte. La timidité, de par sa nature, est d'ordre social ; la honte ne l'est point. La honte survient quand l'on s'examine ou se penche sur sa propre personnalité et quand l'on déplore ses actes. La personne timide, par ailleurs, regarde à l'extérieur d'elle-même vers les autres. La honte est souvent une conséquence d'une faute ; la personne timide, d'autre part, n'a rien qu'elle puisse se reprocher. Elle regarde le ridicule comme une faute, parce qu'elle attache une grande valeur au jugement des autres. La honte considère ce qu'un individu a fait ou ce qu'il est devenu ; la personne timide se concentre sur la différence entre ce qu'elle est et ce qu'elle aimerait être.

Timidité et orgueil

Conséquemment, la personne timide a tendance à l'inactivité, pour éviter de dévoiler sa timidité, sa réserve exagérée. Elle révèle une volonté faible et une répugnance à être active. C'est pourquoi l'on rencontre plus souvent la timidité parmi les intellectuels que parmi les hommes d'action. Pour cette raison, l'on recommande aux personnes timides de faire des exercices physiques ou autres choses encourageant l'activité, même la répétition d'actes qu'elles ont appris déjà. La personne timide, on l'a dit, a une sensibilité très aiguisée qui se manifeste par sa crainte d'être blessée. Parce qu'elle fuit la société, elle a à nourrir ses émotions à l'intérieur d'elle-même. Elle ne peut pas se faire confiance à elle-même en public à cause de sa crainte d'être humiliée. La timidité n'est point étrangère à l'orgueil particulièrement quand une personne évite les relations sociales qui pourraient éventuellement dégonfler son "moi". L'orgueil, d'autre part, a quelque chose à voir avec le pessimisme vu que la personne timide a toujours peur que tout tourne mal. Le timide regarde vers le pire. Les étudiants qui refusent de subir leurs examens par crainte d'un échec tendent en fait à produire un échec complet. Ce qui ressemble à de l'humilité ou à un éloignement des autres est au fond un orgueil craignant que celui en lequel il se manifeste soit moins bien vu que les autres.

En un prochain article, nous verrons comment vaincre la timidité.

Fulton-J. SHEEN

(Transmis exclusivement par The George Matthew Adams Service Inc., via Canada Wide Feature Service Ltd.)

"Peine et rééducation"

La C.C.C. annonce que le huitième congrès national français de l'Aumônerie des Prisons et du service "Prisons" du Secours catholiques se tiendra à Paris, du 15 au 18 avril 1959. Le mercredi 15 avril sera exclusivement réservé aux aumôniers de prisons et le samedi 18 à une excursion en commun. Les séances des 16 et 17 avril auront lieu à la Maison de la Chimie, 28, rue Saint-Dominique, à Paris. Le thème choisi est "Peine et rééducation". La récente promulgation de la réforme judiciaire en France et du Code de procédure pénale français confère une importance capitale aux problèmes qu'étudiera le congrès et auquel d'éminents spécialistes ont accepté de prendre la parole.

L'atome en Suède..

La construction du premier réacteur atomique suédois se poursuit à un rythme rapide. Les fondations du réacteur souterrain devraient être achevées au printemps, annonce l'Unesco.

Situé à proximité de Stockholm, le réacteur doit entrer en service en 1961. Il assurera le chauffage des appartements et bureaux de la banlieue sud-est de la capitale. Il produira aussi 15,000 kws d'électricité à des fins industrielles.

Première

(Suite de la première page) le feuilleton est encore chargé de questions auxquelles, dans la plupart des cas, il eut été très facile de répondre. Quand on refuse aux députés les renseignements dont il ont besoin pour s'acquitter de leurs devoirs, c'est comme si l'on jetait une pierre dans l'engrenage du parlementarisme.

Mais il y a encore plus grave. S'il est du devoir du gouvernement de renseigner la Chambre, il va de soi que les renseignements qu'il fournit doivent être exacts. Or, nous avons fait des découvertes étonnantes.

Ainsi, j'ai demandé en janvier une copie de la correspondance échangée entre les gouvernements de Québec et d'Ottawa relativement aux problèmes de la péréquation et de la répartition fiscale. Le premier ministre a répondu qu'il n'existait aucune correspondance à ce sujet. Pourtant, je trouve dans le Hansard, en date du 16 septembre 1957, une lettre de M. Diefenbaker à M. Duplessis proposant la tenue d'une conférence fédérale-provinciale pour le mois de novembre. J'y trouve aussi une réponse de M. Duplessis acceptant de participer à cette conférence. Et, le 31 octobre 1957, autre lettre de M. Diefenbaker à M. Duplessis confirmant la tenue de la conférence.

En flagrant délit

Comme j'avais demandé une copie de ces lettres et comme on m'a répondu qu'il n'y en avait pas, poursuit M. Lapalme, je me demande maintenant si d'autres lettres n'ont pas été échangées. Au moment où je prends le gouvernement en flagrant délit de . . . ce que je ne veux pas qualifier, j'ai raison de soupçonner qu'il s'est passé autre chose.

M. Lapalme parle aussi d'une autre motion du Dr J.-A. Couturier, député libéral de Rivière-du-Loup, demandant une copie de la correspondance échangée entre Québec et Ottawa au sujet de l'assurance-santé. Encore là, dit-il, on a répondu qu'il n'y en avait aucune.

Or, des questions ont aussi été posées à Ottawa sur le même sujet. On constate, par les réponses données, que des télégrammes et des lettres ont été échangées au cours de l'année 1957, entre l'hon. Paul Martin, ministre de la Santé à Ottawa et l'hon. Dr Albiny Paquette, ministre de la Santé, à Québec. Le 10 janvier 1958, le nouveau ministre fédérale de la Santé, M. Monteith, écrivait une longue lettre au Dr Paquette sur les principes généraux de l'assurance-hospitalisation. Le Dr Paquette a répondu. Puis il y a eu un télégramme et une autre lettre de M. Monteith, contenant une copie de l'accord conclu avec la province d'Ontario.

A quoi sert . . . ?

Là s'arrête, poursuit M. Lapalme, la série des documents sur lesquels nous avons pu mettre la main. Nous ignorons totalement s'il y en a eu d'autres. S'ils avaient été produits, nous les aurions certainement utilisés au cours de la session. Pour nous les procurer, il a fallu que des gens se souviennent subitement qu'ils les avaient déjé vus quelque part.

Mais alors, à quoi sert-il de poser des questions au gouvernement ? A quoi servent les réponses qu'on nous donne ? J'accuse le gouvernement d'avoir trompé sciemment ou inconsciemment la Chambre. Derrière chaque réponse qu'il nous donnera à l'avenir, nous nous demanderons quelle est la part de vérité.

M. Duplessis a d'abord répondu qu'aucun gouvernement n'avait mieux traité l'opposition que le gouvernement actuel.

Dans le passé

Quand j'étais chef de l'opposition, a-t-il dit, les émoluments attachés à ce poste étaient à peine suffisants pour payer la pension à Québec. Le secrétaire de l'opposition gagnait une maigre pitance de $2,000. par année. Jamais nous n'avions de renseignements. Nous n'avions pas de local pour nos délibérations, nous étions traités en parias. Aujourd'hui, l'opposition a des locaux, le chef de l'opposition a le même salaire qu'un ministre et son secrétaire gagne plus que ne gagnait le chef de l'opposition de mon temps. Nous avons même pendant plusieurs années payé à même les deniers publics les services d'un avocat pour renseigner l'opposition.

Questions ridicules

Pour ce qui est des renseignements, poursuit le premier ministre, jamais un gouvernement n'en a fourni plus que le nôtre. Depuis le début de la session, nous avons déposé des centaines et des centaines de pages de documents. Nous avons répondu même aux questions les plus insipides et les plus irrégulières. Mais c'est humain, je pense, de demander à l'opposition de se montrer raisonnable. Il y a une foule de questions ridicules, qui sont là uniquement pour emplir le feuilleton et . . . les électeurs.

Le chef de l'opposition a cité deux cas. D'abord, celui des relations fiscales. Il a lu des lettres, prouvant par là qu'elles sont connues, que ce sont des documents publics. Nous avons répondu qu'il n'y avait pas eu de correspondance sur les relations fiscales et c'est vrai. La correspondance qu'il y a eu, c'est pour nous inviter à des conférences, mais jamais des lettres n'ont été échangées sur le fond du problème.

La peréquation

Quant à la peréquation, nous n'en avons jamais discuté non plus. Voulez-vous que je vous dise ce que c'est que la peréquation ? A la fin du carême, je reçois généralement des lettres de gens qui veulent faire leurs Pâques et restituent à la province de l'argent soustrait au fisc. Croyez-vous que je vais refuser le montant parce qu'il est incomplet ? Pas du tout. Je le verse dans le trésor de la province, espérant recevoir le reste du butin. La peréquation, c'est ça. C'est la restitution d'une partie de l'argent qu'on nous a volé. Je ne refuserai certainement pas de le verser au trésor.

Quant aux lettres de MM. Martin et Monteith au sujet de l'assurance-hospitalisation, ce n'est pas non plus ce qu'on appelle de la correspondance. Jamais nous n'avons pris d'engagements, jamais nous n'avons discuté les conditions d'un accord. Ce qui se passe dans les autres provinces ne nous regarde pas.

M. Duplessis dit encore que le gouvernement n'est pas obligé de répondre aux questions et cite ici l'exemple d'Ottawa, dans le cas de la grève des réalisateurs et celui de l'hôtel Reine Elisabeth.

Il ne faut pas avoir grand'chose à dire, dit-il en terminant, pour soulever de pareils débats. A la fin de la session, l'opposition sort généralement ses munitions lourdes. Dans le cas présent, c'est à peine si l'on peut parler d'un tire-pois !

Sur quoi l'amendement fut mis aux voix et rejeté par un vote de 63 à 15.

On nous écrit . . .

L'Action Catholique,
Place Jean-Talon,
Québec.

M. le Rédacteur,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir publier, sous votre rubrique "On nous écrit", les quelques lignes qui suivent :

Me Wilbrod Bhérer vs M. Jos. Conseiller

Ces jours derniers, lors d'une allusion un peu nuancée, mais sans malice, de la part de M. l'échevin Jos. Conseiller, concernant les argents des contribuables versés à la Commission scolaire de Québec, Me W. Bhérer, le président, s'empressait par une mise au point publiée dans les journaux, de rassurer celui-ci et le public payeur de taxes, que le budget de la Commission était scrupuleusement administré et qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter sur la question de favoritisme, que quand il s'agissait d'octroyer un contrat d'école, c'était la plus basse soumission qui l'emportait.

Nous ne voudrions pas douter de la bonne foi du président, d'autant plus que, pour appuyer davantage son exposé, il a cru bon (chose plutôt curieuse) de mentionner les ecclésiastiques. Reste à savoir si ceux-ci peuvent avoir à se compromettre en cette matière.

Toutefois, il n'a été question que de construction d'écoles. Il y aurait bien à parler un peu des autres item non moins négligeables, tels que les réparations, les transformations, l'entretien, les fournitures, etc.

De jolies sommes ont déjà été versées dans le passé pour faire tirer les joints d'un collège où il n'y avait que quelques briques défectueuses. On sait que, de nos jours, les onces sur une livre de steak ne comptent guère.

D'autre part, Me Bhérer laissait entendre, il y a quelques semaines, que la valeur foncière doit et devra répondre, à elle seule, aux exigences de la Commission scolaire. Le fardeau déjà trop lourd du petit propriétaire ne semble pas le préoccuper outre mesure . . . Que voulez-vous . . . il faut bien des éternels sacrifiés pour fournir le fromage où loge un nombre respectable de grosses légumes qui s'y prélassent au point qu'il ne reste plus de place pour leurs petits.

C'est devenu un grand luxe de nos jours, pour un salarié, que de loger sa famille convenablement. Au train où vont les choses, nous nous ramasserons tous dans la soupière socialiste ou en pleine fainéantise. Nos pasteurs auront beau tonner fort, leurs enseignements seront spoutniqués vers la lune.

Peine perdue pour nos chefs d'Etat de crier à tous les vents que le peuple de la province se doit, par ses sacrifices et son travail, de continuer l'oeuvre de nos aïeux, si on s'acharne par toutes sortes d'abus à la vider de ce qui peut lui rester encore de bon.

Gare à vous, messieurs de la gouverne ! A ce régime-là, vous rencontrerez peut - être un de ces jours des "ventres de boeuf" sur votre route.

J.-B. B.

Super-oeuf



● Janelle Dunn, 6 ans, tient deux oeufs dans ses mains. Celui de gauche est de grosseur normale, tandis que celui de droite mesure pas moins de six pouces et demi de circonférence. (NEA).

Souper canadien à St-Jean (I.O.)

St-Jean, (I.O.) — (DNC) — Le 15 février, à la nouvelle salle du couvent, la Société St-Jean-Baptiste organisa un souper canadien et une soirée, qui remporta un grand succès.

M. Robert Lafrenière, député fédéral, Mtre Gabriel Pelletier et Mtre Guy Pinsonneault, de la société St-Jean-Baptiste, de Québec étaient parmi les invités d'honneur.

Le nouveau couvent où les classes sont centralisées, est utilisé depuis le mois de janvier et comprend huit classes.

Réunion des loisirs les 17 et 18 avril

Le problème des loisirs est aujourd'hui considéré par nos sociologues comme un des plus urgents. Un moyen pour aider à solutionner le problème est de procurer un endroit sain de récréation à tous les jeunes et les moins jeunes. C'est pourquoi on voit de plus en plus dans notre province l'érection de "Centres de loisirs".

A la demande des diocèses, la Confédération des Oeuvres de loisirs de la province de Québec a institué une section spéciale à l'intérieur de la corporation provinciale des loisirs en faveur de ces "Centres".

Cette section, qui est composée d'au moins deux délégués par diocèse, se réunira, vendredi, le 17 avril prochain, à l'Université de Montréal. La réunion est organisée parallèlement avec la section provinciale des Terrains de Jeux de la C.O.P.

Les représentants diocésains étudieront des Règlements, procéderont à l'élection d'un comité directeur, discuteront des problèmes qui concernent l'organisation et le fonctionnement d'un Centre de loisirs: programmation, personnel, financement . . .

NOTRE GRANDE

VENTE

2 pour 1



BRUNET

SE TERMINE SAMEDI, 7 MARS

Venez profiter de nos nombreuses aubaines. Service de livraison par toute la ville. Nous payons les frais de poste sur toute commande de . . . . . $5.00 et plus

SI VOUS LE PREFEREZ

Commandez par TELEPHONE

SIGNALEZ



LA5-8141

Un personnel compétent est à votre disposition. Service rapide.

PHARMACIE BRUNET

605 EST, RUE ST-JOSEPH — TEL.: LA 5-8141

La Compagnie PAQUET PREMIER À QUÉBEC Limitée

d'un pas allègre vers PÂQUES



vêtu d'un paletot dernier cri nouvelle coupe Balmacan



Un style assez révolutionnaire en fait de paletot, d'abord à cause de la ligne des manches qui épouse la forme légèrement ovale; il est aussi plus court comme le veut la mode. Les poches coupées sur le biais sont avec rabais. Un tissu tout laine à léger effet de quadrillé. Vous l'aimerez au premier coup d'oeil.

Tailles : 36 à 44

67.50

Confections pour messieurs

Rez-de-chaussée

COMPLET à silhouette Continentale en worsted 100% pure laine à dessins quadrillés ou rayés. Nous invitons particulièrement les futurs mariés à venir choisir leur complet de noces et de voyage. Vous constaterez que nous avons un grand choix. Tons variés de gris, bleu, brun. Tailles : 35 à 46.

65.





Paletot de printemps

pour garçons

Coupe excellente dans les nouveaux styles en vogue : confection dans des tweeds de laine qui offrent une bonne résistance au froissement. Toutes les teintes populaires.

Tailles : 24 à 28 22.50 Tailles : 29 à 34 27.50

Paletot Futurama

pour garçonnets

Le paletot qui peut grandir avec l'enfant ! Tout a été prévu lors de sa confection pour l'agrandir très facilement au besoin. Nouveaux tweeds de laine gris ou beige. Casquette pour accompagner.

Ages : 2 - 3 - 3x ans. 14.95 Ages : 4 à 6x ans. 15.95

Complets jeunes

pour grands garçons

Ils sont réalisés dans des worsteds dernier cri de la mode aux rayures de fantaisie bleu, gris ou brun. Modèle à devant simple, trois boutons. Coupe parfaite et confection soignée.

Tailles : 24 à 28 19.95 Tailles : 29 à 34 24.95

Vêtements pour garçons — Rez-de-chaussée. — OUVERT JUSQU'A 9h. 30 demain — Tél LA 9-4501

La collection des modes printanières Holt Renfrew



Comme touchée d'une baguette magique, la scène du Palais Montcalm s'animait hier soir d'un défilé de modes prestigieux, celui de Holt Renfrew. Pour les heures souveraines de la vie sociale, comme pour l'élégance quotidienne des matins et des midis, des voyages et de la ville, cette maison d'affaires de notre ville, jamais prise au dépourvu quant à l'inédit des exclusivités d'importation, et au sens pratique des tenues plus abordables, avait tiré de ses vestiaires abondance de biens! Il est certain que les dames de la vieille capitale et de la banlieue, qui applaudirent hier ces belles choses-là, ne savent plus très bien où arrêter leur choix? Dior les habillera-t-il de laine ou de soie, de Parme ou d'or?

Ces créations londoniennes suscitèrent l'admiration que l'on voue aisément à l'apparat quand il est motivé! Les jolis costumes neufs écourtés de la veste, basculant du col; les ensembles de tricot, dont un lumineux deux-pièces manteau-robe blanc et tant d'autres encore; les chics manteaux de mohair, unis de couleur ou frappés de carreaux fondus; les robes discrètes ou primesautières aux tonalités vibrantes ou sages; le duo toujours aimé qui accorde jupe de lainage et moelleux cachemire d'importation; les tenues d'intérieur piquantes; le maillot de bain et ses fantaisies nouvelles; que de choses impossibles à décrire et ravissantes à voir, depuis les importations anglaises, françaises, australiennes, italiennes, espagnoles, américaines, etc., sans oublier les belles valeurs canadiennes conçues spécialement pour nous.

Il va sans dire que les fourrures opulentes et fastueuses, ou pratiques et abordables, selon l'heure et la circonstance, pelages qui portent au loin la renommée de Holt Renfrew, furent admirées autant qu'enviées.

On sait déjà que les bénéfices de la soirée allaient aux oeuvres du Chapitre Courcelette de l'I.O.D.E., auxiliaire du Royal 22e Régiment, dont la fanfare, dirigée par le capitaine Edwin Bélanger, a généreusement fourni la musique d'atmosphère. En intermède, M. Jean Gagnon, ténor québecois, interpréta quelques pièces de son répertoire. Mme Françoise Larochelle-Roy commenta le défilé des modes, et présenta à l'auditoire Mmes Lahaye et Lacasse, du Chapitre Courcelette, qui présidèrent au tirage de nombreux prix de présence.

Que savons-nous des larmes?

par S. JOLY

Reproduit de *"La Femme d'Aujourd'hui"* (Belgique).

Les savants ont une curiosité insatiable. Il ne leur suffit pas de savoir comme tout le monde que les larmes sont la manifestation d'une émotion le plus souvent douloureuse (on peut aussi pleurer de joie); ils ont analysé les pleurs, ils ont fait des comparaisons entre les hommes et les femmes et ils en ont même déduit qu'il est peut-être bon pour la santé de pleurer de temps en temps.

D'abord ,saviez-vous que, en général, les glandes lacrymales ne commencent à fonctionner que vers l'âge de deux ou trois mois; c'est pourquoi les nouveau-nés crient mais ne pleurent pas.

Les hommes pleurent très rarement, vous l'avez certainement observé. Les petites filles, les jeunes filles, les femmes pleurent beaucoup plus souvent. A quoi cela tient-il? A une sensibilité moins vive chez les garçons ou tout au moins à une émotivité plus rare. L'éducation joue aussi un rôle important. Au petit garçon qui va pleurer, on dit aussitôt: "Mais voyons, les garçons ne pleurent pas, les hommes ne pleurent pas". A force de l'entendre, il le croit; il retient ses larmes et l'orgueil masculin lui interdira de façon de plus en plus rigoureuse de laisser percevoir ses sentiments profonds, un chagrin ,une émotion.

Seule alors une très grande peine pourra arracher des larmes à un homme. On dit que nos compagnons ne peuvent supporter la vue d'une femme en pleurs et certaines femmes ne craignent pas de jouer de la corde sensible. Mais le contraire est également vrai. Bien des jeunes filles n'ont pu résister aux prières d'un homme qui les supplie en pleurant. Ces larmes si surprenantes dans des yeux masculins ont fait naître la pitié, emporté un pardon; un jeune homme craignant d'être repoussé, un fiancé qui voyait ses fiançailles sur le point d'être rompues a pu gagner la partie parce que sa partenaire a été bouleversée en le voyant pleurer.

Mais les larmes masculines sont à ce point exceptionnelles qu'on a ridiculisé, autrefois en France, un chef d'Etat qui, en certaines circonstances douloureuses, ne pouvait retenir les siennes. J'avoue que, personnellement, cette preuve de sensibilité emportait mon estime. Plût à Dieu que tous les gouvernants sachent pleurer devant les malheurs de leurs peuples! Cela les retiendrait peut-être à la veille de leurs funestes entreprises:

Cette maîtrise des hommes sur leurs glandes lacrymales est-elle un bien ou un mal? Les savants prétendent que ce serait plutôt un mal. En effet, l'analyse chimique des larmes a isolé dans ce qui nous paraît simplement un liquide salé, différents corps et, entre autres le lysozyme; cet "enzyme" aurait été découvert par sir Alexander Fleeming, le "père" de la pénicilline. Ce lysozyme serait un puissant antiseptique ayant la propriété de détruire quelques-uns des microbes qui se trouvent dans l'air.

Or, des expériences qui ont eu lieu en Amérique, ont révélé par ailleurs que ce produit se trouverait en quantité anormale dans l'estomac des malades qui souffrent d'ulcères. On s'est aperçu qu'il se produisait une grosse quantité de lysozyme lors d'une émotion et ses propriétés antiseptiques le rendraient à ce moment dangereux pour la muqueuse protectrice recouvrant l'estomac qui pourrait être détruite.

Les savants ne sont pas encore formels, mais ils poursuivent leurs recherches. Ces larmes "refoulées" qui ne s'écoulent pas par le canal lacrymal ont-elles une action interne? Pourrait-on, dans certains cas, les rendre responsables d'ulcérations? Ils ont constaté, en tout cas, qu'il y a environ quatre fois plus d'hommes que de femmes qui souffrent d'ulcères d'estomac. Serait-ce parce qu'ils pleurent moins qu'elles?

Verrons-nous bientôt s'ébaucher une théorie sur les bienfaits des larmes? Il est d'ailleurs exact que chez certaines personnes les larmes soulagent et détendent. Lors de certains chocs émotionnels, les pleurs sont nécessaires pour libérer le sujet. Peut-être la science recommandera-t-elle d'ici peu à nos compagnes de faire, de temps en temps, une cure de larmes pour se bien porter et les mamans laisseront-elles les petits garçons pleurer tout leur soûl sans se préoccuper de leur prestige et de leur respectabilité!

Sourire du printemps

Tandis qu'à leurs oeuvres perverses
Les hommes courent haletants,
Mars qui rit, malgré les averses,
Prépare en secret le printemps.

Pour les petites pâquerettes,
Sournoisement, lorsque tout dort,
Il repasse des collerettes
Et cisèle des boutons d'or.

Dans le verger et dans la vigne,
Il s'en va, furtif perruquier,
Avec une houppe de Cygne,
Poudrer de frimas l'amandier.

La nature au lit se repose;
Lui, descend au jardin désert
Et lace les boutons de rose
Dans leur corset de velours vert.

Sous l'herbe, pour que tu la cueilles,
Il met la fraise au teint vermeil,
Et te tresse un chapeau de feuilles
Pour te garantir du soleil.

Puis, lorsque sa besogne est faite
Et que son règne va finir,
Au seuil d'avril tournant la tête
Il dit: "Printemps, tu peux venir!"

Théophile GAUTHIER

Une nouvelle loi en Hollande

En Hollande, près de 125,000 veuves profiteront d'une loi nouvellement établie et qui entrera en vigueur au début de 1960. A partir de ce moment, le gouvernement accordera une pension spéciale aux veuves et aux orphelins. Selon cette loi, toute veuve ayant au moins un enfant de moins de 18 ans recevra la pension anuelle au plein tarif, soit environ cinq-cent-trente dollars.

Les veuves bénéficieraient de cet apport financier jusqu'à ce qu'elles deviennent éligibles à la pension de vieillesse.

Farce aux champignons

¼ livre de champignons
1 tasse de mie de pain frais
6 c. à soupe de beurre
2 c. à soupe de piment vert haché
Sel et poivre rouge au goût

FAÇON DE PROCEDER:

(a) Nettoyez et hachez les champignons et faites revenir avec les piments verts pendant 5 minutes dans le beurre.
(b) Ajoutez les autres ingrédients et assaisonnez comme il faut.

Le cuivre se nettoie très bien avec une pâte de vinaigre et de sel. Frottez vigoureusement chaque article avec cette pâte et laissez-la pendant cinq minutes. Puis lavez chaque morceau dans un savonnage d'eau chaude. Essuyez avec un chiffon bien sec. Dans certains cas plusieurs applications peuvent être nécessaires.

CONSEILS pour la journée

Copyright King Features Syndicates, Inc.

par Frances Drake

Ces conseils sont d'ordre général. Ils n'ont aucun rapport spécial avec la situation de chacun.

LE VENDREDI 6 MARS

21 mars au 20 avril. (Bélier). — Vous vous préparez une fin de semaine agréable. Les questions monétaires vous laissent indifférent. Un visiteur vous apprend une bonne nouvelle.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — Avec de la finesse et de l'imagination vous changerez la face des choses. On vous fait une promesse qui vous laisse sceptique. Journée bien remplie.

22 mai au 21 juin. (Gémeau). — Vous ferez bien votre possible pour plaire à tous, mais vous n'y parviendrez pas. A la maison, tout marchera sur des roulettes. Souriez.

22 juin au 23 juillet. (Cancer). — Vous aurez de la veine en affaires. Vous vous faites le propagandiste d'une bonne nouvelle. Vos initiatives auront d'heureux résultats.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Ne cédez pas à la nervosité. Dans l'après-midi, vous remplirez une promesse que vous étiez sur le point d'oublier. Défiez-vous des improvisations.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Il est probable qu'on aura recours à vous pour solutionner une affaire compliquée. Un heureux imprévu agrémentera votre soirée.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Au cours de l'avant-midi vous abattrez une grosse somme de travail, mais vous devrez ralentir par la suite, pour récupérer de l'énergie.

24 octobre au 22 novembre. (Ecorpion). — Vous vous réjouirez de la tournure des événements, mais surtout du fait qu'ils confirmeront vos prévisions. Surveillez les intérêts de votre santé.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Vous devrez vous comporter avec autorité si vous tenez à maintenir votre prestige. Epargnez la susceptibilité des faibles.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Vos idées font leur chemin. Vous aurez l'occasion de vous faire apprécier par des étrangers. Ne confondez pas sérénité et monotonie.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Même si l'avenir est plein de promesses, vous ne devez pas négliger le présent. La bienveillance de vos familiers contribue à votre bonheur.

SI VOUS ETES NE UN 6 MARS

Vos décisions sont irrévocables. Vous avez une belle intelligence, une imagination fertile et un sens de l'opportunité peu commun. Vous vous croyez plus fort que vous ne l'êtes. Le célèbre artiste, sculpteur et peintre Michel-Ange a illustré le jour de votre naissance.

20 février au 20 mars. (Poissons). — La journée promet d'être bonne dans l'ensemble, mais vous aurez du fil à retordre par moments. Votre spontanéité est à surveiller.

Journée d'études des Instituts Familiaux

Les tissus sans repassage, leurs qualités et usages, tel fut le thème de la première moitié de la journée d'études de l'Association des Instituts Familiaux du Québec, tenue le 28 février à l'Institut Familial des Soeurs Grises, rue St-Mathieu, Montréal.

M. J.-Guy Dionne, de la division des fibres textiles de la Canadian Industries Limited, était le conférencier invité à la séance du matin, présidée par M. l'abbé P.-H. Carignan.

"C'est à la chimie et aux exigences de plus en plus grandes du consommateur que l'on doit les tissus sans repassage", a dit M. Dionne. "Le souci d'une mise soignée, d'une part, la rareté de valets et de domestiques de l'autre, en ont favorisé le développement. Pour qu'un tissu puisse être lavé, puis porté sans avoir besoin d'être repassé, il faut qu'il soit confectionné d'une fibre hydrophobe. La plus remarquable d'entre elles est sans contredit la fibre de polyester, fabriquée au Canada sous le nom de "Terylene".

"On dit que le "Terylene" possède une mémoire parce qu'il se débarrasse des faux plis tout en conservant les plis voulus, comme ceux d'un pantalon ou d'une jupe plissée, et ceci même après le lavage". Pour illustrer de façon éloquente cette remarquable propriété de la fibre, une laveuse automatique avait été installée sur place par la maison Frigidaire.

Après avoir souligné le rôle inappréciable du service technique, qui s'emploie à assurer au consommateur le bénéfice des plus récentes découvertes scientifiques, M. Dionne passa aux qualités spécifiques de la fibre de polyester et à ses nombreux usages.

Puis il donna des conseils judicieux sur la façon d'acheter et de coudre le "Terylene", de même que sur son entretien.

Un défilé de modes suivit. Il s'agissait de la première collection de vêtements confectionnés en fibre synthétique à être présentée à une journée d'études de l'Association des Instituts familiaux. Mlle Pauline Dansereau, également de la division des fibres textiles de la C-I-L, fit la description des divers vêtements portés par des mannequins professionnels. Robes, jupes et blouses, ensembles de sport, uniformes, simili-fourrures apportèrent tour à tour des exemples de l'extrême souplesse d'adaptation de la fibre de polyester. Quant à sa facilité d'entretien, elle fut prouvée de façon indiscutable lorsqu'un mannequin apparut impeccablement vêtu de la robe que l'on venait d'extraire de la laveuse-sécheuse automatique.

Sans faire officiellement partie du défilé, une soutane et une robe de religieuse, chacune en un mélange "Terylene", laine lavable et sans repassage, furent montrées à l'assistance composée en grande partie de religieuses. Depuis quelque temps déjà, le service technique des fibres textiles de la C-I-L a travaillé de concert avec diverses communautés désireuses de modifier le tissu de leur costume.

La Vie Sociale



Chambre 325 — Place Jean-Talon.
Tél.: LA 2-4771, local 43, Québec

Le colonel P.-A. Pluze, o.b.e., de Foster, était de passage à Québec ,ces jours derniers.

Le notaire et Mme Aimé Plamondon sont revenus d'un bref séjour à New-York et Montréal.

Mme Carlton Auger est de retour de Fort Lauderdale, Floride, où elle a passé quelque temps.

M. Jos. Deslauriers, de Montréal, est de passage à Québec, à l'occasion du congrès de l'Association des Pilotes du Canada.

Mme C. Saint-Michel, de Montréal, était de passage à Québec, récemment, l'invitée de sa soeur Mme L.-A. Morin.

Dans les salons du Club, les dames du Ladies Quebec Curling Club, serviront le thé, en fin d'après-midi, jeudi. Mmes J.-A. Provost et W.-H. Laroche verseront le thé, aidées par Mme G. Roy, A.-E. Tweddell et Alonzo Grégoire.

Mlle Louise Monaghan fait un bref séjour à Stowe, Vermont.

M. M. McLoese, de Vancouver, fait un bref séjour dans la vieille capitale.

Mme K. Forbes est retournée à Montréal après avoir passé quelque temps à Québec, l'invitée de ses parents, M. et Mme J. Tessier.

Mme C.-Douglas Johnston est de passage à Ste-Marguerite pour une semaine.

Mlle Louise St-Jacques part aujourd'hui pour Stowe, Vermont, où elle passera quelques jours.

M. et Mme J.-H. Buchanan sont partis pour Ste-Marguerite où ils passeront la semaine.

Naissance

M. et Mme Whorrell Jones (née Madeleine Théberge) annoncent la naissance d'un fils né le 28 janvier et baptisé le 7 février, sous les prénoms de Carey-Whorrell-Régent-Joseph. Parrain et marraine, M. et Mme Régent Chouinard. Porteuse, Mme Léo Théberge, grand'mère de l'enfant.

CONSEILS PRATIQUES

Si vous détestez les périodes de grand ménage et redoutez l'approche de la belle saison pour cette seule raison, répartissez les différentes phases d'un grand nettoyage sur une période de semaines. Ainsi, une semaine lavez les rideaux de la cuisine, la semaine suivante les armoires et ainsi de suite.

Enduisez de paraffine le dessus, le côté et le dessous de portes qui s'ouvrent difficilement. Traités ainsi, tiroir et fenêtres s'ouvriront également plus facilement.

x x x

Un nouveau procédé de teinture baptisé "Vat-Dyed" assure à la couleur de certains tissus un fini permanent. Les teintures employées en vertu de ce procédé sont insolubles. Elles ne le deviennent que durant le temps de l'application pour ensuite reprendre leur caractère d'insolubilité. Les tissus marqués "Vat-Dyed" ne pâliront ni au lavage ni au soleil.

Son enfant était méconnaissable

. . . il était si maussade! Quand la constipation rend votre enfant irritable, donnez-lui des Tablettes Children's Own. Faites pour les enfants de plus de 3 ans, elles ont une *action* légèrement *laxative* et *adoucissante*. Voyez comme un enfant "difficile" devient vite frais et dispos. Pas de coliques. Agréables au goût. Achetez aujourd'hui des Tablettes Children's Own, cliniquement essayées, chez votre pharmacien.

TAPIS

Vaste choix, travail expert, mesurage, posage.

Terreau & Racine Ltée
196, rue St-Paul, Québec
tél. LA 4-5181

PAQUES A NEW-YORK
DEPART — 26 mars (jeudi)
RETOUR — 31 mars (mardi)
Train — Hôtel — Radio City
N.B.C. — Statue Lalberté
Nations-Unies — Guide.
$59.50
Voyages Champlain
2286, ch. Ste-Foy
Tél.: LA 7-1340

VALENTINO
Prof. de danse à la T.V.
offre à vos enfants
BALLET - DICTION - CLAQUETTES
BONNES MANIERES
POUR ADULTES:
Valse - Tango - Cha Cha - Etc.
Pour tous, une nouveauté
• ESCRIME
Vous manierez l'épée en 3 mois
827 St-Jean, LA 3-2400
Coin St-Augustin





Commandes postales acceptées C.O.D. par chèques ou mandats. Adresser à: Pharmacie Soucy, 999, avenue Cartier, Québec.
Description Quantité Prix
Nom .....
Adresse .....

Les Pharmacies Soucy
999, avenue Cartier
Tél.: LA 2-1235
Château Frontenac
Tél.: LA 5-6565
369 de la Couronne
Tél.: LA 5-4641

Livraison dans la ville et la banlieue: 8 h. 30 a.m., à 10 h. p.m., tous les jours.

Vos cheveux gris sont-ils un obstacle à l'obtention d'une meilleure position?



Il n'y a aucune raison de grisonner avec "Grecian formula 16". Il redonne aux cheveux grisonnants ou affadis leur belle apparence de couleur naturelle . . . subtilement . . . simplement. Ceci dans 10 jours à 3 semaines! Par la suite, vous ne l'employez qu'occasionnellement. Il donne aussi aux cheveux une apparence soignée.

Format d'essai, bout. 4 ozs: $4.95
Format de 8 ozs: $8.50 - Plus taxe.

Commandes postales acceptées C.O.D. par chèques ou mandats. Adresser à: Pharmacie Soucy, 999, avenue Cartier, Québec.
Description Quantité Prix
Nom .....
Adresse .....

Les Pharmacies Soucy
999, avenue Cartier
Tél.: LA 2-1235
Château Frontenac
Tél.: LA 5-6565

Livraison dans la ville et la banlieue: 8 h. 30 a.m. à 10 h. p.m., tous les jours.

LA PETITE EVE — par Jolita



LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young





PARADE de VALEURS ÉTOILES

MAURICE Pollack LIMITÉE CHEZ

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50% ET PLUS SUR CES VALEURS POUR PÂQUES ET LE PRINTEMPS!

SPÉCIAUX PRINTANIERS POUR VOS ENFANTS!



Elégants manteaux!

Fillettes 7 à 12 ans - Rég. $19.95

Exclusivité Pollack! Lainages Sealskin ou tweeds mouchetés. Amples ou ajustés. Bas rallongtable. Bleu, rose, beige, turquoise, rouge. **13.99**

Fillettes 8 à 14x - Rég. $24.95

Exclusivité Pollack! Fins lainages unis, tweeds ou flanelle importée. Silhouette droite ou enveloppe. Beige, turquoise, rouge, vert, bleu. **19.99**

Car-coats exclusifs!

Fillettes 8 à 14x — Rég. $9.95

Popeline cototn et nylon. Doublure de soie rayée. Royal, rouge, turquoise, tangerine. **6.99**

Fillettes 7 à 12 ans — Spécial

Elégant modèle droit en similiécuir doublé de soie rayonne. Collet tailleur et poches. Blanc, bleu acier, beige, rose, bleu clair. **9.99**

Fillettes Pre-Teen 10-14x — Spécial

Confection de simili-cuir lavable. Doublure de soie rayonne contrastante. Blanc, bleu azur, beige, rose, bleu poudre. **12.99**

Costumes printaniers!

Fillettes 7 à 12 ans - Rég. $14.95

Exclusivité Pollack! Flanelle unie ou rayonne carreautée de coloris printaniers. Jaquette droite au dos blouson. Jupe à fins plis permanants. Rouge, bleu, tan, gris, aqua. **10.99**

Pre-Teen 10 à 14x - Rég. $19.95

Exclusivité Pollack! Nouveaux et chics modèles printaniers en rayonne à rayures horizontales. Coupe droite, dos blouson, plis devant, derrière. Rose/gris, bleu/gris, tan/vert, turquoise/jaune. **13.99**

Charmantes robes!

Fillettes 7 à 12 ans - Rég. $7.98

Exclusivité Pollack! Trois coquets modèles en coton tissé de quadrillés ou broadcloth lavoble, sans repassage. Jupes amples en plis ou bouffante. Manches courtes. Bleu, rose, jaune, vert, turquoise. **6.99**

Jeunes filles 10 à 14x — Spécial

Soie taffetas ou soie foulard aux ravissants imprimés printaniers sur fond clair. Colllets, boucles, décolletés, etc. Tailles haute Empire ou 'chemisier'. Beige, bleu, vert, lilas, etc. **4.99**

SI VOUS NE POUVEZ VENIR MAGASINER CHEZ POLLACK ECRIVEZ C.P. OU TELEPHONEZ LA 9-2561

Pollack — CENTRE DE LA JEUNESSE — Troisième étage

Complets pour garçons

6 à 10 ans - Rég. jus. $24.95

Worsted de laine ou de rayonne. Tweeds ou gabardine. Uni ou deux pantalons. Gris, bleu, brun, beige, charcoal. **14.99**

11 à 16 ans - Rég. jus. $35.

Worsteds de laine ou rayonne. Tweeds mouchetés, fléchés ou gabardine unie. Gris, beige, gris bleu, charcoal. **19.99**

Blazers et pantalons

6 à 12 ans - Rég. $10.95

Blazer en flanelle de laine de bonne qualité. Veston à devant croisé, poches appliquées. Marine seulement. **8.59**

6 à 10 ans - Rég. $7.98

Pantalons viscose et acétate lavables 'sans repassage'. Elastique derrière, demi-ceinture. Gris seulement. **5.99**

Paletots printaniers

6 à 10 ans - Rég. $16.95

Tweeds de laine de qualité. Devant simple, trois boutonnières, poches appliquées, demi-doublure. Charcoal, gris, beige. **11.99**

Etudiants 11 à 15 Rég. $19.95 **13.99**

Imperméables de qualité

6 à 12 ans - Rég. $14.95 **12.99**

Gabardine résistante renforcée de nylon. Chic modèle à devant simple, boutonnage à la longueur, poches en biais. Marine seulement

14 à 16 ans - Rég. $16.95 **14.99**

Coupe-vent sport

Garçons 6 à 16 - Rég. $14.95

Confection soignée en cuir véritable. Poignets et collet en laine côtelée. Fermoir-éclair, doublure de satin. Gris, beige, bleu, charcoal, brun. **10.99**

Garçons 8 à 16 - Rég. jus. 7.98

Popeline renforcée de nylon ou gabardine, style 'Como'. Rayures en bleu, beige, brun, charcoal. **6.99**

Nouveaux jeans rayés

Val. rég. $2.98 **1.99**

Garçons 8 à 16 ans. Denim Sanforized résistant et de bonne pesanteur. Gris charcoal rayé de noir.

SI VOUS NE POUVEZ MAGASINER CHEZ POLLACK, ECRIVEZ C.P. 1277 OU TELEPHONEZ LA 9-2561

Pollack — CENTRE DE LA JEUNESSE — Troisième étage

Souliers en spéciaux pour enfants



Souliers à courroies pour fillettes

Val. rég. $5.98 la paire **2.99**

Cuir de veau brun ou cuir verni noir. 5 à 6½, 8½ à 12, 12½ à 4 — B, C, D

Souliers 'Oxford' pour garçons

Val. rég. $7.98 la paire **4.99**

Cuir en veau brun ou noir d'excellente qualité. Semelles en neolite, ou caoutchouc. Aussi autres modèles "loafer". 1 à 6.

ECRIVEZ C.P. 1277 OU TELEPHONEZ LA 9-2561

Pollack — SOULIERS POUR ENFANTS — Troisième étage



Epargnez $4.96! Carosses de marque Thistle

Comprend pare-soleil, roues caoutchoutées, montants tubulaires et poussoir. Transformable aisément en poussoir ou lit d'auto. Bleu, gris, lanc. **34.99**

Chaise-haute pliante- Rég. $15.95

Fabrication solide en acier chromé tubulaire. Siège et dossier rembourrés et recouverts de vinyl lavable. Bleu ou blanc. **1.99**

Couchette en bois franc — 20" x 40" — Rég. $13.95 **10.99**

Parc d'enfant. Fabrication bois verni. 27" x 45" — Rég. $11.95 **9.99**

Coussin-protecteur fini vinyl — 27" x 45" Rég. $3.98 **3.29**

Coussinets de chaise haute — Fini Tufflex. Spécial **1.59**

Matelas rembourré Tufflex, recouvert plastique — 18" x 38" — Rég. $5.98 **4.99**

Protecteur pour couchette. Couverture plastique — 18" x 38" — Rég. $2.98 **2.59**

Pollack — MEUBLES D'ENFANTS — Troisième étage

TOUTE DE LA MARCHANDISE NOUVELLE POUR VOUS, VOTRE FAMILLE, VOTRE FOYER — REPEREZ LES ETIQUETTES VALEURS ETOILES A TOUS LES RAYONS!

Satellite: un danger non prévu

MONTREAL (P.C.) — Au cas où un satellite, fatigué de suivre son orbi , rentrerait dans l'atmosphère terrestre et ferait un plongeon sur votre maison, vous n'auriez aucun recours, en droit international, en admettant que vous soyez encore en vie.

C'est du moins l'avis de M. Eugène Pépin, directeur de l'Institut de droit international aérien à l'université McGill. Au cours d'une interview, M. Pépin a également parlé de la possibilité, au cours des prochaines années à venir, que les gouvernements s'accusent les uns les autres d'espionnage au moyen de la télévision.

Aucun article du droit international aérien ne prévoit ces éventualités. Il n'y a pas eu de conférence internationale pouvant traiter de ces questions depuis celle qui eut lieu à Chicago en 1944 et qui avait permis la création de l'Organisation de l'Aviation civile internationale.

A plus forte raison, il n'y a aucun règlement sur la propriété de choses telles que les planètes.

Festival à Armagh

ARMAGH, (DNC) — Dimanche, le 1er mars avait lieu à Armagh, le festival annuel de l'Oeuvre des terrains de jeux. L'ouverture officielle fut faite dans l'après-midi par une allocution du président de l'O.T.J., le Dr Gustave Plante. L'aumônier de cette association, M. le vicaire Dominique Labbé adressa également la parole. Après quoi débuta une joute de hockey mettant aux prises le club "Idéal Sports", d'Armagh et le club C.N.R., de Québec, l'enjeu se termina par le compte de 2-1 en faveur des Québecois. Suivirent des courses en patins et une partie de ballon-balai dont les gagnants se virent décerner des prix.

La soirée débuta par une parade-mascarade, dans les rues d'Armagh. A la fin du défilé se trouvaient les voitures des trois duchesses: Mlles Pierrette Goulet, Jeannine Lacroix et Gilberte Goulet. La fanfare du Patronage Laval de Québec avait été chargée du programme musical.

Le point culminant de cette manifestation fut celui où le président, le Dr Gustave Plante dévoila le nom de la candidate, qui était élue reine du festival 1959; ce fut Mlle Gilberte Goulet. Mlle Cécile Duchesneau, reine du festival 1958, couronna la nouvelle souveraine.

Après un discours de celle-ci à ses sujets, il y eut attributions de prix aux meilleurs travestis de la soirée par un jury composé de M. le vicaire, M. J.-J.-Aimé Roy, maire, de Mmes Gustave Plante et Gérard Blanchette, de M. le notaire Philippe Plante, de MM. J.-Théo Desrochers et Léopold Cadrin.

La soirée se termina par un feu d'artifice et une danse populaire sur la glace de la patinoire.

La réussite de ce festival est due à l'initiative des officiers de l'O.T.J. d'Armagh: président: Dr Gustave Plante; vice-président: M. Léopold Talbot; secrétaire, M. Ozanam Roy; directeurs: MM. Lionel Vallières, Almanzor Beaudoin, Lévis Thibeault, Dollard Isabelle, Fernand Goulet, Gabriel Lemelin, Albert Lemelin et Henri Arbour, ainsi que l'aumônier, M. l'abbé Dominique Labbé.

Constables spéciaux au service de la fabrique

Au cours de la réunion mensuelle de mars du conseil de ville de Beauport, tenue le 2 mars, S. H. le maire Albert-E. Côté, à la demande de Mgr le curé a assermenté les membres du corps de Protection civile de Beauport. Ils agiront comme constables spéciaux au service de la fabrique.

Des permis de constructions ont été émis pour $83,300.

Pour ce qui a trait à la requête de M. F. Gallant, M. le maire et ses collègues feront une étude complète du dossier.

L'Association civique de Beauport a adressé au conseil de ville un mémoire contenant différentes suggestions, spécialement le cas d'Urbanisme, pour aider aux différents développements dans la ville.

Le conseil a reçu de la commission scolaire une lettre dans laquelle, les commissaires, à la demande du conseil organiseront une brigade scolaire. La gente écolière, espérons-le respectera les directives de ce nouvel organisme et les parents, de leur côté collaboreront avec le conseil et les commissaires d'école.

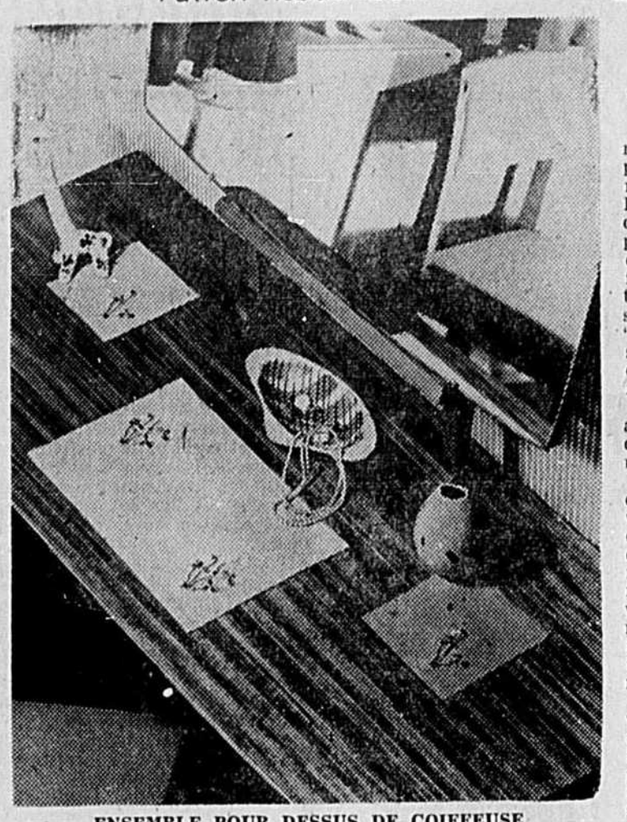
Pénurie d'eau à St-Séverin

ST-SEVERIN de Proulxville (D.N.C.) — Depuis le début de l'hiver, la population du village est presque totalement privée d'eau. Le propriétaire de l'aqueduc, M. Irénée Lafontaine, attribuait cette pénurie au froid intense qui a sévi si longtemps.

Soucieux de mettre fin à cet état de chose, M. le maire et les membres du conseil ont fait des démarches auprès des autorités compétentes en la matière. Un ingénieur du gouvernement a été dépêché sur les lieux pour étudier la situation. Il ressort de ces recherches, que l'approvisionnement d'eau est suffisant pour alimenter le village, mais que des améliorations s'imposent par suite de la dépense toujours croissante.

D'autres ingénieurs reviendront prochainement pour déterminer le travail à faire, et le conseil verra par la suite à prendre les décisions qui s'imposent.

Patron hebdomadaire



ENSEMBLE POUR DESSUS DE COIFFEUSE

● Un joli centre de bureau trouve toujours sa place dans la décoration d'une chambre, surtout lorsqu'il est brodé à la main. Voici un motif floral très facile à exécuter. (Explications en français)

CONDITIONS: Vous les connaissez maintenant: une réponse ne vous est assurée que si elles sont **toutes** bien remplies. A) Envoyer la découpure du journal. B) Faire une seule demande à la fois. C) Inclure une enveloppe adressée à votre nom et timbrée pour le retour. **Adresse:** Service des pages féminines, Ch., 325, "L'Action Catholique", Place Jean-Talon.

Comment faire le mince-meat

"MINCE-MEAT" (pour tartes)

2 tasses de boeuf cuit haché
2 tasses de bouillon brun
2 tasses de raisin sec, haché
2 tasses de cassonade
1 tasse de jus de fruit
1 c. à thé de cannelle
4 c. à thé écorce citron râpée
4 c. à soupe écorce orange râpée
6 c. à soupe de jus de citron
2 tasses de jus d'orange
2 tasses pommes crues hachées
2 tasses de raisin de Corinthe
4 c. à soupe écorce orange confite
1 c. à thé de clou de girofle
½ livre écorce de cedrat finement tranchée
4 tasses de cidre

FAÇON DE PROCEDER:

Combinez tous les ingrédients et faites mijoter jusqu'à ce que les pommes soient tendres.

Pailles au fromage

1 tasse de farine
1½ à 1 tasse fromage râpé
Eau froide
¼ c. à thé de sel
6 c. à soupe de beurre
¼ c. à thé de poudre à pâte
4 gouttes de Tabasco

FAÇON DE PROCEDER:

(a) Travaillez le fromage et le beurre mou dans la farine avec les doigts.
(b) Ajoutez l'assaisonnement et suffisamment d'eau pour lier les ingrédients, quelques gouttes suffisant généralement.
(c) Roulez l'épaisseur d'un 25 sous et découpez en baguettes, ou en rubans, avec anneaux.
(d) Faites cuire dans un four à 500° jusqu'à ce qu'elles soient dorées, et disposez-les sur une assiette comme une corde de bois, ou servez-les avec des baguettes passées dans les anneaux.



élimine 3 causes d'insuccès

1. MESURE INEXACTE
2. MÉLANGE IMPARFAIT
3. LEVÉE HÂTIVE

La farine préparée Brodie XXX protège efficacement contre ces trois causes d'insuccès. Une mesure exacte de sel et de poudre à pâte à chaleur réglée a déjà été incorporée et mélangée avec précision. La pâte ne peut lever que lorsqu'elle est au four. Vous obtenez une protection complète, infaillible contre les trois causes d'insuccès les plus fréquentes. Vous obtenez chaque fois, et plus facilement, une cuisson améliorée.

FARINE PRÉPARÉE BRODIE XXX

COMMENT CORRIGER MON ENFANT ?

Il mouille son lit

Comprendre d'abord, guérir ensuite

Vers l'âge de trois ans, la moyenne des enfants ont appris à maîtriser leur vessie et ne mouillent plus leur lit. Beaucoup d'enfants de cet âge cependant n'ont pas encore pris cette habitude de propreté et les parents se trouvent en face du problème de l'incontinence d'urine. Cette faiblesse (les médecins l'appellent "énurésie") est d'ordinaire assez facile à corriger, en autant qu'on en connaisse toutes les raisons.

A quel âge l'enfant doit-il avoir cette maîtrise? Voici quelques chiffres qui vous renseigneront.

Dix pour cent des enfants ont appris à discipliner leur vessie à un an; 30 pour cent à dix-huit mois; 65 à 80 pour cent à deux ans. Ordinairement l'enfant de trois ans ne mouille plus ni son lit ni ses vêtements. Si votre enfant se mouille encore après trois ans, il vous faut trouver la solution au problème de l'incontinence d'urine.

La mauvaise maîtrise de la vessie chez les enfants au-dessus de trois ans se manifeste surtout la nuit. Le fait peut ne se produire qu'une fois mais il arrive que des enfants se mouillent trois ou quatre fois la nuit et quelques-uns mouilleront même leurs vêtements durant la journée. Cela se présente d'ordinaire quand l'enfant pris par le jeu s'y absorbe tout entier, surtout les jours froids et humides. Les écoliers se mouillent souvent en récréation, à l'heure de midi et après la classe, mais rarement durant la classe.

Pourquoi l'enfant se mouille-t-il ?

Votre enfant peut mouiller son lit pour une ou deux et même plusieurs raisons. La première chose à faire, si vous voulez le corriger de cette faiblesse, est d'abord d'en trouver la cause.

Voici quelques-unes des plus fréquentes que votre médecin tentera de découvrir: prépuce trop serré ou prépuce trop long, irritation des parties sexuelles extérieures chez la fillette, irritation causées par une urine trop forte en acide ou en ammoniaque, sous-vêtements rudes ou trop serrés, vers (oxyures), infections de la vessie, des reins ou autre partie des voies urinaires, difformités dans cette région.

Les aliments peuvent aussi être responsables. Certains régimes sont trop riches en sels et en minéraux. Les aliments épicés comme les conserves au vinaigre, les mayonnaises, les sauces piquantes, irritent souvent le système urinaire. Il ne faut pas oublier non plus que l'infection chronique des amygdales, des sinus, des dents, de l'appendice, du bas intestin ou encore des végétations adénoïdes peuvent être la cause que vous cherchez.

Voilà une longue liste d'accents provocateurs, n'est-ce pas?

Vous voyez maintenant qu'il n'est pas juste envers l'enfant de dire simplement: "Il a la mauvaise habitude de mouiller son lit" quand son incontinence d'urine peut provenir des causes mentionnées plus haut. C'est là une grave erreur qui ne peut qu'aggraver le problème au point souvent de prolonger l'incontinence d'urine longtemps après la disparition de la cause originale.

"Mais, direz-vous, j'ai vérifié votre liste et rien ne s'applique à mon enfant. Pourtant il mouille toujours son lit"! Alors, cherchez ailleurs. L'habitude a pu naître de diverses manières. Cette fois au lieu d'examiner votre enfant, scrutez-vous vous-même. Vous avez peut-être manqué dans la manière de l'élever. C'est là une source fréquente d'ennuis. Certains parents inclinent à la négligence et se disent: Bah! il perdra bien cette habitude plus tard"! ou ils sont trop indulgents, prétendant que l'enfant est trop délicat pour être entraîné, ou qu'il a la vessie ou les reins faibles et qu'il ne peut s'en empêcher.

Parfois aussi l'enfant prendra cette habitude au cours d'une longue maladie alors qu'il doit garder le lit longtemps. Il y a tant de raisons possibles; si votre enfants a besoin de se rendre à la salle de toilette la nuit mais qu'elle est trop loin, dans la cave ou au fond de la cour? Et s'il ne se lève pas durant les froides nuits d'hiver parce que ses parents ne l'exigent pas, et ainsi mouille son lit

Considérer les sentiments de votre enfant

Avez-vous déjà songé aux sentiments de la jeune victime elle-même? Après tout, c'est son problème! Son habitude peut avoir de sérieuses conséquences sur son avenir; même disparue, elle peut laisser des traces sur son caractère. Comment? Voici: si l'enfant est consciencieux, il peut devenir complètement démoralisé, rester éveillé durant des heures, de peur, en s'endormant, de mouiller son lit. La honte et le manque d'assurance peuvent le pousser à la solitude et il refusera de jouer avec les autres enfants. S'il croit qu'il a la vessie faible, il pourra conclure, à tort, qu'il est infirme.

Si vous le punissez ou le grondez, il peut s'imaginer qu'il est coupable, "méchant", et cela peut l'inquiéter au point de nuire à ses études. Il sera très malheureux, deviendra irritable; ce sera un enfant "difficile" avec qui il sera ardu de s'entendre.

Comment aborder le problème ?

Vous comprenez maintenant que chaque cas exige une étude attentive. Cherchez d'abord les causes physiques possibles et corrigez-les. Considérez ensuite votre manière d'élever votre enfant. Si vous n'obtenez pas de résultat et que l'enfant mouille encore son lit, consultez votre médecin.

Faites comprendre à votre enfant qu'il y a de l'espoir. Remplacez ses sentiments de découragement, de culpabilité et de honte par l'optimisme et l'assurance. Corrigez les idées fausses de faiblesse de reins, de nervosité ou de défaut héréditaire. Surtout ne tentez pas de résoudre le problème par la réprimande, les coups et l'humiliation, pas plus que par l'offrande de cadeaux.

Prendre moins de lait, d'eau ou autres liquides plusieurs heures avant le coucher contribue à la guérison. L'enfant se mouille d'habitude chaque nuit à la même heure. Trouvez cette heure et tâchez, une demi-heure avant, de réveiller l'enfant pour l'envoyer à la salle de toilette. Faites-en une habitude. Chaque fois qu'il ne mouille pas son lit, félicitez-le.

En certains cas, le système des bons points, de "l'étoile d'or", peut créer chez l'enfant de l'encouragement et un stimulant. Il lui fournit un tableau de ses progrès et hâte l'heure où il sera enfin débarrasser de l'incontinence d'urine.

Broderie



Vous aimeriez montrer à vos amies, ces jolis oiseaux que vous aurez brodés sur vos serviettes ou linges de cuisine. Très facile à broder, le patron 7401 donne 4 motifs mesurant 8 x 11 pouces, et quatre plus petits de 3 x 4 pouces avec suggestions de couleurs pour chaque oiseau selon sa couleur naturelle.

Envoyez .50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Ecrivez lisiblement vos noms et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, l'"Action Catholique" 2, Place Jean-Talon, Québec.

Prière de prendre note qu'il est inutile de faire aucune commande de patrons après 2 mois de la date de leur publication.

Ces patrons ne sont pas échangeables.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Le courrier de LOUISE

Edifice L'Action Catholique — Chambre 325, Place Jean-Talon — Québec

18 PRINTEMPS. — Le chapeau que vous décrivez dans votre lettre répond bien aux données de la mode actuelle, et les souliers à bouts fins sont plus que jamais la marque de l'élégance, à ce chapitre de la mode. Là où je ne suis pas d'accord avec vous, c'est dans le choix du taffetas pour une toilette estivale, c'est un tissu qui convient mieux le printemps et l'hiver, mais pas sous le soleil d'été. Vous seriez mieux d'opter pour la toile, une pure soie ou un tissu synthétique pour votre ensemble: robe et duster. Il est évident que le bleu vous ira très bien et de plus c'est une des couleurs populaires cette année.

MARIE-CHRISTINE. — Une femme de cinquante ans doit porter beaucoup d'attention "au style" de ses vêtements. Elle fait mieux de renoncer à certaines couleurs trop vives ou certains modèles extravagants, mais elle n'en a pas moins l'embarras du choix dans les tissus et les patrons. Donc vous pouvez porter avec avantage une robe deux-pièces taillée dans un tissu à carreaux noirs et blancs, en autant que le quadrillé ne sera pas trop grand et que vous tiendrez compte des exigences de votre "style personnel". Un chapeau blanc garni d'une touche de noir ou d'un soupçon de rouge, des gants blancs, un sac et des souliers en cuir verni noir compléteront joliment cette toilette printanière. Les nouveaux ensembles: jupes et manteaux trois-quarts ne sont pas confectionnés uniquement pour les jeunes femmes, ils peuvent aussi être réalisés dans des styles pouvant convenir à une dame de votre âge. Là encore, c'est le style qui compte.

DANIS. — Il n'est pas suffisant de savoir que votre tour de taille est de 33 pouces pour établir, si, oui ou non, vos hanches correspondent à l'échelle normale. Il faut tenir compte de l'âge, et de l'ensemble des proportions pour en juger. Si toutefois vous considérez que votre tour de hanches est inférieur à ce qu'il devrait être, faites de la culture physique générale en accomplissant les exercices très lentement. Mais avant de porter un jugement sur ce point, il faudrait en savoir davantage sur votre personne.

La robe tubulaire



● Comme un étui tubulaire qui serait noué de ruban, se présente cette jolie création de Jack Squire. Le taffetas à rayures diagonales précise la hauteur de la taille et fournit une ornementation mouvementée, panneau allègre qui bercera à chaque pas. Cette ceinture glisse dans deux pattes boutonnées devant sur cette robe noire, en coton soyeux.

Il faut acheter les huîtres à rôtir dans les écailles. Bien laver, en brossant. Mettre dans une lèchefrite, l'écaille profonde par-dessous et cuire à four chaud jusqu'à ce que les écailles s'entrouvrent. Ouvrir, saler, poivrer et servir dans les écailles profondes.

Voyageuses québecoises



● Mme Albert Daoust et Mlle Isabelle Tremblay, de Québec, à leur départ de Dorval, vendredi après-midi (27 février), à bord d'un aérobus des Canadian Pacific Airlines, pour un voyage d'un mois au Mexique. (Photo Canadien Pacifique).

Soins des souliers

Est-ce pour les hommes que les femmes se font belles, ou est-ce pour rivaliser entre elles? Jamais on ne le saura. Ce qu'il y a de certain, c'est que les souliers de madame n'échappent pas au regard de monsieur, et elle doit donc se surveiller — pas de talon usé, pas de soulier sale.

Les cuirs à souliers, toujours plus beaux et luxueux, doivent être entretenus avec un bon et fréquent cirage de couleur appropriée. Suède et tissus seront brossés avec soin. Mettez vos souliers sur des formes. Une femme doit être aussi fière de ses souliers que de sa lingerie.

- Nervosité?
- Manque de sommeil?
- Mauvaise digestion?
- Brûlements d'estomac?
- Engourdissement du foie?
- Douleurs rhumatismales?
- Excès d'acidité?
- Maladies de la peau?

Nous avons le remède!

ANDAL LABORATORIES LTD
St-Romuald, P. Q.

QUEBEC POWER COMPANY

RAPPORT DE 1958

FAITS SAILLANTS

	1958	1957	Progression
Total du revenu d'exploitation	$14,588,275	$13,660,233	6.8%
Total des frais d'exploitation y compris les impôts sur le revenu et les bénéfices	12,525,702	11,741,814	6.7%
Bénéfice net d'une action ordinaire	$2.33	$2.17	7.4%
Dividende déclaré pour chaque action ordinaire	$1.45	$1.40	—
Ventes d'électricité, en kWh	1,232,442,466	1,139,315,565	8.2%
Nombre d'abonnés au service d'électricité	121,507	117,512	3,995

SOMMAIRE

Les immobilisations de l'exercice s'élèvent à $2,641,220. Elles ont porté sur la construction d'une ligne de transmission entre Lauzon et St-Raphaël, ainsi que sur diverses additions et améliorations à d'autres lignes haute tension, aux sous-stations, aux lignes et aménagements de distribution. La dette obligataire a baissé de $180,000 et s'établit à $14,977,000. L'émission de 10,458 actions ordinaires en faveur d'employés qui s'étaient prévalus de l'offre de 1957 a porté le nombre des actions en circulation à 689,514. Les ventes de gaz aux abonnés de toutes catégories ont diminué de 2.2 pour cent en regard de 1957.

On obtiendra un exemplaire français ou anglais du rapport annuel de 1958 en s'adressant au siège social de la compagnie, 399 est, rue St-Joseph, à Québec.

QUEBEC POWER COMPANY
QUÉBEC, CANADA

Shampoing-crème aux oeufs et rinçage-crème



FORMAT ORD. 75¢ SEULEMENT **59¢**



999 avenue Cartier LA 2-1235 — Les Pharmacies Soucy — Château Frontenac LA 5-6565 — 369 de la Couronne LA 5-4641

POUR VOS CHEVEUX Richard Hudnut

VOUS OFFRE

le Light and Bright plus le rinçage-crème

valeur de 1.65 **1.25** seulement



Light and Bright, l'étonnante formule pour éclaircir les cheveux soi-même —transforme le blond terne en blond éclatant . . . plus le rinçage-crème qui rend les cheveux brillants et souples . . . *après chaque shampooing.*

COMMANDES POSTALES

Acceptées C.O.D. par chèques ou mandats. Adressez: Pharmacie Soucy, 999, avenue Cartier, Québec.

Description ..... **Quantité** ..... **Prix** .....
Nom .....
Adresse .....
Nous payons les frais de poste sur commandes de $5.00 et plus.

999 avenue Cartier LA 2-1235 — Les Pharmacies Soucy — Château Frontenac LA 5-6565 — 369 de la Couronne LA 5-4641

Livraison dans la ville et la banlieue: 8 h. 30 a.m. à 10 h. 30 p.m., tous les jours



Mlle Jeanne Hardy
CREATIONS JEANNE HARDY
Spécialités :
Robes, manteaux, costumes
635, rue St-Jean, Tél.: LA 5-6422

Hommages
BANQUE D'ECONOMIE DE QUEBEC
Siège Social: 1161, St-Jean
Tél.: LA 2-1274

Hommages
Patricia et Madeleine Boucher
P. & M. Boucher Enr.
Corseterie et Lingerie
1108, rue St-Jean
Tél.: LA 5-6785



Mme Jules Marois
LA FILEUSE ENR.
Variétés de fils à tisser
257, Route de l'Eglise, Ste-Foy
Tél.: LA 7-1971



Mme Cécile Coulombe
SALON FLEURI INC.
135, rue St-Joseph
Tél.: LA 4-5218

Hommages
Mme George Trakas
Old Homestead
Hôtel - Restaurant
20, rue Ste-Anne
Tél.: LA 2-0411

Hommages
LAITERIE LAVAL ENR.
875, 4e Avenue
Tél.: LA 4-3551



Mme Jacqueline Desrochers-Rioux, vice-présidente et directrice générale
LIBRAIRIE GARNEAU LTEE
47, rue Buade, Tél.: LA 2-1535

Hommages à nos femmes d'affaires québecoises pour leur éloquent geste d'action sociale et remerciements aux généreux commanditaires.



Hommages
Mme Magdelaine Melançon-Morency
GALERIE D'ART J.-A. MORENCY ENR.
39, de la Fabrique
Tél.: LA 2-8741

Hommages
RESTAURANT KERHULU
22, de la Fabrique
Tél.: LA 2-6401

Hommages
IRENE AUGER
Décoratrice d'intérieur
6, rue de la Fabrique, LA 5-8719

Hommages
SALON de BEAUTE DE LA JONCTION
Mme Fernande Daigle, prop.,
990, ave des Erables, MU 3-7840

Hommages
SIMARD & VOYER INC.
Salon de chaussures
964, rue St-Jean, Tél.: LA 2-2725

OUTRE L'ELEGANT DEFILE DES CREATIONS NOUVELLES PRESENTEES PAR LE SYNDICAT DE QUEBEC, LTEE, IL Y AURA DE MAGNIFIQUES PRIX DE PRESENCE ET AUTRES GENRES, GRACIEUSETE DE NOMBREUSES MAISONS DE COMMERCE DE NOTRE VILLE.



MME ALICE MORIN
Présidente du comité de programme et comité d'organisation. — Commentatrice anglaise pour le Thé-Mode.



Mme Madeleine Fohy St-Hilaire
Membre du comité d'organisation et commentatrice française pour le Thé-Mode

Sous
le distingué patronage
de
La Chatelaine
du Bois de Coulonges
Madame Onésime Gagnon
un
THE-MODES
est organisé par les membres du



MLLE CLAIRE GARNEAU
Présidente du Club de Québec



MME ALINE FORTIER
Présidente sortant de charge et du Comité de Publicité.

Hommages
SUZANNE AUDET
assureur-vie, agréée
Edifice Price, 45, Ste-Anne
Tél.: LA 2-4051

Hommages
CLEMENT GUIMONT INC.
Courtiers en valeurs mobilières
56, rue St-Pierre, LA 2-3958

Hommages
A LA PORTE ST-JEAN
Restaurant
1063, rue St-Jean, LA 9-4144

Hommages
ROSS BROS & CO. LTD
Immeubles
80, rue St-Pierre, LA 2-4091

Hommages
A. GRENIER LTEE
Maison de renom
Alimentation de choix
1074, rue St-Jean, LA 2-1247

Hommages
RESTAURANT MARINO
34, rue Dauphine
Tél.: LA 3-0675

GRAND PRIX SPECIAL :
VOYAGE AUX BERMUDES
Grâce à la collaboration de QUEBEC TRAVEL BUREAU LTD.
Un voyage gratuit — d'une semaine — Pour deux personnes aux Bermudes, via Eagle Bermuda Airways, séjour gratuit dans un hôtel (plan américain) et une croisière complémentaire autour des Bermudes — courtoisie de "Bermudes Holiday Tour".

Club des Femmes de Carrières de Québec

à la salle Cambrai,
1035, Chemin Ste-Foy
le 7 mars 1959, à 3 heures p.m.

Prière de se souvenir que l'exactitude est la politesse des rois . . .

Entrée : Deux dollars

Thé : Assiette garnie

Le Club des Femmes de Carrières de Québec est affilié à The National Federation of Business and Professional Women's Club ainsi qu'à The International Federation of Business and Professional Women

La présidente internationale, Mme Margaret P. Hyndman, c.r., est une Canadienne

La présidente nationale est Mademoiselle Isabel Menzies, une femme d'affaires de Montréal.

La présidente provinciale est Mlle Edouardine Dupont, femme d'affaires également, demeurant à Trois-Rivières.

Les présidentes provinciales de différents comités sont les suivantes :
Mme Claire L'Heureux-Dubé, Législation
Mme Madeleine Fohy-St-Hilaire - Programmes
Mlle Rachel Smiley, Officier de Liaison, Nations-Unies.

Notre club de Québec, fut fondé en 1947, par un groupe de vingt-cinq femmes ayant à leur tête Madame Anna-P. Girouard.

Le bureau de direction est formé comme suit :
Mme Aline Fortier, présidente sortant de charge
Mlle Claire Garneau, présidente
Mlle Béatrice Bussières, 1ère vice-présidente
Mlle Marcelle Guay, vice-présidente adjointe
Mlle Rachel Smiley, vice-présidente adjointe
Mlle Mathilde Debonville, secrétaire française
Mlle Yolande O'Neil, secrétaire anglaise
Mlle Marie-Anna Bédard, trésorière

Et les membres directeurs :
Mlles Thérèse Auger, Renée Lapierre, Pauline Lerikos, Mme Jules Marois, Alice Morin, Rose Rioux-Durette, Laurence Rouleau et Claire L'Heureux-Dubé.

Activites — Réalisations

Le Club des Femmes de Carrières de Québec

Ce club compte à son crédit douze années d'activités intenses telles que: bourses aux étudiantes attachées aux institutions suivantes : Université Laval (Facultés des Lettres, Pédagogie, Sciences sociales. Commerce, Economie domestique) ; Collège de Bellevue et High School.

Le club coopère également avec les activités provinciales, nationales et internationales dans le domaine d'entraide en faveur des Néo-Canadiens, et membres éprouvés des pays étrangers. Le souvenir des membres — dont les pays sont derrière le Rideau de Fer — est rappelé lors de la Soirée Internationale, par des bougies éteintes.

Le club, en collaboration avec le National s'est occupé et s'occupe encore du "salaire égal pour travail égal". Lors du congrès national, tenu à Montréal, en juillet 1956, le B. & P. Women's Club obtenait gain de cause au Fédéral.

Le prochain congrès international de l'organisme se tiendra à Paris, en juillet 1959.

Le club a pris part, cette année, à la campagne de l'UNICEF en faveur des enfants dans les pays sous-alimentés. Un de nos membres, **Mme Harry Quart, O.B.E.,** eut l'honneur d'être déléguée du Canada aux Nations-Unies à New-York et à Genève. Mlle Rachel Smiley siégea à la Commission des Droits Humains à titre de déléguée nationale et internationale, en 1958.

Parmi ses membres, le club national compte Mme Hélène Fairclough, Ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté; Mmes Marie-Anne B. Jodoin et Muriel Macqueen-Ferguson, sénateurs ; Mme Kate Aitken, de Toronto, gouverneur à Radio-Canada

Hommages de
La Ville de Québec

Hommages de
La Province de Québec

Buts — Contributions

Le Club des Femmes de Carrières de Québec

Ce club fut fondé en 1947, par un groupe de vingt-cinq femmes ayant à leur tête Madame Anna-P. Girouard.

Les buts principaux du club sont les suivants :

"Favoriser les relations étroites entre les femmes de carrières de toutes races et de toutes croyances.

"Faire connaître davantage les conditions de vie civique et nationale concernant les femmes.

"Améliorer le statut de la femme dans le monde des affaires.

"Découvrir et développer, chez nos membres, les qualités qui les rendront aptes à prendre la part qui leur revient dans la vie publique.

"Susciter les occasions favorables aux activités sociales, éducatives et récréatives.

"Coopérer avec toute association-soeur ou tout organisme ayant des buts similaires."

Contributions aux buts de la CROIX ROUGE, la SOCIETE des AVEUGLES, le CENTRE CULTUREL et EDUCATIF à GHANA, le DEPARTEMENT de la CITOYENNETE (municipal, provincial, national). Etroite collaboration avec tout groupe qui fait appel. Les activités mensuelles du club se répartissent ainsi : septembre : Pensée : Canada; octobre : Nations-Unies; novembre: nos gouvernements; décembre : temps des Fêtes; janvier: citoyenneté; février: Fédération internationale; mars: la santé et le succès en affaires; avril: promouvoir les personnalités, travail d'équipes; mai: assemblée annuelle, élections; juin: réunions sociales diverses — problèmes récréatifs - éducatifs.

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE

offre avec plaisir ses hommages et ses chaleureuses félicitations aux Femmes de Carrières de Québec.

Avec la présentation de notre défilé de modes, nous sommes heureux de collaborer à l'oeuvre des femmes d'affaires québecoises, la devise de notre institution étant de servir la collectivité sur le plan économique comme sur le plan social.

Les familles nombreuses sont protégées par Dieu

CITE DU VATICAN (Reuters) — Le pape Jean XXIII parlant de la famille, a déclaré que Dieu protège les familles nombreuses, et il a rappelé qu'il avait été élevé dans une famille nombreuse.

L'Osservatore Romano consacrait hier un article à l'audience que le Saint Père a accordée dimanche dernier aux employés du Vatican ayant plus de quatre enfants.

Le pape a reçu chaque famille séparément et a offert des missels, des bibles et des colis de vivres aux enfants.

Dieu bénit toutes les familles chrétiennes, leur a-t-il dit, mais particulièrement celles où les enfants sont nombreux.

Et il a rapporté qu'il avait gardé un souvenir particulièrement vivant de la maison de son enfance où il fut élevé en même temps que ses 10 frères et soeurs et où demeuraient également ses oncles et tantes avec 10 autres enfants.

Le Saint-Père a rappelé également la peine de son père lorsqu'une de ses filles mourut à 25 ans. Il a déclaré que son père lui avait dit qu'il aurait préféré travailler pour élever 10 autres enfants plutôt que la peine d'en perdre un.

Le pape est d'une famille d'humbles paysans du petit village de Sotto Il Monte, dans le nord de l'Italie.

Moscou proteste contre l'abordage d'un chalutier par les Etats-Unis

LONDRES, 5. (P.A.) — L'Union soviétique a protesté vigoureusement, aujourd'hui, contre l'abordage par la Marine américaine d'un chalutier soviétique soupçonné d'avoir brisé un câble transatlantique au large de Terre-Neuve.

Radio-Moscou a annoncé qu'une note avait été envoyée à l'ambassadeur américain, M. Lewellyn Thompson, qualifiant de "pure invention" les rapports selon lesquels le chalutier "Novorossiisk" aurait coupé les câbles transatlantiques.

L'abordage eut lieu le 26 février. L'officier qui était en charge du groupe d'enquêteurs américains, le lieutenant Donald Sheely, de Falls Church, Ve., a dit plus tard que le chalutier "avait probablement pu" être en cause dans la rupture des câbles, mais qu'il ne pouvait dire si la chose avait été intentionnelle ou accidentelle.

Radio-Moscou précise: "La note fait remarquer que l'incident entraînant la détention du chalutier russe fut organisé avec intention de provocation."

"Le gouvernement soviétique s'attend à ce que le gouvernement américain prenne toutes les mesures nécessaires pour que de telles actions ne se reproduisent plus à l'égard des chalutiers soviétiques occupés à pêcher en eaux libres."

La note ajoute que le chalutier "n'a causé aucun dommage aux câbles de téléphone ou de télégraphe transatlantiques. Les rapports de la presse américaine à ce sujet étaient de pures inventions".

Recommandation en faveur du réacté "Super-Tiger"

OTTAWA. (P.C.). — Le cabinet aurait en main une recommandation que lui ont faite les Forces aériennes royales canadiennes de faire l'acquisition de l'avion à réaction "Grumman Super-Tiger" de fabrication américaine.

Impression favorable

Advenant que le gouvernement donne suite à la recommandation des FARC, le Super-Tiger remplacerait les 300 CF-100 et Sabres dont dispose actuellement la division aérienne canadienne, qui est stationnée en Europe. Il faudrait près de trois ans avant de compléter ce changement.

Des démarches

M. Pearkes a précisé qu'un certain nombre d'enquêteurs canadiens font actuellement le tour des Etats-Unis et de l'Europe en vue de rechercher les armes dont le Canada a besoin et qu'il serait en mesure de fabriquer.

Le Super-Tiger, qui est construit à Long Island, New-York, aurait dépassé la vitesse de 1,200 milles à l'heure.

Armes norvégiennes

OSLO, (P.A.). — Le ministre norvégien de la Justice, M. Jens Haugland, a reconnu hier, devant le parlement, que le gouvernement socialiste de la Norvège avait approuvé le 4 décembre dernier l'exportation d'une quantité d'armes évaluée à $511,000 au gouvernement Batista de Cuba.

Il est possible qu'à la suite de cette révélation, l'opposition vote une motion de non-confiance contre le gouvernement.



Attribution de prix au Concours Service & Prix



● Photo prise mardi dernier au bureau de Alimentation Service (S.P.) & Prix Inc., à l'occasion du tirage des noms des gagnants au grand concours S.P. Participaient à ce tirage, de gauche à droite: MM. Alphée Picard, publicitaire de S.P., M. D'Auteuil, M. Adrien Pelletier, président de Alimentation Service (S.P.) & Prix Inc., et M. Roméo Piché. Le tirage à favorisé les personnes suivantes. Gagnante d'un appareil Haute-Fidélité Westinghouse, Mme Odilon Laverdière, 35 rue Wells, St-Romuald; une machine à coudre Necchi, Mme Gérard Michaud, 54 rue Julien, Québec; un mobilier de cuisine, Mme Arthur Hébert, rang St-Charles, St-Edouard, Lotbinière. Les personnes suivantes recevront chacune un fer à repasser Westinghouse: Mme Emile Sirois, 20 St-Jean-Baptiste, St-Romuald, Jules Cantin, 57 St-Augustin, Breykeyville, Alfred Martel, 21 St-Robert, St-Romuald, Elzéar Noël, 12 ruelle Després, Lévis; Célestin Lebeuf, 1220 Commerciale, St-Romuald; Adolphe Lachance, 151, 10e Rue est, St-Rodrigue. Les personnes dont les noms suivent recevront un malaxeur portatif "Westinghouse: Mmes Raymond Blanchet, 14A Desjardins, Lévis, Noël Boulanger, 1456 Commerciale, New-Liverpool, Josaphat Garneau, 446 Fraser, Québec, Roch Desrochers, Ste-Croix, Lotbinière, Raymond Bégin, rue Larivée, St-Romuald, Mme M. Martin, appt. 7 175 avenue Joffre, Québec. Félicitations à ces heureuses gagnantes.

Le Dr Arthur Leclerc dit qu'il faut faire meilleur usage des facilités hospitalières avant d'y ajouter

MONTREAL, (P.C.) — Le Dr Arthur Leclerc, ministre provincial de la Santé, a déclaré hier "qu'il en a soupé" des affirmations à l'effet que le Québec vient en arrière de l'Ontario et des autres provinces dans le domaine de la santé.

Il a déclaré devant les membres de la nouvelle Association des hôpitaux du Québec que le taux de mortalité dans le Québec est inférieur à celui de l'Ontario et inférieur aussi à celui de la Saskatchewan et de la Colombie britannique.

Il n'a pas donné de chiffres. Adressant la parole à la séance inaugurale du congrès annuel de l'Association, le Dr Leclerc a pris la défense de ce qu'il a appelé l'hésitation du Québec à se joindre au plan national d'assurance-hospitalisation.

Il a dit que le Québec ferait partie de ce plan "seulement dans des conditions qui seront plus propices à sa constitution".

Ne pas aller trop vite

Il y a plusieurs défauts dans ce plan, a-t-il dit et il a ajouté qu'il a reçu des lettres de représentants officiels de gouvernements dans les provinces où le plan a déjà commencé de fonctionner. Ces représentants officiels le félicitent de l'attitude du Québec.

Le Dr Leclerc a dit que ces autorités d'autres provinces lui ont conseillé:

"N'allez pas trop vite. Vous êtes toujours assis sur la banquette du conducteur".

Il a également déclaré aux représentants des hôpitaux qui assistent à la réunion annuelle qu'ils devraient faire un meilleur usage des facilités actuelles avant de construire de nouvelles ailes et de faire d'autres additions.

Plusieurs hôpitaux sont surpeuplés de patients qui pourraient tout aussi bien être traités à la maison mais ils sont à l'hôpital principalement à l'avantage du personnel, a-t-il dit.

Une bonne partie de ce surpeuplement pourrait être allégé par un réseau de petits "centres de diagnostic" où les médecins de famille pourraient envoyer les patients pour des examens de routine sans interruption sérieuse de la vie quotidienne des patients.

Le Dr Leclerc a dit que le gouvernement du Québec a décidé l'installation d'un tel centre dans l'ancien hôpital Ste-Justine à Montréal et se propose d'en établir d'autres dans la province.

Quelque 1,500 délégués assistent à la réunion annuelle de trois jours. L'assurance-hospitalisation et le coût d'hospitalisation sont les principaux sujets à l'ordre du jour.

Cinq papes ont marqué la vie de Jean XXIII

CITE DU VATICAN — (Reuters) — Ceux qui ont le privilège d'entrer dans la bibliothèque particulière de Jean XXIII se trouvent en face d'une impressionnante galerie de portraits, accrochés au mur vis-à-vis de la porte.

Ils représentent les cinq prédécesseurs immédiats du Pape actuel, qui tous, ont fait leur marque sur la vie et la pensée de Jean XXIII. Le Pape a choisi les portraits qu'il préférait dans la grande collection qui orne les murs des diverses salles du Vatican et il les a fait copier, réunis dans un même cadre, par les artistes des ateliers de restauration du Vatican.

Léon XIII 1878-1903 sous le pontificat duquel naquit Angelo Giuseppe Roncalli, il y a 77 ans, sourit bénigement du haut du cadre dans un portrait de Benjamin Constant, peintre français bien connu.

Rattaché à Pie X

Plus bas, à gauche, on voit saint Pie X 1903-1914 qui, lors de la première messe du jeune Roncalli à Saint-Pierre en 1904 s'était tourné vers le prêtre pour lui dire: "Je vous bénis et je vous encourage à remplir honorablement les tâches que vous avez assumées, et que votre prêtrise contribue à consolider l'Eglise de Dieu."

Saint Pie X, "le pape paysan", naquit lui aussi, comme Jean XXIII d'une humble famille paysanne et, comme Jean XXIII, fut patriarche de Venise avant d'accéder au pontificat.

A Venise en 1954, lors du 50e anniversaire de sa première messe, le cardinal Roncalli raconta sa première rencontre avec le pontife canonisé et lut une prière spéciale qu'il avait composée en l'honneur de celui-ci.

A la droite de saint Pie X on aperçoit Benoît XV 1914-1922 qui amena l'abbé Roncalli de Bergame à Rome pour lui confier la réorganisation de l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi en Italie, une société qui a pour but de recueillir des fonds pour les missions étrangères.

Aspect politique

Au bas du médaillon on voit Pie XI 1922-1939 et Pie XII 1939-1958. Le premier éleva l'abbé Roncalli à l'épiscopat et l'envoya en mission diplomatique dans l'est de l'Europe. Le deuxième le nomma nonce apostolique en France après la Deuxième guerre mondiale puis, cardinal et patriarche de Venise.

Les cinq papes qui ont marqué le vie de Jean XXIII sont ausis les papes qui ont régné après que l'Italie eut dépossédé la papauté de ses territoires et inauguré la tradition des papes "prisonniers du Vatican".

Cette période prit fin officiellement lors de la signature du traité de Latran en 1929, mais l'esprit des restrictions demeura jusqu'à ce que Jean XXIII, au cours des quelques deerniers mois commença à mettre en pratique sa politique de contact direct avec le peuple de Rome et de l'Italie toute entière.

Ce sont aussi les cinq papes qui ont régné depuis le dernier concile oecuménique mondial qui fut convoqué par Pie IX en 1870. Leur vie et leur oeuvre demeureront présentes à l'esprit de Jean XXIII, qui, avec un sens profond de l'histoire, prépare ce qui pourrait bien être le plus grand événement de son pontificat, le 21e concile oecuménique de l'Eglise catholique romaine.

Ne pas confondre

Parmi les adhérents au Club des Autonomistes, de Québec-Est, une annonce parue hier mentionnait le nom de M. Gér. Tremblay. Il ne s'agit pas de M. Gérard Tremblay, journaliste, qui n'a absolument rien à voir avec ce club.

24 ans de service continu



● Pour la première fois à Québec, sinon dans l'Armée canadienne, un militaire reçoit la Médaille d'efficacité et la décoration canadienne après 24 années de service continu et de conduite exemplaire dans les Forces armées. Le sergent d'état-major Richard Fairchild (à gauche), 39 ans de Loretteville et de Québec, est félicité par le commandant du secteur de l'Est du Québec, le brigadier D. Ménard qui lui remit les décorations hier. (Photo Défense nationale).

Les écrivains polonais continuent de lutter

VARSOVIE — (Reuters) — Les écrivains polonais ne semblent pas vouloir céder à un renouveau d'efforts de la part des dirigeants communiste du pays qui voudraient instituer une "culture socialiste".

La majorité trouve la philosophie du parti, malgré les formules rénovées, aussi stérile qu'aux jours de Staline. Et ce qui compte pour eux c'est qu'à l'heure actuelle les artistes polonais sont encore libres de s'exprimer, mais ils se demandent combien il leur reste de temps avant qu'on ne leur impose les mêmes lois qu'à leurs confrères des autres pays communistes. Les pressions se font de plus en plus fortes.

Des souscriptions aux familles de Listowel

LISTOWEL, Ont. (P.C.) — Le maire E. F. Nickel, de Listowel, Ont., ce centre où ont péri sept enfants et un adulte lors que le toit de l'aréna municipal s'est affaissé en fin de semaine, a déclaré ,hier, que le président Clarence Campbell, de la ligue Nationale de hockey, l'a appelé pour lui dire que chacune des six équipes de son circuit verserait $500. au fonds créé pour venir en aide aux familles éprouvées.

Une équipe de hockey pee wee de Fort William a fait parvenir, hier, une contribution de $100.

Des protestations unanimes

Récemment ils présentaient des protestations unanimes contre l'existence et les agissements de la censure, qui a rejeté 46 livres en 1958, dont six parce qu'ils étaient pornographiques. Mais on a toléré une grande variété de formes de déviations culturelles depuis la révolution d'octobre en 1956.

Liberté relative

Cette liberté relative fait le bonheur de la plupart des créatures et contribue à berner le public qui est amené à croire que la liberté de culture est le signe distinctif de cette révolution.

Depuis que Wladyslaw Gomulka s'est emparé du pays en 1956 en sauvant le parti communiste d'une chute presque totale il a réussi, presque sans difficulté, à consolider les positions du parti et la doctrine communiste dans les usines, les journaux, l'armée, les organismes de jeunesse et dans les maisons d'édition. C'est maintenant au tour des écrivains.

La censure

Dans une résolution adoptée à l'unanimité à la fin de leur congrès à Wroclaw, en décembre dernier, les écrivains ont déclaré que: "Les écrivains polonais étaient, pour la plupart, partisans de l'édification du socialisme et appuyaient le directorat actuel."

Mais, maintenant, le parti attend de voir ces déclarations se réaliser de façon concrète. Mis à part les extrémistes, il est clair que le gouffre qui sépare la majorité des écrivains polonais de la politique culturelle du parti grandit chaque jour. La déclaration faite à Wroclaw était surtout une attaque contre la censure et faisait partie, selon le journal officiel rouge, à une série de commentaires "sarcastiques et satiriques" sur les devoirs des auteurs de Pologne.

Ce qu'ils veulent

Mais ils donnent peu de précisions sur ce qu'ils veulent vraiment. Ils encourageront "les expériences osées", accueilleront une "saine" critique des déficiences du socialisme et recommandent des "oeuvres progressives et socialistes". Ils ne demandent pas "une ligne ou un style artistique uniforme", mais la culture "doit être imbue de l'idéal socialiste" et "le parti reconnait l'oeuvre sociale de la création artistique".

Favorable à un meilleur salaire pour les religieux qui enseignent

La Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec tient absolument à ce que les religieux enseignants dans les écoles sous la juridiction des commissions scolaires soient rémunérés très convenablement.

Ce puissant organisme en matière d'éducation a exprimé ce désir ces jours derniers à Montréal, lors d'une réunion à laquelle assistaient des représentants de la Fédération des Frères enseignants du Québec.

Pour tout dire, les deux Fédérations veulent que "le salaire de base d'un religieux soit les trois quarts du salaire d'un débutant laïque marié, détenteur du plus bas diplôme accepté par la convention collective en vigueur dans le diocèse ou la région" où il enseigne.

Les deux Fédérations sont aussi d'accord sur le fait qu'"un supplément égal à l'augmentation statutaire versée au laïque soit accordée au religieux pour chacune de ses années d'enseignement dans la province de Québec jusqu'à concurrence d'au moins 12 ans".

Le religieux doit bénéficier intégralement de tous les autres suppléments et gratifications qui sont accordés aux laïques, suivant la convention collective en vigueur dans le diocèse ou dans la région où il exerce sa profession, selon les organismes en cause.

Les deux groupements estiment, de plus, que "pour les religieux d'une même école, une caisse de crédit, collective et annuelle, soit constituée pour les jours d'absence reconnus par la convention collective en vigueur dans le diocèse ou dans la région" où ils sont.

Cependant, la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec estime que le montant de $700 pour le logement est justifié. La Fédération des Frères Enseignants, pour sa part, soutient que le coût du logement ne devrait pas être supérieur à $400. En conséquence, la question du logement reste à l'étude.

A cette réunion, il a été entendu que tous les droits et privilèges acquis par les Frères enseignants, au moment de l'application de l'entente dont il est ici question, demeureront, et qu'il ne sera pas question dans aucun cas de baisser les salaires des religieux enseignants, sous prétexte d'appliquer la présente entente.

Enfin, la Fédération des Frères enseignants a accepté que les commissions scolaires qui trouveraient trop onéreux d'accorder en une seule année la majoration du traitement prennent deux ans pour se plier aux impératifs de l'entente.

A l'oeuvre!



SECOURS AUX SINISTRÉS
Chaque année des centaines de sinistrés reçoivent des secours d'urgence: nourriture, abri temporaire, vêtements, couvertures, qui leur sont fournis par la Croix-Rouge.

à l'oeuvre! DEPUIS 50 ANS
1909-1959

Donnons généreusement à la CROIX-ROUGE

Objectif pour Québec : $70,000.00
Dates de la campagne : du 2 au 23 mars
Quartier général de la campagne à Québec: 825, rue St-Eustache — LA 2-5255

Votre passeport... ...pour une vie meilleure



Le meilleur livre pour votre argent

Voici un manuel très utile qui retiendra l'intérêt de tous les membres de la famille . . . un livret de compte d'épargne de la B de M—qui peut devenir votre *passeport pour une vie meilleure*. C'est le livre idéal pour ceux qui prévoient et qui ont un plan . . . Renseignez-vous complètement en faisant une visite à la succursale de la B de M la plus proche de chez vous. Ouvrez un compte d'épargne à la B de M pour chaque membre de la famille, aujourd'hui même!

BANQUE DE MONTRÉAL
Vous aimerez épargner à La Première Banque au Canada
"MA BANQUE" POUR 2 MILLIONS DE CANADIENS B de M

SUCCURSALES à votre service dans les villes de QUÉBEC et LÉVIS

Bureau Principal, 116 rue St-Pierre: GILBERT RHÉAUME, gérant
JOSEPH SWIFT — PAUL HAMEL, adjoints
J. CLÉO. ROCHETTE, Représentant spécial
Succursale avenue Cartier: PAUL Y. PELLETIER, gérant
Succursale du Château Frontenac: ROBERT NASON, gérant
Succursale de St-Pascal de Maizerets: ANDRÉ HÉTU, gérant
Succursale de St-Roch: MAURICE MASSE, gérant
HUBERT BÉLANGER — MAURICE BURNS, adjoints
Succursale St-Sacrement: MAURICE FISET, gérant
Succursale St-Sauveur: ROBERT CHARTIER, gérant
Succursale de la Haute-Ville: DENIS ROY, gérant
Succursale du Camp Militaire de Valcartier: PAUL GAGNÉ, gérant
Succursale de Lévis: VITAL MAHER, gérant

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

On l'a surnommé "Jean de la Lune"

Un fermier norvégien vit sur le toit d'une usine atomique

OSLO, Norvège, (P.A.) — "Jean de La lune" est un fermier norvégien qui possède une distinction sans pareille à l'âge atomique.

Il est le seul homme au monde à vivre en plein sur le toit d'une usine atomique. Elle est enfouie juste au-dessous de sa ferme, sur un côté de la montagne de la Lune, d'où Jean tire son nom familier.

Jean ne s'en fait pas. Des savants l'ont assuré que le réacteur atomique ne peut pas sauter.

Le réacteur sous la ferme de Jean n'a pas été construit pour produire de l'électricité, car la Norvège a beaucoup d'énergie électrique à bon marché. Au lieu de cela, il produit de la chaleur pour la vapeur nécessaire à un moulin à papier voisin.

Réacteur unique

Les réacteurs atomiques sont habituellement encaissés dans des sphères épaisses en acier pour plus de sûreté. Mais l'acier coûte cher, aussi les Norvégiens l'ont-ils enfoui sous un rocher, dans un tunnel de la montagne de la Lune, à 60 milles au sud d'Oslo.

La maison de Jean est protégée par une épaisseur de 300 pieds de roches.

C'est un réacteur unique en son genre, étant la première usine atomique du monde à se servir d'eau lourde bouillante. L'eau lourde est faite d'atomes doubles d'hydrogène. La chaleur des atomes, qui se séparent, fait bouillir l'eau qui produit la vapeur. L'eau lourde modère aussi ou contrôle la réaction de la fission.

L'aventure atomique norvégienne a commencé en 1939, date où elle possède une usine d'eau lourde. Cette année-là, on commençait à réaliser la possibilité d'aménager l'énergie atomique et les Allemands voulaient acheter les quelques tonnes d'eau lourde que l'usine produisait. Pris par surprise, les Norvégiens marchandèrent avec les Allemands, mais ils vendirent l'eau lourde aux Français qui étaient intéressés aux possibilités de l'atome.

On décida de se servir d'un avion comme moyen de transport. La rumeur se répandit que les Allemands intercepteraient l'Avion. Alors les Norvégiens transportèrent l'eau lourde à bord de l'avion, puis ils la retirèrent en secret et la retransportèrent à bord d'un autre avion pour livraison en France.

Transbordeur saboté

L'usine d'eau lourde tomba aux mains des Allemands, lors de l'invasion nazie en 1940. Lentement, on produisit quelques autres tonnes pour transport par bateau en Allemagne. Le transbordeur ne vogua pas longtemps. Des partisans norvégiens le firent sauter.

Le génie du programme atomique de la Norvège est le Dr Gunnar Randers, un physicien qui a servi comme officier d'espionnage en Allemagne après la guerre. Croyant en la nécessité d'un programme atomique pour la Norvège, il dirigea l'organisation d'un institut d'énergie atomique norvégien.

Les Grandes Puissances gardaient pour elles-mêmes les "secrets" de la construction des réacteurs atomiques. Mais avec la publication d'informations et leurs propres calculs, Randers et ses adjoints créèrent un réacteur pour les recherches.

C'était bien, mais il manquait une chose : ils n'avaient pas d'uranium.

En vacances en Hollande, Randers entra en conversation sur une plage avec un astrophysicien hollandais, le professeur W. J. De Haas.

"Comment ! J'ai 10 tonnes d'oxyde d'uranium dans ma cave, s'exclama De Haas. Je les ai achetées avant la guerre et je les avais presque oubliées."

De cette rencontre naquit une entreprise de coopérative entre la Hollande et la Norvège. L'oxyde d'uranium produisit trois tonnes d'uranium, ce qui était suffisant pour mettre le réacteur en marche en 1951.

Il est en opération depuis fournissant une base d'information et d'entrainement et un bon approvisionnement d'isotopes radioactifs, largement répandus dans l'industrie et en médecine.

Castro aux Etats-Unis

NOUVELLE-ORLEANS. — (P. A.) — Le premier ministre de Cuba, Fidel Castro, visitera les Etats-Unis, les 17 avril. Castro prononcera à cette occasion une conférence devant les membres de la Société américaine des rédacteurs de journaux à Washington.

60e anniversaire de mariage de M. et Mme E. Lemire à St-Wenceslas



Le soixantième anniversaire de M. et Mme Ernest Lemire, née Marie-Louise Pelletier, a donné lieu à de grandes réjouissances familiales et religieuses récemment, à St-Wenceslas, où les jubilaires sont considérés comme des pionniers, y demeurant depuis 50 ans. Par une permission spéciale de Son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, une messe fut célébrée à leur résidence.

La cérémonie religieuse fut présidée par le chanoine Armand Foucault, curé de la paroisse, tandis que l'orgue était touché par le R. Frère David, é.c., directeur du collège St-Joseph d'Arthabaska. Pour la circonstance, le chant fut rendu par les RR. FF. Armand, Luc et Georges, é.c., ainsi que par M. Ernest Faraud.

Au cours de la cérémonie liturgique, les jubilaires renouvelèrent leurs promesses de mariage, assistés comme témoin de MM. Ernest et Emile Lemire, deux de leurs fils.

En leur résidence une réception fut offerte aux nombreux invités, parmi lesquels on remarquait le chanoine Foucault, M. l'abbé Roch Dancause, vicaire, le R. Frère Omer, é.c., provincial du district de Trois-Rivières, ainsi que les RR. FF. Armand Orienteur, Luc et Georges, é.c.

Un diplôme

A l'issue du banquet, une allocution de circonstance fut prononcée par le curé de la paroisse. Puis, le R. Frère Omer remit aux jubilaires un diplôme d'affiliation à l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Mlle Marie-Jeanne Mathieu, de St-Wenceslas, lut alors une adresse. Le jeune André Lemire, petit-fils, présenta à la jubilaire une gerbe de roses, tandis qu'on remettait au jubilaire une bourse substantielle comme souvenir tangible de cette journée mémorable.

Trop émus pour adresser la parole, les héros de la fête se firent représenter par Mlle Georgette Mathieu qui, en leur nom, exprima à l'assistance des sentiments de reconnaissance. A la même occasion, le jeune Maurice Lemire se fit le messager des Soeurs Grises de Nicolet pour leur remettre un bouquet spirituel.

La famille compte neuf enfants vivants qui sont : la R. Soeur Alida (Fleurette), des Srs Grises de Nicolet, la R. Soeur Rose (Rose), des Soeurs Grises de Nicolet, le R. Frère Léonard, s.c., du Collège St-Joseph d'Arthabaska, M. et Mme Dominique Tisdel, Mlle Anaïs Lemire, M. Ernest Lemire, MM. et Mmes Georges Mathieu, Emile et Elphège Lemire et Mme Lucien Lemire, une belle-fille. A cela, il faut ajouter 27 petits-enfants.

Magasins ouverts nuit et jour dans la métropole ?

MONTREAL (P.C.) — Le Comité exécutif s'est prononcé hier, par un vote de 6 à 1, en faveur de permettre aux marchands, autres que les épiciers et bouchers, de garder leurs établissements ouverts 24 heures par jour, sauf les dimanches et les jours fériés.

Cette décision devra obtenir l'approbation du conseil municipal qui compte 99 membres.

Les bouchers et les épiciers continueraît à relever d'un règlement municipal qui leur impose la fermeture à 7 h. p.m. du lundi au jeudi; à 10 h. p.m., le vendredi; et 11 h. p.m., le samedi.

Les membres du comité, à l'exception d'Alfred Gagliardi, ont favorisé une motion qui donnerait aux marchands locaux une meilleure chance de faire concurrence aux centres d'achats des banlieues.

Une manifestation à Loretteville, ce soir

Pour la troisième saison consécutive, le Jeune Commerce de Loretteville est heureux de présenter à la population de Loretteville et des environs son grand concours oratoire interscolaire, qui aura lieu à la salle du nouveau collège St-Joseph, ce soir, à 8 heures p.m. à l'occasion de la semaine de l'éducation. Le sujet du débat sera "La Jeunesse fait-elle un emploi logique de son argent ?"

Les participants à ce concours seront des étudiants des écoles de Loretteville et des environs, soit l'école secondaire St-Joseph, St-Félix, St-Claude et du Moulin des Mères.

La gagnant de ce concours se verra attribuer des trophées donnés par la Commission scolaire de Loretteville et de Léisure Footwear Co.. Cette soirée sera sous le haut patronage de Mgr J.-C. Dumas, curé et de tous les dignitaires civils et religieux de Loretteville et des environs.

Nous espérons que la population de Loretteville et de la région se fera un devoir de venir encourager nos concurrents en se rendant nombreux, ce soir, à 8 heures p.m. à l'école secondaire St-Joseph.

L'année 1958 à N.-Dame-du-Cap

Le sanctuaire national de Notre-Dame-du-Cap a accueilli plus de 1,300,000 personnes et distribué 513,000 communions en 1958, année jubilaire des apparitions de la B. V. Marie à Lourdes célébrée d'une façon bien spéciale au pèlerinage du Cap-de-la-Madeleine. Ces statistiques établies par le bureau des pèlerinages que dirige le R. P. Jacques Rinfret, o.m.i., selon la livraison de mars des annales de N.-D.-du-Cap, font de 1958 l'année-record au sanctuaire de notre Madone canadienne.

On y a enregistré 2,311 groupes de pèlerinages organisés. 32,700 pèlerins participèrent à la croisade du Rosaire perpétuel au pied de la Statue miraculeuse pour assurer la protection du Canada. 517 groupes anglais conduisirent au sanctuaire du Cap environ 27,750 pèlerins, la plupart américains. La catégorie la plus nombreuse fut celle sans doute des "pèlerins isolés" qui allèrent en auto et le plus souvent en famille rendre hommage à la Mère de Dieu en son vénéré sanctuaire de 1714.

Pendant cette période, 15,100 messes furent célébrées au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, si l'on en juge par le nombre bien compté et facturé de grandes hosties fournies par des religieuses cloîtrées, les "Servantes de Jésus-Marie" dont le couvent est à proximité du sanctuaire.

Ne laissez pas L'ASTHME et la BRONCHITE saper sommeil et énergie

TORONTO — Spécial: Grâce à une nouvelle formule scientifique de laboratoire, des milliers d'enfants et d'adultes évitent l'éternuement, la respiration sifflante, difficile, la toux, l'enchifrènement durant les attaques d'Asthme Bronchique, Fièvre des Foins et Bronchite, en prenant MENDACO. Nouveau, amélioré, à action rapide, il combat l'allergie, aide à détendre les bronches et à expulser le mucus épais des bronches et voies nasales. Quand vous respirez mieux, vous dormez mieux, vous vous sentez mieux, et vous travaillez plus facilement. Obtenez MENDACO sans ordonnance chez votre pharmacien aujourd'hui. Votre état s'améliorera rapidement.

MOTS CROISES

HORIZONTAL

1—Bière anglaise — Salaire — Mesure algérienne.
2—Briser, rompe — Garnir de plumes en parlant des flèches.
3—Au bout de peu de temps — Prénom féminin — Divinités qui présidaient à la gaieté.
4—Préfixe — Ce qui termine un objet — Boîte contenant la poudre de diamant servant à égriser.
5—Possédée.
6—Genre de poissons — Difficile à entamer — Pronom personnel — Symbole chimique.
7—Rendre ovale — Pommade de blanc de plomb.
8—L'Etre Suprême — Ingénieur français né à Muret.
9—Choisi — Précautionner.
10—Note de la gamme — Prairie — Sans ornements — Animal domestique.
11—Ville de Prusse.
12—Arroser en parlant des prairies — Terme du jeu de whist — Préfixe.
13—Perroquet — Cou — A travers.
14—Pigment ferrugineux dérivant du sang — Ville de l'Asie ancienne.
15—Division du compas — Salle de travail pour les élèves — Adj. possessif.

VERTICAL

1—Vif, laborieux — Religieux musulman.
2—Anc. capitale du Laonnois — Critique envieux d'Homère.
3—Point cardinal — Fils du frère ou de la soeur — Grand bateau à fond plat.
4—Liquide — Du verbe aller.
5—Fils d'Esaqe — Oiseau palmipède.
6—Genre de palmiers — Cri des charretiers — Troublé.
7—Exsudat pathologique — Synonyme de seine.
8—Règle double — Harassé de fatigue — Conjonction.
9—Symbole, figure — Division du compas.
10—Chemin bordé de maisons — Partisan — Gros et court (Fam).
11—Gravité — Disposé en lames minces (Chim).
12—Ombellifère odorante — Recueil de bons mots.
13—Amiral anglais (1697-1762) — Ville d'Italie — Pius mal.
14—Reconnu vrai — Caisse à liqueurs.
15—Prolonger le temps pris ou donné pour une chose — Ouvertures de la peau.

SOLUTION

Procurez-vous à la Librairie de "L'Action Catholique" la "Clef des Mots Croisés", par F. J. F. — Prix $0.35

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	D	E	S	S	U	S	■	S	T	A	G	N	A	N	T
2	■	T	O	I	T	■	M	A	I	N	■	E	P	A	R
3	F	A	I	X	■	D	■	C	R	I	D	■	I	R	E
4	L	I	N	■	M	E	G	■	E	S	O	N	■	D	O
5	O	N	■	D	E	A	S	■	E	N	O	S	■	U	■
6	I	■	C	A	R	E	T	■	A	■	C	I	E	L	■
7	R	E	A	L	■	U	T	I	L	E	■	R	A	I	S
8	A	■	R	■	C	R	I	■	L	U	X	■	N	■	T
9	C	O	C	A	■	E	N	T	E	R	■	A	C	R	E
10	■	R	A	L	E	■	E	■	G	O	B	I	E	■	R
11	R	■	N	E	R	F	■	M	E	T	O	N	■	M	I
12	I	L	■	A	R	A	D	■	R	A	T	■	P	A	L
13	M	A	L	■	A	N	E	T	■	S	■	D	I	N	E
14	E	M	I	R	■	A	N	E	E	■	O	U	E	N	■
15	R	E	T	A	B	L	I	R	■	T	U	R	N	E	P

POURQUOI PAYER PLUS ? C'EST DE L'ARGENT QU'IL FAUT ÉPARGNER!

A&P EST DIGNE DE CONFIANCE — Célébration du 100e ANNIVERSAIRE 1859-1959

Spéciaux d'Anniversaire

FAB — format 'King' — 99c — Epargnez 10c — ACHAT A 35c DE RABAIS
SAUMON SOCKEYE — 2 btes ½ — 85c — QUALITE DE FANTAISIE A&P — Rég. 49c—Epargnez 13c
SPAGHETTI — 2 pqts 15 ozs — 31c — CATELLI — Rég. 2 pqts 35c—Epargnez 4c
FROMAGE CHEDDAR — pqt 1 lb — 49c — FORT — Rég. pqt 55c—Epargnez 6c
FROMAGE en tranches — 2 pqts ½ lb — 49c — JUBILEE — Rég. pqt 27c—Epargnez 5c
FEVES CUITES CLARK — 2 btes 20 ozs — 45c — "OVEN CROCK" — Rég. bte 25c—Epargnez 5c
JAVEX — 2 btles 32 ozs — 45c — JAVEL CONCENTRE — Rég. bte 25c—Epargnez 5c
POIS IONA — 2 btes 20 ozs — 25c — QUALITE STANDARD
MAIS ENTIER KERNEL — 2 btes 14 ozs — 35c — QUALITE DE FANTAISIE A&P
ANANAS en morceaux — bte 20 ozs — 37c — DOLE
DINER Chef Boy-Ar-Dee — pqt 15 ozs — 47c — AVEC CHAMPIGNONS

Spéciaux de Boulangerie

Cuits dans la propre boulangerie A&P par les maîtres-pâtissiers A&P

TARTE AU CITRON — cha. — 45c — JANE PARKER (tarte 8", 24 ozs) — Rég. 49c—Epargnez 4c
TARTE AUX FRAISES — cha. — 59c — JANE PARKER (tarte 8", 24 ozs) — Rég. 65c—Epargnez 6c
Garnissez votre congélateur à ces bas prix !
GATEAU DES ANGES — cha. — 39c — GROS, JANE PARKER — Rég. 53c—Epargnez 14c
GATEAU AU CAFE — cha. — 33c — JANE PARKER, pomme, raisin — Rég. 39c—Epargnez 6c
PAIN BLANC — 2 pains 16 ozs — 27c — JANE PARKER
GATEAU ETAGE "DELIGHT" 23 OZS — cha. — 69c — JANE PARKER, Glaçage à l'orange — Rég. 75c—Epargnez 6c
BRIOCHES Hot Cross — pqt de 6 pour — 29c — JANE PARKER, Elles sont délicieuses . . . Essayez-les !

Nouveau bas prix !
CAFE A&P INSTANTANE
JARRE 2 OZS 37¢ — JARRE 6 OZS 89¢
EPARGNEZ 2c — EPARGNEZ 4c
Valeur exceptionnelle !
CAFE BOKAR
VIGOUREUX & FORTIFIANT
(MOULU SUR DEMANDE)
sac 1 lb 67¢
sac 3 lbs 1.95

Spéciaux en Fruits et Légumes

P'PLEMOUSSES — MARSHSEEDLESS No 1 DE FLORIDE, GROS, GROSSEUR 96 (maintenant à leur meilleur) — 10 POUR 49c
POIRES ANJOU — DE CHOIX, SUCREES, JUTEUSES, GROSSES, GROSSEUR 135 No. 1 DES E.-U. — 6 pour 29¢
TOMATES — TRIEES A LA MAIN, FERMES, MURES, No. 1 DES E.-U. — carton plastique 12 ozs — 25¢
CELERI PASCAL — GROS PIEDS, TENDRE, CROQUANT, No 1 DE FLORIDE, E.-U. — cha. 19¢
CHOU-FLEUR — GROS, SNOW WHITE, No 1 DES E.-U. — cha. 25¢

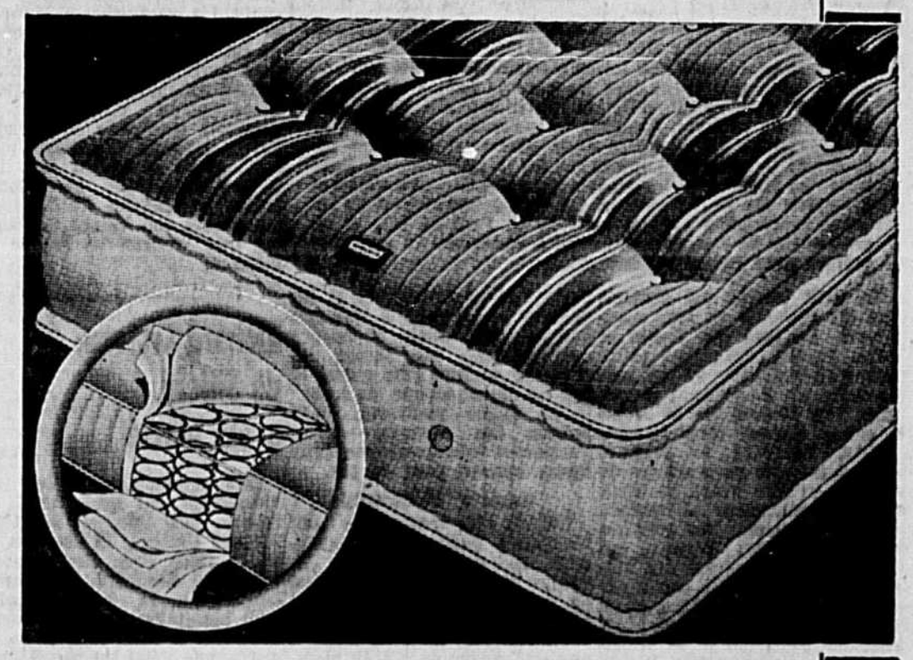
Spéciaux en Viandes de Qualité Super-Right

DINDES — CATEGORIE "A" CRY-O-VAC — LB 53c — Prêtes pour le four de 5 à 8 lbs

ROTI DE COTES — lb — 73¢ — COURTES OU DE TRAVERS, TRES CHARNU
ROULES COTTAGE — lb — 59¢ — CRY-O-VAC, SUCRES, MARINES
BACON SANS COUENNE — pqt 1 lb — 63¢ — FUME, TRANCHE, "ALLGOOD"
SAUMON EN TRANCHE — lb — 89¢ — COHOE
FILETS DE PERCHE — pqt 1 lb — 45¢ — DU LAC ERIE
PETONGLES — pqt 1 lb — 69¢ — DE CHOIX

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.
A&P Super-Marchés — A&P EST DIGNE DE CONFIANCE
Les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi le 7 mars 1959.

SPECIAL POUR UNE SEMAINE



SOLDE de MATELAS Sleep-Land de Simmons

Recouvers de tissu damassé choisi

★ Construction exclusive à ressorts Auto-Lock (220 ressorts).
★ Souple rembourrage de couches de feutre.
★ Bord roulé galonné de confection soignée.
★ Orifices d'aération pour conserver le fraicheur.
★ Poignées utiles.

Largeurs: 3'3", 4'0", 4'6"

REG 39.50 SPECIAL 27.50 — FACILITES DE PAIEMENT

Terreau & Racine LIMITEE

196 rue St-Paul – Québec – Tél.: LA 4-5181

STATIONNEMENT GRATUIT

La pêche aux petits poissons à St-Grégoire





● Les amateurs de petits poissons des chenaux peuvent prolonger leur sport, cette année, puisque la saison bat encore son plein sur les battures de St-Grégoire de Montmorency, à quelques milles seulement de la vieille capitale. Sur la photographie du haut on voit plusieurs cabanes à proximité du pont de l'Ile-d'Orléans. En bas: MM. Henri Tremblay et Joseph Pérusse, de St-Grégoire de Montmorency. On remarque également deux jeunes, chaudement vêtus, qui désiraient depuis longtemps pêcher aux petits poissons des chenaux.



LES PETITS POISSONS A SAINT-GREGOIRE

Nous revenons à nos lecteurs comme les petits poissons des chenaux reviennent dans les eaux de Saint-Grégoire, en amont du Pont de l'Ile d'Orléans, après être allé frayer dans les eaux de Batiscan, Ste-Anne-de-la-Pérade et ailleurs jusqu'aux Trois-Rivières Après avoir intervioué plusieurs pêcheurs "à la cabane", il appert que les prises moyennes d'une soirée de pêche dans les cabanes de Saint-Grégoire s'élèvent à environ 200 petites morues. On compte maintenant 22 cabanes confortables sur les battures du Pont de l'Ile et un contracteur de Beauport s'apprête à construire 15 nouvelles cabines pour l'hiver prochain.

Le petit poisson des chenaux que les pêcheurs de bars maudissent du nom de loches et qu'on appelle également petite morue et poulamon est en voie de créer un mouvement touristique vers St-Grégoire de Montmorency. Samedi dernier, nous y avons interrogé les habitués de la place, des propriétaires de cabanes et nous avons vu beaucoup de poulamons et entendu autant d'histoires. Des histoires vraies! M. Jos. Pérusse, qui possède 4 cabanes sur les battures du pont de l'Ile, soit à environ 1,000 pieds du bord, passe le plus clair de son temps à pêcher du poulamon et la semaine dernière, sans effort, il capturait 1,600 de ces délicieux petits poissons gelés.

LE POULAMON DESCEND A L'EAU SAUMATRE

Après avoir frayé dans les eaux douces depuis Batiscan jusqu'aux eaux du lac St-Pierre, entre la fin de décembre et la fin de janvier, le poulamon reprend le courant pour descendre à l'eau saumâtre et salée où il séjournera tout l'été. Car, le poulamon qui va frayer dans les eaux de la Pérade, Batiscan, et plus haut, est une espèce régionale qui ne descend pas plus bas que Rivière-Ouelle. En somme, la petite morue a sensiblement le même habitat que notre bar régional et sa principale caractéristique, celle qui la distingue tout particulièrement du bar, c'est surtout sa présence. Nous pensons que les pêcheurs de bars seront d'accord avec nous sur ce sujet. Et ainsi, dans sa course vers l'eau salée, le poulamon, en longeant les battures de St-Grégoire, vient refaire ses forces et la joie des "cabaneux" en happant au passage les petites bouchées de foie de lard qui lui tendent les gais lurons des cabanes.

LE POULAMON ABONDE LES CABANES CONFORTABLES

A St-Grégoire, la pêche à la cabane sera excellente jusqu'à la fonte de la batture, soit tout le mois de mars. La pêche est bonne en tout temps de la journée, sauf quand la marée est fine basse, soit environ une heure à la fin du baissant et une heure au début du montant, un repos d'une couple d'heures. Les cabanes de St-Grégoire sont des plus confortables, bien chauffées, et leurs propriétaires fournissent tout l'attirail y compris le foie de lard. Comme à la Pérade et ailleurs, les cabanes ont toutes leur hublot par où se jette le poulamon capturé afin de la faire congeler sur-le-champ dehors, ce qui a amené les anglais à appeler notre petite morue frost fish. Et il semble excessivement abondant notre petit poisson des chenaux à en juger par les récits historiques et les données biologiques. A n'en pas douter, c'est cette abondance qui provoque les jurons des pêcheurs de bars l'été quand le bar est absent et que "la loche" — ce même poulamon, petit poisson des chenaux — vient s'accrocher intempestivement aux lignes lancées pour le bar.

Données biologiques

D'après les travaux de nos biologistes québecois, le poulamon pond entre la fin de décembre et la fin de janvier dans les eaux de la Pérade jusqu'au Lac-St-Pierre. Il dépose ses oeufs sur un fond de sable à une profondeur de 5 à 10 pieds, des petits oeufs d'un diamètre de 1-16 de pouce. Une femelle de 7 pouces pond environ 6,000 oeufs tandis qu'à 9 pouces, une femelle donne jusqu'à 14,000 oeufs. Comme la ponte s'effectue dans une eau très froide, voisine de 32 degrés F., l'incubation est lente et d'après les poulamons étiquetés qui furent repris par la suite on estime qu'en juin de la même année, les poulamons font environ deux pouces.

UN VILLAGE DE CABANES

Aux cabanes, nous avons rencontré le garde-chasse Marquis et Jacques Despré, un fervent de toutes les pêches, et M. Gérard Bureau, de Courville, nous laissait entendre qu'il a l'assurance qu'un contracteur de Beauport construira 15 cabanes l'hiver prochain. Si d'autres particuliers de la région ont les mêmes intentions, avant longtemps, St-Grégoire de Montmorency aura son village de cabanes tout comme La Pérade et Batiscan.

Le différend entre Dominion Textile et les syndicats

Des séances d'arbitrage ont été tenues à Montréal pour entendre le différend entre la compagnie Dominion Textile et les syndicats de Magog, Montmorency, Drummondville et Sherbrooke; ces séances ont eu lieu les 12, 13, 18 et 19 février 1959. La compagnie a donné sa version des faits notamment sur les droits de la gérance, la sécurité syndicale, la procédure des griefs et la garantie de quarante (40) heures.

Sur les droits de la gérance:

La compagnie voudrait un droit exclusif de renvoyer, embaucher, transférer, etc., elle mentionne de plus que tous les droits qui ne sont pas mentionnés dans la convention sont des droits de la gérance, c'est ce que la compagnie a appelé dans sa preuve des droits clairement définis.

Sur la sécurité syndicale (l'atelier syndical imparfait):

La compagnie a voulu démontrer que la demande de l'Union n'était pas justifiée parce que le virement de la main-d'oeuvre était plus bas qu'ailleurs, mais dans ses documents elle a produit juste une partie du virement, soit les employés qui quittent, alors qu'ordinairement on donne aussi les employés qui laissent et ceux qui entrent au travail. L'union a prouvé aussi que presque tous les employeurs qui ont des contrats collectifs avec la Fédération du Textile donnent la sécurité syndicale soit dix-huit (18) sur vingt et un (21).

Sur la procédure des griefs:

La procédure que la compagnie suggère vise à limiter le droit de soumettre des griefs. La procédure actuelle ne prévoit pas de limite pour soumettre un grief, la procédure suggérée par la compagnie oblige à faire le grief en tant de jours après quoi on aurait plus le droit de faire des griefs.

La garantie de quarante heures:

Sur ce point, la compagnie veut aussi garder sa liberté de faire travailler les employés trois ou quatre jours par semaine, au lieu de suspendre les plus jeunes et donner une semaine normale de travail aux plus anciens, comme la plupart des compagnies dans le textile font en cas de ralentissement de production.

Vous remarquerez que l'attitude de la compagnie dans le présent arbitrage vise par ses demandes à se donner la plus grande liberté possible au nom de la liberté d'entreprise ou des droits de la gérance et restreindre le plus possible la liberté de l'employé ou de l'Union. En d'autres mots au nom de la liberté, la compagnie veut supprimer des libertés aux employés et à l'Union. (Communiqué).

Richard Croteau, de Sillery, a été blessé

Une automobile a blessé sérieusement un adolescent de Sillery, hier soir. Il s'agit de Richard Croteau, 12 ans, fils de M. et Mme P.-A. Croteau, du 1851, rue Sheppard. Les ambulanciers de la maison L'Epine l'ont hospitalisé à St-Sacrement. On disait à cette institution, ce matin, que l'état du blessé était satisfaisant. L'accident s'est produit devant la demeure de la famille Croteau, au moment où le garçonnet venait de descendre d'une automobile. Un second véhicule parvint sur les lieux et renversa l'adolescent. Le sergent Sirois, de Sillery, a fait enquête.

Emission d'actions

OTTAWA. — (P. C.) — La Commission des transports a autorisé hier, la compagnie de téléphone Bell à émettre un maximum de 2,625,000 nouvelles actions ordinaires pour l'obtention de nouveaux fonds d'environ $86,625,000.

La laiterie Laval reçoit les fermières de la région



● Les présidentes et les secrétaires des divers cercles des fermières de la Fédération régionale de Québec se réunissaient, hier, en la salle de réception de la Laiterie Laval, Enr., afin de préparer une exposition artisanale inter-cercles, à Charlesbourg, au début de juin. Cette journée de comté groupait une centaine de fermières et les assises étaient sous la présidence de Mme Antonio Paradis, de l'Ancienne-Lorette. M. Jules-H. Côté, co-propriétaire de la Laiterie Laval, a accueilli le groupe et leur a souhaité la bienvenue. Au cours de la journée, Mme Marthe Zicat-Landry, diététicienne de cette laiterie québecoise, a prononcé une conférence où elle a traité du rôle important que joue le lait dans une diète bien équilibrée. Parmi les personnalités qui rehaussaient cette réunion, on remarquait, notamment, Mgr Ernest Lemieux, curé de Beauport, Mgr Jean-Charles Dumas, curé de Loretteville, M. l'abbé Emile Turmel, curé de l'Ancienne-Lorette, M. l'abbé David Pettigrew, curé de St-Nicolas, Mme Antoine Roy, de Deschambault, Mlle Lilianne Labelle, secrétaire-générale des cercles de fermières de la province, et autres. Au cours de la journée, on a annoncé que la Fédération avait remporté le premier concours interfédérations provincial, lors du Salon de l'Agriculture, tenu à Montréal, du 14 au 22 février dernier. Sur cette photo, nous remarquons, dans l'ordre habituel: Mlle Rolande Gagnon, visiteuse officielle des cercles; M. Jules-H. Côté, co-propriétaire de la Laiterie Laval, et Mme A. Paradis, de l'Ancienne-Lorette. (Photo "L'Action Catholique", Roger Bédard).

C. ROBITAILLE INC.

OFFRE CES TROIS MEILLEURES VALEURS



MOBILIER de DINETTE 7 pièces

Régulier 129.
Economisez 34.

95.

Un mobilier qui convient à merveille pour une famille nombreuse puisqu'il est présenté avec 6 chaises. La table de 36" x 48" s'ouvre jusqu'à 60 pouces, grâce à un panneau amovible dans le centre. Le dessus est en "arborite" à l'épreuve des brûlures et des taches. Les chaises sont confortables avec leur large siège. Couverture en Vinyl de la meilleure qualité. Disponible en deux finis : noir et blanc avec pattes chromées ou beige à deux tons avec pattes en Phenol imitant le bronze. Venez le voir demain.



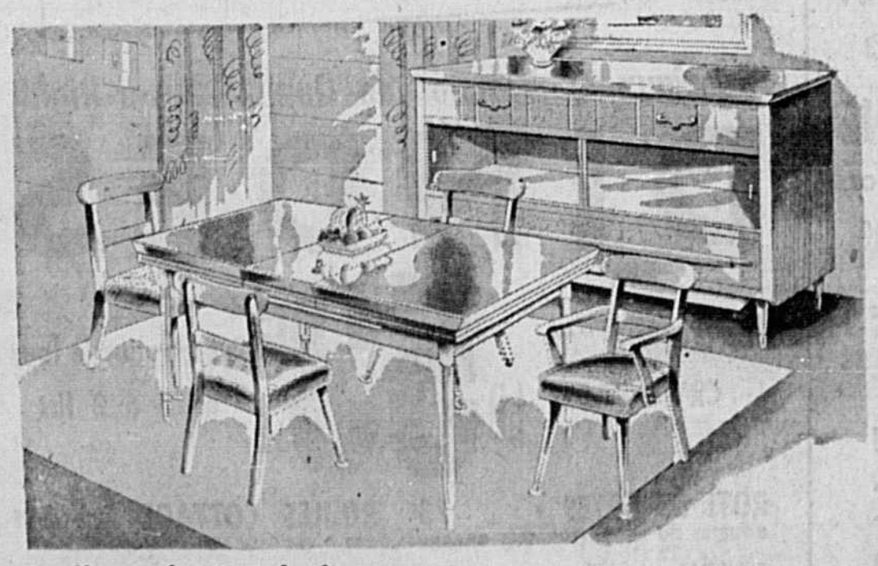
ENSEMBLE 'Fiesta' de style scandinave

95.

2 pièces - Causeuse et fauteuil avec bras Régulier 117.90 Economisez 22.90

L'ensemble rêvé pour boudoir, salle de jeu, salle d'attente dans bureau de professionnel. Meuble au fini noyer avec coussins rembourrés de caoutchouc-mousse et munis de fermeture éclair facilitant le nettoyage. Couverture dans un choix de quatre couleurs permettant un bel agencement. Les coussins du fauteuil additionnel s'enlèvent et celui-ci se replie pour occuper peu d'espace.

Chaise additionnelle Rég. 43.00 Economisez 8.05 — **34.95**



Quelle perfection de ligne

MOBILIER DE DINETTE 6 pièces

Régulier 176.00
Economisez 36.05

139.95

1 table — 3 chaises — 1 fauteuil — 1 buffet

Voilà un mobilier de dinette qui plaira à toutes les ménagères puisqu'il est offert avec un joli buffet au fini pâle (Harvest) ou noyer. Son dessus et celui de la table sont en "arborite" à l'épreuve des brûlures et des taches. La table de 36" x 48" s'agrandit jusqu'à 60 pouces. Aussi trois chaises confortables et un fauteuil avec bras et couvertures en Vinyl très résistant. Un mobilier de classe qui vous plaira sûrement.

C. ROBITAILLE OFFRE LES CONDITIONS DE PAIEMENTS LES PLUS AVANTAGEUSES

Commandez par la poste ou par téléphone Composez LA 9-2147 Détails additionnels fournis sur demande.

MISE DE COTE

avec entreposage gratuit

220 Est rue St-Joseph
Québec

CINQUANTE-DEUXIEME ANNEE, No 15,896 — CANADA

Annoncez régulièrement dans l' "ACTION CATHOLIQUE", le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC, JEUDI 5 MARS 1959 PAGE 13

Confiez vos travaux d' IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

Les pilotes réclameront une enquête royale

Les pilotes réclameront une enquête royale, si le gouvernement fédéral persiste dans son projet d'amender une clause de la loi concernant les districts de pilotage des navires pour Québec et Montréal. Cette décision a été prise au congrès de l'Association canadienne des Pilotes qui se tient actuellement dans la vieille Capitale. On sait que Mtre Léopold Langlois, de Québec, défend la cause des pilotes.

Mtre Langlois a même été autorisé à soumettre un tel compromis aux autorités fédérales. En ces dernières semaines Mtre Langlois s'est fait le porte-parole des pilotes de navires devant un comité du Sénat canadien. Un projet d'amendement concernant les frais de pilotage des navires canadiens et étrangers en est à sa deuxième lecture. Ce point litigieux a nécessairement pris la vedette au cours de ces assises.

Le projet d'amendement, contre lequel s'élève la Fédération des pilotes canadiens, aurait pour fins d'étendre les exemptions à un plus grand nombre de navires. Selon Me Langlois, cet effet serait obtenu, par suite de l'intention d'Ottawa d'enlever de la clause l'expression "enregistrés dans un pays du Commonwealth". Ainsi, fait remarquer l'avocat aux membres de la Fédération, presque tous les navires canadiens, britanniques, américains ou étrangers seraient exemptés des frais de pilotage, ce qui affectera dangereusement la partie ayant trait au pilotage des navires, au Canada.

Présentement, le tarif de pilotage est de $5.20 par pied de "tirant d'eau" et une demi-cent par tonne. Ces frais comprennent le pilotage du navire, à partir de Pointe-au-Père jusqu'à Montréal. A ce compte, il en coûte environ $179, à la compagnie d'un navire jaugeant 15,000 tonnes et ayant un "tirant d'eau" de 28 pieds, et qui serait piloté de Pointe-au-Père à Montréal.

Le projet d'amendement qui porte sur des chargements au tarif actuel, aurait été mis à l'étude par suite de plaintes d'armateurs canadiens et américains, American Lake Carriers Association et Dominion Marine Association). Ces derniers qui possèdent des navires à très fort tonnage se sont proclamés en faveur des changements proposés par Ottawa. Quant aux compagnies étrangères, (Association des armateurs océaniques), Me Langlois a souligné qu'elles ont toujours exprimé le désir d'avoir un pilote pour diriger leurs navires sur le St-Laurent et sur les

Macmillan à Ottawa !

OTTAWA, (P.C.) — Il est probable que le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Harold Macmillan, profitera de son prochain voyage aux Etats-Unis pour visiter le Canada. M. Macmillan est attendu à Washington le 16 mars. Il confèrera avec le président Eisenhower au sujet de l'Allemagne.

Nouveau club



● M. Léo Tremblay, bien connu dans les cercles politiques de la vieille capitale, a été élu président du Club des Autonomistes de Québec. Il aura pour le seconder: MM. Léo Monoghan, 1er vice-président, J. Enright, 2e vice-président, Guy Ménard, secrétaire, Grégoire Bellavance, trésorier, Michel Houde, président du comité des dîners-causeries, Gaston Careau, président du comité des études politiques et de l'art oratoire, Lomer Marcotte, président de la section ouvrière, Mlle Noëlla Houde, présidente de la section féminine, MM. Roger Barsetti, président du comité sportif, Maurice Labadie, président du comité de la vigilance. Les directeurs élus sont: MM. Albert Bradette, Delphis, Castonguay, Gér. Tremblay, Victor Côté, Marc Gauvin, Gilles Dugas, Eustache Ampleman, Guy Bélanger, Paul-Emile Julien, Laval Jobidon, etc. M. Léo Tremblay, était auparavant le président et le fondateur du club 2-T. Il a démissionné, avec la majorité de son bureau de l'exécutif pour former le nouveau club qui répond mieux aux aspirations et aux buts que s'étaient fixés les membres. Le nouveau club politique et social déploiera ses activités dans un grand nombre de domaines. Il se propose en autres choses de former des orateurs, de tenir des dîners-causeries et de récréer ses membres dignement. Tous les membres de l'ancien club 2-T seront invités à faire partie du nouveau club, qui agrandira ses cadres pour intéresser une plus grande partie de la population à ses activités.

Exercice militaire en Allemagne



● Les soldats Gilles Bouchard, Fernand Ruest, de Québec, et Fernand Desrosiers, de Drummondville, du 3e bataillon du Royal 22e Régiment se livrent à des exercices militaires dans la campagne allemande. Présentement ils se servent d'un fusil 106 mm. sans recul. (Photo de la Défense nationale).

Débats sur les crédits consacrés aux loisirs

Le gouvernement provincial a contribué, depuis 1946, à l'établissement de près de 2,000 centres de loisirs, mais il ne veut rien faire qui conduise à l'étatisation dans ce domaine particulièrement délicat, a déclaré hier l'hon. Paul Sauvé, ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse, alors que la Chambre examinait les crédits de ces deux départements.

M. Emilien Lafrance, député libéral de Richmond, a déploré que les subventions soient accordées d'une façon discrétionnaire. Il devrait y avoir des barèmes, a-t-il dit. Autrement, c'est la porte ouverte au favoritisme et au patronage. Il s'agit d'une dépense de près d'un million de dollars et l'on sait quelle importance prend aujourd'hui l'organisation des loisirs.

Le gouvernement, a répodnu M. Sauvé, reconnait cette importance des loisirs sains. Mais quand on dit qu'il n'y a pas de normes dans l'octroi des subventions, on se trompe. Toutes les organisations qui s'occupent de loisirs savent maintenant comment procéder. Elles doivent nous fournir des détails précis sur les projets qu'elles ont en vue, sur l'effort que la population locale est disposée à fournir et sur les moyens que l'on envisage pour financer l'entreprise. Tous ces éléments nous servent, car nous proportionnons notre aide aux besoins.

Mais nous tenons à rester dans notre rôle, a poursuivi le ministre. Faire jouer les enfants, cela fait partie de ce qui s'appelle "élever" les enfants. C'est la responsabilité première des parents. Notre rôle à nous n'est que supplétif.

Autrement, nous nous dirigerions tout droit vers l'étatisation des loisirs, ce qui serait un mal. L'expérience d'autres pays est là pour le démontrer: le jour où le gouvernement paiera tout, il voudra avoir ses propres moniteurs et diriger la jeunesse suivant ses fins. C'est pourquoi nous tenons à ce que l'effort principal soit porté par la population.

M. Lafrance. — Nous n'avons jamais demandé que le gouvernement fasse tout. Mais il me semble que les parents font déjà leur part et que le gouvernement ferait mieux la sienne s'il distribuait son aide de façon à ne pas prêter aux injustices et au favoritisme. On voit de petits villages de campagne recevoir les mêmes subventions que des villes d'une importance considérable.

M. Sauvé. — C'est que les besoins ne sont pas toujours proportionnés à la population. Il est rare qu'il y ait des industries importantes dans les villages ruraux. Tout y est à la charge des parents. Par contre, il y a des villes où l'industrie paye presque tout.

M. Lafrance. — Ne serait-il pas plus juste de distribuer les subventions au pro rata du nombre d'enfants ?

M. Sauvé. — C'est justement ainsi qu'on créerait des injustices. Il faut tenir compte des besoins, des moyens financiers des parents, de l'aide qu'on reçoit d'autres sources. Autant d'éléments qui varient d'un endroit à l'autre.

Qu'on préconise des améliorations, soit. On n'en demande que dans les domaines où il se fait quelque chose. Quand j'étais dans l'apposition, je n'ai jamais demandé d'améliorations dans le domaine des loisirs parce que le gouvernement du temps ne faisait absolument rien. Nous avons aidé, nous, à l'établissement de plus de 2,000 oeuvres de ce genre depuis 1946. Chaque année, les montants sont augmentés. J'en remercie la Chambre, qui nous permet ainsi de faire beaucoup de bien.

M. Lafrance. — Le ministre a-t-il songé à créer un organisme provincial d'orientation des loisirs, comme l'a demandé la Chambre de Commerce de la province ?

M. Sauvé. — Pas encore. Nous avons toujours favorisé l'organisation des loisirs sur le plan paroissial parce que nous croyons qu'en ce domaine, l'autorité religieuse est la plus apte à prévenir les dangers moraux.

M. Lafrance. — Il ne s'agit pas de soustraire à l'autorité religieuse la surveillance des loisirs; mais je crois qu'il devrait y avoir une certaine coordination.

M. Sauvé. — Il y a deux théories là-dessus: celle qui veut que les fonds de la province soient dépensés par tout le monde, sauf ceux qui sont élus pour cela; et celle qui veut laisser aux mandataires du peuple l'administration de son patrimoine. J'ai bien peur que ces deux théories n'arrivent jamais à se concilier.

M. René St-Pierre, député libéral de St-Hyacinthe, a rendu hommage à l'O.T.J. et aux autres oeuvres qui s'occupent des jeunes. Le dévouement des moniteurs, des monitrices et de toutes les personnes qui ont accepté des fonctions administratives dans ces organismes est exemplaire, a-t-il dit. Non seulement ils protègent les jeunes contre les dangers de la rue, mais ils les protègent aussi contre les dangers moraux. Par le travail qu'elle accomplit, l'O.T.J. contribue largement à prévenir la délinquance juvénile. Il me semble qu'on devrait mettre de ces oeuvres sur pied non seulement dans les villes, mais même dans chaque village.

Dans le domaine du bien-être social, M. Sauvé a appris à la Chambre qu'en 1959-60, la part de la province sera de $11,170,000. pour les pensions de vieillesse; de $502,000 pour la pension aux aveugles; et de $9,040,000 pour les invalides. En 1958, le nombre des invalides secourus dans notre province était de 25,134.

La première école, la plus importante, est l'école primaire, dit M. Rivard — Sommes consacrées à l'enseignement

La première école, la plus importante, est l'école primaire. Sans elle, il n'y a pas d'école secondaire, pas de collège classique et pas d'université. Voilà ce que déclarait hier midi, l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général et ministre des Transports et Communications, qui était le conférencier au déjeuner-causerie du Club Renaissance.

Les écoles primaires relèvent du département de l'Instruction Publique pour l'assistance qu'elles en reçoivent et du Conseil de l'Instruction Publique pour l'enseignement, a poursuivi le ministre, qui a fourni des chiffres pour démontrer les progrès énormes réalisés dans l'enseignement depuis dix ans.

En 1948-49, le budget de l'Instruction Publique était de $22,962,994. Il était en 1958-59 de $88,353,641.19 et il est cette année de $94,685,000.

Les primes de traitements pour les commissions scolaires catholiques étaient en 1948-49 de $4,458,949.74. Elles sont en 1957-58 de $17,567,926.73.

Pour les commissions protestantes elles étaient en 1948-49 de $499,850.00. Elles sont en 1957-58 de $1,947,436.00.

Pour les constructions d'écoles les sommes payées aux corporations scolaires étaient en 1948-49 de $3,223,800.00. Ces sommes s'élèvent pour les catholiques en 1957-58 à $29,880,500.00.

Les allocations pour le cours secondaire dans les écoles relevant des commissions scolaires étaient en 1948-49, pour les catholiques, de $76,216.00. En 1957-58 elles sont de $392,600.00.

De 1948-49 à 1957-58, 3,515 écoles comprenant 17,428 classes ont été construites, et pendant la même période quelques milliers d'autres écoles ont été réparées.

Le total des dépenses du département de l'Instruction Publique pour l'exercice financier 1957-58 se sont élevées à près de 90 millions, soit une augmentation d'environ 21 millions sur l'année 1956-57.

L'Instruction Publique s'est développé à un rythme inégalé dans la province depuis dix ans, a poursuivi M. Rivard.

En 1947-48, nous dépensions pour la construction des écoles $1,809,400. En 1957-58, nous avons dépensé $31,580,447.46.

Le ministre parle ensuite de l'enseignement spécialisé qui permet à notre jeunesse de prendre sa place dans l'industrie. A l'heure actuelle nous avons 56 institutions d'enseignement spécialisé.

Collèges classiques

En 1944-45, le gouvernement versait aux collèges classiques $310,000.00; en 1957-58, il a versé $5,769,000.00.

Depuis 1944-45, le gouvernement de l'Union Nationale a versé aux collèges classiques de Québec $18,592,000.00.

Universités

En 1944-45, le gouvernement a donné aux universités $2,465,466.67. En 1957-58, il a porté ce montant à $12,817,262.29.

Depuis 1944-45, le gouvernement a payé aux universités de Québec, $112,036,297.39. En 1944-45, le gouvernement accordait à l'Université Laval $524,781.80. En 1957-58, il lui accordait $4,467,360.12.

En 1944-45, le gouvernement accordait à l'Université de Montréal, $1,309,265.14. En 1957-58, c'est $10,447,639.41.

Depuis 1944-45 à 1957-58, le gouvernement de l'Union Nationale a payé à l'Université Laval $35,009,105.28 et à l'Université de Montréal $53,428,133.70.

Bourses

En 1944, la Province a accordé 1,632 bourses aux étudiants. En 1957-58, le département en a accordé 12,838.

En 1944, le budget des bourses était de $232,860.00. En 1957-58 le budget était de $2,637,000.00 dont $1,197,765 payé aux étudiants des universités.

Une nouvelle loi consacrant $10,000,000.00 pour les bourses aux étudiants, vient d'être votée par la Chambre.

En Ontario, en déposant son budget, l'hon. M. Allan, Trésorier Provincial, suivant la Presse Canadienne du 25 février, annonçait qu'au cours de l'année prochaine, un nouveau programme d'aide a été préparé pour les étudiants qui voudraient poursuivre des études supérieures. Les prévisions contenaient une somme de $1,200,000. pour des bourses d'études à la disposition de 4,000 étudiants.

En 1957-58, le seul département du ministère du Bien-Etre Social et de la Jeunesse accordait 12,838 bourses pour un montant de $2,637,000.

Durant les premiers six mois on avait prêté de l'argent à 2,973 étudiants pour une somme de $1,752,390.00.

Le déjeuner était sous la présidence de M. Eugène Noël, président du Club.

Le conférencier a été présenté par Me Gaston Michaud, et remercié par Me Richard Drouin, tous deux avocats de Québec.

Mesure visant à refréner les pouvoirs de piquetage des syndicats en Colombie

VICTORIA. — (P.C.). — Une nouvelle législation radicale, qui rendrait les organisations syndicales responsables de leurs actions, a été proposée par le gouvernement de la Colombie-Britannique. Celui-ci veut aussi refréner les pouvoirs de piquetage des syndicats.

On avait annoncé cette mesure mardi dans un bill présenté à la Législature par le ministre du Travail, M. Wicks. Elle s'est attirée les louanges du patronat et les blâmes des syndicats.

Le bill, approuvé en première lecture, stipule que les lignes de piquetage soient interdites, sauf en cas de grève ou arrêt de travail légal. Une seconde lecture du bill sera faite — approbation en principe — puis une troisième avant que le bill ne prenne force de loi.

Ce bill est soumis après une longue série de différends qui paralysent la construction, les industries forestières et plusieurs petites industries dans la province.

La nouvelle législation déclarerait hors-la-loi :

1. le piquetage symbolique ou par sympathie.
2. les lignes de piquetage secondaires qui, jusqu'à maintenant, empêchent les ouvriers de travailler en un endroit autre que celui où se déroule la grève.
3. le piquetage dans des usines où les syndicats ne sont en désaccord que sur une question juridique.
4. les lignes de piquetage comme celles qui servent à faire connaitre au public que telle compagnie n'a pas de syndicat.

Le bill soutient, de plus, que les organisations syndicales et patronales sont des entités légales, permettant ainsi à l'une d'elles de poursuivre l'autre si celle-ci est dans l'erreur.

La législation actuelle en Colombie-Britannique et dans la plus grande partie du Canada laisse les syndicats et le patronat libres de toute poursuite judiciaire ,mais non les personnes individuelles des deux parties.

En même temps, le bill assure que les injonctions obtenues, lorsque seulement un parti est présent en cour — injonctions ex parte — ne seraient valables que pour quatre jours.

La législation n'a pas été une surprise, bien qu'aucun indice ne la présupposait.

Les chefs nationaux et provinciaux des syndicats avaient avisée leurs membres de la possibilité d'une législation restrictive comme résultat de cequ'ils ont souvent appelé une campagne organisée para le patronat pour détruire les syndicats ouvriers. Des groupes patronaux ont aussi demandé au gouvernement de reviser son code du travail pour y inclure quelques clauses du bill.

A Ottawa, M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada, a dit qu'il se mettra immédiatement en communications avec le CCT de la Fédération du travail de la Colombie-Britannique pour demander des explications sur la législation.

"Si l'information, que j'ai actuellement, est exacte, c'est certainement une législation restrictive", dit-il.

Selon M. Jodoin, les clauses de la législation semblent indiquer que les membres d'un syndicat pourraient être tenus responsables pour des activités auxquelles ils n'auraient pas participé.

"Je sais aussi, a-t-il ajouté, qu'on veut imposer des restrictions sur les publications ouvrières. Je crois que le peuple a le droit d'être informé sur les questions ouvrières et les conditions sociales".

Mort, à 88 ans, de Mme Joseph Lapointe

Mme Léa Labrecque, épouse en 1ères noces de M. Joseph Lapointe et en 2es noces de feu David Bédard, est décédée le 3 mars, à l'âge de 88 ans. Elle demeurait chez son gendre, M. C.-O. Beaudet, 1251, rue Suzor-Côté.

Elle laisse dans le deuil, son fils, M. Gérard Bédard; ses fille, Mme C.-O. Beaudet (Catherine Bédard); ses belles-filles, Mmes Jean-Charles Lapointe (Adrienne Bolduc), Gérard Bédard (Françoise Labrecque) ; son gendre, M. C.-O. Beaudet; ses frères, M. l'abbé Joseph Labrecque, M. Emile Labrecque; ses soeurs: Mmes H.-N. Bartlett, Apollinaire Gosselin; ses petits-enfants, M. André Lapointe (Marie Garneau), Mme Paul Moreau (Claire Lapointe), M. l'abbé Gaston Lapointe, M. Richard Lapointe, Mlle Micheline Beaudet, Mlles Suzanne et Francine, Daniel, Christiane et Jean-Luc Beaudet, Pierre, Denis, Alain, Sylvie et Josée, Bédard et plusieurs arrière-petits-enfants.

La dépouille est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Enr., 975, Marguerite-Bourgeoys. Le service aura lieu samedi, en l'église de St-Yves, et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

L'indice du coût de la vie fléchit pour le troisième mois consécutif

OTTAWA (P.C.) — L'indice des prix des produits de consommation a fléchi pour le troisième mois consécutif en janvier, rapporte le bureau fédéral de la statistique. L'indice a baissé de 126.1 points le 1er janvier à 125.7 le 1er février. C'est un déclin de deux cinquièmes de point.

L'indice, qui avait atteint un sommet sans précédent de 126.3 points le 1er novembre, a retraité depuis.

L'indice des gages et salaires industriels s'établissait le 1er janvier à 160.7 points, en regard de 266.7 le 1er décembre et de 165.6 le 1er novembre.

La baisse du coût de la vie en janvier est attribuable à la réduction des prix des denrées alimentaires. On a signalé un fléchissement des prix des oeufs, du café, de la graisse, des agrumes et quelques légumes frais. Le boeuf a également baissé pour la première fois depuis plusieurs mois. Le porc a monté légèrement.

L'indice du loyer et de l'habitation est demeuré au même niveau que le mois précédent.

La mise en vigueur du plan national d'assurance-hospitalisation a réduit le coût des soins médicaux dans quelques provinces, équilibrant ainsi une hausse des remèdes, des taux d'hospitalisation et du tabac. Le prix des vêtements, notamment les vêtements de femmes et d'enfants, ont baissé à la faveur des ventes de fin d'hiver.

On a noté une hausse légère des prix de l'huile de chauffage, du charbon et des articles ménagers. Les prix de quelques meubles et textiles ont monté à la fin des ventes de janvier.

Les denrées alimentaires ont baissé de 122.3 à 121.2; le logis est demeuré au sommet de 140.2; les vêtements ont reculé de 109.2 à 108.8; les frais ménagers ont augmenté d'un cinquième de point à 122 tandis que la liste des divers services et commodités est demeeuré au sommet de 133.4.

Les prix de gros ont affiché des tendances mixtes en février. L'indice des matériaux industriels est passé de 234.7 la semaine finissant le 30 janvier à 237 la semaine se terminant le 20 février. L'indice des produits agricoles a par ailleurs fléchi de 217 à 215.1.

Entretiens entre MM. de Gaulle et Adenauer

PARIS, (Reuters). — Le président de Gaulle et le chancelier Adenauer se sont entretenus hier pendant huit heures et demie de la crise de Berlin.

La rencontre entre les deux hommes d'Etat a eu lieu dans un pavillon de chasse en dehors de Paris. Dans la matinée, M. Adenauer avait déjà rencontré le premier ministre français, M. Michel Debré.

Le président de Gaulle est rentré au palais de l'Elysée à l'issue de la conférence. Le chancelier Adenauer devait reprendre le train ce matin pour Bonn.

Une oreille électronique pour écouter la voix de l'univers

PENTICTON ,C.-C.) (P.C.)— On est en train d'installer une oreille électronique massive à 15 milles au sud d'ici, à l'intérieur de la Colombie canadienne pour écouter la voix de l'univers.

C'est un radio-télescope, plat de 84 pieds de circonférence qui peut tâter le pouls de l'espace. Quand la poussière et les nuages aveugleront les yeux des télescopes optiques, cette oreille écoutera dans le calme.

Pourquoi ? "Simple curiosité pour notre environnement," dit le Dr Jack Locke, qui dirigera le poste d'écoute de six hommes, quand il sera comparachevé à la fin de cette année.

"Nous nous acharnerons sur le problème de savoir en quoi consiste notre univers", de dire l'astrophysicien de 37 ans.

Aidé du colonel Ernest Denison, chef de l'adminsitration de la construction et de la propriété pour le ministère des Mines et des Relevés techniques, le Dr Locke surveillera le déchargement de 25 cargaisons de son nouveau poupon — le télescope de White Lake.

Endroit idéal

Il y a deux ans, le Dr Locke installa des instruments à White Lake pour prendre des observations, point culminant de recherches intensives entreprises à travers tout le Canada afin de trouver un site idéal pour le télescope.

Plusieurs conditions étaient requises. Le Dr Locke, chef de la division de la physique stellaire à l'observatoire du Canada à Ottawa, cherchait une cuvette libre de statique parmi de hautes montagnes, loin des lignes de transmission à haute tension et des puissants émetteurs de radio.

L'endroit devait aussi recevoir de légères chutes de neige tout au plus et il devait être sec, car l'humidité pourrait causer des courts-circuits dans l'instrument de plus, il devait être près d'une ville pour permettre aux rares techniciens de vivre de façon satisfaisante.

Radiations

Le Dr Locke a expliqué le fonctionnement du radio-télescope par un bref cours sur la radio-astronomie.

"On a découvert, peu avant la guerre, que les radiations venaient de l'espace, mais le phénomène a été ignoré en grande partie jusqu'après les hostilités", dit-il.

"Les progrès accomplis dans l'électronique pendant la guerre ont rendu possible de vérifier la source de ces radiations et les observateurs ont fait une découverte étonnante. Des particules de l'univers agissent comme radio-émettrices."

Selon lui, la force de ces vagues radio-actives n'est pas diminuée par les vastes nuages de poussière qui encombrent l'espace et qui empêchent la lumière de filtrer à travers certaines parties du ciel. Et un radio-télescope peut entendre de beaucoup plus loin qu'un télescope peut voir.

Le montage

L'instrument de $250,000 a été construit à Cohasset, Mass., et ses parties ont été placées à bord de 25 wagons de fret. Il pèse 200 tonnes. L'assemblage du télescope a commencé en mai et, avant la fin des essais, l'été sera avancé.

Monté sur une tour de 50 pieds de hauteur, un plat parabolique géant de 84 pieds de circonférence s'ajustera aux émissions de l'espace, suivant la course des étoiles d'horizon, le jour et la nuit.

Le premier problème du télescope et de ses techniciens sera de déterminer le contour exact de la voie lactée.

"Pourquoi a-t-ele une structure en spirale ? demande le Dr Locke. Qu'est-ce qui tient ses bras ensemble ?"

La réponse à ces questions et à d'autres donnera satisfaction à la science mais n'apportera aucun résultat tangible pour quelque temps, d'ajouter le Dr Locke.

"La recherche pure n'a pas d'autre objet que d'accroitre les connaissances de l'homme."

Mort, à 45 ans, de M. Maurice Curodeau



M. Maurice Curodeau, comptable à l'Impôt fédéral, est décédé le 2 mars, à l'âge de 45 ans. Il était l'époux de dame Rachel Gendron et demeurait au no 128, boulevard Hawey.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille, Lucie Curodeau; son père, M. Arthur Curodeau; ses frères: MM. Philippe et Henri Curodeau; ses soeurs, Mmes Paul Turcotte (Henriette), Georges Bouchard (Cécile); ses beaux-parents, M. et Mme Alfred Gendron, de Montréal; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Raymond Robichaud, le R. F. Roger Gendron, de la Fraternité Sacerdotale; ses tantes: Mlle Léona Arpin, Mmes Anna Paradis, Alma Dugal.

La dépouille est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 1720, de la Canardière. Le service aura lieu vendredi, en l'église de Giffard, et l'inhumation se fera au cimetière de Giffard.

Vol avec effraction au Bureau du Tourisme

La brigade judiciaire de la Sûreté municipale a institué une enquête, hier matin, à la suite d'un vol avec effraction perpétré mardi soir, dans le Bureau municipal du Tourisme, rue d'Auteuil.

Le capitaine Rosaire Dion a déclaré que les intrus avaient fracassé une fenêtre, à l'arrière de la bâtisse, pour pénétrer dans les différents locaux de ce bureau et forcer les pupitres du personnel en vue d'y touver de l'argent.

La police dit que les voleurs ont brisé la machine de timbres-poste et l'ont vidée de son contenu en argent, soit près de $40.

M. Louis Paré, directeur du Bureau municipal du Tourisme, a déclaré que M. Paul Poisson a découvert le vol, à son arrivée au bureau, ce matin. On y déplore également des actes de vandalisme. Les contenus de tiroirs et des fillières ont été répandus sur le plancher.

Les obligations des constructeurs d'habitations

MONTREAL. — (P.C.) — S. Em. le Card. Paul-E. Léger a affirmé mardi soir, que les constructeurs d'habitations doivent tenir compte dans leurs oeuvres de la morale et du bien-être social. Ils doivent, dit-il, fournir aux familles une maison qui leur permettra d'élever des enfants et facilitera l'entente entre les parents et les enfants.

Les Anglais à Suez

LE CAIRE, (P.A.). — Pour la premièrs fois depuis l'invasion de la zone de Suez, en 1956, les citoyens britanniques peuvent circuler à peu près librement en Egypte. Le ministère du tourisme a donné des instructions aux agents de la zone du canal de ne plus considérer les passagers britanniques comme des ennemis et de leur laisser entière liberté de mouvement.

HEMORROIDES
ET AUTRES MALADIES DU RECTUM
JACQUES TREMBLAY, M.D.
PROCTOLOGISTE
580 EST, GRANDE-ALLEE
Tél.: LA 7-2815 - LA 3-0621

AMEUBLEMENT DE BUREAUX
Gerard Poulin
CLAVIGRAPHES
1170 côte d'Abraham, Québec. Tél. LA 2-6870

NOUVELLE DECOUVERTE CONTRE LE RHUME ORDINAIRE
(COMMON COLD)
Un pharmacien détenteur des médailles d'or et d'argent trouve une nouvelle formule en sirop pour soulager le rhume ordinaire, la toux, etc., CONYLIN contient des substances végétales et minérales qui agissent directement sur les muscles de l'arbre bronchique et en fluidifient les sécrétions. CONYLIN est excellent pour jeunes et vieux.
Format : $1.25
En VENTE PARTOUT ou Ecrire aux Pharmacies BRUNET ou LIVERNOIS, QUEBEC ou chez J.-A. Gosselin, Ltée, St-Romuald, cté de Lévis.

EXAMEN DE LA VUE
Dr Marcel Massicotte
OPTOMETRISTE
869, St-Joseph est, Québec Tél. : LA 2-2556
AVIS : Bureau fermé le samedi après-midi.

Docteur REMY BEAULIEU, o.d.
OPTOMETRISTE
Toujours au même endroit vis-à-vis du carré Jacques-Cartier
363, de la Couronne (ch. 2)
Téléphone : LA 4-2413
Examen de la vue — Lunettes — Réhabilitation visuelle

FACILITE DE STATIONNEMENT... A PROXIMITE DU MAGASIN
Pourquoi Acheter chez CHENOR?
— Parce que —
CHENOR est le Roi des BAS PRIX
DES MEILLEURES CONDITIONS POUR LA MEILLEURE QUALITE
Magasinez Régulièrement chez CHENOR pour ECONOMISER
Tél.: LA 2-3851
"CHENOR" Angle St-Joseph et Boul. Langelier — Le Centre d'Achat de la Famille Econome !
N'oubliez pas ! CHENOR ACCORDE UNE GENEREUSE ALLOCATION D'ECHANGE SUR VOS VIEUX MEUBLES

Le tournoi mondial de Prague a débuté aujourd'hui

Échos du Sport

(PAR CLAUDE LAROCHELLE)

DEUX ERREURS DE WATSON : HORVATH ET GENDRON

La lutte que se livrent les Bruins et les Rangers pour le troisième rang de la ligue Nationale est plus qu'une rivalité normale entre deux équipes, elle est une dispute personnelle entre Phil Watson et Muzz Patrick. Quand on sait toute la fierté qu'apporte l'instructeur new-yorkais au moindre geste qu'il pose, on comprend pourquoi il tient à tout prix à vaincre Boston.

Bronco Horvath était un joueur des Rangers, il y a deux ans. Il était un favori des scribes new-yorkais qui apostrophaient Watson et lui demandaient pourquoi il ne l'employait pas plus souvent. Phil leur répondait Horvath n'avait pas ce qu'il fallait pour jouer régulier.

Horvath n'a joué qu'une saison complète avec New-York en 55-56, saison où il n'obtint que 12 buts. Pour cette maigre production le joueur de centre accusa son pilote de lui avoir mis des bâtons dans les roues. Après avoir été une sensation à Rochester où le club Canadien l'avait envoyé après avoir obtenu son contrat des Rangers, Horvath revint dans la ligue Nationale, l'an dernier, pour jouer un autre calendrier complet qui cette fois lui rapporta 30 buts. Toute sur la présente saison puisque le seul joueur à ne pas être ukrainien sur la Uke line de Horvath-Stasiuk-Bucyk a eu la mâchoire fracturée au début de l'hiver à Toronto et qu'il a manqué plusieurs parties. Toutefois après 34 participations au jeu, cette année, il avait 15 buts pour prouver que son succès de l'an dernier n'était pas une question de chance.

EN DEPIT DE TOUTES CES PREUVES

Or en dépit de toutes ces preuves, Watson ne veut pas admettre qu'il s'est trompé dans le cas de Bronco Horvath.

Il ne veut pas non plus avouer que ce fut une erreur de laisser aller Jean-Guy Gendron. Il a dit au sujet de ce dernier :

"Je lui ai donné toutes les chances, et il m'a prouvé qu'il n'aurait jamais aucune initiative au jeu".

En misant $15,000 sur lui au repêchage de juin, Lynn Patrick a dit : "C'est un gars qui a du coeur, il l'a prouvé dans la semi-finale. Il est jeune; nous en ferons quelque chose".

Avec Watson, Gendron a complété trois calendriers de la ligue Nationale qui lui ont rapporté successivement 5, 9, et 10 buts. Il a déjà laissé loin derrière lui ce dernier total réalisé, l'an passé, et le calendrier n'est pas terminé. Ajoutons au crédit de l'ex-joueur de Trois-Rivières que Milt Schmidt lui réservait au début de l'hiver un rôle purement défensif, avant de découvrir ce que Watson n'avait pu voir en trois ans, que Gendron pouvait loger le disque au fond du filet. Actuellement, Schmidt utilise fréquemment un trio composé de Gendron, Léo Labine et Larry Leach et s'en dit fort satisfait.

Ces constatations sur Gendron et Horvath sont souvent présentées à Watson. Il emploie mille sentences pour tenter de prouver que si Horvath et Gendron sont capables de faire du bien aux Bruins, ils ne pouvaient aider les Rangers. Il tient mordicus à prouver qu'il n'est pas dans l'erreur, et c'est pourquoi il se fait un point d'honneur de terminer en avant des Bostonnais qui ont fait une risée de son équipe dans la semi-finale de l'an dernier.

SID ABEL : DECISION TARDIVE

Sid Abel semble avoir perdu tout espoir de conduire son club dans les éliminatoires et vient de déclarer qu'il profiterait des dernières parties de la saison pour jeter un meilleur coup d'oeil sur ses jeunes. Il a tellement abusé de ses vétérans qu'il n'a pas été en position de se faire un jugement sur les autres. Ce travail avoue Abel, est fait en vue de l'automne prochain.

Ceux que Abel appelle les jeunes sont Charlie Burns, Forbes Kennedy, Billy McNeil et Claude Laforge. Ces quatre joueurs sont avec le club depuis le début de l'hiver, mais n'ont rarement vu plus de 10 minutes d'action par partie, contraste avec les 35 à 50 minutes de Gordie Howe.

Si Sid Abel avait adopté une politique tendant à donner une chance aux vétérans de reprendre leur souffle, dès le début de l'hiver, les Red Wings de Détroit ne seraient certainement pas menacés de manquer le détail pour la première fois en 22 ans.

Le Ste-Foy, champion à la Ligue masculine de badminton pour la cédule régulière 58-59

La cédule régulière de la section senior masculine de la ligue de badminton Québec-District a pris fin lundi alors que Ste-Foy remporta les honneurs de la saison 1958-59 en terminant bon premier.

Cette équipe avait le meilleur, 3 à 2, contre la Salle de Limoilou qui termine en deuxième place. Gaston Fréchette, Jean-Paul Gagnon, Rémi Grenier et Gérard Paquet furent les responsables de ce gain important.

Les séries semi-finales débuteront dès lundi prochain alors que Ste-Foy rencontrera le L.-P. Couture à la Salle de Limoilou tandis que la Salle Limoilou rendra visite au Quebec Winter Club. Ces séries sont d'une seule joute et les deux vainqueurs en viendront aux prises dans la finale qui a été fixée à lundi, 16 mars.

Dans l'intermédiaire, Gréco Enr. a rejoint l'Université Laval, en tête, en l'emportant 5 à 1 aux dépens du Charlesbourg-Ouest. Dolorès Bilodeau et Françoise Chamberland gagnèrent en double féminin, Dolorès Bilodeau en simple féminin, G. Tessier en simple masculin, F. Chamberland et G. Tessier en double mixte, A. Gagnon et J.-Pierre Hardy en double masculin. Pour les perdants, G. Gingras et J.-P. Laferrière évitèrent le blanchissage. De son côté le Rouge et Or faisait mordre la poussière au club 2T, 4 à 2. G. Simard, Jean-Claude Blais, Denise Rousseau, J.-Guy Caumartin et G. Guay se mirent en évidence.

Le Groupe Touristique qui mène la barque dans la classe C et qui se sentait aux petits oiseaux pour terminer bon premier a changé de figure lundi alors que le Tennis Victoria se permettait de causer la plus grosse surprise de l'année en récoltant un triomphe éclatant de 5 à 1. De plus, c'était la première défaite du Groupe et tous les joueurs du protégé J.-M. Samson étaient fous de joie après la soirée et ils se promettent bien de causer plusieurs autres surprises d'ici la fin de la cédule régulière.

Jean Caron et P. Barette gagnèrent en double masculin, 15-9, 15-10; C. Dufour et J.-M. Samson 15-10, 12-15, 15-12; T. Donaldson et P. Barette en double mixte 17-15, 12-15, 15-10; Jean Caron en simple masculin 18-17, 16-18, 18-13; Lise Brais en simple féminin 12-11, 11-8. Encore une fois chapeau bas devant l'équipe du Tennis Victoria.

Le Premier Bataillon se signala lui aussi en forçant Plamondon T.V. à une joute nulle, 3 à 3. Pour Plamondon du bouillant pilote Jean-Yves Mathieu, Lucie Lacassa et G. Denis se signalèrent. Pour les militaires, G. Langlois, P. Hardy et le capitaine Roberge furent les meilleurs.

CLASSEMENT
SENIOR

	PP	PG	To.
Ste-Foy	21	49	49
Salle de Limoilou	37	38	38
Winter Club	21	35	35
L.-P. Couture	53	17	17
Intermédiaire			
Université Laval	32	70	70
Gréco Enr	32	70	70
Club T2	66	36	36
Charlesbourg-Ouest	29	73	29
Classe C			
Groupe Touristique	22	80	80
Plamondon T.V.	29	73	73
Premier Bataillon	15	87	15



Le patineur E. Collins deviendra professionnel

Toronto — (P.C.) — Eddie Collins, qui s'est classé deuxième lors du récent concours de patinage de fantaisie pour les championnats canadiens, à Noranda, Québec, a laissé entendre qu'il deviendra professionnel avec la troupe des Ice Follies.

Collins est âgé de 19 ans. Il a fini quatrième dans le concours pour les championnats de l'Amérique du Nord et cinquième dans le récent tournoi pour les championnats du monde. Collins, qui avait espéré participer aux Jeux Olympiques l'an prochain, se rendra à Cleveland la semaine prochaine où il aura un important entretien avec les représentants des Ice Follies.

LE HOCKEY

HIER

Ligue NATIONALE
Chicago 2, Toronto 5

Ligue AMERICAINE
Providence 3, Buffalo 5
Cleveland 3, Hershey 2

Finale MOSQUITO Interparcs
(Une partie à finir)
Parc Bardy 2, Parc Victoria 4
(Victoria gagne)

Ligue SENIOR Ontario
(Semi-finales 4 de 7)
Sault Ste-Marie 3, Chatham 4
(Chatham en avant 2-0)
Kitchener 4, Sudbury 1
(Kitchener en avant 3-0)

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE
Détroit à Boston
Toronto à Canadiens

Ligue du QUEBEC
Montréal à Trois-Rivières
Québec à Chicoutimi

LES POSITIONS

Ligue NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	60	33	15	12	212	126	78
Chicago	62	26	23	13	180	177	65
Boston	61	25	27	9	173	189	59
York	61	23	26	12	169	182	58
Détroit	61	23	31	7	144	180	53
Toronto	61	21	29	11	151	175	53

Ligue AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	63	35	24	4	215	178	74
Hershey	62	32	35	5	192	178	69
Cleveland	62	32	28	2	232	229	66
Rochester	60	28	28	4	216	190	60
Providence	63	27	34	2	197	230	56
Springfield	65	24	40	1	215	262	49

Ligue du QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	51	29	18	4	168	130	62
T.-Rivières	55	27	25	3	174	160	57
Chicoutimi	54	25	29	0	209	213	50
Québec	54	20	29	5	155	203	45

Ligue INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	10	9	1	0	83	29	18
Laval	11	8	2	1	62	45	17
Montréal	11	3	6	2	50	56	8
McGill	12	0	11	1	22	97	1

W.-B. Cowan, président de l'Association du curling du Canada

Québec — (P.C.) — Walter B. Cowan, de Toronto, a été élu hier président de l'Association de curling du Canada, lors de la réunion de cette association à Québec. Il succède à Archie Wilson, de Calgary. Corlis Keyes, d'Ottawa, a été nommé vice-président et Allan MacCowan, de St-Jean, Nouveau-Brunswick, deuxième vice-président.

On a aussi annoncé à cette assemblée que le Canada enverra au moins une équipe de curling aux Jeux olympiques d'hiver de 1960, pour des matches d'exhibition. Les Jeux auront lieu à Squaw Valley, en Californie.

Le Canada a ouvert les hostilités contre les Polonais – Le Belleville est favori pour garder le titre – La grippe fait des ravages dans le camp russe – 650,000 spectateurs attendus

Par ED SIMON de la Presse Canadienne

Prague — (P.C.) — L'avion transportant le Canada au prochain tournoi pour le championnat mondial de hockey amateur a dû changer son parcours hier lorsqu'il ne put atterrir à cause de la mauvaise visibilité.

Les MacFarlands de Belleville sont finalement arrivés à destination après un long délai à Bratislava. C'est à ce dernier endroit que les Canadiens ont entrepris aujourd'hui la défense de leur championnat mondial. Leurs premiers adversaires furent les représentants de la Pologne.

Les joueurs semblaient quelque peu fatigués mais d'excellente humeur, après la longue envolée.

Alors que les 12 équipes en lice avaient du mal, à cause d'une brume épaisse, à se rendre dans les trois villes tchèques où seront disputées les rondes préliminaires du tournoi, la Fédération de Hockey internationale tenait une réunion pour décider de ce que l'on fera advenant des égalités à la fin des préliminaires des finales.

Les égalités

On a décidé que si deux équipes ou plus sont sur un pied d'égalité à la fin de la ronde préliminaire, l'équipe qui aura compté le plus grand nombre de buts et qui aura conservé la meilleure tenue défensive sera déclarée gagnante. Pour déterminer de la priorité, on soustraira du nombre de buts comptés par une équipe le nombre qu'elle aura alloués à l'adversaire.

Advenant une égalité dans la ronde finale, les équipes en cause se rencontreront dans une joute éliminatoire.

On s'accorde généralement à dire que le Canada n'aura aucune difficulté à conserver le championnat que lui ont donné l'an dernier les Dunlops de Whitby. Le gros de l'intérêt dans le tournoi sur les chances des diverses équipes de finir en deuxième ou en troisième place.

Les Russes, auxquels on accordait, il y a quelque temps, des chances de vaincre ou au moins de donner du fil à retordre au Canada, ont subi un dur coup hier lorsque trois de leurs joueurs ont dû prendre le lit à cause de la grippe. Les autorités de l'équipe soviétique ont déclaré que d'autres joueurs présentent les premiers symptômes de la grippe mais ont exprimé l'espoir de les voir rétablis à temps pour prendre part à la ronde finale.

Tenu désappointante

Les Russes n'ont pas trop bien figuré dans leurs trois parties hors-concours contre la Tchécoslovaquie, la semaine dernière, et certains sont maintenant d'avis que les Tchèques sont ceux qui ont les meilleures chances de finir le tournoi en deuxième place.

Certains sont d'avis que les Russes ne prendront même pas la troisième place. On dit que les Suédois, qui ont remporté le championnat mondial en 1957, alors que les Canadiens se sont abstenus de prendre part au tournoi en protestation contre la répression sanglante par les Russes de la révolte hongroise, ont d'excellentes chances de finir en troisième position, en avant des Soviets.

Pour fins de diligence, les 12 équipes en lice ont été divisées en trois groupes de quatre équipes chacun. Les deux premières équipes de chaque groupe à la fin de la ronde préliminaire passeront à la ronde finale.

Le Canada a été placé dans le groupe A, avec la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Suisse.

La Russie, les Etats-Unis, la Norvège et l'Allemagne de l'Est font partie du groupe B. Dans l'autre, on retrouve la Suède, l'Italie, l'Allemagne de l'Ouest et la Finlande.

Toutes les joutes se joueront à guichet fermé, ce qui signifie que 650,000 personnes assisteront au tournoi.

Maurice Richard obligé de porter un autre plâtre à la cheville -- Le détail

MONTREAL, (D.N.C.) — C'est avec le sourire que Maurice Richard est arrivé à l'hôpital Général, vers 2 h. 30, hier après-midi, soit pour s'y faire enlever le plâtre qui recouvre sa cheville droite depuis environ six semaines. Le Rocket, très optimiste, croyait bien qu'il allait pouvoir recommencer à patiner samedi ou dimanche.

Mais ses calculs ont été renversés une heure après son admission à l'hôpital, où il a été examiné par le Dr Lawrence Hampson, le célèbre ailier droit des Canadiens était déçu et fort triste.

Le Rocket portait un nouveau plâtre à sa sortie de l'hôpital, car le médecin avait constaté que la blessure n'était pas suffisamment guérie.

Durant 15 jours encore au moins, Maurice, le plus grand joueur de l'histoire du hockey, aura à supporter un autre plâtre et à demeurer plus ou moins immobilisé.

On connaît son enthousiasme, on sait avec quelle ardeur il est retourné sur la glace après chacune de ses blessures. Cette fois, cependant, il connaît une amère déception et ses admirateurs également, car on se demande maintenant s'il pourra participer aux séries éliminatoires pour la coupe Stanley.

"Je ne sais plus quoi penser", s'est exclamé Maurice lorsque nous avons causé avec lui par téléphone, hier soir. "Je croyais sincèrement que j'étais rétabli de cette blessure, car je ne ressentais aucune douleur. Mais les médecins ont dit que la blessure n'était pas complètement guérie. J'ignore maintenant si je jouerai encore cette saison. Lorsqu'on m'enlèvera le plâtre, dans deux semaines, la saison régulière sera presque terminée. Si je prends du mieux d'ici là, je pourrai recommencer à patiner quelques jours plus tard, mais je ne serai jamais prêt à jouer dans la série semi-finale. Il faudrait donc que j'attende à la série finale, à condition naturellement que les Canadiens y participent, comme je le souhaite, d'ailleurs".

On se souvient que Maurice a été blessé le 18 janvier, à Chicago. A ce moment-là on croyait que la blessure n'était pas sérieuse, mais il y a eu des complications.

On saura seulement aujourd'hui ou demain, si Maurice se rendra à Prague pour assister au tournoi pour le championnat amateur du monde. Le Rocket devait quitter Montréal mardi prochain, mais il se peut que ses plans seraient modifiés.

Un autre Richard sera inactif ce soir lorsque les Canadiens rencontreront les Leafs de Toronto, au Forum. En effet, on a annoncé hier que le jeune Henri Richard n'était pas complètement rétabli de sa blessure à l'épaule et Toe Blake a dit qu'il ne voulait prendre aucun risque.

Pocket comme le surnomment ses coéquipiers, a aggravé sa blessure lors de la pratique de mardi matin. Il a patiné hier mais il était entendu qu'il ne jouerait pas contre les Leafs.

"Je veux que Henri Richard soit en parfaite condition pour les séries éliminatoires et il ne reviendra pas au jeu tant qu'il ne sera pas en grande forme", de déclarer Blake.

Bernard Geoffrion assistera lui aussi à la joute ce soir comme spectateur. "Le Boomer a subi un dernier examen hier. Il sera d'une à deux semaines au repos et durant ce laps de temps, il subira des traitements du physiothérapiste Bill Head.

Le moral du "Boomer" s'est beaucoup amélioré depuis son entretien avec le spécialiste.

Comme les frères Richard et Geoffrion seront inactifs ce soir, les Canadiens auront recours au même alignement que samedi dernier alors qu'ils ont déclassé les Rangers de New-York.

Marcel Bonin jouera encore avec Dickie Moore et Jean Béliveau; la "Kid Line" sera intacte, et Ralph Backstrom jouera au centre avec Ab McDonald et Don Marshall.

Depuis le début de la saison, les Canadiens ont eu le meilleur sur les Leafs, ayant remporté 6 victoires, annulé une fois et subi 4 défaites.

Les Leafs utiliseront ce soir Gary Aldcorn, le 2e meilleur compteur des Américains de Rochester.

Bob Cerv accepte les offres des Athletics

Par la Presse Canadienne

Bob Cerv a finalement signé hier son contrat avec les Athlétiques de Kansas City. Cerv, qui réclamait un salaire de $35,000, aurait accepté $30,000.

Les Cardinaux de St-Louis ont aussi réengagé le lanceur Frank Barnes. Il a remporté une victoire et subi une défaite la saison dernière à St-Louis, après son rappel d'Omaha.

A Tucson, au camp d'entraînement des Indiens de Cleveland, le gérant général Frank Lane a déclaré qu'il en coûtera $100 par jour en amende à Minnie Minoso s'il ne rejoint pas ses co-équipiers immédiatement. Minoso est déjà six jours en retard. On rapporte qu'il est chez lui à La Havane et qu'il n'a pas obtenu la permission d'arriver au camp après les autres. Minoso est le joueur le mieux payé des Indiens, avec un salaire de quelque $45,000.

Dave Philley, joueur d'utilité des Phillies de Philadelphie, est devenu hier le dernier membre de cette équipe à signer son contrat en vue de la prochaine saison de baseball. Philley s'est avéré l'un des meilleurs frappeurs d'urgence des ligues majeures en 1958 et il a obtenu une augmentation de salaire substantielle. Il gagnera près de $20,000 en 1959.

Pedro Ramos a aussi été réengagé par les Sénateurs de Washington. Jim Delsing est attendu au camp d'entraînement des Sénateurs à Orlando, Floride, aujourd'hui et on s'attend qu'il signe son contrat avant la fin de semaine.

Moore accepterait de rencontrer Durelle en septembre s'il parvient à battre Robinson

Moncton, N.-B. — (P.C.) — Chris Shaban, le gérant d'Yvon Durelle, saura probablement dans une semaine environ si un deuxième match de championnat entre son protégé et Archie Moore sera présenté ou non au cours de l'été.

Shaban a eu une conversation téléphonique avec Moore hier soir et le champion mi-lourd mondial attend du nouveau au sujet d'un projet de combat contre Ray Sugar Robinson. Moore a toutefois indiqué qu'il serait prêt à rencontrer Durelle à nouveau au mois de septembre s'il l'emportait sur Robinson au mois de juillet.

D'autre part à Calgary, le maire Don MacKay de cette municipalité, a reçu une offre d'un promoteur de London, Ontario, intéressé à organiser un match de championnat mondial entre Floyd Patterson et Brian London. Patterson est le champion poids lourd mondial et London détient le championnat poids lourd de l'Empire britannique.

Le promoteur Lorren Cassina avait révélé plus tôt cette année qu'il avait un contrat signé par Cus D'Amato, gérant de Patterson, pour un match de championnat mondial qui pourrait avoir lieu à l'été à Vancouver ou à Toronto.

Meilleurs compteurs

	Buts	As.	Pts
Dickie Moore, Montréal	33	41	74
Bathgate, Rangers	33	40	73
Litzenberger, Chicago	29	42	71
Gordie Howe, Détroit	27	42	69
Jean Béliveau, Montréal	33	35	68
B. Geoffrion, Montréal	22	44	66
Sloan, Chicago	25	29	54
Sullivan, Rangers	18	36	54
Stasiuk, Boston	24	29	53
Ted Lindsay, Chicago	21	32	53
McKenney, Boston	26	24	50
Bucyk, Boston	19	31	50
Camille Henry, Rangers	20	29	49
Hebenton, Rangers	26	22	48
Murphy, Chicago	17	30	47
Ullman, Détroit	18	29	47

1,565 jeunes ont joué au hockey cet hiver dans 130 clubs et 34 ligues de la C.O.P. du diocèse

Parcs	Mosquito L.	C.	J.	Pee-Wee L.	C.	J.	Bantam L.	C.	J.	Midget L.	C.	J.	Juvénile L.	C.	J.	Total L.	C.	J.
Bardy	2	8	94	3	14	164	3	14	165	1	4	59	1	4	58	10	44	540
Dollard	1	3	18	1	4	32	1	2	19							3	9	69
Ferland	1	2	15	1	4	47	1	4	51	1	4	56				4	14	169
N.-D.-Victoires				1	3	29	1	3	30							2	6	60
St-Dominique							1	4	39							1	4	39
St-Jean-Eudes							1	4	49							1	4	49
St-Mathieu				1	4	45	1	4	44	1	4	57				3	12	146
St-Rodrigue				1	3	38	1	3	24							2	6	62
Victoria	1	3	42	1	5	70	1	4	59	1	4	57				4	16	228
Sillery	1	2	21	1	4	41	1	4	57							3	10	119
Juvénile													1	5	75	1	5	75
TOTAL :	6	18	190	10	41	476	12	46	537	4	16	229	2	9	133	34	130	1565

N.B.—L.: Ligues — C.: Clubs — J.: Joueurs.

Il y eut plusieurs moments critiques au curling hier





● Les rencontres dans les deux rondes disputées hier au Colisée de Québec pour le championnat canadien au curling ont été des plus serrées contrairement à certains résultats des rondes précédentes. Les favoris, de la Saskatchewan n'eurent pas la victoire facile contre le Nouveau-Brunswick du skip blessé R.-T. McCully que l'on aperçoit, photo du haut, accroupi pendant que ses coéquipiers M. Mitton et E. Shutt balaient à tour de bras la pierre lancée par le troisième, C.-D. MacManus au dernier bout. Le compte était à ce moment de 9 à 7 et le jeune skip E.-M. Richardson à droite conduisit son club à une cinquième victoire sans échec, par 10 à 7. Sur la photo du bas, les lead et deuxième S. Chabassol et K.-L. Carter accompagnent la pierre lancée par le skip A.-D. Forbes. Le 3e J.-M. Darragh signale que la pierre est dans la bonne voie de repousser une pierre de cette équipe de la Nouvelle-Ecosse pour totaliser trois points et assurer la victoire par 14 à 13 sur l'Ile-du-Prince-Edouard dans un superbe ralliement. Au fond, on remarque les jeunes A.-A. Burke et G.-V. Dillon qui ne semblent pas en croire leurs yeux. Le troisième de l'équipe de l'Ile, D.-A. Cameron accepta la défaite en sportif, touchant l'épaule de Forbes pour lui concéder la victoire avant même que la pierre ne s'arrête dans le rond. Cameron n'apparaît pas sur la photo. (Photo "L'Action Catholique", Roger Bédard).

Bob Pulford permet aux Maple Leafs de vaincre les Black Hawks par 5 à 2

Toronto — (P.C.) — Le joueur de centre Bob Pulford a marqué deux buts hier soir alors que les Maple Leafs de Toronto sont venus de l'arrière pour vaincre les Black Hawks de Chicago au compte de 5-2 et conserver leurs espoirs de prendre part aux éliminatoires pour la coupe Stanley.

Cette victoire des Leafs, leur troisième dans leurs 13 dernières parties, leur a permis de se hisser sur un pied d'égalité en cinquième place dans le classement de la Ligue Nationale.

Avant la joute, les Leafs étaient seuls en dernière position dans le classement. Les Wings et les Leafs ont chacun 55 points, soit cinq de moins que les détenteurs de la quatrième place, les Rangers de New-York. Les Hawks sont confortablement installés en deuxième place.

Les buts de Pulford étaient ses 19e et 20e de la saison. Les autres compteurs des Leafs ont été Bert Olmstead, le joueur de défense Marc Reaume — son premier but de la saison — et Frank Mahovlich.

Earl Balfour et Pierre Pilote ont compté les buts des Black Hawks.

Murphy blessé

La défaite aura été doublement coûteuse aux Hawks. Ils ont en effet perdu les services de leur ailier gauche Ron Murphy qui a subi une fracture du péroné de la jambe droite dans la première période, au cours d'un match de lutte avec Tim Horton. On ne compte pas voir Murphy de retour au jeu — s'il revient cette année — avant un mois.

Même s'ils ont traîné de l'arrière par 1-0 dans les premiers moments de la joute, les Leafs ont nettement déclassé leurs adversaires par la suite.

Johnny Bower a encore gardé la cage des Leafs, en remplacement d'Ed Chadwick. Il a bloqué 26 lancers, soit le même nombre que Glenn Hall dans la cage des Hawks.

PREMIERE PERIODE
1—Chicago, Balfour ... 15.50
2—Toronto, Pulford, (Stewart, Olmstead) ... 17.52
Pun.: Brewer 2.49, Baun 11.34, Murphy, Horton 13.22
DEUXIEME PERIODE
3—Toronto, Olmstead, (Stanley, Mahovlich) ... 8.38
4—Toronto, Reaume, (Harris, Aldcorn) ... 16.05
5—Chicago, Pilote, (Sloan, Vasko) ... 19.48
Pun.: Pilote 4.01, Nesterenko 5.20, Brewer 11.36, 18.11
TROISIEME PERIODE
6—Toronto, Mahovlich, (Olmstead, Ehman) ... 2.36
7—Toronto, Pulford, (Stewart) ... 8.48
Pun.: Lindsay 0.50, Litzenberger 5.03, Nesterenko, Duff, maj. 12.24, Armstrong 14.40, Sloan 16.56, Arbour, Mahovlich 19.01.

ARRETS :

Hall	10	8	11—26
Bower	12	9	5—26

Les skieuses Wheeler et Heggtveit reçues à la réception lors des championnats à Magog

Des officiers de la Cité de Magog et du Club de Ski Mont Orford s'occupent présentement à l'organisation de la réception civique qui suivra les épreuves de championnats alpins canadiens dimanche le 8 mars. Environ 400 personnes assisteront à la réception en l'honneur des deux grandes vedettes internationales de ski : Miles Lucille Wheeler et Ann Heggtveit.

On sait que Mlle Fheeler s'est mérité l'an passé deux médailles d'or aux concours de la F.I.S. à Bad Gastein, en triomphant à la descente et au slalom géant, tandis que Mlle Heggveit a remporté cette saison les honneurs du combiné alpin à la célèbre course Kandahar Arlberg à Garmish-Partenkirchen.

Tous les concurrents inscrits aux concours de championnats canadiens tenus au Mont Orford en fin de semaine, sont au nombre des invités à la fête, où seront remis les trophées et les prix. Un dîner-buffet suivra le coquetel d'honneur offert en hommage à nos distingués championnes. De nombreux officiers de l'Association Canadienne de Ski Amateur assisteront à cette réception.

Tom Dublinski signe pour les Tiger-Cats

Hamilton — (P.C.) — Les Tiger-Cats de Hamilton ont causé une certaine surprise en annonçant hier l'acquisition du joueur de quart-arrière Tom Dublinski, anciennement des Argonauts de Toronto. Dublinski a joué pour Toronto en 1955. Il a été inactif à cause d'une blessure en 1956 et a finalement reçu son congé à la fin de la saison 57.

Bernie Maloney a joué régulièrement au quart pour Hamilton l'automne dernier. Il sera vraisemblablement de retour cette année.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE

et vous sauterez du lit le matin plein d'entrain

Le foie devrait déverser environ 2 chopines de bile dans votre appareil digestif tous les jours. Si cette bile ne s'écoule pas comme il faut, vos aliments ne sont pas digérés. Vous devenez constipé. Vous vous sentez aigri, affaibli et tout vous paraît ennuyeux.

Il vous faut ces douces petites Pilules Carter pour le Foie pour que ces 2 chopines de bile circulent librement et que vous vous sentiez plein d'entrain. Achetez-en un paquet aujourd'hui. Très efficaces pour faire s'écouler la bile comme il faut. Demandez les Petites Pilules Carter pour le Foie dans n'importe quelle pharmacie. Seulement 43¢.



L'équipe de la Saskatchewan invincible au Brier

Le Belleville devrait triompher à Prague

(Par Jacques REVELIN)

La longue balade du club des McFarlands de Belleville qu'ils viennent d'effectuer à travers les pays de l'Europe de l'Ouest est maintenant terminée et, dès ce matin, les porte-couleurs du Canada ont commencé à prendre leur rôle au sérieux (du moins espérons-le) en livrant leur premier duel du tournoi mondial de hockey amateur contre l'équipe de la Pologne. Si l'on peut anticiper que nos représentants se tailleront facilement une place dans les séries finales de ce championnat 1959, peut-on conserver le même optimisme quant au dénouement de cette compétition ?

Si l'on se base sur les récents succès accumulés au cours de leur pérégrination du nord au sud de l'Europe, où nos compatriotes n'eurent aucun mal à se frayer un chemin à l'aide de leur bâton, de leurs épaules et parfois de leurs poings pour atteindre à de multiples reprises le fond des filets adverses, il est incontestable que les gars de Belleville devraient logiquement imposer leurs qualités et leur puissance contre chacune des formations rivales qu'ils auront à rencontrer. Sur le papier ils sont nettement les plus forts et il n'est pas surprenant qu'ils soient considérés comme les grands favoris du tournoi.

Cependant, malgré cette supériorité très apparente, la majorité de leurs compatriotes suivront de loin les péripéties de cette grande confrontation internationale avec un espoir mêlé de craintes. Rares sont les Canadiens, certes, qui doutent de la suprématie mondiale de leur pays en matière de hockey, mais les circonstances quelque peu inhabituelles de ce présent tournoi, et l'amélioration de plusieurs équipes étrangères nous obligent à garder une certaine méfiance qui risque de se maintenir jusqu'à l'ultime rencontre si, comme ce fut le cas au cours des dernières années, deux formations demeurèrent invaincues avant la grande finale.

S'il faut en croire les dernières nouvelles parvenues de Tchécoslovaquie, tout marche bien au sein du Belleville alors que chez les Russes plusieurs joueurs souffrent de la grippe. Bien que cette situation pour ces derniers risque d'être très défavorable, notre sentiment national nous excusera de nous en réjouir. Mais ces difficultés des Soviétiques seront sans doute temporaires, et il est certain que les ambassadeurs sportifs de Moscou entameront et poursuivront leur lutte avec la ferme ambition de reconquérir le titre de champion du monde. C'est le seul motif de leur présence chez leurs voisins d'au delà du rideau de fer, et c'est surtout l'objectif principal de leur pilote et dirigeants. Parviendront-ils à atteindre leur but ?

La chose est possible mais nous semble néanmoins très incertaine. A moins d'une grande surprise, l'équipe Russe sortira indemne du tournoi préliminaire où l'opposition qui l'attend nous apparaît comme la moins forte, comparativement à la Suède et au Canada. A l'issue de ces premiers barrages il est plus que probable que ces trois pays se retrouveront dans les séries suivantes au cours desquelles se déroulera le dernier et le plus important épisode. Compte tenu de la révélation d'une ou deux autres équipes, comme celle de la Tchécoslovaquie, qui peuvent se hisser parmi les grands, il est permis de prévoir que cette année encore le titre sera disputé entre le Canada et la Russie. Si tel est le cas nous misons sur les chances de nos porte-couleurs par une marge de 5 pour 1 — et par un écart de 3 buts dans le pointage. Mais...

Il y a un mais, en effet. Pour conserver le championnat, il ne suffira pas aux Canadiens de disposer des Russes. Il leur faudra également s'imposer devant les Suédois et surtout contre les Tchécoslovaques, si ceux-ci leur barrent la route. Dans le cas de la Suède la victoire devrait être obtenue assez facilement mais en ce qui concerne les joueurs locaux il est difficile de se prononcer d'une façon certaine car ils nous sont totalement inconnus, comme pour les joueurs du Belleville, d'ailleurs.

Selon notre humble avis le triomphe des Canadiens tient à deux choses: ils devront éviter les punitions fréquentes, tout d'abord, et veiller à ne pas trop découvrir leur zone de défense tout en maintenant en permanence un duo d'avants très offensifs. Comme par le passé l'assurance de leurs joueurs-clé, tel Jean-Paul Lamirande, sera un atout précieux; et nous sommes portés à penser que le sympathique représentant du Lac-St-Jean sera le pilier de l'arrière-garde du Belleville tout en étant le pivot de son offensive. Nous serions très surpris, en effet, si Lamirande, grâce à son expérience de l'année dernière, ne sortira pas de nouveau grandi de ce championnat.

La lutte est engagée... et nul doute que l'intérêt qu'elle va susciter au pays estompera quelque peu, aux yeux des sportifs les autres événements qui prendront l'affiche ailleurs. Nous souhaitons ardemment que le Canada conserve un titre qui lui revient théoriquement, celui de champion du monde amateur. Nous espérons également que nos représentants se conduisent comme de nobles ambassadeurs de notre sport national en retenant parfois leurs ardeurs risquant d'entraîner des bagarres disgracieuses, inutiles, et peut-être fort coûteuses. Si ils songent à jouer du bon hockey avant tout, ils gagneront.

Mariette Laframboise, Eleanor Dodge en avant de Louise Brown chez les joueuses de tennis

MONTREAL, (P.C.). — Mariette Laframboise et Eleanor Dodge ont délogé Mme Louise Brown, de Toronto, au sommet du classement des meilleures joueuses de tennis au Canada, à la fin de 1958. Les derniers sondages de l'Association de tennis amateur du Canada révèlent que Mlles Laframboise et Dodge sont maintenant considérées les deux meilleurs joueuses de tennis au pays. En 1957, elles occupaient les cinquième et sixième places respectivement dans le classement.

Mlle Dodge a gagné le tournoi national à Vancouver l'an dernier et Mlle Laframboise a gagné le tournoi provincial du Québec en plus de triompher de Mlle Dodge à deux occasions dans d'importants tournois. Mme Brown occupe maintenant le troisième rang.

Chez les hommes, Robert Bélard de Sherbrooke est encore considéré le joueur numéro un suivi de Don Fontana. André Toupin de Montréal, est considéré le meilleur junion au pays, suivi d'Yvon Leblanc, de Marieville, Qué., qui occupait le premier rang en 1957.

Les succès du Belleville déprécié par la rudesse

Par RON ANDREWS
de la Presse Canadienne

Les McFarlands de Belleville, représentants du Canada dans le tournoi de hockey amateur pour le championnat du monde, ont donné dans un guêpier, il y a deux semaines, avec leurs bouffonneries contre l'équipe nationale de Finlande à Helsinki.

Aux cris de la presse finlandaise et "retournez chez-vous pour apprendre à être sportifs" et de "les Canadiens se sont bien battus et ont mal joué" des dirigeants du club, en Finlande, ont répondu que ces critiques étaient grandement exagérées.

"Tout le trouble a commencé avec les spectateurs, a rapporté Billy Reay, assistant-gérant du club. Ils ne sont pas habitués aux coups d'épaule. Ils arrivèrent chargés de boules de neige à la patinoire. . ."

Lorsque les amateurs se mirent à lancer de la neige entassée, certains joueurs du Belleville se servirent de leur bâton de hockey pour se protéger contre les objets volants, ont rapporté des Canadiens qui ont assisté à la partie que Belleville gagna 3-1.

Vieille histoire

La colère de la presse européenne contre les représentants du Canada au hockey n'est pas nouvelle, cependant.

Apparemment, les Européens ne sont pas habitués aux coups d'épaules qui font partie du jeu tel que pratiqué au Canada. A cause des règlements internationaux, le contact des corps est une rareté.

Selon certains observateurs canadiens, il est temps que les Européens jouent au hockey comme on le joue au Canada, pays d'origine du jeu.

Ted Reeve du Toronto Telegram a déclaré à ce sujet:

"Si les Européens veulent jouer au hockey, qu'ils le jouent comme nous pour faire changement. Un homme, qui ne peut supporter les coups d'épaule, serait mieux de laisser ses patins accrochés.

"J'en ai par-dessus la tête avec tous ces barvardages contre ces sales clubs de Penticton, de Whitby, de McFarland, etc. Si vous êtes à quelques milliers de milles de chez nous et que des bouffons viennent voir la partie, armés de boules de neige pour vous les lancer comme des roches, pourquoi ne vous cramponneriez-vous pas à votre bâton afin de leur donner un reçu ?

Wren Blair, gérant général des Dunlops de Whitby, qui ont remporté le titre l'an dernier, a donné l'avertissement de ne pas s'en faire au sujet des versions européennes d'incidents concernant des équipes canadiennes.

"Je ne crois pas que nous devrions cesser d'envoyer des équipes outremer, a-t-il dit à Milt Dunnell du Toronto Star. Mais je crois que nous devrions mettre davantage l'accent sur ce que nous attendons d'eux.

"Tout club incapable de prendre ses responsabilités devrait rester chez lui."

Yves Fleury gagne les sauts chez les jeunes au Lac-Beauport

Le Club de ski Lac-Beauport a tenu son concours de sauts pour les jeunes, dimanche le 1er mars, et malgré les conditions de température peu favorables, une dizaine de skieurs ont tenté les épreuves de sauts.

C'est Yves Fleury qui a réussi le meilleur saut avec 66 pieds. La distribution des prix a eu lieu immédiatement après, au Chalet des Skieurs, où un magnifique trophée a été remis au vainqueur et un souvenir à chacun des concurrents.

Voici les résultats: 1.—Yves Fleury, 66 points; 2.—Georges Brown, 59; 3.—Alex Kandix, 58; 4.—Pierre St-Jacques, 57; 5.—Pierre Plamondon, 38.

Juges: M. Carbonneau, Jacques Proteau et P. Boutet; Stater: Henri Bergeron; secrétaire: Lise Plamondon; organisateur: Claude Charest.

La lutte à Montréal

Montréal. — (D.N.C.). — Wladek Kowalski et Don Léo Jonathan l'ont emporté sur les frères Miller, hier soir au Forum dans le match principal de la séance de lutte présentée par le promoteur Eddie Quinn.

Jonathan et Kowalski ont pris la première chute en 22 minutes, alors que les frères Miller ont été comptés en dehors de l'arène. Un des Miller a rivé les épaules de Jonathan au tapis en 13.48 minutes dans le second engagement. Enfin, Wladek Kowalski a eu raison d'Ed Miller dans le troisième engagement. Le temps de la chute fut de 3.15 minutes.

En semi finale Georgeous George a effectué un impressionnant retour à Montréal en battant Maurice Lapointe dans un match excitant. Dans une préliminiaire, Pepper Gomez a battu Tony Anfelo, et dans la première rencontre de la soirée, Larry Morquin a remporté une belle victoire sur Yvon Racicot.

Les blessures de Carter semblent moins graves

Los Angeles — (P.A.) — Jimmy Carter, l'ancien champion poids léger mondial à la boxe, n'a pas été blessé aussi sérieusement qu'on le croyait en premier lieu, mardi soir, à Los Angeles. Il a été frappé par une automobile dont le conducteur a négligé d'arrêter après l'accident. Carter a subi des coupures ainsi qu'une légère commotion cérébrale. On avait d'abord cru que son état était sérieux.

Le club junior de Beaupré a battu le Ste-Anne au compte de 4 à 2 à la patinoire de Ste-Anne de Beaupré. Les Paré, Bourget, Boudreault, Cauchon, Pelletier, Tremblay, n'ont pas eu de difficulté à prouver qu'ils étaient supérieurs à leurs rivaux. Le gardien de buts Bolduc fit sa part en exécutant des arrêts de toute beauté.

Le Beaupré junior a maintenant un record de 15 victoires contre 2 défaites.

Le skip Mel Richardson conduit ses copains à leurs 4e et 5e victoires sans échec – Le club Ontario-Nord enregistre ses 3e et 4e gains consécutifs – Parties spectaculaires prévues dans les trois rondes, aujourd'hui

(Par L.-A. Frenette)

La journée d'hier a été fructueuse en rencontres spectaculaires au Colisée de Québec au cours des 5e et 6e rondes du championnat canadien de curling. Une seule équipe est demeurée invincible, la Saskatchewan dont les porte-couleurs sont les frères et les cousins Richardson. Jouissant d'un "bye" dans l'après-midi, les favoris à l'heure actuelle sont revenus au jeu dans la soirée avec le même style qui les caractérise, des pierres lancées avec une habileté, une adresse et surtout une sûreté qui désarment l'adversaire. Le Nouveau-Brunswick dut s'avouer vaincu 10 à 7 malgré un ralliement. C'était le deuxième échec dans la journée pour les gars du skip blessé, R.-T. McCully, l'Alberta ayant gagné de justesse par 11 à 10, auparavant. En plus, l'Alberta, qui remporta deux gains, hier, eut également le dessus sur la Colombie-Britannique. Le jeune skip D. Wark se fit remarquer dans ces succès. Aujourd'hui, ce sera le moment crucial pour les meneurs actuels. Trois équipes sur onze sont favorites de "bye" et ne joueront que deux rondes tandis que toutes les autres devront s'armer de courage et de bons balais car ils auront trois rencontres à livrer à de solides adversaires. Incidemment, hier après-midi, le lead du Québec, J.-B. Doran, brisa son balais en balayant au dernier bout et ne put venir en aide à son équipe à ce moment. Il faut reconnaître que le skip Jack Bergmann, d'Outremont, joua sa meilleure partie mais dut s'avouer tout de même vaincu par 15 à 8, le Manitoba profitant que la pierre touchée par le balai et le pied de Doran, devenait morte pour accumuler un bout de six points au dernier bout au cours de l'incident malheureux. La cédule du jour comprend les rencontres de la Saskatchewan contre l'Ontario, la Nouvelle-Ecosse et la Colombie-Britannique, en soirée. On prévoit une forte assistance comme au cours de la journée d'hier.

L'équipe de la Saskatchewan a été encore le point de mire des spectateurs, mais il faut dire que l'assistance s'est montrée d'une impartialité qui a été grandement remarquée par les joueurs. La foule applaudit tous les beaux coups et il y en a de tous les côtés au cours d'une partie de douze bouts. Sans vouloir dire que les Richardson ne manquent jamais de pierre, ils affichèrent encore un jeu plein d'assurance, sans nervosité. Le skip Melvin vous a réussi deux fameux "draws", des pierres pour le point, aux 2e et 7e bouts. Les Richardson ne s'obstinèrent pas longtemps sur une pierre qui avait tout just.. dépassé la ligne de jeu. Vers la fin, les pierres jumelées dans le début du cercle ne furent pas visées et Richardson lança pour placer sa pierre sur le piton. Au septième bout, le même jeu coupa trois pierres. Le 3e de l'équipe du Nouveau-Brunswick se signala par ses coups. La fin de la partie fut marquée de plusieurs poussées en dehors du jeu de façon consécutive puis le compte final s'enregistra par 10 à 7 pour le Saskatchewan.

Le dernier bout de la partie Nouvelle-Ecosse et Ile-du-Prince-Edouard fut aussi spectaculaire, le skip A.-D. Forbes obtenant 3 points, justement un de plus que l'égalité pour revenir de l'arrière et gagner 14-13 sans être obligé de jouer un bout supplémentaire.

Après avoir débuté rondement, l'équipe d'Ontario qui marqua 4 points, vit les frères Dufresne, le 3e Coleman et le skip H. Olson, se rallier et compter aussi trois points au dernier bout pour un 4e gain par 13 à 8.

CLASSEMENT

	PJ.	G.	P.
Saskatchewan	5	5	0
Manitoba	5	4	1
Alberta	5	4	1
Colombie-Britannique	5	4	1
Nord de l'Ontario	6	4	2
Ontario	6	3	3
Nouvelle-Ecosse	6	2	4
Nouveau-Brunswick	6	2	4
Ile-du-Prince-Edouard	5	1	4
Terre-Neuve	6	1	5
Québec	5	0	5

RESULTATS DETAILLES

CINQUIEME RONDE

Alberta	031	401	000	011—11
N.-Brunswick	100	010	312	200—10
Terre-Neuve	111	201	200	300—11
Nouvelle-Ecosse	000	010	021	022— 8
Ontario-Nord	001	030	001	101— 7
Col.-Britannique	010	101	100	010— 5
Québec	200	100	111	020— 8
Manitoba	021	023	000	106—15
Ontario	011	031	001	011— 9
Ile-dd-Prince-Ed.	100	200	220	100— 3

SIXIEME RONDE

Québec	210	000	203	010— 9
Ontario-Nord	002	123	050	202—17
Nouvelle-Ecosse	001	012	025	003—14
Ile-du-Prince-Ed.	120	100	200	610—13
Ontario	401	020	000	010— 8
Alberta	020	203	011	103—13
Saskatchewan	040	102	101	001—10
N.-Brunswick	101	020	010	110— 7
Terre-Neuve	001	012	000	010— 5
Col.-Britannique	330	100	532	101—19

LA CEDULE
JEUDI
Septime ronde — 9h. a.m.

A—Ontario (Sellers) vs Saskatchewan (Richardson).
B—Colombie-Britannique (Naimark) vs Ile-du-Prince-Edouard (MacDonald).
C—Québec (Bergman) vs Terre-Neuve (Fisher).
D—Nord-Ontario (Wark) vs Manitoba (Bird).
E—Alberta (Olson) vs Nouvelle-Ecosse (Forbes).
BYE — Nouveau-Brunswick

Huitième ronde — 3h. p.m.

A—Terre-Neuve (Fisher) vs Manitoba (Bird).
B—Alberta (Olson) vs Colombie-Britannique (Naimark).
C—Saskatchewan (Richardson) vs Nouvelle-Ecosse (Forbes)
D—Ontario (Sellers) vs Nouveau-Brunswick (McCully)
E—Québec (Bergman) vs Ile-du-Prince-Edouard (MacDonald).
BYE — Nord-Ontario
A—Nouvelle-Ecosse (Forbes) vs Nouveau-Brunswick (McCully)
B—Québec (Bergman) vs Alberta (Olson).
C—Manitoba (Bird) vs Ile-du-Prince-Edouard (MacDonald).
D—Terre-Neuve (Fisher) vs Nord-Ontario (Wark).
E—Saskatchewan (Richardson) vs Colombie-Britannique (Naimark).
BYE — Ontario

PROGRAMME
JEUDI, 5 MARS

9h. 00 a.m.—Septième ronde.
3h. 00 p.m.—Huitième ronde.
8h. 00 p.m.—Neuvième ronde.
VENDREDI, 6 MARS
9h. 30 a.m.—Dixième ronde.
3h. 00 p.m.—Onzième ronde.
5h. 45 p.m.—Fermeture et remise des prix. S'il y a égalité à la fin de la onzième ronde, éliminatoire pour la première place seulement à 8h. 00 p.m.
9h. 30 p.m.—Soirée des curlers dans tous les clubs locaux. Tous les curlers et invités de l'étranger sont les bienvenus avec leurs dadames.

La semaine à l'Aréna

JEUDI, 5 MARS 1959
8 h. à 10 h. : Patinage.
VENDREDI, 6 MARS 1959
8 h. 30 — Ligue de hockey interuniversitaire : Toronto vs Rouge et Or de Laval.
SAMEDI, 7 MARS 1959
8 h. à 10 h. : Patinage.
DIMANCHE, 8 MARS 1959
2 h. 45 — Ligue de hockey intermédiaire (série finale), 3e partie. — 8 h. à 10 h.: Patinage.
MARDI, 10 MARS 1959
8 h. 45 — Ligue de hockey intermédiaire (série finale), 4e partie.

Charlie Hodge revient dans les buts du Royal

MONTREAL, (D.N.C.).—Deux joutes importantes seront présentées dans la ligue du Québec ce soir, à Trois-Rivières et Chicoutimi. Le Royal visite les Lions à Trois-Rivières dans une partie qui pourrait porter un dur coup aux espoirs des Lions de terminer au premier rang du circuit. Le Royal possède une avance de 5 points au premier rang et a quatre parties de plus à jouer que le Tr.-Rivières .Le club de Floyd Curry fait cependant face à un programme chargé d'ici la fin de la saison et doit jouer six de ses 11 dernières parties à l'étranger. Les As de Québec sont en lice à Chicoutimi.

Trois-Rivières visitera encore 2 fois le Royal au Forum et le club local a encore une autre partie à jouer dans la ville trifluvienne. Les Lions pourraient donc reprendre le terrain perdu ou tout au moins retarder la date à laquelle le Royal s'assurera définitivement la première position.

Trois-Rivières a passablement donné du fil à retorder au Royal cette saison et la lutte pour le championnat du circuit pourrait s'avérer excitante d'ici la fin.

Le gérant général Frank Carlin du Royal, a annoncé que le gardien de buts Charlie Hodge serait de retour dans les filets du club ce soir. Il alternera avec Claude Pronovost d'ici la fin de la saison. "Pronovost a été superbe, de dire Carlin, mais nous devons permettre à Hodge de retrouver sa bonne condition physique".

A St-Jean-Eudes

Voici les dernière- statistiques de la ligue de hockey bantam de l'Externat Classique St-Jean.-Eudes:

CLASSEMENT DES EQUIPES

	PJ	PG	PP	N	PP	PC	Pts
Royaux	9	7	2	0	47	14	14
Canadiens	9	5	4	0	41	19	10
St-Jean-Eudes	9	5	4	0	26	37	10
As	9	1	8	0	16	57	2

POSITION DES COMPTEURS

	PJ	Buts	As.	Tot
Baril, Royaux	9	19	14	33
Bérubé, Canadiens	8	10	14	24
Toupin, St-Jean-E.	9	13	9	22
Proulx, Canadiens	8	7	15	22
Roger, Canadiens	4	8	8	16
Tessier, Canadiens	7	7	8	15
Racine, Royaux	8	6	9	15
Landry, Royaux	8	8	6	14
Bouchard, Royaux	7	6	6	12
Mercier, As	8	8	3	11
Andrews, St-Jean-E.	9	2	9	11
Cloutier, Royaux	6	5	4	9
Boudreau, Canadiens	6	4	5	9
Demers, St-Jean-E.	66	4	4	8
Jelly, As	7	4	4	8
Jalbert, As	6	4	2	6
Gagnon, St-Jean-E.	5	2	4	6
St-Cyr, St-Jean-E.	6	1	4	5
Cantin, St-Jean-E.	3	2	1	3
Auger, As	5	1	2	3
Thériault, As	6	1	2	3
Demers, St-Jean-E.	1	1	2	3
Gignac, As	4	1	2	3
Garneau, Canadiens	5	2	0	2
Moreau, St-Jean-E.	3	1	0	1
Simon	4	1	0	1
Demers, Canadiens	3	1	0	1
Leclerc, Royaux	3	0	1	1
Vallerand, Royaux	4	0	1	1
McKay, Royaux	4	0	1	1
Joubert, St-Jean-E.	4	0	1	1

GARDIENS DE BUTS

	PJ	PC	Moy.
1—J.-L. Roy, Royaux	9	14	1.55
2—P.-E. Roger, Canad.	6	10	1.66
3—S. Garneau, Canad.	3	9	3.00
4—J. Trudel, St-Jean-E.	9	37	4.11
6—J. Goulet, As	9	57	6.33

Voici maintenant les principale statistiques de la Ligue avant les rencontres de ce soir:

TOKYO, Japon. — Koji Ishibashi, du Japon, a défait aux points Masakzau Otsuka, du Japon, en 10 rondes. — Pesanteurs inconnues.

Un quatuor qui vaut de l'or



● Ces quatre joueurs de tennis appartenant à la troupe professionnelle de Jack Kramer sont sans nul doute parmi les raquettes les plus habiles du monde actuellement.: Bien que leur présentation soit superflue voici leur nom dans l'ordre habituel: Pancho Gonzales, Ashley Cooper, Mal Anderson et Lew Hoad. Ce dernier s'est brillamment comporté, mardi soir, au Forum de Montréal, devant 6,500 spectateurs, alors qu'il a triomphé assez facilement du grand impulsif Pancho Gonzales par 6-3, 6-4. Ashley Cooper, pour sa part, a défait Mal Anderson par le pointage de 9-7 et 6-4. Dans la rencontre de double, le duo Hoad-Cooper a eu raison de celui formé par Gonzales-Anderson par la marge de 8-5. La tournée de ces as des courts internationaux les conduira maintenant à Philadelphie. (Photo U.P.I.).

Championnat mosquito à la C.O.P. au Sorel du P. Victoria

Le Sorel du Parc Victoria a décroché le championnat Mosquito de la C.O.P., pour la Fédération de Québec, hier en éliminant les Canadiens du Parc Bardy par 4-2. Le Sorel a remporté par le fait même le trophée Fédération qui a été présenté à la fin de la joute par M. l'abbé Alfred Leblond, aumônier diocésain, au capitaine Jacques Leclerc du club champion.

George Kiely a pris la vadette des vainqueurs en marquant deux buts seul au milieu du second vingt, dont le but victorieux. Son frère, Steve Kiely et Jacques Leclerc ont compté les autres du Sorel. Yvon Tétu et Gilles Beaulieu ont enregistré les points des perdants.

Les joueurs du Parc Victoria ont dû se rallier à la deuxième session pour pouvoir l'emporter car à la fin de la période initiale le Bardy menait par 2-1.

Après une minute environ dans la deuxième engagement le Victoria égalisa le pointage grâce à Jacques Leclerc. Par la suite Georges Kiely marqua à deux reprises aux dépens du cerbère Cloutier. Il n'y eut aucun point dans le dernier vingt.

PARC VICTORIA — Buts : Lafrance; défenses : Godbout, Leclerc; avants : Fortin, Kiely, Grégoire, Leclerc, Poitras, Ferland, Lafrance, Kiely, Dusablon, Brindamour.

PARC BARDY — Buts: Cloutier; défenses : Pitre, Vachon; avants : Tétu, Savard, Beaulieu, Déry, Latulippe, Beaudry, Bouchard.

Officiels : Guy Paquet et Georges-Henri Drolet.

Première période

1—Victoria, S. Kiely (seul) 6.50
2—Bardy, Tétu (seul) 12.55
3—Bardy, Beaulieu (Savard) 14.53
Aucune punition.

Deuxième période

4—Victoria, Leclerc (seul) 1.08
5—Victoria, G. Kiely (seul) 6.00
6—Victoria, G. Kiely (seul) 14.59
Pun : Tétu, 12.11.

Troisième période

Aucun point.
Pun : Godbout, 7.30.

Charley Powell dispose de Nino Valdes à la 8e

Miami Beach — (P.A.) — Charley Powell, 213 livres et demie, de San Diego, Californie, a causé une formidable surprise en défaisant hier soir Nino Valdes, de Cuba, par mise hors de combat à la huitième ronde de leur rencontre qui devait en durer 10. Valdes pesait 224 livres.

L'arbitre Cy Gottfried a arrêté la rencontre lorsque le Cubain, la figure sanglante, croula au plancher pour la troisième fois.

Valdes, dans un état d'hystérie dans sa chambre après la bataille, a soutenu n'être allé au plancher que deux fois et a soutenu que la rencontre avait pris fin parce que l'arbitre croyait qu'il avait été terrassé à trois reprises.

L'arbitre a admis que Valdes n'avait été envoyé au plancher que deux fois mais a ajouté qu'il est tombé de fatigue de lui-même juste avant la fin de la rencontre.

Powell avait eu le meilleur sur son adversaire durant toute la rencontre.

Finale de la Ligue Bell Téléphone

C'est samedi à deux heures à l'Aréna de l'O.T.J. que sera présentée la dernière partie de la série finale de la ligue de hockey des employés du Bell Telephone. Dans la première partie, les hommes de Robert Forgues du club "Réparation" ont défait l'"Installation" de Jacques Soulard, 10 à 5, pour ainsi prendre une avance de 5 buts pour la deuxième partie de cette série de deux parties au total des points.

Les vedettes de cette première partie furent, pour la "Réparation", J. Côté et G. Brown, avec chacun 3 buts, F. Rainville 2 buts et 2 assistances; sans oublier le magnifique travail du gardien de but Phil Turgeon. Chez les perdants, Claude Bolduc et Gaston Gingras furent les vedettes.

Champions mosquitos de la C.O.P.



● Bien que le trophée présenté hier soir, par M. l'abbé Leblond au capitaine de l'équipe championne chez les mosquitos de la C.O.P. est loin de valoir la coupe Stanley, il n'y a aucun doute que ces petits bonhommes se souviendront longtemps de leur première grande victoire dans le hockey. Cette photo, prise hier soir a l'aréna de l'O.T.J. nous montre l'équipe représentant le Parc Victoria et jouant sous le nom de "Sorel", qui a remporté les honneurs de la série éliminatoire de la catégorie mosquito en battant les "Canadiens" du parc Bardy par le compte de 4-2. Raide comme la justice ou comme un bâton de hockey, le capitaine Jacques Leclerc saisit le trophée présenté par le directeur de la Confédération Otégiste provinciale. On reconnait également sur la photo Roger Ferland, qui appartient à la légion de ceux qui se dévouent pour le bien-être et les loisirs organisés des jeunes. (Photo "L'Action Catholique", Roger Bédard).

Les journalistes de l'est ont battu l'ouest – Un accident

Les rédacteurs sportifs qui couvrent le tournoi canadien de curling ont participé à un court tournoi qui s'est terminé par la victoire des curlers de l'est sur ceux de l'ouest au compte de 2 à 1 à raison de trois rencontres. Cette défaite des gars de l'ouest est malheureusement coûteuse car "Soup" Campbell d'Oshawa a fait une chute sur la glace après avoir lancé une pierre et se fractura le poignet en tentant de se garantir. Campbell continua toute la rencontre avant de faire placer son bras droit dans le plâtre.

Statistiques à la Ligue Progression

CLASSEMENT FINAL
10 MEILLEURS COMPTEURS

	B.	A.	Pts
R. Dubeau, Aigles	33	23	56
A. Marceau, Castors	26	21	47
R. Lacroix, Aigles	16	25	41
G. Duplain, Loups	21	16	37
L.-P. Bisson, Bulldogs	16	18	34
C. Poitras, Castors	13	21	34
F. Houle, Bulldogs	14	16	30
G. Houle, Aigles	7	23	30
R. Roy, Loups	20	7	27
R. Bégin, Aigles	12	15	27
G. Lalonde, Castors	15	9	24
G. Johnson, Aigles	6	17	23
R. Rousseau, Aigles-Bull.	11	10	21
C. Faguy, Bulldogs	10	11	21

MOYENNE DES CERBERES

	P.J.	Moy.
André Beaulieu, Aigles	12	4.54
Yves Trudel, Bulldogs	10	5.10
G. Blondeau, Bulldogs	1	15.00
L. Gauthier, Bulldogs	1	2.00
Total Bulldogs	12	5.66
Guy Blondeau, Castors	12	6.58
Jacques Proulx, Loups	6	9.00
G. Blondeau, Loups	2	6.50
R. Johnson, Loups	4	8.50
Totau Loups	12	8.42

PUNITIONS PAR EQUIPE
(en minutes)

LOUPS	34
BULLDOGS	43
CASTORS	52
AIGLES	83

HARTFORD, Connecticut. — Lafayette Billy Lynch, 147 livres, de Hartford, a défait par k.o. technique Frankie Bid Anselm, 151 livres, de Philadelphie, en 6 rondes.

—o—o—

LONDRES. — Joe Erskine, 193 livres des Galles, a défait aux points Willy Pastrano, 186 livres, de Nouvelle-Orléans, en 10 rondes.

—o—o—

SYDNEY, Australie. — George Barry, 136¾ livres, de Los-Angeles, a défait aux points Stan Hayward, 135 livres, d'Australie, en 12 rondes.

Quilles Automobile

SECTION A

	PJ	PG	TG	Pts
John Millen Québec	60	40	14	54
Jos. Rousseau Inc.	60	36	13	49
Albert Barré Auto.	63	35	11	46
Dunlop Canada Ltd	63	32	12	44
Michaud Tire Service	63	27	10	37
Montcalm Automobiles	60	24	9	33
La Porte Automobiles	60	20	3	23

SECTION B

General Equipement	63	39	12	41
Ant. Bernier Inc.	63	32	13	45
Laurentide Automobiles	63	35	10	45
P.-L. Lortie	60	34	10	44
Universal Auto	60	32	11	43
Chouinard et Letarte	63	28	8	36
Canadian S. K. F.	60	25	9	34

MOYENNES INDIVIDUELLES

	PJ	Quil.	Moy.
1—Marius Magnan	51	8258	161.9
2—Roger Moisan	46	6949	151.0
3—J. Laliberté	63	9450	150.0
4—Roméo Tanguay	60	8923	148.7
5—R. Létourneau	60	8904	148.4
6—Ghislain Roy	57	8414	147.6
7—J.-C. Germain	60	8833	147.2
8—A. Fortier	54	7932	146.8
9—R. Boivin	63	9126	144.8
10—W. Bouchard	60	8619	143.6
11—Roger Gaumond	60	8590	143.1
12—J. Bertrand	57	8124	142.5
13—Jos. Wallman	63	8973	142.4
14—R. L'Italien	54	7649	141.6
15—L.-P. Dumas	60	8448	140.8
16—John Pickford	45	6330	140.6
17—R. Bourré	57	7998	140.3

RECORDS DE LA SEMAINE

Simple individuel : Marius Magnan, John Millen, 237; triple individuel : W. Bouchard, Canadian S.K.F., 539; simple d'équipe, John Millen, 800; triple d'équipe : John Millen, 2264.

MIAMI BEACH, Floride, 5. — Charley Powell, 213½ livres, de San Diego, Californie, a défait par k.o. technique Nino Valdes, 224 livres, de La Havane, en 8 rondes.

Les yankees oublieront le passé de W. Ford

St-Petersburg, Floride — (P.A.) — Le lanceur gaucher Whitey Ford a signé hier son contrat avec les Yankees de New-York en vue de la saison 1959. Il appert qu'il touchera une augmentation de salaire de $3,000 ce qui lui donne un traitement de quelque $35,000.

Le gaucher de 34 ans, dont le rendement à vie est actuellement le meilleur dans les ligues majeures — 104 victoires contre 40 défaites, pour une moyenne de triomphes de .724 — s'était opposé à l'offre de salaire faite par les Yankees. Ces derniers ne consentaient à lui accorder une augmentation qu'à condition qu'il modifie ses habitudes hors du losange. Les Yanks auraient soutenu que Ford s'était moqué par le passé de la discipline imposée aux joueurs.

Après la signature du contrat, George Weiss, gérant général des Yankees, a déclaré qu'il ne parlerait plus de ce point d'ordre disciplinaire parce que ce serait agir de façon injuste à l'endroit de Ford. Il a ajouté que tout était rentré dans l'ordre et qu'on avait décidé de tout effacer pour commencer une saison nouvelle.

André Doré remporte les championnats locaux de badminton

Bourse de TORONTO

Fluctuations des moyennes
4 mars 1959

Industriels	536.27	—0.06
Mines d'or	90.26	—0.77
Métaux	187.55	—0.77
Pétroles	138.78	—0.46

Cours fournis par la Presse Canadienne

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
INDUSTRIES				
Abitibi	1138	39½	39	39½
Abit pr	25	23¾	23¼	23¼
Acad Atl	100	11¼	11¼	11¼
Agnew S	220	18	17⅝	17⅝
Alta Dist	5250	325	310	315
Alta Dist vt	4100	245	240	245
Alta Gas	2673	23	22¾	22⅞
Alg Cent vt	2240	24	23	23½
Algoma	875	38¾	38¼	38⅝
Alumini	2796	28⅞	28⅝	28¾
Alum 1 pr	165	21	21	21
Alum 2 pr	355	45¼	44	45¼
Analog	25	7¾	7¾	7¾
Anthes Imp	31	44½	44⅛	44½
Arcan	8775	385	380	385
Argus	2877	40¼	39½	40
Argus 2.40 pr	60	88	88	88
Argus 2.50 pr	450	47½	47¼	47½
Ashdown B	50	13⅞	13⅞	13⅞
Atlan Acc	800	6	6	6
Auto Elec	35	21½	21½	21½
Bank Mont	1090	55⅞	55¼	55⅞
Bank N S	446	67¼	67½	67⅝
Bk N S rts	1230	580	555	55
Bath Pow A	105	51½	51	51
Beatty	300	8¼	8¼	8¼
Beav Lumb	330	28¼	28	28
Bell Phone	9552	42⅞	42⅜	42⅝
Biltmore	25	7¾	7¾	7¾
Bowater	110	6¾	6¾	6¾
Bowat pr	10	44	44	44
Brazil	3817	6⅝	6¼	6¼
B A Oil	2271	41	40⅝	41
B C E 4¼ pr	78	41	41	41
B C E 4½	20	41¾	41⅝	41⅝
B C E 5 pr	120	46½	46½	46½
B C E 5½ pr	100	51½0	50½	50½
B C Forest	3380	17½	17¼	17½
B C Pack B	30	15	15	15
B C Pow	1874	39¾	39	39¾
B C Phone	2515	45	45	45
Bruck B	10	250	250	250
Build Prod	160	38½	38	38½
Burlington	200	18	18	18
Burns	450	13¼	13¼	13¼
Can Bread	225	5¼	5¼	5¼
Can Cem	1329	37	36½	36⅝
Can Cem pr	147	27¼	27	27¼
C-C C Stone	200	15	15	15
C I Fndry	195	37	37	37
Can Malt	50	75	75	75
Can Malt pr	124	25	25	25
C Pack A	70	53½	53½	53½
C Pack B	175	50	50	50
C Safe 4 pr	25	90	90	90
C S L	25	41	39¾	41
C S L pr	252	12½	12½	12½
Can Wire B	100	14½	14½	14½
C Bnk Com	825	57¾	57	57¼
C Bk C rts	7490	505	500	505
Cdn Brew	1947	38⅜	38½	38⅜
C Be Alum	200	13½	13½	13½
CBal B wts	20	455	455	455
Cdn Can A	725	14½	14⅜	14½
Cdn Celan	100	18⅝	18⅝	18⅝
C Cel $1 p d	25	18½	18½	18½
C C $175 p	25	31	31	31
C Chem	2780	10¾	10½	10¾
C Collieries	3070	7	6¾	7
C Curt w	9210	345	335	345
C Dredge	145	31	31	31
C Fairbks	125	32½	32½	32½
C G Sec A	250	17¼	17¼	17¼
C Hydro Car	250	7½	7½	7½
C I L	1545	17⅞	17½	17⅝
Cdn Loco	5	13½	13½	13½
Cdn Oil	3152	29	28⅞	29
Cdn Oil 4	10	81	81	81
Cdn Oil 5	35	99½	99½	99½
C Oil w 53	30	10	10	10
C P R	3836	32½	31⅜	31½
Cdn Pet Pr	57	12⅝	12⅝	12⅝
Cdn Tire	15	160	160	160
C vickers	125	23	22½	23
Cdn Wall A	25	26	26	26
Cdn Wall B	100	26	26	26
C Can Inv	100	47¾	47¾	47¾
Chat Gal	145	24	24	24
Chrysler	115	53⅝	53⅝	53⅝
Cockshutt	250	13¼	13	13
Comb Ent	20	14	14	14
Conduits	200	11½	11¼	11¼
Con Baks	50	9¾	9¾	9¾
Con Gas	1860	37½	36⅞	37½
Con Gas A	25	101	101	101
Con Gas B	355	101	100⅞	100⅞
Copp Clark	45	7⅜	7½	7½
Corby A	450	21¾	21	21¼
Crestbrk	200	175	170	170
Crown Trust	150	30	30	30
Davis	12	425	425	425
Dist Seag	1470	34½	34¼	34⅜
D Bridge	550	24	24	24
D Dairies	325	8¼	8¼	8¼
Dom Elect	845	36	35⅝	36
D Elect wts	125	25¼	25	25¼
D Fndry	644	47⅜	47	47⅜
D Fndry pr	25	101½	101¼	101¼
Dom Glass	315	10⅞	10⅜	10⅜
Dosco	100	21⅝	21⅜	21⅝
D Stores	310	89¾	89½	89¾
Dom Tar	19955	17¼	16⅝	17
Dom Tar pr	225	20	20	20
Dom Text	275	11½	11⅜	11⅜
E Wash pr	15	40	40	40
E Match	375	29	29	29
Fam Play	110	22⅞	22⅜	22⅜
Fanny F	1125	17½	17½	17½
Fleet Mfg	280	74	74	74
Ford U S	310	55⅜	54¾	55⅜
Ford A	615	120	117	117
Fndtn	1650	16⅜	16⅜	16⅜
Fraser	75	34½	34½	34½
Fr Pete pr	60	830	830	830
Fruehauf	300	7	7	7
Gatineau	250	40½	40	40½
Gat 5 pc pr	10	105½	105½	105½
Gen Bake	125	8	8	8
G Dev	1140	47	46½	46⅞
Gen Dynam	25	61¼	61¼	61¼
G M C	316	45¼	45¼	45¼
G S Wares	760	15¼	15	15¼
Goodyear pr	50	44½	44½	44½
G L Paper	130	41⅜	41½	41⅜
G L Power	150	28⅝	28⅜	28⅝
G N Gas 2.50 pr	50	40	40	40
G N Gas B wts	310	300	295	295
G W Coal A	100	6¼	6¼	6¼
G L Power wts	75	875	875	875
Gr Wpg G	617	10	10	10
Great West	150	48	46⅝	47
Greyhnd	1520	13	13	13
Guar Tr	66	26	26	26
Guar Tr rts	879	100	97	98
Gypsum	1716	48	47	47½
Hard Carpet	175	9¾	9¾	9¾
Hees	100	6¼	6¼	6¼
Hendshot	400	500	500	500
H Dauch	150	51	51	51
Holden B	5	5	5	5
Hur Erie	45	53	53	53
Imp Bank	1590	69	68¼	69
Imp Flo	75	33⅜	33⅜	33⅜
Imp Life	50	85	85	85
Imp Oil	1950	44⅜	44¼	44½
Imp Tob	585	13⅜	13⅜	13⅜
Ind Accep	395	39	38⅝	38¾
I Ac 4.50 pr	20	90	90	90
I Ac wts	603	14⅜	14	14⅜
Inglis	1600	5¼	5¼	5¼
Inland C pr	156	20⅜	20⅜	20⅜
Inland Gas	700	6⅜	6¼	6¼
Int Pete	200	40¼	40	40
Int Prov	1144	11⅜	11½	11⅜
Inter P P L	3288	50½	48½	49
Inv Syn	61	34	34	34
Inv Syn A	1105	29	28½	29
Iroq G pr	100	12½	12½	12½
Jefferson	2875	12¼	11⅞	11⅞
Kelly D A	210	9¼	9¼	9¼
Kelly wts	1070	510	490	490
Kelvinator	25	12⅝	12⅝	12⅝
Labatt	275	29½	29⅜	29⅝
Lakeland	1270	300	285	295
Lakeld debs	25	82½	82½	82½
L Woods pr	57	121	121	121
Laura Sec	75	27½	27	27
Lob G 1 pr	45	30	30	30
Lob B B pr	5	31	31	31
Lob Co A	281	39¼	39¼	39¼
Lob Co B	398	40	39⅝	40
Lob Co pr	146	45½	45⅜	45⅜
Lob Co A wts	25	17	17	17
Lon Hos A	25	6	6	6
Mac Leods A	225	23	23	23
Mac Mill B	6143	43	43	43
Maher	100	26½	25½	26½
M Leaf Mill	400	16	15⅝	15⅝
Mass F	11095	14⅜	14⅛	14⅛
Mass F pr	15	118	118	118
Mersey pr	70	48½	48½	48½
Mid West	1300	165	160	160
Milt Brick	1250	345	330	330
Molson A	100	25½	25½	25½
Molson B	1000	25¼	25	25¼
Molson pr	50	41	41	41
Mont Mort	120	48	48	48
Mont Loco	100	19	19	19
Mont Trst	5	50	50	50
Moore	305	99½	99¼	99½
Nat Drug	795	15⅜	15¼	15⅜
N St Car	580	17⅜	17⅜	17⅜
North Star	80	12½	12½	12½
Nor Star A	707	14¼	14¼	14¼
N Star w 56	555	65	61	61
N Star w 57	375	400	375	375
N O N Gas	1400	16	15⅜	15⅜
Nor Phone	752	390	370	390
N W Util pr	105	77	77	77
Ocean Cem	177	16½	16⅛	16½
O Jockey	7125	265	260	260
O Jockey pr	40	10⅜	10⅜	10⅜
O Jock B pr	615	10	9⅞	10
O Jock wts	2000	60	59	59
Orange Cr	1200	445	440	445
Page Hers	470	36¼	36¼	36¼
Parker	100	330	330	330
Pembina	640	10¼	9⅞	9⅞
Pembina pr	25	45⅜	45⅜	45⅜
Powell R	235	42¾	42¼	42⅜
Pow Corp	53	66	66	66
P Pipe Mfg	250	460	460	460
Premium	100	6	5⅞	5⅞
Pres Elect	1200	210	205	210
Q N Gas	810	19¼	19¼	19⅜
Reynolds pr	5	80	80	80
R Silk A	160	10½	10½	10½
Robertson	100	15¼	15¼	15¼
Ros Av Can	4403	10½	10⅜	10½

(Suite, Toronto, page 17)

Bourse de MONTREAL

Fluctuations des moyennes
4 mars 1959

Banques	61.48	—0.23
Services publics	165.3	+0.8
Industriels	318.8	+0.2
Combinés	264.6	+0.3
Pulpe et papier	494.3	—0.5
Mines d'or	88.11	

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée, 70, rue St-Pierre, Québec Tél. : LA-9-1771

ventes	Titres	Haut	Bas	Fer.
575	Abit Pow P C	39	39	39¾¾
100	Acad-Atl S	—	—	11¼
275	Alg St C L	38½	38¼	38½
1569	Alum Ltd	29	28½	—
375	Alum Co P	45¼	45	45¼
460	Argus C L	40	39¾	40
135	Argus C P	88¼	87½	88¼
160	Argus C Pfd	—	—	47¼
1340	Asb Co Ltd	33	32	—
485	Atlas St Ltd	29½	29¼	29½
641	Bank Mont.	55¾	55⅝	—
66	Banq Can N	67¾	67½	67⅜
66	Banq Can N	—	—	60½
633	Banq Prov T	34	33	—
7641	Bell Tel Can.	43⅛	42½	42¾
195	Bow Co N A	—	—	44
1000	Bow Pap C L	6¾	6⅝	—
3865	Braz Tr L P	—	—	6¼
1065	Brit Am O C L	41	40⅝	41
109	Brit Col El P	—	—	41½
345	Brit Col For	—	—	17½
1182	Brit Col Pow C	39½	39	39½
282	Brit Col Tel	—	—	45¼
113	Build Pr Ltd	—	—	38
27	Can Cem C P	—	—	27½
500	Can Fdry For	—	—	12
275	Can Iron F L	37½	37	37½
110	Can Mal C L	—	—	25
150	Can Steams L	—	—	41
400	Cdn Stems L P	—	—	12½
227	Cdn Bank C	54¼	54	54¼
520	Cdn Brew L	38⅛	36½	38⅛
400	Cdn Brit Al A	—	—	13½
250	Cdn Cel Ltd	18⅝	18½	18⅝
100	Cdn Cel Ltd	—	—	31
100	Cdn Cot L P	—	—	11½
50	Cdn Fair-M	—	—	32¾
100	Cdn Hus O L	—	—	12¾
100	Cdn Ind Ltd	—	—	17¾
180	Cdn Int P C L	—	—	22½
175	Cdn Pow Co P	47	46¾	—
189	Cdn Oil Co	29⅛	29	—
100	Cdn Oil War	—	—	11
2796	Cdn Pac Rail	31⅝	31⅜	—
285	Cdn Pet L P	—	—	13
500	Cdn vic Ltd	22½	22	22½
100	Cogh Co Ltd	—	—	11⅛
325	Comb Ent	—	—	14
742	Cons Min Sm	21¾	21⅜	—
100	Cons Tex M L	—	—	325
400	Co Dist Ltd	—	—	21
200	Davis Leat C A	—	—	425
380	Distil Co Seag	34½	34⅜	—
380	Dist Co Seag	—	—	425
795	Dem Bridge C	24½	24	—
300	Dom Dairies L	—	—	825
300	Dom Dairies L	—	—	825
235	Dom Dair L P	47½	47	47½
10	Dom Fnd P	—	—	101⅛
300	Dom St C Co	21½	21⅛	21½
141	Dom Stores L	17⅛	16½	17⅛
2016	Dom Tex Co	11½	11⅜	11½
124	Dow Brew Ltd	—	—	40
200	Du Pont C L	—	—	24¾
100	Eddy Match C L	—	—	29
25	Eddy Pap C L	—	—	61
100	Electrolux Co	—	—	18½
100	Comb Heat A	—	—	160
325	Fam Play Co	23	22¾	23
55	Ford Mot Co	55¾	55	55¾
1150	Fnd Co Can	16½	16⅜	16½
255	Fraser Co Ltd	35	34⅞	35
430	French Pet P	—	—	830
375	Gat Pow Co	40¾	40¼	40¾
10	Gat Pow Co	—	—	108
500	Gen St W L	15¼	15	15¼
20	Great L P	42	41⅞	42
390	Gyp Lime Al	48	47½	—
410	Ho Oil C L A	19¼	19½	19½
205	Hud Bay M S	—	—	62
670	Imp Oil Ltd	44½	44⅛	44½
210	Imp Tob Co	—	—	13⅝
750	Ind Acc Co	39	38¾	39
150	Inl Cem C P	—	—	20½
810	Int Nic Co C	91	90¾	91
200	Int Util Co	—	—	29½
2100	Int Pipe Line	50½	49	—
700	jam Pub S L	23½	23¼	—
75	Labatt Ltd john	—	—	29¾
100	MacKin St Steel	—	—	15
200	McMil Bio B	—	—	43½
960	Mas-Fer Ltd	14¾	14⅜	—
105	Mersey P P	49	48½	—
435	Mit Rob C A	—	—	12½
536	Mit Rob C B	—	—	395
125	Mol Brew L A	25⅜	25	25⅜
605	Mol Brew L B	25¼	25	25¼
125	Mtl Loc Works	—	—	18¾
175	Morgan Co Ltd	30	29¾	30
125	Nat St Car Co	—	—	17⅝
777	Noranda M L	56	55	56
451	Pac Pet Ltd	—	—	16⅛
80	Pag-H T L	—	—	36¼
325	Pow River C L	42¾	42½	—
50	Pow Co Can	—	—	66
400	Prem Iron L	6	5⅞	—
260	Price Bros C L	48½	47½	—
25	Price Bros C L	—	—	84
225	Prov Trans C	—	—	13¾
302	Que Nat G C	—	—	19½
90	Que Pow Co	—	—	39
340	Rob James	—	—	15
3460	Roe Can Ltd	10½	10⅜	10½
25	Rol Pap C A	—	—	28½
337	Roy Bank C	—	—	79
675	Roy Oil Co L	—	—	10½
1023	St-Law Co	19½	19⅜	19½
100	Sal-Shir-H	—	—	42
1544	Shaw W Pow	33⅜	33⅜	33⅜
75	Shaw W Pow	—	—	42
10	Sher-Wil C P	—	—	137
224	Simsons Ltd	35⅜	35	35⅜
640	Steel Co Can	77⅜	77¾	—
530	Steinb L A	—	—	24⅝
135	Texaco	—	—	70
460	United St Co	11⅛	11	—
105	Wal-Good W	—	—	34¾
25	West Ltd G A	—	—	40¼
100	West Ltd B	—	—	40
60	zeller's Ltd	—	—	45½

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél. : LA-9-1771

ventes	Titres	Haut	Bas	Fer.
6200	Abitca Lum	—	—	50
365	Anglo Nfld	7¼	7⅛	—
950	Can D Sug	25	24¾	25
200	Cdn Inger R	—	—	41½
130	Cdn P PS	—	—	7¼
702	Cons Paper	—	—	43½
350	Cnma Gas	—	—	35
1680	Crain R L	16½	15¾	15⅞
150	Dom Eng	—	—	19
425	Dom Oil	—	—	45
4000	Fleet Mfg	—	—	75
100	Ford A	120	117	—
200	Lambert A	—	—	13½
100	Mex L P	—	—	14⅛
50	Minn et Ont.	—	—	36
25	Moore Co	—	—	99½
40	N Que Pow	—	—	26¾
200	Premier Stl	—	—	525
25	Que.-Tel	—	—	32
100	Shop et Save	—	—	79¾
50	Lam A	—	—	40½
425	Trans Mt Oil	12	11⅞	—
500	Union Gas	17	16¾	—
8600	Waterman	—	—	6
50	West Pfd	—	—	14¾
	MINES ET OILS			
700	Advocate	—	—	375
30400	Alscope Ex	35	29	34
700	Anacon	105	100	—
1000	Arno	—	—	5
1033	Atlas S et I	—	—	5½
500	Auli Metal	11	10½	11
100	Bailey Sel A	—	—	925
4000	Baker Talc	27	25½	—
4500	Band-Ore	—	—	8
1000	Barvallee	—	—	5
22000	Bateman	93	90	91
13500	Beatrice	8	7	8
30300	Bellechasse	62	57	58
500	Belle-Chib	—	—	7½
1000	Bibis Yukon	—	—	21½
32966	Bohnyville	53	50	53
3500	Burnt ill	30	28	—
3500	Calumet Ur	—	—	6
400	Campbell Ch	915	900	—
800	Cdn Hom	—	—	167
3000	Canalask	—	—	9
15400	Canorama	16	14	16
11700	Cartier Que.	38	35	38
875	Cassiar	12	11¼	12
200	Gen-Del Rio	—	—	8
500	Chipman	—	—	8
29800	Cleveland	20	19	—
8600	Con Bi-Ore	21	16½	20
560	Cn Denison	—	—	13½
200	Cn Denison B W	—	—	270
500	Cn Halliwell	—	—	92
1000	Dolsan	—	—	9
100	E. Sullivan	—	—	215
36100	Elder	122	115	118
500	Empire Oil	—	—	9
1000	Fano Mining	—	—	8½
1000	Fontana	—	—	5
1000	Fundy Bay	—	—	7½
500	Futurity	—	—	70
1800	Golden Age	50	46	—
200	Gunnar	—	—	17
38000	Holt Cop	8½	7½	8½
225	Hollinger	—	—	32
100	Int Ceramic	—	—	21
32500	Iso Uranium	64	55	64
300	Kerr Addis	19⅝	19⅜	—
150	Labrador	—	—	29¼
2000	Lingaide Cop	6	5	—
1000	Lithium Crp	—	—	12
2000	Louvicourt	—	—	10½
600	Maritimes	138	135	138
1500	Marpic Exp	16½	16	—

Bourse de NEW-YORK

Fluctuations des moyennes
4 mars 1959

Industriels	611.84	+1.06
Chemins de fer	164.65	+0.22
Services publics	92.73	—0.11
65 autres titres	210.93	+0.23

Cours fournis par Barry & McManamy, 132, rue Saint-Pierre. Québec. Tél. : LA 2-7006

Titres	Ferm.
Allied Chemical	105⅛
Am Br Paramount	23⅜
American Can.	54
Am Motors	28½
Am Smelting	54½
Am Tel et T.	246⅛
Am Tobacco	100
Anaconda Copper	72¼
Atchison Railway	28⅞
Atlantic Coast L	55¼
Avco Mfg	12
Baldwin Lima	14½
Baltimore et Ohio	44½
Bethlehem Steel	53
Boeing Aircraft	41¾
Bucyrus	29
Canadian Pacific	32¼
change vought	32¼
chance vought	39¼
chesapeake et Ohio	73⅛
Chrysler	56⅛
Cities Service	56⅛
Cities Service	61
Cleveland Elect	49
Columbia Gas	23¾
Cons Edison N.-Y.	66⅜
Cons Nat Gas	56
Corn Products	55⅝
Curtis Wright	31
Delaware et Hud.	30⅜
Détroit Edison	45½
Dow	86
Du Pont de Nem	223
Eastman Kodak	141⅝
Ford	57⅝
General Cable	43¾
General Dynamics	79¾
General Foods	82½
General Motors	46⅞
Goodyear Tire	128¼
Houston L P	72⅝
Illinois Central	50⅜
Inter Harvester	42⅞
Int. Paper	94¾
Int Tel et T.	66
jonhs Manville	57⅝
Kaiser Aluminum	39¾
Kansas City H R	39¾
Kansas City S R	84¼
Kenecott	114⅞
Locheed	34
Louiseville et Nash	85
Mead Corp	47½
Mesabi	54⅛
Nat Distillers	84¾
N.-Y. Central	27½
Niagara Moh	39¼
Norfolk et West R	90
North Pacific	51¼
Pacific Gas	64⅞
Panhandle P R	52⅜
Paramount Pict	49⅞
Pen R. R.	16⅜
Peoples Gas	57½
Philadelphie Elect	52¼
Phillips	41⅝
Radio Corp	71⅛
Rock Island	32¾
Royal Dutch	44¾
Seabord Air Lines	37⅛
Sears Roebuck	44¼
Shell Oil	83
Socony vacuum	65¾
South Railway	56
Stand Oil of Cal	56⅛
Stand Oil Ind	53¾
Studebaker	11¼
Texas Corp	80¾
Union Carbide	132¼
Union Pacific	59¾
U.S. Rubber	52½
U.S. Stel	93¾
vanadium	39
virginia Carolina	24¾
Woolworth	54¾
Westinghouse	79½

BOURSE AMERICAINE

Cours fournis par la Presse Canadienne

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Brazilian Tract	6⅝	6½	—
Brown Co	14⅜	14⅛	—
Cdn Marconi	6	5⅝	5⅞
Con Smelters	22⅜	21⅞	—
Creole Pete	60	59¾	59⅛
Elec Bond and Share	36	35½	35⅛
Ford of Cda A	122¼	121	—
Humble Oil	45⅝	45	45⅝
Intl Pete	41½	41	—
Massey Harris	15¼	14⅞	15⅛
Molybdenum	44⅛	43⅜	43½
Mesabi Iron	55⅜	54	54⅜
Pac Pete	16¾	16⅝	—
Standard Prods	13	20	—
St Law Corp	20⅛	20	—
Tri Cont Wts	31½	31⅛	31½
Webb & Knapp	1½	1⅜	1½

Obligations Internationales

(Par A. M. Kidder and Co.)

Titres	Offre	Dem.
Australie 3½-66	93	93¾
Brésil 3¾ series 1-5	97½	—
Brésil 3¾ series 6-30	95	95½
Bolivie Rep 7	24	24½
Chili 3-93	45½	46¼
Colombie 3-70	60	61
Italie 3-78	50	—
Milan 6½-52	170	—
Norvège 4¼-65	98½	—
Pérou 3-97	50¼	50¼
Rome 6½-52	120	—

Valeurs au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co., Inc. Montréal

Titres	Offre	Dem.
Anglo Can Tel A	43	44½
Banque d'Economie	40	—
Banque d'Epargne	56	58
Briqueterie St-Laurent	65	80
Can Delhi	8¾	9
Corp D'Exp Financière	11½	12
Crédit Foncier Franco Can	70	—
Dupuis Frères Pfd	19	21
La Laurentienne	84	—
La Prévoyance	70	85
La Sauvegarde	63	—
La Solidarité	40	—
Manufacturers Life	250	260
Que Telephone 5 PC Pfd	17	—
Société d'Adm and Fiducie	110	—
Trust Gen du Can Pfd	120	—
Westcoast Transmission	18¼	18¾

Crown Zellerbach Corp.

L'agent de transfert pour Crown Zellerbach Corp. a laissé savoir à la Bourse Canadienne qu'il fut émis le 30 janvier, 1,890 actions, contre l'exercice d' options consenties à des employés, selon le plan d'option sur des actions de l'entreprise en faveur de ses employés-clé.

600	Medaillon	—	310
3900	Merrill Is	125	124	125
4500	Molybdenite	125	120	125
4400	Montgary Ex	61	59	60
300	Nnagna	—	—	35
30500	New formaq	23	22	22½
500	New Jack L	—	—	7
34700	New Pacific	130	105	127
1000	New vinray	—	—	6
10400	New W Am	74	72	74
21500	Nocana	16½	16	—
5300	Nth Am Rare	110	105	110
9000	Obalski 1945	—	—	14
2000	Opemisca	—	—	18½
2925	Opemiska	10¼	10⅛	10¼
83400	Orchan	118	100	115
1000	Paramaque	—	—	12
1500	Partridge	—	—	20
2000	Pennbec	—	—	42
2000	Perron	—	—	25
500	Pitt	—	—	6½
1000	Poreu Prime	8	7½	8
18700	Portage Island	76	71	73
4100	Provo Gas	295	290	292
300	Que Cobalt	—	—	200
700	Que Cop	—	—	32
500	Que Labrad	—	—	6½
600	Que Lith	480	460	480
1000	Que Oil	—	—	5
1500	Que Smelt'g	—	—	27
200	Quemont	—	—	14½

Toronto

(Suite de la page 16)

Roe Av 5¾	25	97¾	97½	97½
Royal Bank	1072	79½	78¾	79½
Russell	225	10⅞	10⅞	10⅞
St L Cem A	25	16	16	16
St L Corp	2360	19¾	19½	19½
St L Cp A pr	25	98¾	98¾	98¾
St Maurice	1000	100	100	100
Salada S	2515	42½	41¾	42
Salada S wts	215	28	27	27½
Scarfe A	25	9	9	9
Shawin	844	33⅝	33⅝	33⅝
Sicks pr	20	5½	5½	5½
Silverwd A	300	11⅞	11⅞	11⅞
Simpsons	1079	36	35	36
Southam	5	71	71	71
Spartan	200	185	185	185
St Pav	25	51½	51¼	51½
Stedman	70	40	39¾	39¾
Steel Can	945	78	77⅝	77⅝
Steinbg A	650	24⅞	24⅝	24⅝
S Propane	210	13⅞	13⅞	13⅞
S Propane pr	50	23¼	23¼	23¼
S Prop wts	215	360	360	360
Supterst ord	375	16¼	16¼	16¼
Tamblyn	25	28⅝	28⅝	28⅝
Taylor P C	4223	12¼	11½	12½
Texaco	255	70	69	69⅝
Tor Dom Bk	930	56¼	56	56¼
Tor Elev	175	42	42	42
Tor Elev	175	42	42	42
T Fin A	345	40½	40¼	40½
T Fin B	10	41	41	41
T Fin wts 56	350	750	750	750
T Fin wts 57	295	10½	10½	10½
Tr Can P L	3328	27¼	26⅞	27
Trans Mt N	5495	12¾	11⅞	12¼
Trans P P L	450	25⅝	25½	25½
Union Acc	220	12	11⅞	12
Un Gas	2905	17¼	16⅝	16⅞
Un Gas A pr	540	51½	51¼	51¼
U Corp B	50	23⅜	23⅜	23⅜
U Fuel B	150	52	52	52
Un Steel	260	11¼	11¼	11¼
Un Telef	34690	165	165	165
vanadium	100	325	325	325
viceroy A	300	6⅞	6⅝	6⅝
Walk G W	2277	34⅞	34½	34⅞
Webb Knp	100	350	350	350
Westeel	30	14½	14½	14½
West C Brew	200	32½	32½	32½
W Cop wts	125	350	350	350
W Plywood B	10	18	18	18
Weston A	300	40¼	40¼	40¼
Weston B	330	40¼	40	40¼
West 4½ pr	10	89½	89½	89½
West A wts	1455	19¼	19	19¼
White Pass	400	7⅞	7⅞	7⅞
Wood J A	130	27	26¾	27
Woodward A	125	20	20	20
Wdwd A wts	50	10⅜	10⅜	10⅜
CURB				
Andian	100	6½	6½	6½
Ang Nfld	210	7¼	7¼	7¼
Asbestos	995	33½	32	32
C D Sug	135	25	25	25
Can ving	50	29½	29½	29½
C Bronze	110	23½	23½	23½
C G Inv	40	34⅜	34⅜	34⅜
C Ingersoll	75	42½	42	42
C Marconi	230	5⅜	5⅜	5⅜
C Paper	1225	43½	43⅜	43½
Dupont	585	25	24½	24⅝
Hayes	5	23½	23½	23½
Int Pap	80	120⅜	120⅜	120⅜
Int Util	450	29½	29¼	29½
Lob Inc	470	150	144 ½	149
M O Paper	300	36¼	36¼	36¼
Price Br	240	42½	42¼	42½
Third C G Inv	400	7½	7½	7½
PETROLES				
Acme Gas	1500	22	22	22
Ajax	1500	81	80	81
A P Cons	4950	59	56	56
All Rox	9675	47	45	47
Am Ledue	14400	19	17½	18
Anchor	500	20	20	20
Asamera	4625	190	181	190
Bailey S A	1985	930	905	910
Bailey S pr	270	23½	23½	23½
Bail S 5¾ pr	160	23¼	23¼	23¼
Banff	300	175	175	175
Basco	16000	69	64	67
Bata	3500	7	6½	7
Britalta	1500	289	285	289
Calalta	2900	92	91	91
Cal Ed	185	33	33	33
C Oil Lds	600	200	200	200
C S Oil wts	2900	65	60	65
C S Pete	100	310	310	310
C Chieftn	3501	137	134	134
Cdn Dev	2850	550	535	535
C Ex Gas	1787	275	265	265
C High Cr	1700	44	44	44
C Husky	1637	12⅞	12½	12½
C Husky wts	80	680	680	680
Cdn W O	1006	250	245	245
C Williston	3900	175	175	175
Cent Del	1792	800	785	795
Charter Oil	100	170	170	170
Com Pete	300	225	215	225
C Allenbee	6000	8	7½	7½
C Dragon	5667	40	39	39
C East Cr	1860	45	45	45
C Mic Mac	850	490	475	485
C West Pete	1800	575	550	575
C West Pete	1800	575	550	575
Cree Wts	2900	210	202	204
Dev Pal	10625	149	140	148
Dome Pete	100	11½	11½	11½
Duvex	7000	14	13	14
Fargo	1600	620	605	605
Gen Pete	230	425	425	425
Gen Pet A	200	390	390	390
Gr Plains	400	17⅝	17½	17½
Highwood	1500	31	30	31
Home Oil A	1036	19½	19⅜	19⅜
Home Oil B	180	18½	18½	18½
H B Oil G	129	19½	18⅜	18⅜
Humber	100	178	178	178
Kroy Oil	9100	66	65	66
L I Pete	14500	17	15	17
Majtrans	2000	5	5	5
Marigold	8500	18	17	18
Medal	2039	305	300	300
Midcon	4040	80	78	78
Mill City	4300	30	29½	29½
N Bristol	5050	12	11	12
N Cont	9900	60	60	60
N Davies	5000	28	27	28
N Superior	799	130	125	130
Northeal	16000	25½	28	25
N C Oils	470	385	360	385
N C O wts	500	150	150	150
Northld	1000	35	35	35
Okalta	710	125	117	124
Pac Pete	833	16½	16½	16½
Pbs Pete w	50	11⅜	11⅜	11⅜
Permo pr	7000	150	142	142
Peruv Oils	100	150	150	150
Petrol	202350	264	242	250
Phillips	300	130	130	130
Ponder	2500	25	25	25
Prairie Oil	600	325	315	325
Provo Gas	6495	292	287	287
Ranger	1500	218	216	217
Reef Expl	9200	9½	8½	8½
Rocky P	1000	11	11	11
Royallte	420	10¼	10¼	10¼
Sapphire	4400	103	100	100
Sapph debs	40	51	50	51
Secur Free	1700	650	640	650
Souris	3500	9¼	9	9
South U	114700	43	39½	41
Spooner	2050	19	18	18
Tex Cal	3600	70	64	64
Tidal	12614	170	162	170
Tidal rts	159150	½	¼	½
Trans Can	100	100	100	100
Triad Oil	3685	585	575	580
Un Oils	7120	232	227	230
Wayne	3000	12	12	12
Wespac	1100	23½	23½	23½
Wsburne	1200	84	84	84
W Cdn O G	753	206	205	206
W C O G rts	9335	3	2½	2½
W Decalta	5050	210	206	208
Yan Can	500	12½	12½	12½
CURB				
Dalhousie	1500	20	20	20
MINES				
Acad Uran	1500	7½	7	7½
Advocate	4550	375	370	375
Agnico	2556	53	53	53
Akaitcho	500	48	48	48
Alba Expl	7500	11	10	11
Algom	1430	14⅝	14½	14½
Am Larder	1200	28	28	28
Amal Rare	9525	16	14	16
Anacon	7233	105	101	102
Anglo Hur	25	12¾	12¾	12¾
Ansil	32313	46	44	46
Apex Res	500	5	5	5
Arcadia	4100	19½	18	18
Area	19000	128	115	120
Arjon	11000	16½	16	16
Atlas Yk	6000	10½	10	10
Atlin Ruf	3300	19½	19	19
Aubelle	1500	5½	5½	5½
Aumacho	2500	15	15	15
Aumaque	18200	16	14	15
Aunor	3800	305	296	300
Avilla	1500	7⅞	7	7
Bankeno	2500	21	20	21
Bankfield	500	8½	8½	8½
Barnat	46660	175	171	174
Barvue	600	14	14	14
Base Metals	2600	20	20	20
Baska	2500	17	17	17
B Duq	12060	26	25	26
Belcher	1700	107	105	105
Bethlem	12900	171	160	166
Bevcon	4170	16	16	16
Bevcon rts	59797	½	¼	¼
Bibis	111700	23	20	22
Bicroft	2355	87	86	87
Bicroft wts	200	3½	3½	3½
Bidcop	3020	15	15	15
Black Bay	3000	17	16	17
Bonville	1500	7	7	7
Bordulac	1000	7½	7½	7½
Bouzan	6300	63	62	63
Boymar	41200	14½	14	14½
Bralorne	1595	800	780	780
Broul Reef	1600	52	52	52
Brnhrst	3800	7½	7	7½
Brunsman	2500	7½	7½	7½
Brunsman	2500	7½	7½	7½
Brunswick	400	355	355	355
Buffad	11500	14	13	13
Buff Ank	2000	185	180	185
Buff R L	3000	8	7	7
Bunker Hill	1500	9½	9½	9½
Cable	7166	18	17½	18
Cadamet	520	24	24	24
Camp Chib	10285	925	900	925
Cdn Astoria	6046	11	10½	10½
C Dyno	5310	51	50	50
C Malart	3850	78	68	70
C N Inca	7858	26	24	24
Cdn N W	17474	83	81	82
Cdn Thor	500	7½	7½	7½
Candore	500	19	19	19
Can Erin	737947	115	97	103
Can Met	9100	73	71	73
Can Met wts	1550	30	30	30
Captain	2500	13½	13	13½
Cariboo	10400	105	93	105
Cassiar	2230	12½	11⅝	12
Castle	213	500	500	500
Cent Pat	4500	150	146	150
Cent Porc	5500	17	17	17
Cheskirk	34500	8½	7½	8
Chester	10500	37	35	36½
Chib jac	6600	70	68	79
Chib Kay	2200	23	22	22
Chib M	4000	145	137	140
Chimo	3900	80	79	80
Coch Will	1950	385	375	380
Cody Reco	4500	17	17	17
Coldstrm	116900	63	56	63
Comb Met	4197	34	34	34
Conlagas	4600	63	62	63
Conlaurum	2030	29	29	29
Con Key	1500	28	28	28
C Bellekeno	20500	14½	13	14½
C Callinan	3500	15½	15	15
C Denison	4850	13¼	12⅞	13⅛
C Den wts	7310	270	255	255
C Discovery	1900	390	375	380
C Fen	1214	51	51	51
Con Gillies	2000	9½	9	9
C G Arrow	5000	23½	23	23
C Halliwell	145260	98	86	91
Con Howey	600	405	405	405
C Marben	1000	42	42	42
C Marcus	4143	72	69	70
Con M and S	1135	22	21¾	21¾
C Mogul	3920	245	235	239
C Morrison	3750	20	19½	19½
C Mosher	17800	89	85	87
Con Negus	1000	29½	29½	29½
C Northland	500	27	27	27
C Red Pop	2664	13½	13	13½
C Regcourt	7060	16	15	16
C Sannorm	4500	8	7½	7½
Con Sud	5350	79	79	79
Conwest	300	480	475	480
Cop Corp	6700	45	44½	45
Cop Man	1758	15	14	15
Coprand	8737	224	215	224
Cournor	1000	9	9	9
Cowich	3000	110	107	110
Craigmnt	2200	425	410	425
Crestaur	1000	8½	8½	8½
Crowpat	5500	14	12	14
Cusco	2000	13½	13½	13½
Daering	64500	38	35	35
D'Aragon	7600	456	44	45
Deer Horn	20500	25	22	24
D'Eldona	3000	13	13	13
Dome	1010	17⅞	17¼	17⅝
Donalda	13200	12	11	12
Duvan	8500	29	28	28
E Amphi	3900	11	10½	11
East Mal	19200	150	144	150
East Sull	1950	225	217	225
East Met	7000	10½	9	10
Elder	140525	124	110	116
Eldrich	20500	44	41	41
El Sol	3000	11	11	11
Eureka	3000	29	29	29
Expl All	6000	13½	13	13
Falcon	905	29½	29¼	29⅜
Farsday	1600	96	96	96
F West Tung	3100	17	17	17
Fatima	5100	80	75	75
Francoeur	3000	10	9	10
Frobisher	1795	200	197	198
Geco Mines	1810	23	22½	23
Genex	2020	19	17	17
Geo Eclen	1100	125	120	124
Gnt Maset	2000	11½	11½	11½
Giant Y K	200	640	640	640
Glacier	15600	640	640	640
Glacier	15600	51	48	51
Goldale	1400	21	21	21
Gold Eagle	40500	29½	24	25
Gold Man	1500	30	28½	30
G F Uran	33551	42	41	42
Granby	1000	875	865	865
Grandroy	10150	32	31	32
Granduc	2200	200	193	195
Greyhk	8100	14	13	14
Gulch	3000	14	13	13
Gunnar	3236	17	16¾	16¾
Gunnar wts	2750	675	650	650
Gwillim	500	8½	8½	8½
Tard Rock	6000	13	11½	12
Har Min	14600	20½	19½	20
H Of Lakes	26200	19	16	16
Headway	9000	47	46	46
Heath	51500	10	9½	10
Heva	2000	7	6	6
High Bell	2700	175	175	175
Hollinger	500	32	31¾	31¾
Hoyle	2425	500	480	500
Hub Bay	665	62	61¾	61¾
Hugh Pam	2000	17	17	17
Ind Lake	13500	8	7½	8
Inspiration	500	61	61	61
Int Nickel	2739	92	90½	91¼
Int Ran	24100	37	35	36
Irish Cop	14640	355	325	350
Iron Bay	100	225	225	225
Iso Uran	74200	64	56	63
Jacobus	3775	202	198	200
Jellicoe	23500	19	18	19
Joburke	29600	21	20	20
Joliet	1000	35	35	35
Jowsey	3500	64	63	63
Kenville	8500	11	10½	10½
Kerr Add	465	19¾	19¼	19¼
Kilembe	10519	279	270	270
Kilem wts	12000	50	45	48
Kirk Min	32296	76	73	75
Kirk Town	1000	11	11	11
Labrador	1340	30	29½	29¾
Lake Cin	200	114	112	114
L Dufault	4200	124	117	120
Lake Ling	500	9½	9½	9½
L Osu	2000	24	23	23
L Shore	2835	475	475	475
L Wasa	1550	29	29	29
La Luz	300	435	435	435
Lamaque	700	304	320	325
Leitch	19914	161	150	157
Lencourt	5000	13	13	13
L L Lac	1150	225	215	225
Lorado	7250	35	34	34
Lorado wts	1950	17	16	16
Lyndhst	46400	24	20½	22
Lynx	5000	16	15½	15½
Macassa	625	296	292	296
Macdon	4000	34	33	33
Macfie	3500	10	10	10
Mac Leod	3600	132	129	129
Madsen	6350	320	315	315
Magnet	7600	8½	7½	8
Malartic	6500	107	105	107
Maneast	500	8	8	8
Maralgo	37000	42½	38	38
Marcon	7500	12½	12	12
Maritime	58725	140	127	140
Martin	21000	32½	31	31
Matatch	4000	19½	19	19½
Maybrun	16533	22	20	20
Mc Intyr	10	88¼	88½	88½
Mc Ken	6200	36	34½	34½
Me Mar	5400	10	9½	9½
Merrill	13500	130	120	126
Meta Uran	1500	10½	10½	10½
Midrim	1650	74	74	74
Milliken	3890	235	228	230
Minda	500	7	7	7
Min Corp	1595	15¾	15½	15⅝
Min Ore	12285	24½	23	24
Moneta	2500	92	90	92
Mt Wrig	253	60	58	60
Multi M	1500	49½	49½	49½
Nama Cr	05000	36	33	33
Nat Expl	5500	12	11	11
Nealon	1500	13½	13	13
Nello	2000	16	16	16
Nes Lab	3000	27	2 7	27
Ne wAlger	9000	10½	10	10
New Ath	4700	52	50	50
New Cal	5600	37	36½	37
New Delhi	2000	31	31	31
N Dicken	3700	257	253	255
N Goldvue	3500	8	8	8
N Harri	3500	13½	13½	13½
New Hosco	7600	138	133	138
N Kelore	151250	19	17	19
Newlund	2400	31	29	31
N Man	2000	42	40	40
N Mylama	57503	175	170	175
Newnor	2500	8½	7½	8½
New Rouyn	1000	17	17	17
N Senator	8606	7½	7	7
Nickel Ms	2824	90	87	90
Nick Rim	1000	103	103	103
Nipissing	10600	250	240	250
Nisto	4000	8	8	8
Nor Acme	500	25	25	25
Noranda	2210	56	55	56
Norgold	66600	11	10	11
Norlartic	5500	32	31	31½
Normetal	3120	390	380	390
Norpax	15500	25	24	25
Norsync	5000	18½	18	18
N Goldcrt	1500	44	44	44
N Rank	16100	182	178	180
Northsp	1899	195	191	194
Norsp A wts	3000	115	112	115
North Can	2400	150	145	145
Norvalle	3500	15	14	14½
Nudul	1500	19½	19	19
N Beauc	200	142	142	142
O'Brien	1000	73	72	72
Ogama	6000	7	6½	7
O'Leary	2200	19	19	19
Opem	14250	10¾	10	10¾
Ormsby	12500	48	39	41
Osisko	2000	36	36	36
Paramaq	70000	13	11	12
Parbec	4500	5½	5½	5½
Pardee	1000	44	43	43
Pater	600	59	59	59
Patino M	804	505	500	505
Patino wts	500	199	192	199
Pato	130	325	325	325
Paymast	1025	19	19	19
Pce Expl	7166	21	20	20
Peerless	1000	28	28	28
Perron	14000	23½	22½	22½
Pick Crow	1922	111	111	111
Pitch Ore	5000	8	7½	7½
Placer	130	10½	10½	10½
Pow ou	500	37	37	37
Preston	700	610	600	600
Pronto	1070	470	460	460
Pros Air	1000	100	100	100
Purdex	5000	9	9	9
Que Ascot	38899	63	60	62
Que Chib	6096	58	56	56
Que Cop	10800	31	30	31
Que Lith	2300	485	475	480
Que Man	2000	18	18	18
Que Metal	2150	88	88	88
Qunston	5780	21	20	20
Quemont	450	14½	14¼	14½
Radiore	22800	90	85	87
Rainville	600	48	48	48
Rayrock	1800	58	55	55
Renable	200	107	107	107
Rexspar	1000	33	33	33
Rix Athab	8100	61	60	60
Roche	10500	18	17	17
Rockwin	10100	38	37	37
San Ant	3832	59	59	59
Sand Riv	6600	15	14	15
Sheep Cr	1300	140	140	140
Sherritt	23499	425	405	420
Sil Miller	1150	51	50	51
Sil Stand	13100	28	26	26½
Siscoe	800	71	71	71
Slocan vr	3400	19	17	19
Stanleigh	3235	96	90	96
Stanlgh wts	300	38	37	37
Stanrck	200	175	175	175
Starratt	8000	6½	6	6
Steep R	4330	14¾	14¾	14¾
Sturgeon	5000	21	20	20
Sud Cont	2700	11	10½	10½
Sullivan	800	24 3	236	243
Surf Inlet	1000	5	5	5
Sylvanite	1200	111	110	111
Taurcanis	2300	79	78	79
Teck H	7250	235	222	223
Tenag	6750	270	265	268
Thom L	15200	68	65	68
Tiara	7500	9	8	9
Tombill	3000	40	40	40
Torbrit	500	34	34	34
Tribag	18600	60	52	56
Trin Chib	1125	23	23	23
Ult Shaw	5016	19	18	19
U Asbestos	2550	600	590	595
Un Fort	23375	51	48	48
Un Keno	200	425	425	425
Upp Can	36400	120	115	115
ventures	3470	31½	31¼	31⅝
violam	300	167	165	165
Waite Am	2080	830	820	830
Weedon	1500	22½	22½	22½
Werner	2000	15	14	15
W Malar	1000	7½	7½	7⅛
Willroy	17400	214	205	210
Will wts	100	145	145	145
Wiltsey	10600	17	16	16½
Winch	4000	10½	10	10
Wr Harg	1415	150	145	150
Yale Lead	9900	32	30	31
Yellorex	500	8½	8½	8½
Yk Bear	4700	128	126	127
Young H G	6300	82	81	81
Yukeno	11400	7	6	6
zenmac	16650	31	29	30
zulapa	1537	28	27½	28
CURB				
Bulolo	1000	405	405	405
Gaspé Cop	452	35	33	35

Total des ventes: 5,142,000.

Gains de la Quebec Power Company en 1958 — Améliorations au service

QUEBEC. — D'après son rapport annuel de 1958, la compagnie Quebec Power a réalisé des gains dans ses ventes d'électricité, son revenu d'exploitation et son bénéfice net.

Les ventes d'électricté, qui avaient dépassé le milliard de kilowatt-heures en 1957, marquent une nouvelle avance de 8.2 pour cent et se chiffrent à 1,232,442,466 kilowatt-heures. La pointe de charge enregistrée par le réseau atteint, en 1958, 272,800 kilowatts, une avance de 14.5 pour cent.

Le revenu d'exploitation se chiffre à $14,588,275, soit 6.8 pour cent de plus que l'année précédente. Le produit des ventes d'électricté aux domiciles s'est accru de 9.1 pour cent et atteint $5,274,198. La consommation annuelle moyenne des domiciles s'établit à 3,873 kilowatt-heures en 1958 contre 3,597 en 1957.

Les frais d'exploitation, qui comprennent les provisions pour amortissement et pour impôts, s'élèvent à $12,525,702, une augmentation de 6.7 pour cent. Le bénéfice net de l'exercice s'établit à $1,611,833, soit $2.33 l'action ordinaire sur les 689,514 actions en circulation en fin d'exercice contre $2.17 l'action sur 679,056 actions en circulation fin 1957. Les trois premiers dividendes trimestriels ont été déclarés au taux de 35 cents et celui du dernier trimestre, au taux de 40 cents, ce qui porte le total de l'exercice à $1.45 en regard de $1.40 en 1957.

Pour répondre aux exigences croissantes des abonnés de toutes catégories, la compagnie a fait des additions à ses aménagements, qui ont entraîné des immobilisations de $2,641,220. La puissance des sous-stations, surtout aux environs de Québec, a été accrue de 43,000 kilowatts; les lignes de distribution ont été prolongées de 91 milles, dont 59 milles dans les campagnes; une deuxième ligne de 66,000 volts a été construite sur la rive sud du St-Laurent, entre Lauzon et St-Raphaël; et la tension de certains circuits a été modifiée pour améliorer la qualité du service sur la rive sud ainsi que dans les régions de Ste-Foy, l'Ancienne-Lorette et les Saules, dans les banlieues ouest et nord-ouest de Québec.

Les administrateurs rendent hommage aux 1,197 membres du personnel de la compagnie "pour l'effort soutenu qu'ils ont fourni pour atteindre les buts de la compagnie".

Etudiant de l'Univ. de Montréal à Cologne, All.

MONTREAL, (P.C.) — Claude Germain, étudiant de l'Université de Montréal, a pris l'avion, hier, à Dorval pour assister au congrès annuel de l'Association Internationale des Etudiants en Science économique et commerciale, qui s'ouvre aujourd'hui à Cologne, en Allemagne.

Cette association groupe 123 collèges et universités de 21 pays. Elle s'occupe des échanges d'étudiants entre divers pays.

C'est ainsi que, l'été prochain, un groupe d'étudiants de Montréal pourront travailler en Europe et qu'onze étudiants européens pourront trouver du travail d'été à Montréal et Québec.

LÉVIS et la Banlieue

L'ACTION CATHOLIQUE

A LEVIS

ABONNEMENTS :
Robert Breton
245, rue Wolfe
Tél.: TE 7-1922

NOUVELLES :
Tél.: TE 7-6118

ANNONCES CLASSEES :
Québec : LA 2-4771

ANNONCES COMMERCIALES :
Robert Breton
245, rue Wolfe
Tél.: TE 7-1922

A vendre — Divers

VENEZ VISITER NOTRE MAISON MODELE
AU 3ème ETAGE de notre magasin, choix magnifique de réfrigérateurs, meubles, lessiveuses, télévisions, matelas, etc. C.-J. LEMIEUX, LTEE, 15, rue St-Louis, Lévis. TEL.: TE-7-8821.
117865—29-1
(mar.j.s. au 28-3) 21 C.L.

Avis divers

FUTURS MARIES
Faites vos réservations immédiatement, pour votre déjeuner de no...
Nous avons encore quelques places pour le mois de juin et juillet.
CASINO VARIETE LAUZON
TE 7-7700 TE 7-4526
118574—5-3
(mar.j.s. au 2-5) 25 C.L.

Machines à coudre

CENTRE DE COUTURE NECCHI
AVANT DE DECIDER l'achat d'une machine à coudre, voyez la nouvelle "Necchi" chez NOREAU ELECTRIQUE, LTEE, 44, rue St-Louis, Lévis. Tél.: TE 7-9321.
118006—14-2
(l.

L'ACTION CATHOLIQUE

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe ministère des Postes, Ottawa
Membre de L'A.B.C. et de la Presse Canadienne
Propriété de L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE JOURNAL QUOTIDIEN
Place Jean-Talon, Québec
Imprimé et édité par la Compagnie de publication L'ACTION SOCIALE LIMITEE
Place Jean-Talon, Québec
Tél.: Echange privé LA 2-4771
Charles-H. Robitaille, gérant général

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez:

LA 2-4771

et demandez le local 4

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochain mariage, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire, et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "La Vie Sociale"; les autres, dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classifiée

Une insertion de 25 mots ou moins : 0.50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq; chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gras que le 8 points — maximum 14 points, chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces aux mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif. caractère autre que le 8 points et

Les annonces composées dans un apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :
1 insertion : 12 cents la ligne agate.
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate.
25 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

AVIS DE DECES

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Pour votre commodité

Vous pouvez toujours donner ou payer toute annonce classée, aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux, en vous adressant à l'un des endroits suivants :

RENE DION
208, ST-VALLIER OUEST
Tél.: LA 4-0473

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
Tél.: LA-4-9944

TABAGIES J.-E. GIGUERE
375 est, St-Joseph
Tél.: LA 3-0738
115 est, St-Joseph
Tél.: LA 4-1103
61, rue Buade
Tél.: LA 3-9004

TABAGIES JOS. COTE LTEE
Hôtel St-Roch
Tél.: LA 2-3921
26, rue St-Jean
Tél.: LA 4-0574
17, rue Buade
Tél.: LA 2-0288
95 ouest, St-Joseph
Tél.: LA 4-0592
1199, 4ème Avenue
Tél.: LA 4-0350
695 est, St-Joseph
Tél.: LA 4-0454
417 est, St-Vallier
Tél.: LA 4-0322
303 est, St-Joseph
Tél.: LA 4-0054
154, rue St-Jean
Tél.: LA 2-0594

Tarif d'abonnement

LIVRAISON PAR PORTEUR

Semaine .25

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.75	$5.00	$10.00

LIVRAISON PAR LA POSTE

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.75	$4.75	$9.50

AUX ETATS-UNIS

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$3.00	$5.25	$10.50

Hebdomadaire partout au Canada (journal du vendredi sans supplément)
$4.00 par année
Angleterre et possessions anglaises
Quotidien : $10.50 par année
Angleterre et possessions anglaises
Hebdomadaire : $5.00 par année
Autres pays étrangers
Quotidien : $15.00 par année
Autres pays étrangers
Hebdomadaire : $7.50 par année

Argents à prêter

1ère et 2ème HYPOTHEQUE partout dans la province, de $1,600. à $125,000. 5 ans et plus. S'adresser UNIVERSAL LOAN. TEL.: LA 2-3968 - 466, rue de la Couronne (chambre 411), Québec.
117849—28-2 (1 ms) 15

PRETS sur première et deuxième hypothèques $1,600. et plus. Payables en 3 ans et plus également. Service rapide. Service Finance Corp. 466, de la Couronne. Tél.: LA 3-8109 — LA 3-9829.
117967—13-2 (1 ms) 15 jno

ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, achat des créances en 1ère et 2ième hypothèques, sur immeuble dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE, INC. — Tél.: LA 5-4637, demandez M. André Lepage.
117962—11-2 (1 ms) 15 jno

1ère-2ème HYPOTHEQUE dans la ville et partout dans la province, $1,600. jusqu'à $150,000. par client. Accommodation de PRETS HYPOTHECAIRES ENR., 378, du Roi, Québec. TEL.: LA 4-6143.
117910—10-2 (1 ms) 15

Armuriers

ARMES A FEU



Vente et réparations d'armes à feu, gros et détail.

26 ans d'expérience

Mires télescopiques Poly-Choke, canons neufs, etc.

M. LAVIGUEUR
209, rue St-Paul, Québec
Tél.: LA 3-4473
117228—13-1
(mar.j.s. au 12-3) 16-A

ARMES A FEU



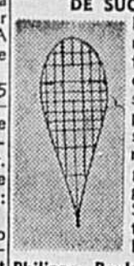
VENTE et REPARATION d'armes à feu. Articles de chasse et pêche. Mires télescopiques, Polychoke, etc. Vente et service pour : Savage, Remington, Mosberg, Browning, Marlin Winchester, Hi-Standard, Cooey, H. & R. Smith & Wesson, Colt, Weatherby, Husqvarna, etc. Catalogue illustré gratuit.

La plus importante et la plus ancienne maison du genre à Québec.

MAISON D'ARMES A FEU DE QUEBEC, ENR.
151, St-Paul, Québec. LA 3-3311
118182—28-2
(mar.j.s. au 28-4) 16-A

A vendre — Divers

ATTENTION PRODUCTEURS DE SUCRE D'ERABLE



Nouvelles raquettes métalliques à ressort, forme très appréciée, devant relevé, le dessous muni de grappins empêche de glisser sur la glace ou neige durcie. La neige ne colle pas, longue durée. Prix $10.50 C.O.D. plus transport par malle, livraison prompte.

Philippe Boulanger, Ste-Hénédine, Cté de Dorchester, Québec.
118519—3-3 (6 fs) 21

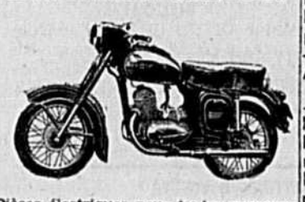
UN AMEUBLEMENT de comptoir-lunch à vendre en bloc pour $450. Informations LA 3-5627.
118598—5-3 (6 fs) 21

ACCESSOIRES DE CUISINE à vendre. S'adresser par téléphone LA 9-3791, local 364 de 7 heures 30 a.m. à 5 heures p.m..
118566—4-3 (3 fs) 21

PIANOS
RECONDITIONNES
à neuf, prix à partir de
$295.
Conditions faciles de paiement si désirées
WILLIS & CO. LIMITEE
1095, rue ST-JEAN, QUEBEC
118217—23-2 (1 ms) 21

MEUBLES USAGES ET NEUFS LEMIEUX, ENR.
PIANOS, COFFRES CEDRE, garde-robes, set de salle, poêles, vendons, achetons, échangeons, 29, ST-VALLIER-EST, près du boul. Langelier, Québec. TEL.: LA 5-9321.
117840—9-2 (1 ms) 21

JAWA JAWA
DISTRIBUTEUR
JAWA WHIZZER CLEAN-EASY



Pièces électriques pour toutes marques. Batteries, Chaines, bearings, pneus et tubes toutes les grandeurs, pistons et rings. Accessoires de toutes sortes. Atelier de réparation des mieux équipés. Perçons les cylindres, soudure métal blanc reconditionnons les crankshafts. Nous faisons la réparation de scies à chaine. Moteurs hors-bord, tondeuses à gazon.

JOBIN MOTOR CYCLE
REG'D
55 Blvd, Charest est.
Québec. Tél.: LA 9-3462
118099-14-2 (mar.j. au 14-4) 21

EQUIPEMENT DE RESTAURANT usagé, poêle à patates frites, tables à salade frigorifiques, tranche-patates, silex, poêle à "hot-dogs", mélangeurs, laveuses de vaisselle, peleuses de patates "Hobart". Prix raisonnable, conditions faciles. — VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 777, Côte d'Abraham, Québec.
117508—22-1
(mar.j.s. au 20-3) 21

Bois, huile

A.-B. FORTIN — Bois de chauffage de toutes sortes ; aussi huile à brûleurs. — Cour : 15, rue Marie-de-L'Incarnation. — Rés.: 12, rue Marie-de-L'Incarnation. TEL. : LA-7-7490.
118319—23-2 (1 ms) 29

Brûleurs à l'huile

BRULEURS A L'HUILE EUG. DESROCHES, FILS, LTEE
LYNN, BREESE, KEMAC, fournaise Coleman, Duo-Therm. Gros et détail. Distributeur autorisé huile à poêle traitée Kleen-Flo. — EUG. DESROCHES, FILS, LTEE, 569, ST-VALLIER-OUEST. Tél.: LA 5-4946.
117842—6-2 (1 ms) 35-A

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE DE BRULEURS $4.00
BREESE $5.00. Aux plus bas prix du marché, Lynn, Victor, A.B.C., Breese, Kemac et Pot-Crest. Garantie 5 ans. L. PARENT, 198, 3e Avenue. TEL.: LA 4-4990.
117588—24-1
(mar.j.s. au 17-3) 35-A

Bureaux à louer

BUREAUX POUR PROFESSIONNELS agents, etc., $15. à $60. par mois, 31, McMahon coin d'Auteuil près carré d'Youville. MU 1-5408; soir LA 7-2814.
118549—4-3 (1 ms) 37

Chevaux à vendre



Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B. Achetons aussi tous chevaux pour abattre.
ALYRE LABRIE, LTEE
PINTENDRE, LEVIS.
Tél.: Bureau TE 7-7124
Rés.: TE 7-6813 — TE 7-7001
117838—9-2 (1 ms) 55

Chirurgiens — Dentistes

Dr ALPHONSE DION
CHIRURGIEN-DENTISTE
24, côte du Palais — LA 2-2153
117793—5-2 (mar.j.s. au 4-4) 57

Clavigraphes

LOCATION DE CLAVIGRAPHES $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. GERARD POULIN, INC., Ameublement de bureau, 770, côte d'Abraham, Québec, LA 2-6876.
117846—9-2 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. Tél.: LA 5-5158.
117844—9-2 (1 ms) 60

E. LACOULINE. — Clavigraphes Royal, 660, côte d'Abraham. Tél.: LA 4-1869. — Location clavigraphes $6. par mois ou 3 mois $15. — Réparations, vente clavigraphes. Acessoires bureau.
117843—9-2 (1 ms) 60

REPRESENTANT "EVEREST" — Portatifs : $69.50. 2 couleurs de ruban, réguliers, 12 pces, $209.50. Machines à calculer et à additionner "Everest". Universal Business Machine, 341, rue Nicolet. MO 1-2170.
118133—16-2 (1 ms) 60

CLEMENT & CLEMENT INC., 511, est, boul. Charest. Tél.: LA 5-4823. Agents exclusifs clavigraphes Underwood. Location $6. par mois ou $15.00 par 3 mois. Réparons, vendons machines à écrire et additionner toutes marques rubans, carbone, fournitures bureaux.
118143—19-2 (1 ms) 60

Commerce à vendre

EPICERIES, BOUCHERIES licenciées, restaurant, comptoirs-lunch, hôtels, motels, dans tous les quartiers de la ville. Acomptes raisonnables. WILFRID ROGER, 197, 4ème Rue, Québec. Tél.: LA 4-2542.
117958—9-2 (1 ms) 66

EPICERIE LICENCIEE, avec maison 6 appartements, 2 chambres bain, libre d'acheter. Centre des affaires. Cause: maladie, personne âgée. Aussi terre près Québec. — TEL.: MU 3-7495.
118469—28-2 (6 fs) 66

EPICERIE-BOUCHERIE LICENCIEE, chiffre d'affaires $50,000. Haute-Ville, directement du propriétaire, prix d'occasion. LA 3-9620.
118597—5-3 (6 fs) 66

Déménagements

QUEBEC TRANSPORT
620, Arago-ouest. Tél.: MU 3-0912
DEMENAGEMENT de tous genres et n'importe où. Outillage moderne. Une des plus vieilles compagnies de déménagement à Québec. Assurance.
117808—7-2 (mar.j.s. au 7-4) 73

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-externe de Forsyth-Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soir. — 571, 3ème AVENUE, Québec. Tél. Bur.: LA 4-3312 — Rés.: LA 7-3375.
118426—27-2 (1 ms) 74

Ecoles

INSTITUT RAYMOND
COURS PAR CORRESPONDANCE 8e - 9e - 10e et 11e années pour aspirantes gardes - malades; 11e scientifique pour garçons, 12e année. Livres fournis gratuitement. Examens du département de l'Instruction publique. Aussi : français, anglais, etc., — INSTITUT RAYMOND, 1475, chemin STE-FOY, Québec.
118135—16-2 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS
JOUR - SOIR. PAR CORRESPONDANCE, cours de 6e à la 12e année commercial et scientifique (Examens du département de l'Instruction publique), conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'École Technique, mathématiques. 722, rue St-Jean, Québec. Tél.: LA 9-3751 — MU 1-2808.
117970—16-2 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS
1070, ST-JEAN, QUEBEC
Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours privés, sténographie, dactylo-comptabilité. — Tél.: LA 2-7490.
118481—2-3 (1 ms) 81

APPRENEZ L'ANGLAIS
OU N'IMPORTE quelle autre langue, facilement, rapidement, par la méthode de cours sur disques Linguaphone. Seulement 20 minutes par jour dans l'intimité de votre foyer. Les résultats vous étonneront. Méthode de renommée mondiale utilisée par les collèges, les gouvernements et par plus d'un million d'étudiants. Ecrivez pour prospectus et détails d'essai gratuit. INSTITUT LINGUAPHONE, Dépt C. 901, rue Bleury, Montréal.
118265—23-2 (1 ms) 81

COURS CLASSIQUE PRIVE, des Eléments à la Philosophie. Cours de latin par correspondance. PROF. P.-E. BELLEAU, 836, rue d'Aiguillon, Québec. Tél.: LA 3-3754.
117974—16-2 (1 ms) 81

Ecoles

INSTITUT D'AUBIGNY COURS PAR CORRESPONDANCE
8e, 9e, 10e, 11e, 12ème années scientifiques, garçons et filles, 11ème pour aspirante gardes-malades, diplôme du département de l'Instruction Publique. Cours spéciaux : Sciences, Mathématiques, manuels fournis gratuitement. C.P. 131, Haute-Ville, Québec. Tél.: TE 7-7539.
117971—16-2 (1 ms) 81

BART SCHOOL
751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE. Tél.: LA 2-5889 — LA 7-6412 — LA 7-4333.
118139—17-2 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

MESDAMES voulez-vous plus d'argent, les cosmétiques AVON vous l'offrent. Devenez représentante AVON et servez vos voisines aux heures qui vous conviennent. Tél.: LA 3-7706.
118374—5-3 (3 fs) 90

Fil à tisser

FIL A TISSER, livres 65¢, à coudre, couleurs 25¢ douzaine, blanc et noir, 35, 40, 50, 200 verges, douz. 83¢, Bratislava. Jersey à catalogne, bleu, blanc, rose, 30¢ la livre. Echantillons sur demande. Catalogue sur demande.

Arcade Jobbing
155 Est St-Joseph
118505—3-3 (6 fs) 91-A

Fil à tisser

FIL A TISSER — Spéciaux à $0.90, $1.00 et $1.25. Qualité et prompt service. Prix sur demande. S'adresser LA FILEUSE ENR., 351, route de l'Eglise, Sainte-Foy. TEL.: LA-7-1971.
118349—24-2 (1 ms) 91-A

Finance

SI VOUS AVEZ besoin d'un refinancement pour votre automobile, à plus long terme. Signalez TE 7-7896 ou TE 7-6211. De plus nous prêtons sur automobiles de tous genres.
118432—27-2 (8 fs) 93

Hommes demandés

HOMMES — Pensez à votre avenir Apprenez à bon marché métier soudeur, débossage, mécanique automobiles, moteurs Diesel, etc.. Demandez prospectus. Ouvert à l'année. — ECOLE METIERS MELOCHE, 451, 3ème Avenue, Québec.
118132—16-2 (1 ms) 105

VENDEURS ET GERANT demandés pour vente de médicaments. Herbages Français. Avons remèdes pour 15 maladies. Pour plus amples renseignements, écrivez ou appelez TE 7-8744. Herbages Français C. P. 264, Lévis.
117912—6-2 (1 ms) 105

Hommes, femmes demandés

HOMMES, FEMMES : Faites $60. à $100. par semaine dans votre entourage en vendant nos 250 produits. Produits de beauté, médecines, épices, essences, vitamines, produits pour la ferme. Ecrire PRODUITS BERUBE, St-Alexandre (B), Kam., P.Q..
117541—23-1 (3 ms) 106

Immeubles

IMMEUBLE

MAISONS DEMANDEES : Confiez la vente de vos propriétés à la plus vieille maison de confiance du Québec. A votre service depuis 40 ans. AUSSI : Argent à prêter, administration de propriétés, assurance-feu, bris de glaces, automobiles, etc.

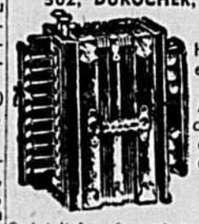
H.-P. CIMON
Courtier en Immeuble & Assurances
895, PLACE D'AIGUILLON, QUEBEC
Tél.: LA 5-5169
118468—28-2 (mar.j.s. au 5-3) 111

Information

ALCOOLIQUES ANONYMES—Voulez-vous arrêter de boire et ne le pouvez seul ? Ecrivez : le secrétaire, CASIER POSTAL 1861, Québec. — Tél.: LA 4-6108.
118190—19-2 (1 ms) 112

Instruments de musique

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC



Accordéons Horner, 1, 2 et 3 rangées de notes. Aussi accordéons de marque "Sapin" et de notre marque "Gagné"

Spécialité : réparations d'accordéons.
Tél.: LA 5-8601
117115—5-1 (j.s. au 5-3) 115



SAUVEZ DE L'ARGENT

EN ACHETANT vos instruments de musique, accordéons, guitares, clarinettes, saxophones, tambours, violons, etc., et votre musique en feuilles chez

FRED TREMBLAY
448, 1ère AVENUE — LA 4-1090
118031—12-2
(mar.j.s. au 7-4) 115

Instituteurs — Institutrices

PROFESSEUR DEMANDE — La Commission scolaire catholique du village d'Inverness, Mégantic demande un professeur pour enseigner classe mixte aux élèves 6e à 9e année pour 1959-60. Bon salaire payé. S'adresser à Fernando Routhier, secrétaire.
118418—27-2 (12 fs) 113

Logements à louer

LOGEMENT MODERNE, chauffé ou appartement meublé, réfrigérateur, poêle, laveuse, propre, visible, libre 1 mille de Québec, résidentiel, chemin Ste-Foy, face Cité Universitaire. MU 3-8386, matin, soir.
118511—4-3 (6 fs) 118

LOGEMENT 3 pièces, situé 455, rue St-Crépin, paroisse Jacques-Cartier. — S'adresser: PAUL MAHEUX, 75, boul. Charest-Est, Québec. TEL.: LA 3-4167.
118569—4-3 (6 fs) 118

AVENUE BROWN entre Fraser et chemin St-Louis, logement 8 pièces, 1er étage, chauffé, eau chaude année, $130. S'adresser 1031, Brown, Tél.: LA 7-7821.
118548—4-3 (1 ms) 118 jno

PLAIN PIED 6 grandes pièces, chambre bain, chauffé, eau chaude. 501, de la Ronde. Tél.: MA 3-7297.
118568—4-3 (6 fs) 118

ST-ALBERT-LE-GRAND, 7 pièces, chauffé, eau chaude, $95. Tél.: MA 3-3440.
118591—5-3 (3 fs) 118

Maisons à vendre

CHARLESBOURG, 41e Rue Ouest, Place Mont-Royal, maison à vendre. Faites-vous construire à votre goût. 2 chantiers à Ste-Foy, face au château Bonne-Entente. — Pour une meilleure construction et le choix de votre terrain, consultez YVES GERMAIN, INC., MA 3-4432, ou LA 9-1808.
118551—5-3 (1 ms) 127

Local à louer

LOCAL A LOUER bien situé, rue St-Joseph, moderne, prix raisonnable. MU 3-8424 et LA 3-7403.
118176—17-2 (1 ms) 119-A

7,000 PIEDS CARRES de plancher, pouvant servir de bureaux ou d'atelier, centré Industriel no 5, St-Malo. Tél.: MU 3-4415.
118564—4-3 (1 ms) 119-A

DANS ST-ROCH
COIN DE LA REINE et de l'Eglise, magasin chauffé pour bureau, salle d'échantillons, salons de barbier et tabagie. Tél.: LA 3-2989.
118599—5-3 (7-3) 119-A

Machineries

SOUFFLEUSE A NEIGE "Sicard", pelle mécanique, camions équipés, tracteurs D-7, D-8, TD-14 et TD-9, Crane auto-neige "Bombardier", autobus, concasseurs, compresseurs, semi-trailers, camion - citerne, camion Chevrolet 1958, automatique, 5 tonnes. MACHINERIE MAHEUX, 500, avenue St-Sacrement, Québec. TEL.: MU 3-8940.
118383—28-2 (6 fs) 120

SOUFFLEUSE A NEIGE SICARD
en parfait ordre.
Prix d'occasion.
TEL.. MU 3-8940
118570—4-3 (6 fs) 120

Machines à coudre

THIBOUTOT & THIBOUTOT, 491, 3e Avenue. Tél.: LA 5-7615. Réparation de machines à coudre de toutes marques DEPUIS 1908. 50 ans d'expérience. Spécialité : machines à zig-zag et industrielles. — Vente, service, réparation à domicile.
118062—13-2 (1 ms) 120-A

MACHINE A COUDRE SINGER
MODELES REGULIERS et portatifs $1.50 par semaine. Cercle de Couture Singer, 75, Côte du Passage, Lévis. Tél.: TE 7-4181.
118521—4-3 (4 fs) 120-A

Maisons à vendre

PRORIETES. Plusieurs logements, dont un libre à l'acheteur, dans tous les quartiers de la ville, cottages, maisons de chambres. WILFRID ROGER, 197, 4ème Rue, Québec LA 4-2542.
118515—3-3 (1 ms) 127

SILLERY. — Lots et maisons à vendre, Parc Falaise. EUGENE CHALIFOUR, contracteur, 2485, chemin St-Louis. Tél.: LA 7-1627; soir : LA 7-1108.
118192—19-2 (1 ms) 127

ST-PASCAL — Maison 2 logements 5 pièces, chauffés, garage. Prix avantageux. RAYMOND BELANGER, 479, de la Couronne, Québec. Tél.: LA 3-5352.
118483—2-3 (1 ms) 127

ANCIENNE-LORETTE, maison neuve à vendre, 5 pièces, plus chambre de bain, chauffage central, bonnes conditions. TEL.: OL 3-1715.
118408—28-2 (1 ms) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces — W. LEGARE, INC., 915, chemin Ste-Foy. — Tél.: MU 3-4446 ou LA 7-8025 — soir : LA 7-6939.
118195—19-2 (1 ms) 127

OUVERT JOUR ET SOIR

Ste-Foy, au Parc Neilson. Maisons neuves, bungalow, split-level, 5, 5½, 6, 6½ et 7 pièces. Livraison immédiate. Prix à partir de $12,600.

$500. COMPTANT
Conditions faciles
Paiements mensuels commençant en septembre 1959 seulement.
R. DE ROSA — TEL. : MU 3-4425
118325—28-2 (mar.j.s. au 28-3) 127

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE
MARCHANDS — COLPORTEURS — JOBBERS. Achetez votre stock de printemps et d'été à la Cie Assh, Inc. Maison responsable. 20 ans de bonne renommée. Habits, paletots, coupe - vents, pantalons de toilette, jeans, marchandises à la verge, coupons, chaussures, etc... Robes, manteaux, costumes. Satisfaction graantie ou argent remis. LA CIE ASSH, INC., 842, St-Joseph Est, Québec 2.
118425—27-2 (1 ms) Mdses sèc.

MARCHANDS et COLPORTEURS
ACHETEZ MARCHANDISES de première qualité, faites de tissus nouveaux et à la dernière mode. Nos prix défient toute compétition. — Vous ne risquez rien sur commande d'essai, car nous garantissons remboursement. Demandez catalogue automne-hiver illustrant nouvelles marchandises pour hommes, dames et enfants, ainsi que coupons. Epargnez en achetant de : MONTREAL JOBBING, LTEE, 857-859, rue St-Joseph-Est, Québec, P.Q.
118193—19-2 (1 ms) Mdses sèc.

Matelas — Réparations

LOUIS ROUSSEAU. — Tél.: LA 4-1480. Réparation matelas, sommiers, meubles. Matelas neufs. — 1338, 3e AVENUE, Limoilou, Québec.
118191—19-2 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. — 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4h. Le soir, lundi, mercredi, vendredi, 7 à 8 heures. TEL.: LA 4-4061.
118194—19-2 (1 ms) 140

Musique

PROCURE GENERALE DE MUSIQUE, LTEE
730, D'AIGUILLON, QUEBEC — Tél.: LA 2-4345. — Célèbre recueil de cantique "TOURTE et VALOIS". Le plus complet des recueils.
117963—14-2
(mar.j.s. au 14-4) 147-A

Personnel

VOUS VOUS SENTEZ VIEUX ! Rajeunissez. Les Tablettes toniques Ostrex remontent des milliers après 40. Seulement 60¢. Toutes pharmacies.
118480—2-3
(l.mar.mer.j.v. au 26-3 30-3) 164

Photographie

DEUX AGRANDISSEMENTS GRATIS avec chaque film développé. — 8 poses: 0.35; 12 poses: 0.50; réimpression: 0.04. Double grandeur, 8 poses: 0.45; 12 poses: 0.60; réimpression: 0.05. Malle: 0.05. — Service d'une journée. — LABORATOIRE PHOTOGRAPHIQUE, Boîte Postale 141, Sherbrooke, Qué.
118333—24-2 (1 ms) 164-A

Pianos à vendre

PIANOS USAGES



4 bons pianos reconditionnés, un automatique, avec rouleaux
2 harmoniums reconditionnés
PRIX D'AUBAINES
LES ENCHERES MARCEAU INC.
110, rue St-Paul
Québec. LA 9-1741 - 42
118532—3-3 (3 fs) 165

Positions demandées

HOMME DEMANDE EMPLOI, 23 ans, sérieux, honnête, éducation 10ème année, possédant automobile, aimerait à travailler à salaire. Ecrire CASIER 61, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC.
118559—4-3 (2 fs) 170

Poussins — Poulets

VOYEZ IMMEDIATEMENT quels sont vos besoins, commandez maintenant. Bray assure livraison immédiate sur cochets et poulettes double fin, un jour ou en croissance. Aussi poulettes Ames. Cochets un jour, races pesantes. Commandez poussins "Broilers" pour avril-mai. Liste de prix disponible. AGENTS : LA MAISON LANGEVIN, 281, de la Couronne Québec. Tél.: LA 3-0619; HENRI PLOURDE, St-Prime. Tél.: 691JI (St-Prime).
118540—5-3 (1 fs) 173

Remèdes — Médicaments

PRODUITS ALIMENTAIRES
ALIMENTS conseillés par GAYELORD HAUSER : germe de blé, mélasse noire, sucre de canne, levure de bière; extracteurs à jus de fruits et légumes, crèmes de beauté. Gelée royale. Embryons de poulet, poisson en poudre, farines de blé, seigle, avoine, graines de sésame, spaghetti de blé entier, etc. Légumes de toutes sortes en poudre et en tablettes, fruits en poudre. Aliments sans sucre. Produits Thuna's. Tisanes Boribel. Herbages de toutes sortes. Une visite vous convaincra au HEALTH FOOD STORE HEG'D, Produits Alimentaires de Santé, Enr., 499, rue St-Jean, Québec 4. — LA 3-3010.
117426—17-1 (j.s. au 9-4) 186

Réparations de laveuses

VENTE BEATTY SERVICE



Réparation de laveuses Beatty, Connor, Bendix.
Pièces pour toutes marques.
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE, INC.,
351, boul. Charest-est, Québec — LA 2-2724.
117810—10-2
(mar.j.s. a u9-4) 188-A

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE
REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouvert. — 251, NOTRE-DAME-DES-ANGES. Tél.: LA 2-7558.
117835—6-2 (1 ms) 189 jno

(Suite, Annonces: p. 19)

"L'Action Catholique" présente

Les loisirs à la maison

No : 310 BULLETIN QUOTIDIEN Jeudi, 5 mars 1959

A LA TELEVISION

CFCM-TV — Canal 4

Les horaires de ce poste sont sujets à trop de changements de dernière heure pour être publiables tant que durera le conflit de Radio-Canada.

CKMI-TV — Canal 5

JEUDI, 5 MARS

2.40—Opening
2.45—Nursery School Time
3.00—Douglas Fairbanks Présents
3.30—Open House
4.00—Speaking French
4.30—Maggie Muggins
4.45—Gumby
5.00—Whistle Town
5.30—Woody Woodpecker
6.00—Christie Comedies
6.30—News and Sports
6.40—Dateline Quebec
6.55—Cartoon
7.00—Tabloid
7.30—George Randers Mystery Theatre
8.00—Music Makers '59
8.30—The Unforeseen
9.00—Western Marshall
9.30—It's a Great Life
10.00—Explorations
11.00—CBC News
11.15—Viewpoint
11.22—Sign-off

VENDREDI, 6 MARS

2.40—Opening
2.45—Nursery School Time
3.00—The Adventure of Hiram Holiday
3.30—Open House
4.00—P. M. Party
4.31—Howdy Doody
5.00—Hidden Pages
5.30—Mighty Mouse Playhouse
6.00—Cliffhangers
6.30—News and Sports
6.45—Candelight Cafe
7.01—Tabloid
7.30—Sword of Freedom
8.00—Talent Caravan
8.30—The Plouffe Family
9.00—Patti Page
9.30—Country Hoedown
10.00—Cavalcade of Sports
10.45—Jim Coleman Show
11.00—CBC News
11.15—The late show : "Half way to Shanghai"
12.22—Sign-off

CHLT — Canal 7

Voir note en dessous de CFCM-TV

CBMT — Canal 6

JEUDI, 5 MARS

2.15—Signon
2.45—Nursery School time
3.00—Douglas Fairbanks Presents
3.30—Open House
4.00—Speaking French
4.30—Maggie Muggins
4.45—Gumby
5.00—Whistle Town
5.30—Woody Woodpecker
6.00—Metro
6.15—Behind Closed Doors
6.45—CBC TV News
6.55—Sports preview
7.00—Tabloid
7.30—Donna Reid
8.00—Music Makers '59
8.30—The Unforseen
9.00—Wyatt Earp
9.30—Loretta Young
10.00—Explorations (Hour Long)
11.00—CBC TV News
11.15—Viewpoint
11.22—Sports Final
11.30—Feature Film

CBFT — Canal 2

Voir note en dessous de CFCM-TV

A LA RADIO

CHRC — 800 kc.

JEUDI, 5 MARS

P.M.
6.05—Pourquoi pas ?
6.30—Causerie sportive
6.45—Studio d'audition
6.55—Bulletin de nouvelles
7.00—Chapelet en famille
7.15—A tous les échos : Echos de Hollande
7.30—Québec aujourd'hui
7.55—Bulletin de nouvelles
8.00—Concert : Rhapsodie sur un thème de Paganini (Rachmaninoff); Musique de ballet : Les Biches (Poulenc)
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Heure stéréophonique
9.55—Bulletin de nouvelles
10.00—Club Rendez-vous
10.30—Bulletin de nouvelles
10.45—Club Rendez-vous
11.55—Bulletin de nouvelles
12.00—Fin des émissions

VENDREDI, 6 MARS

A.M.
6.00—Messe du jour
6.35—Ville et campagne
6.55—Bulletin de nouvelles
7.00—Vive la vie
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Demandes spéciales
9.55—Bulletin de nouvelles
10.00—$0 par jour
10.15—L'ami Pierre
10.30—Le grand argentier
10.45—Demandes spéciales
10.55—Bulletin de nouvelles
11.00—Demandes spéciales
11.05—Qu'est-ce que c'est ?
11.25—Qui, pourquoi, comment
11.30—Demandes spéciales
11.55—Bulletin de nouvelles

P.M.
12.00—Bleu, blanc rouge
12.25—Midi sport
12.30—Guy Lombardo
12.45—L'artiste du jour : Charles Trenet
1.00—Résumé des nouvelles
1.15—Sans commentaire, avec Roc Prou
1.30—Succès de l'heure
1.55—Bulletin de nouvelles
2.00—De fil en aiguille, avec Roc Prou
2.30—Qu'en pensez-vous, avec Elise Demontigny
2.55—Bulletin de nouvelles
3.00—Vedettes — Confidences
3.10—Succès de l'heure
3.55—Bulletin de nouvelles
4.00—Moment fantaisiste
4.15—Avis divers
4.25—Avis de naissances
4.30—Avis de décès
4.45—La femme et l'actualité, avec Mme Aline Fortier
4.55—Bulletin de nouvelles
5.00—Pourquoi pas ? avec Jean Boileau
5.30—Ciné-revue, avec Georgette Lacroix
5.40—Pourquoi pas ?
5.55—Résumé des nouvelles

CKCV — 1280 kc.

JEUDI, 5 MARS

P.M.
6.00—A l'enseigne de la chanson
6.20—Chronique des quilles avec F. Grondin
6.30—A l'enseigne de la chanson
6.45—Nouvelles sportives
6.55—Nouvelles
7.00—Bonsoir Paris
7.15—Clinique du coeur
7.30—Récital conjoint
7.55—Nouvelles
8.00—Surprise parade
8.25—Nouvelles
8.30—Surprise parade
8.45—Reportage
8.55—Nouvelles
9.00—Surprise parade
9.25—Nouvelles
9.30—Blue Skies
9.55—Nouvelles
10.05—Blue Skies
10.25—Nouvelles
10.30—Blue Skies
10.55—Nouvelles
11.00—Radio-sport CKCV avec J. Pouliot
11.15—Blue Skies
11.55—Nouvelles
12.00—Fermeture du poste

VENDREDI, 6 MARS

A.M.
6.05—Ouverture du poste
6.06—Soleil levant
6.20—Causerie agricole
6.30—Soleil levant
6.40—Radio Sacré-Coeur
6.55—Nouvelles
7.00 à 9.30 — Programme St-Georges

Annonces
(Suite de la page 18)

Réparations de meubles

REMBOURRAGE DE MEUBLES. — LA 5-5347 — Chesterfields, divans studios, meubles antiques, rembourrage général et réparation de toutes sortes. Ouvrage garanti. — ULRIC POULIOT, prop., 237, St-Luc. Tél.: LA 5-5347.
113476—14-8
(mar.j.s. au 14-8) 189

Spécialistes

Dr LEO ROBERT
EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. — Spécialités : Maladies vénériennes, maladies de la peau et du cuir chevelu. 24, COTE DU PALAIS. Tél.: LA 2-1003.
117964—12-2
(mar.j.s. au 11-4) 202

Tabac en feuilles

FUMEURS, ATTENTION ! J'ai les meilleurs tabacs en feuilles au plus bas prix du marché. Gros et détail. Liste de prix sur demande. Spécial : Tabac à cigarettes, une demi-livre $1.20; 4,000 tubes $1.00 — RENE ST-JEAN, 304, de la Couronne, Québec.
117756-3-2 (mar.j.s. au 2-4) 204

Télévisions à vendre

TELEVISIONS USAGEES à vendre. Ces TV sont reconditionnées à neuf, garantie d'un an. 14, 17 et 21 pouces, $49.00, $69.00, $89.00, etc.. Réparations à domicile le soir, $2.50 l'appel. Plante & Gagnon Electronique, 773, St-Vallier ouest, Québec, Tél.: MU 1-5496.
118177—17-2 (1 ms) 209-B

Voyageurs demandés

VOYAGEURS AVEC EXPERIENCE en électricité pour marchand de gros. Salaire et commission. Beauce, Champlain, Lac-St-Jean. Auto nécessaire. FRANKLIN ELECTRIQUE, 328, du Pont, Québec.
118422—27-2 (6 fs) 216

Motion
(Suite de la page 3)

Au Nouveau-Québec

L'une d'elles, inscrite au nom de M. Albert Dionne, député libéral de Rimouski, portait qu'un comité spécial de 15 membres soit institué pour préparer une législation intégrant dans un ou plusieurs districts électoraux des localités nouvelles comme Schefferville, Port Chimo et Great Whale.

Il y a dans ces localités du Nouveau-Québec, a expliqué M. Dionne, environ 3,000 électeurs qui n'ont pu voter dans aucun comté aux élections provinciales de 1956. Il serait injuste de les priver plus longtemps de leur droit de vote. Ces gens payent des taxes. Et le principe "no taxation without representation" est l'un des fondements du régime démocratique. Aux élections fédérales de 1957, par contre, ces gens ont eu l'avantage d'exercer leur droit de suffrage.

A quoi M. Duplessis a répondu que personne n'a été privé de son droit de vote parce que personne n'aurait pu l'exercer. Le Nouveau-Québec est un territoire de 300,000 milles carrés, qui n'a pas de voies de communication, ni par terre, ni par eau.

"Comment se fait-il qu'ils aient voté aux élections fédérales ?" ont demandé les membres de l'opposition.

— "A la place de mes amis d'en face", a répondu le premier ministre, "j'aurais honte d'en parler. "Il y a eu plus de vote qu'il n'y avait de résidents".

Nous allons prendre les moyens voulus, a ajouté M. Duplessis, pour que les résidents du Nouveau-Québec puissent voter aux prochaines élections, mais seulement ceux qui auront le droit de vote. Quant à la motion du député de Rimouski, elle n'est pas recevable. On ne charge pas un comité de la Chambre de préparer un projet de loi. Ce sont les officiers légaux qui doivent s'en occuper.

Pas d'élections

Il n'y aura pas d'élections cette année et il n'y en aura peut-être pas l'an prochain, a dit encore M. Duplessis; mais quand il en aura, les électeurs saisiront l'occasion qui leur sera offerte pour juger ceux qui les ont calomniés en méprisant leur province.

MM. René Hamel, député libéral de St-Maurice, et Glen Brown, député libéral de Brome, parlèrent en faveur de la motion, qui fut cependant rejetée par le vote de 61 à 17, tel qu'enregistré précédemment.

C'est encore par le même vote que fut renvoyée une motion de M. Paul Earl, député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, portant que le ministre des Finances fasse publier chaque mois, dans la Gazette Officielle, un état des dépenses et des revenus de la province. Nous publions chaque année, en septembre, un bilan complet du dernier exercice financier et l'on a suffisamment de renseignements, d'autres sources, à ce sujet, a dit le premier ministre.

Enfin, une motion de M. René Hamel, député libéral de St-Maurice, demandant une liste des employés de la Commission du salaire minimum, avec leurs salaires et une motion de M. Emilien Lafrance, député libéral de Richmond, demandant la même chose en ce qui concerne le personnel de la Commission des Liqueurs, ont été rejetées par des votes de 84 à 17. M. Duplessis a dit qu'il n'était pas d'intérêt public de fournir ces renseignements.

Chez les Fermières de St-Elzéar (Bce)

St-Elzéar, (Bce) — (DNC) — Récemment, le cercle de Fermières tint son assemblée mensuelle avec une très belle assistance. Des recettes de caramels et de sauce au caramel furent données par Mme Joseph Marcoux. Le gilet demandé pour l'exposition provinciale était au concours et le 1er prix fut accordé à Mme Gonzague Gilbert. Il y avait 8 concurrentes pour le concours de beignes. Le prix de présence fut attribué à Mme Henri Vallée.

Le cercle des fermières compte maintenant 50 membres.

AUTOMOBILE

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES–PIECES
REPARATION–SERVICE

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées, de toutes marques. Aussi : WINCH (GRUES) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND, Enr., 661, 1ère AVENUE, Québec. TEL.: LA 4-2920.
118228—20-2 (1 ms) A.A.

MAURICE POIRIER
PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions. Différentiel, transmission, radiateur, grilles, moteurs. Hoist ruxtell. Attention spéciale au courrier. S'adresser : 589, 1ère AVENUE. Tél.: LA 2-4463
117318—13 1
(mar.j.s. au 7-3) A.A.

PARTIES D'AUTOS
KING AUTO PARTS REG'D
PLUS GRANDS DISTRIBUTEURS de pièces au Canada neuves ou usagées pour toutes marques d'automobiles, camions, etc.. Transmissions, radiateurs, moteurs, grilles, pneus. — 237, 3ième RUE. Tél.: LA 3-1557.
117464—20-1
(mar.j.s. au 14-3) A.A.

Autos à vendre

LAPOINTE AUTOMOBILE ENR. 137, 6e Avenue, Charlesbourg. Tél.: MA 3-7274. Beaux choix de voitures usagées avec garantie d'un an. Conditions faciles si désirées, accepterait échange.
118350—28-2 (1 ms) A.V.

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère AVE. — TEL. : 5-4769

545, 1ère AVE. Tél.: LA 5-4769
118263—23-2 (1 ms) A.V.

N'ACHETEZ PAS A PEU PRES — Venez constater par vous-même que les prix, chez nous, sont basés sur la qualité, avec garantie, et non sur l'année; qu'il y a choix dans les modèles récents et aussi à partir de $100. — Conditions faciles. Ouvert le soir. — HUDON AUTO ENR., 545, 1ère Avenue, Québec. Tél.: LA 5-4769.
117634—27-1
(mar.j.s. au 21-3) A.V.

FRADET AUTO ENR
276, rue St-Paul
Chars neufs et usagés
L'endroit idéal pour un bon achat - Tél: LA 5-9666
117811—7-2 (mar.j.s. au 7-4) A.V.

LES MEILLEURS MARCHÉS SE TRANSIGENT CHEZ
LA PORTE
AUTOMOBILES LTEE
250-254 Est, Boul. Charest
Tél. : LA 9-4561
"Vous satisfaire, notre ambition"
118575—5-3 (1 fs) A.V.

DEMANDEZ
notre vendeur
J. NOEL
qui vous offre :
1956 FORD
sedan
$1325.
1956 OLDSMOBILE
Hard-Top
2 portes
$1395.
1951 INTERNATIONAL
"Bell Téléphone"
½ tonne
1958 VANETTE
Thames
6,000 milles
1956 CHEVROLET
sedan de livraison
1954 FORD
Pick-Up, automatique
½ tonne
Licence 1959
1954 CHEVROLET
2 tonnes

Meilleures valeurs à plus bas prix
ALBERT BARRÉ AUTOS
Le Centre de l'Auto et du Camion Usagés à Québec.
1095 CANARDIERE
LA 9-3331 — LA 9-3333
118605—5-3 (3 fs) A.V.

Autobus

3 AUTOBUS
White 40 passagers
Prévost 28 passagers
Mercury Autobus d'école
15 passagers
Modèles récents et pratiquement neufs
MACHINERIE MAHEUX
500, avenue St-Sacrement
Québec. Tél.: MU 3-8940
118571—4-3 (6 fs) Aut.

Camions à vendre

CAMION MERCURY, 3 tonnes, pouvoir sur 4 roues, avec attachement de gratte à neige, bon état d'opération. — TEL.: MU 3-0912.
118112—14-2 (1 ms) C.V.

Réunion du conseil du J. C., le 1er avril à N.-D.-de-la-Doré

DESBIENS. — (D.N.C.). — Le Conseil régional du Jeune Commerce du Lac-St-Jean, tenait à Desbiens, le 26 février, sa cinquième assemblée sous la présidence de M. Jean-Rock Potvin, administrateur régional.

Une cinquantaine de membres des différentes Chambres des Jeunes de la région étaient présents. On y remarquait M. André Tremblay d'Alma, vice-président provincial; M. Eugène Audet, maire de Desbiens et président honoraire régional; M. André Néron, président de la Commission scolaire de Desbiens et M. Phydime Laforge, conseiller municipal.

Les Chambres d'Alma, de Notre-Dame d'Hébertville, d'Hébertville-Station, de St-Gédéon, de Desbiens, de Roberval, de St-Félicien et de Mistassini présentèrent un rapport de leurs activités pour la période du 22 janvier au 25 février. Toutes ces chambres sont très actives et toutes tendent au but du mouvement Jeune Commerce: la formation des membres et l'amélioration du milieu par l'étude et l'action.

Evénements régionaux

A cet item de l'ordre du jour, M. Roland Bouchard, président régional du comité de pratique oratoire, fit un rapport complet de tous les cours qui se sont donnés cette année dans la région par les chambres locales. Il nota une très grande amélioration dans la méthode de donner le cours, préconisée par la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes et l'intérêt qu'ont manifesté ceux qui les ont suivis régulièrement. Il déplora le fait que seulement deux Chambres, soit celle d'Alma et de Desbiens, présenteront des débattants au prochain débat oratoire régional qui se tiendra à Roberval le 15 mars prochain. Un souper organisé par le Jeune Commerce de Roberval, précèdera cette joute oratoire qui a pour sujet: "L'instruction, garantie d'avenir d'un plus grand Canada".

La préparation d'un autre événement régional Jeune Commerce, à savoir: le congrès de Notre-Dame d'Hébertville du 16 et 17 mai prochain, était à l'ordre du jour de l'assemblée. Un rapport en fut présenté par le responsable et organisateur, M. Marcel Pelletier. Tout laisse prévoir que la belle préparation de ce congrès lui assurera un réel succès.

Projets à l'étude

La résolution mise de l'avant par le Jeune Commerce régional "Lac-St-Jean-Est — Lac-St-Jean-Ouest" fut aussi discutée. Un membre du Jeune Commerce de Roberval, M. Jean-Yves Bélair, demanda au président de l'assemblée plusieurs explications concernant ce projet à l'étude qui a pour but de promouvoir le changement de nom du comté Roberval en celui de Lac-St-Jean-Ouest.

Un rapport complet sur cette affaire en cours sera présenté à la prochaine assemblée du conseil régional, par l'administrateur régional, M. Jean-Roch Potvin qui doit rencontrer le nouveau le Conseil de Comté Lac-St-Jean-Ouest à leur assemblée du 11 mars prochain.

En l'absence de M. Paul Tremblay, secrétaire du syndicat touristique du Lac-St-Jean, un rapport sur le tourisme préparé pour cette association fut rejeté par le Conseil régional du Jeune Commerce.

M. Eugène Audet, maire de Desbiens félicita les membres de leur intérêt et de leur conviction. Il fut remercié par M. Victorin Fillion de Mistassini, directeur régional honoraire.

M. André Néron président de la Commission scolaire prit aussi la parole.

La prochaine assemblée du Conseil régional se tiendra à Notre-Dame-de-la-Doré le 2 avril prochain.

Début des services côtiers, le 15 mai

Vancouver, 5. (Spéciale). — Les paquebots des services côtiers du Canadien Pacifique en Colombie-Britannique commenceront leur saison d'été le 15 mai prochain. Ils feront des voyages quotidiens, dans les deux sens, entre Vancouver et Seattle, avec escales à Victoria, et neuf traversées quotidiennes entre Vancouver et Nanaimo.

Le "Princess Marguerite" et le "Princess Patricia" circuleront entre Vancouver et Seattle, tandis que le "Princess of Nanaimo" et le "Princess of Vancouver" assureront le service Vancouver-Nanaimo.

Garage — Service

BEAULIEU & FILION, LTEE
SPECIALITES : débosssage, peinture, vitrage et bourrage. — 25 années d'expérience. Stationnement facile. Evaluation gratuite sur demande. — 360, DORCHESTER (près de l'Exposition). TEL.: LA 2-2256.
118122—14-2 (1 ms) G.S.

J.-S. RUELLAND
CARROSSIER DIPLOME "GENERAL MOTORS" — REPARATIONS DE CARROSSERIES D'AUTOMOBILES, débossage, peinture, vitrage d'autos, bourrage. — Travail fait par des experts. — 291, CHRISTOPHE-COLOMB-EST, Québec — LA 5-8216.
117812—10-2
(mar.j.s. au 9-4) G.S.

Mort de l'hon. Ph. Cousineau

MONTREAL, (P.C.) — L'hon. Philémon Cousineau, autrefois chef du parti conservateur québecois et juge de la Cour Supérieure, à sa retraite, est mort à sa demeure de St-Laurent. Il était âgé de 85 ans.

Son service funèbre sera chanté samedi.

Il eut une brillante carrière en politique et en droit. Il fut membre du parti conservateur de l'opposition à la Législature pendant huit ans.

Gradué de l'Université Laval à Québec, il fut appelé au Barreau en 1896 et ouvrit une pratique de droit à Montréal. Il entra dans la politique provinciale en 1908 comme député conservateur de Montréal-Jacques-Cartier et fut réélu en 1912. En 1915, il succéda à M. J.-M. Tellier comme chef de l'opposition.

En 1916, il se retira de la politique pour retourner à la pratique du droit à Montréal. En 1920, il fut nommé à la Cour Supérieure pour le district de Terrebonne. Il resta à la magistrature jusqu'à sa retraite pour raisons de santé en 1953.

Trois filles lui survivent.

Le Jeune Commerce de Princeville à une industrie locale

PRINCEVILLE. — D.N.C.) — Une délégation du Jeune Commerce, soit une cinquantaine de membres, la plupart accompagnés de leur épouse, ont visité mercredi, soir, 18 février, l'usine locale de l'Aluminum Boats et Canoes Inc. Le groupe a été reçu à l'usine par MM. Lionel et Sarto Baril, propriétaires et par les autres membres de la direction de cette industrie. Le groupe a pu suivre tous les détails de la fabrication des canots, chaloupes, bateaux. La production est organisée en série et se fait sans interruption depuis l'entrée des matières premières jusqu'aux produits prêts pour l'expédition.

Les visiteurs ont particulièrement apprécié les détails qui leur ont été donnés sur l'emploi et la préparation de la fibre de verre dans la fabrication des produits de l'Aluminum Boats et Canoes Inc.

La visite de la salle d'échantillon fut le clou de la soirée. Exactement 26 modèles produits par la compagnie y sont en exposition permanente. On y voit de petit canot en aluminium d'à peine 8 pieds de long jusqu'aux bateaux actionnés par des moteurs de 150 forces et comprenant cabine avec lits, salle de toilette.

Les propriétaires de l'usine donnèrent des explications sur toutes les méthodes de fabrication. Les opérations sont actuellement en pleine activité vu que la principale période de vente pour leur produit est le printemps. La compagnie a des clients dans toutes les parties du Canada et fait même de l'exportation aux Etats-Unis.

Cette visite industrielle était dû à l'initiative de M. L.-D. Paré, en charge du comité des visites industrielles du Jeune Commerce de Princeville.

Mort, à 56 ans, de M. Léop. Labrecque

M. Léopold Labrecque, demeurant au 26, rue Carrier, à Lauzon, vient de décéder, à l'âge de 56 ans et 8 mois. Il était l'époux de Bernadette Nadeau, qui lui survit.

Il laisse aussi dans le deuil : sa fille, Mlle Lise Labrecque, de Lauzon; ses frères : MM. Alfred Labrecque, de Lauzon; Alphonse, Arthur et Léon, de Québec: Wilbrod, de Montréal; sa soeur, Mme Roch Marquis, de Shawinigan; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mmes Alfred, Alphonse, Arthur et Wilbrod Labrecque, MM. Roch Marquis, Alfred Nadeau, de Lauzon; MM. et Mmes Alfred, Henri, Moïse et Bernard Nadeau, de Beaumont; Joachim Nadeau, de Lauzon; M. Gérard Nadeau, de St-Damien, Bellechesse; lá R. Sr St-François-Xavier, dominicaine, de Québec, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Le service aura lieu samedi, à 9 heures. La dépouille est exposée aux salons Gilbert et Turgeon, au 203, St-Joseph, à Lauzon. Le départ s'effectuera à 8 h. 45, de cet endroit. Le service aura lieu en l'église de Lauzon et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Cours de chapeaux

Donnacona, (Spéciale) — Un cours de chapeaux sera donné, à Donnacona, du 10 au 13 mars.

Le premier cours aura lieu le 10 mars, à 9h. 30 a.m.

Les personnes intéressées sont priées de donner leur nom à Mlle Martel, secrétaire, tél.: 108.

M. l'abbé G. Gingras en deuil de son père

M. Joseph-Arthur Gingras est décédé, hier, à son domicile, au 273, boulevard Charest ouest, à l'âge de 81 ans et 3 mois. Le défunt était le père de M. l'abbé Georges Gingras, curé de Saint-Ubald de Portneuf. De 1912 à 1955, M. Gingras a habité dans la paroisse de St-Malo où il a pris une part active aux différents mouvements religieux et paroissiaux.

Le défunt était l'époux de dame Marie-Anne-Léda Martel, qui lui survit avec dix enfants : ses fils, MM. l'abbé Georges Gingras, Maurice, employé du Revenu provincial, Charles-Edouard, commis des Postes; ses filles, Mlles Laura et Marie-Berthe Gingras, Mmes Louis-Philippe Fiset (Germaine), Dollard Fiset (Adrienne), Paul Dallaire (Cécile), Roméo Boivin (Marguerite) et Jean-Marie Rouleau (Simone); ses gendres, MM. L.-P. Fiset, D. Fiset, P. Dallaire, R. Boivin et J.-M. Rouleau; ses belles-filles, Mmes M. Gingras (Cécile Vézina) et C.-E. Gingras (Marcelle Roberge).

Il laisse ses frères, MM. Misaël Gingras, de Rouyn, Chs-Ed. Gingras, de St-Raymond, son beau-frère, M. Arthur Martel, de l'Ancienne-Lorette, ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Louis Langevin, de St-Raymond, Mme Misaël Gingras, de Rouyn. Il comptait aussi 33 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants, et de nombreux neveux et nièces.

Le service aura lieu lundi, à St-Sauveur. Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau Inc., rue Marie de l'Incarnation.

Protestation des guides "Blue-Band"

L'Association des Guides "Blue-Band" a fait parvenir des protestations aux autorités municipales, concernant des cours donnés par l'Université Laval et visant à la formation de guides touristiques. Voici le texte de cette lettre adressée à S. H. le maire Wilfrid Hamel, ainsi qu'aux membres du conseil de ville.

MM. S. H. le maire
Wilfrid Hamel,
et les membres du Conseil,
Hôtel de Ville,
Québec.
Messieurs,

Nous apprenons qu'un cours pour les guides historiques a débuté, la semaine dernière, à l'Université Laval, à Ste-Foy.

Il est nécessaire, et nous le réalisons, que de temps à autre des cours de guides soient donnés, mais dans le cas du cours actuel nous nous opposons et voici pourquoi :

1.—Actuellement, le nombre des guides historiques dans la ville de Québec est plus que suffisant;

2e—Selon toute apparence, le cours actuel n'a pas été annoncé publiquement;

3e—Nous sommes informés que ces cours sont donnés entièrement en français, ce qui pourrait être un désavantage considérable dans le cas d'un étudiant de langue anglaise qui désirerait suivre ces cours, s'il n'est pas familiarisé avec la langue française.

Vos tout dévoués,
Association de Guides
"Blue-Bland",
par P. G. Nolan, secrétaire.

Finale des cours d'art oratoire à Princeville

PRINCEVILLE, (D.N.C.) — Le comité d'art oratoire de notre Jeune Commerce a terminé ses activités de la saison. M. Marcel Lavertu, président du comité et moniteur des cours depuis deux ans, avait organisé une réception à l'hôtel des Erables pour la circonstance.

Une quarantaine de membres Jeune Commerce, la plupart accompagnés de leur épouse ou amie étaient à la réception.

La manifestation revêtait cette année un cachet spécial, vu qu'il n'y a pas eu de tournoi; un seul candidat ayant préparé une conférence sur le sujet fourni par le mouvement Jeune Commerce.

Présenté par M. Gabriel Morin, le conférencier, M. Ferdinand Fournier a entretenu ses auditeurs sur: "L'instruction, garantie d'avenir pour un plus grand Canada". Dans une improvisation de quelques minutes, il a donné son opinion sur la grève des réalisateurs de Radio-Canada.

Tous les autres participants aux cours de la saison ont entretenu les auditeurs sur divers sujets de leur choix. MM. André Flamand, Marcel Poudrier, Gilbert Gervais, Fernand Dubeau, Louis-David Paré et Denis Côté ont prouvé qu'ils n'avaient pas perdu leur temps en suivant les cours donnés par M. Lavertu.

Chacun des orateurs a ensuite participé à une improvisation. Les sujets étaient choisis par une dame dans la salle. Ils ont élaboré des sujets aussi variés que: "Les fleurs", le port des "shorts" sur la rue"; "Etes-vous en faveur de la gratuité des livres scolaires".

Le maître de cérémonie était M. Langlois. Il a présenté et remercié les conférenciers.

M. Jean-Marie Baril, président actuel du Jeune Commerce, a profité de l'occasion pour expliquer aux membres présents le beau travail fait par le comité au cours de la saison. Il a particulièrement souligné à l'attention des dames, que si elles avaient perdu leur mari un soir par semaine depuis l'automne dernier, les maris n'avaient pas perdu leur temps ces soirs-là. En terminant, il a souhaité qu'une nombreuse délégation de Princeville accompagne notre candidat, M. Ferdinand Fournier, le 15 mars prochain, à Asbestos, où il participera au tournoi régional.

FLEURS
Télégraphiées dans le monde entier.
AU Salon Fleuri INC.
FLEURISTE
135 est, rue St-Joseph
Québec
Tél. LA 4-5218
JOS.-G. COULOMBE, prop.
118142—19-2 (1 ms) S.S.

COIFFURES
ESSAYEZ "MISS CLAIROL". Ravive la couleur de vos cheveux, vous donne une allure plus jeune. Permanentes, coiffures de tous genres. SALON PAULETTE (Mme Lauzier), 1411, Maréchal-Foch. LA 7-8937.
118134—16-2 (1ms) S.C.

FOURRURES
JOS. ROBITAILLE, ENR.
700, RUE RICHELIEU
QUEBEC, manufacturier et marchand de fourrures, transformations et manteaux faits sur mesures. Choix de manteaux et capes en magasin. TEL.: LA 2-3288.
118005—16-2 (1 ms) 95

FOURRURES THIBAULT
778, RUE ST-JEAN, QUEBEC

Dernières créations en fourrures, manteaux, garnitures, collets, parures de cou — Réparation, réfection, repassage et teinture. Voûte d'entreposage assurée contre feu, vol, mites. Achetons peaux vertes.
118482—2-3 (1 ms) 95

SERVICES SPECIAUX

"FLEURS PAR TELEGRAPHE"
Nous pouvons faire livrer des fleurs dans presque toutes les villes du monde entier.
McKenna INC.
FLEURISTE
1183, rue St-Jean
Tél.: LA 2-6868
118324—26-2
(mar.j.s. au 26-3) S.S.

MONUMENTS
en beau granit solide

Livraison partout.
Demandez nos catalogues.
Nos prix spéciaux défient toute concurrence.
Directement de la manufacture à l'acheteur.
Villeneuve & Frère
1050 CANARDIERE
Tél. LA 3-7482 - MU 3-5597
Agents demandés partout
116930-24-12 (j.s. au 14-3) S.S.

MAGASIN A LOUER
RUE ST-JOSEPH-EST, ameublement à vendre. Tél.: LA 2-7927, après 6 heures LA 7-3239.
118593—5-3 (3 fs) S.S.

Journée agricole à St-Prosper (Champ.)

ST-PROSPER, (Champ.) — (D. N. C.) — La journée agricole du 16 février dernier, à St-Prosper a rapporté un succès.

L'assistance était nombreuse; il y avait des représentants de l'U.C.C., l'U.C.F.R., des Jeunes Agriculteurs et autres.

M. Charles-Edouard Gravel, président, invita M. le curé M. Chicoyne à ouvrir la séance par la prière.

M. l'agronome L.-U. Potvin prenant la parole s'est dit heureux de se trouver dans la paroisse, pour cette après-midi agricole. Il remercia les représentants des diverses associations agricoles, qui sont venus assister à l'assemblée générale annuelle à Ste-Geneviève, pour former le programme des activités pour l'année 1959. Il a été décidé de maintenir le concours pour le Maître-Agriculteur. M. l'agronome a donné les conditions pour chacun de devenir Maître-Agriculteur, en mettant en vedette des cultivateurs qui progressent. Il y aura aussi le concours de pâturage, qui se continuera pour sa 2e année.

Le concours d'embellissement prend sa 4e année. Pour en faire partie, il suffira d'être membre de l'une où l'autre des associations agricoles de cette paroisse.

Il y aura aussi des cours post-scolaires à l'intention des cultivateurs, fermières et jeunes ruraux, ces cours se donneront du 9 au 13 mars prochain, à Ste-Geneviève.

Le directeur technique des cours est M. L.-U. Potvin, agronome officiel du comté et aidé par les invités de grande renommée : MM. Paul Parent, administrateur du couvoir, de Batiscan; Roland Brassard, b.s.a., instructeur en aviculture; Louis-Philippe Poulin, agronome; Dr J.-M. Veilleux, directeur du Service de la Santé des animaux; M.-André Auger, agronome, directeur, Service de la Grande Culture; Jean Perron, professeur à l'Institut Agricole d'Oka; Gérard Caumartin, agronome, chef de la division de la culture ornementale; Jean-Paul Brière et M. Léon-Paul Gagnon, inst. en mauvaises herbes; David Leblond, ass.-dir., de la division de Phytopathologie; J.-André Doyle, chef de la divison de l'Entomologie.

Avis de décès

BEDARD — A Sillery, le 3 mars 1959, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Léa Labrecque, épouse en premières noces de feu M. Joseph Lapointe et en secondes noces de feu M. David Bédard, demeurant chez son gendre, M. C.-O. Beaudet, à 1251, Suzor-Côté.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 9 h. 45, pour l'église de St-Yves et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 118590—4-3—3 fs

BERNIER — Au Cap-Saint-Ignace (Anse-à-Gilles), le 4 mars 1959, à l'âge de 96 ans et 6 mois, est décédé M. J.-Alfred Bernier, rentier, autrefois de Hull, époux en premières noces de feu dame Léda Hardy et en secondes noces de feu dame Marie Comte.

Les funérailles auront lieu samedi, le 7 mars, à 11 h. 30.

Départ des salons mortuaires Edouard de la Durantaye & Fils, à 11 hres 15, pour l'église du Cap-Saint-Ignace et de là au cimetière St-Charles, à Québec.

Il était le père de M. J.-Alphonse Bernier, de Québec, ex-marchand de la rue St-Jean, et de Mlle Gertrude Bernier, du Cap-Saint-Ignace (Anse-à-Gilles). 5-2—2 fs

CURODEAU — A Giffard, le 2 mars 1959, à l'âgede 45 ans, est décédé M. Maurice Curodeau, comptable à l'Impôt fédéral, époux de dame Rachel Gendron, demeurant à 128, boul. Hawey.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 1720, de la Canardière, à 8 hres 40. pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial.

Le trajet se fera en automobile. 118550—3-3—3 fs

DAIGLE — A Montmorency, le 3 mars 1959, à l'âge de 50 ans, est décédée dame Ida Leblanc, épouse de M. Sylvestre Daigle, demeurant à 352, 109e Rue.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires F.-X. Bouchard, 4100, boul. Ste-Anne, à 8 hres 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. 118534—3-3—3 fs

DESNOYERS — A Québec, le 3 mars 1959, à l'âge de 56 ans et 5 mois, est décédée dame Philomène Vallée, épouse de M. Alfred Desnoyers.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 946, Champlain, à 8 hres 45, pour l'église de Notre-Dame-de-la-Garde et de là au cimetière Belmont. 118554—3-3—3 fs

FAUCHON — A Ste-Germaine, Dorchester, le 3 mars 1959, à l'âge de 57 ans, est décédée dame Marie-Anna Brochu, épouse de feu M. Antoine Fauchon.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires C. Labot & Frères, à 9 hres 45, pour l'église de St-Charles et de là au cimetière paroissial. 4-3—2 fs

GAGNON — A Québec, le 3 mars 1959, à l'âge de 42 ans et 3 mois, est décédé M. Léon Gagnon, époux de dame Jeanne-d'Arc Pruneau, demeurant à Notre-Dame-des-Laurentides.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, rue St-Vallier, à 8 hres 45, pour l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus et de là au cimetière St-Charles. 118573—4-3—3 fs

Funérailles de Mme Alphonse Houle

ST-ZACHARIE, (Dorch.) (D.N.C.) — A St-Zacharie, récemment, eurent lieu les funérailles de Mme Alphonse Houle (Cédulie Grondin), décédée à l'âge de 88 ans et 11 mois.

Elle laisse dans le deuil son époux; ses enfants: M. et Mme Albert Houle, Sr Marie-Léo, du couvent de Bienville, M. et Mme Adélard Fortier (Adrienne), de Destor, Abitibi, M. et Mme Ovila Houle, de St-Georges, M. et Mme Léo Larivière (Marie-Jeanne), de Fugerville, Témiscamingue; son beau-frère et belle-soeur; M. et Mme Philippe Houle, de Piopolis.

M. l'abbé Emile Tardif fit la levée du corps et célébra le service funèbre, assisté de M. l'abbé Patrice Morin et de M. l'abbé Allen, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs du cercueil étaient: MM. Lucien Nolet, Honoré Larivière, Alfred Gagné, Eusèbe Lebel, Edouard Groleau, Wilfrid Roy. Portait la croix: M. Léopold Drouin accompagné de M. Vénérand Fortier. Portaient les fleurs, les fils jumeaux de M. Albert Houle, Jean-Guy et Jean-Yves.

La défunte a reçu les honneurs des dames de Ste-Anne. Précédaient le cercueil, les dames d'honneur: Mmes Linière Carette, Joseph Guay, Honoré Fortier, Lucien Nolet, Alexandre Morin, Léopold Drouin, Mmes Lucien Nolet et Honoré Fortier ont fait la quête.

Mme Houle laisse également plusieurs petits-enfants, parents et amis.

GIGUERE — A Giffard, le 4 mars 1959, à l'âge de 53 ans et 7 mois, est décédée dame Marie-Ange Giroux, épouse de M. Wilfrid Giguère, demeurant à 94, avenue Royale.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Wilbrod Robert, 115, avenue Royale, à 8 hres 50, pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial. 118614—5-3—2 fs

GINGRAS — A Québec, le 4 mars 1959, à l'âge de 91 ans et 3 mois, est décédé M. Joseph-Arthur Gingras, époux de dame Léda Martel, demeurant à 273 ouest, boulevard Charest.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 hres 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 118594—4-3—3 fs

LABRECQUE — A Lauzon, le 4 mars 1959, à l'âge de 56 ans et 8 mois, est décédé M. Léopold Labrecque, époux de dame Bernadette Nadeau, demeurant à 26, rue Carrier, Lauzon.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon Ltée., 203, rue St-Joseph, à 8 hres 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. 5-3—2 fs

LAPOINTE — A Québec, le 3 mars 1959, à l'âge de 83 ans et 6 mois, est décédé M. Isaac Lapointe, rentier, époux de dame Mary Savard, demeurant à 511, 6e Rue.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 324, 5e Rue, à 8 hres 45, pour l'église de Giffard et de là au cimetière St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 118565—4-3—2 fs

LAVERGNE — A Québec, le 4 mars 1959, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Ls-Philippe Lavergne, ex-employé de la Cie Paquet Ltée, époux de feu dame Valérie Guay.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de l'Hôpital-Général, à 8 hres 55, pour la chapelle de N.-D.-des-Anges et de là au cimetière Belmont. 5-3—2 fs

NOEL — A Jacksonville, le 2 mars 1959, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Aline Bousquet, épouse de M. Ernest Noël, demeurant à 106½, rue St-Joseph, Lauzon.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 9, rue Commerciale, à 8 hres 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial.

La dépouille mortelle arrivera à la gare de Lévis, jeudi soir, à 11 hres 55. 118560—4-3—4 fs

SAMSON — A Montmagny, le 4 mars 1959, à l'âge de 65 ans, est décédé subitement M. Raoul Samson, ex-employé du C.N.R., époux de feu dame Yvonne Blouin.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Marcel Ruelland, 32, de la Fabrique, à 9 hres 45, pour l'église de St-Thomas de Montmagny et de là au cimetière paroissial. 118612—5-3—2 fs

SIROIS — A Lauzon, le 4 mars 1959, à l'âge de 20 mois, est décédé Claude, enfant bien-aimé de M. René Sirois et de dame Thérèse Lavallée, demeurant à 17, rue Ste-Anne, Lauzon.

La sépulture aura lieu vendredi, à 4 hres 30 p.m.

Départ des salons Gilbert & Turgeon Ltée, 203, rue St-Joseph, à 4 hres 15, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. 5-3—1 fs

TREPANIER — A Québec, le 3 mars 1959, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Edmond Trépanier, épouse de M. Edmond Trépanier et mère de l'hon. juge Victor Trépanier.

Les funérailles auront lieu vendredi matin.

Départ des salons funéraires Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, rue St-Vallier, pour l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus et de là au cimetière St-Charles. 3-3—3 fs

TURGEON — A Robertsonville, le 4 mars 1959, à l'âge de 77 ans et 4 mois, est décédé M. Joseph-Alphonse Turgeon, époux de dame Marie

Tout élément humain venant d'Europe s'intègre aux deux cultures du pays

"Ce qui a constitué l'héritage commun des nombreux peuples européens et ce qu'ils ont d'identique au sein de notre civilisation occidentale, ce fut et c'est le fond culturel chrétien commun. Voilà pourquoi tout élément humain en provenance de ce rameau culturel commun peut être si bien utilisé dans l'élaboration et le développement de cette jeune nation en plein essor qu'est le Canada".

C'est ce que soulignait M. Robert W. Keyserlingk, directeur-gérant du bureau-chef de la B.U.P. à Montréal, dans une conférence donnée hier midi, au restaurant "A la Porte St-Jean", devant les membres de l'Alliance Canadienne, de Québec, réunis à l'occasion d'un déjeûner-causerie.

Le diner était sous la présidence de Me Gaston Esnouf, c.r., président de l'Alliance Canadienne, section de Québec. On remarquait également Mgr Arthur Maheux, président général de l'Alliance. Le conférencier a été présenté par Me Esnouf et remercié par le col. Simon Parent, ancien vice-président de l'English Speaking Union.

"Et c'est là qu'apparait une nouvelle notion, une nouvelle tâche, a ajouté le conférencier, qui doivent prendre place dans notre vie sociale, politique, économique et intellectuelle : c'est l'absorption de ces éléments nouveaux par le fond de culture canadien qui peut se présenter sous deux aspects — français ou anglais — mais qui procède d'une seule et même source. Car cet héritage commun est le même pour tous, qu'ils soient Français, Anglais, ou Néo-Canadiens. Les enfants de ces derniers parleront-ils français ou anglais ? Ou bien, comme c'est souvent le cas pour leurs parents, parleront-ils les deux langues ? Vont-ils se pénétrer des libertés parlementaires héritées de la Grande-Bretagne et des solides traditions familiales ainsi que de la loyauté envers les convictions religieuses, si magnifiquement illustrées par ceux qui survécurent parce qu'ils ne craignaient pas d'être atteints d'amnésie historique, avec une devise comme "Je Me Souviens".

"Ce sont là, des questions qui viennent à leur heure et qui sont importantes au moment où on se préoccupe de guider et de former au Canada ces générations sur lesquelles nous devons compter, dans l'espoir d'un avenir encore plus grand pour notre pays qui prend de plus en plus conscience de son importance dans le monde".

Le conférencier note qu'au Canada, il y a deux gardiens, plutôt qu'un, des traditions héritées. "Il ne serait pas exagéré de dire, a-t-il fait observer, que la rivalité qui opposa au Canada, les rameaux anglais et français d'un même tronc intellectuel se montra bénéfique, chacun étant désireux de se montrer supérieur à l'autre. Les Etats-Unis n'ont pas eu cette chance. Il y règne une sorte d'amnésie historique. L'absence d'un élément culturel dominant, tel qu'on le trouve au Canada, fait que l'émigrant doit se plier à des conceptions de l'histoire qui ne peuvent que créer une confusion d'esprit et une diminution du jugement qui aboutissent à des expériences douloureuses, politiquement désastreuses. Dans les brassages du creuset des races, les divergences se heurtent et se détruisent et le culte de l'uniformité prévaut.

"Au Canada, précise le conférencier, les deux principaux groupes conservèrent fidèlement les bases culturelles apportées de France et d'Angleterre. Les qualités absorbantes des cultures française et anglaise font que les hommes et femmes venus des diverses parties du vieux monde s'intègrent tôt ou tard au tronc commun et deviennent, dans une certaine mesure, les enfants des deux parents".

M. Keyserlingk a noté qu'il y a aujourd'hui un nouveau facteur. "Dans une certaine mesure, dit-il, la dualité franco-anglaise n'est plus d'actualité. A ces deux groupes initiaux s'est joint un troisième groupe, qui représente à l'heure actuelle à peu près le quart de la population totale du Canada; il est formé des Néo-Canadiens. Des changements sont survenus dans la composition de leurs flots. Souvent, ce qui n'était pas le cas avant les deux dernières guerres, ce sont des hommes et des femmes d'une grande culture. Ils viennent de pays dont la culture se rattache à l'héritage occidental commun et ils peuvent jouer un grand rôle dans le développement de notre patrimoine national.

M. Keyserlingk, hôte d'honneur de l'Alliance canadienne



● M. Robert-W. Keyserlingk, directeur-gérant de la B.U.P., de Montréal, était hier midi l'hôte d'honneur de l'Alliance canadienne, section de Québec. Il apparait ci-dessus avec quelques dirigeants de cette association vouée à la bonne entente entre les deux nationalités canadiennes. De gauche à droite: Me Gaston Esnouf, c.r., président local de l'Alliance; Mgr Arthur Maheux, p.d., président général; M. Keyserlingk; Mme Foy-St-Hilaire, coordonnatrice, et le Dr Evion Owen, directeur. (Photo "L'Action Catholique", Roger Bédard).

Calendrier

JEUDI, LE 5 MARS 1959
S. Jean de la Croix, c. et d.
Demain :
Ste Colette, réformatrice

SOLEIL :	Lever :	6.17
	Coucher :	5.38
LUNE :	Lever :	4.48
	Coucher :	3.13

MAREES DE DEMAIN
Hautes : 4.17 a.m. — 4.38 p.m.
Basses : 11.35 a.m. — ..... p.m.

PHASES DE LA LUNE EN MARS

Dernier quartier	le 1 à	9.54 p.m.
Nouvelle lune	le 9 à	5.51 a.m.
Premier quartier	le 17 à	10.10 a.m.
Pleine lune	le 24 à	3.02 p.m.
Dernier quartier	le 31 à	6.06 a.m.

N.B.—L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

Aujourd'hui

Conseil de ville de Québec. — Réunion, à 3 heures, à l'hôtel de ville.

Chambre de Commerce de Ste-Foy. — A 7h., au Château Bonne-Entente, diner-causerie. Conférence du R.P. L. Fortin, O.M.I. Sujet : "Haiti".

Manège militaire de Lévis. — A 6h. 30, souper-causerie. Conférence de Me G. Pelletier, président de la S.S.J.B. de Québec, dans le cadre de la semaine d'éducation.

Jeune Commerce de Loretteville. — A 8h., à l'école secondaire St-Joseph, débat oratoire. Sujet : "Le civisme et l'épargne".

Conférence-concert à Beauport. — A 8h. 15, à l'académie Ste-Marie. Conférence de M. Omer-J. Desaulniers, surintendant de l'Instruction publique. Président d'honneur : l'hon. Y. Prévost.

Chambre de Commerce de Québec. — A 6h., à la Port est-Jean. Conférence de M. H.-E. Blanchenay sur : "La France devant le Marché commun".

Au Palais Montcalm. — A 8h. 15, conférence de Me Jean Drapeau, ancien maire de Montréal. Sujet : "Le problème no 1".

Richelieu-Lévis. — A 6h. 15, diner-causerie. Conférencier, M. Marcel Fortier, du Bureau Métropolitain de Québec. Sujet : problème du Bureau.

Vol d'une trousse de médecin, hier

Des adolescents seraient les auteurs du vol d'une trousse de médecin, estime la police municipale. Une plainte lui est parvenue, hier soir, à cet effet. La trousse disparue se trouvait dans la voiture du médecin, en stationnement sur la rue Brillant. Une enquête a été instituée.

Mort de Madame Wilfrid Giguère

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Wilfrid Giguère, née Marie Giroux, décédée subitement à l'âge de 53 ans et 7 mois, à sa résidence, 93, avenue Royale, à Giffard. La défunte était la mère de M. Jean-Claude Giguère, employé au département de publicité de notre journal.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, M. Wilfrid Giguère, ses soeurs: Mmes Joseph Parent (Edmire), et Conrad Parent (Florence). Ses enfants: Fernand, Marcel, Noëlla, Florian, Jean-Claude, Romain, Pauline, Léandre, Frédéric, Dolorès, Lorraine, André, Gilles, Carole, Nicole, Ghislain et Francine. Ses belles-filles: Mmes Fernand Giguère, Jean-Claude Giguère et Romain Giguère. Ses frères: MM. Adélard Giroux, Adrien Giroux, Eudore Giroux, Odila Giroux, Charles-Auguste Giroux, Louis-Georges Giroux. Sa belle-soeur: Mme Vve G.-Roméo Giroux. Ses beaux-frères: MM. Joseph Parent et Conrad Parent.

Elle laisse également trois petits-enfants : Hélène, Madeleine et Denis Giguère.

Salaire insuffisant des juges de la Cour suprême

SEIGNIORY CLUB, Québec. — (P. C.) — Le conseil de l'Association du Barreau canadien a demandé, au gouvernement fédéral de hausser le salaire des juges de la Cour suprême. Une résolution présentée par Me Arthur Kelly de Toronto a signalé que le salaire actuel de $16,900 ne suffit pas à ces juges pour vivre convenablement et élever leur famille.

29 députés conservateurs du Québec absents lors d'un vote sur la route trans-canadienne

OTTAWA, (P.C.). —Les députés libéraux et sociaux-démocratiques ont imposé un vote à la Chambre des Communes hier afin d'obliger les députés progressistes - conservateurs du Québec à se prononcer pour ou contre la contribution fédérale au projet de la route trans-Canada.

En troisième lecture, personne n'a voté contre un bill portant de $250,000,000 à $350,000,000 la contribution fédérale possible aux neuf provinces qui participent au projet. Le vote a été de 202 à 0.

Toutes les provinces, sauf le Québec, participent à la construction de la route de 4,470 milles.

Le ministre des Travaux publics, M. Green, dans une mention aparente de l'interprétation que l'on voulait donner au vote, a mis en doute "la sagesse d'une tentative de soulever une tempête dans la province de Québec'.

Absence de députés

Des 51 députés conservateurs du Québec, 29 n'ont pas participé au vote, y compris certains qui se trouvaient en chambre un peu plus tôt et qui, ont dit les libéraux, appuient l'attitude du gouvernement d'Union Nationale à Québec. Quatre des 24 député libéraux du Québec se sont également absentés pour le vote.

Plus tôt dans le débat, M. Hazen Argue, leader du PSD en Chambre, a dit que l'ancienne querelle de M. Duplessis avec le gouvernement fédéral a privé le Québec des avantages de la route Trans-Canada.

Cette déclaration a incité M. Jean-Noël Tremblay, conservateur de Roberval, à riposter que la "politique partisane" ne devrait pas être amenée en cause.

M. Tremblay a dit qu'on devrait considérer la question simplement en regard de l'exigence du Québec de conserver sa "souveraineté politique".

Il a recommandé au gouvernement fédéral d'étudier la possibilité d'adopter un programme dans des conditions qui ne seraient pas rejetées par la province.

M. Gabriel Roberge, libéral de Mégantic, a dit que la constitution établit clairement que le parlement fédéral a le droit de légiférer dans des entreprises inter-provinciales telles que la route Trans-Canada.

Vote nominal

C'est M. Maurice Bourget, libéral de Lévis, qui a demandé le vote par appel nominal. M. Argue l'a appuyé.

M. Green a commenté que "ce serait une grande tragédie de vouloir interpréter un vote unanime de façon à soulever les passions populaires au Canada".

Il a exprimé le doute que ce vote serve à promouvoir l'unité nationale.

M. J. W. Pickersgill, libéral de Bonavista-Twillingate, a répondu qu'un vote en Chambre des Communes n'intéresse que ses membres, et personne d'autre.

Si tous les députés gouvernementaux favorisaient le bill, ils n'avaient pas à ressentir d'embarras. Chez les libéraux, on n'en ressentait pas.

Après le vote, M. Harold Winch, député PSD de Vancouver-est, dans une mention apparente des députés absents du Québec, a demandé: "Où sont les chafouins?"

"Ils vous regardent", a répondu quelqu'un des bancs du gouvernement.

Au cours du débat qui a précédé le vote, M. Green a dit que lo'n s'attend à ce que les paiements aux neuf provinces participantes atteignent $336,000,000 quand la route sera terminée. On dépensera une somme adidtionnelle de $61,000,000 sur la route dans les parcs nationaux ce qui portera le coût fédéral total à $397,000,000.

Le chef du PSD en Chambre, M. Argue, a déclaré que la population de la province de Québec a autant besoin de bonnes routes que les gens des autres provinces. Le refus du premier ministre Duplessis de participer au projet ne l'affecte nullement personnellement.

Toutefois, "le premier ministre du Québec a permis que sa vieille querelle avec le gouvernement fédéral prive les gens de sa province d'un avantage très important".

José Iturbi remet en valeur Beethoven, Chopin et Debussy

(Par Jacqueline COLOMBE)

L'évolution harmonique, la musique électronique et tous les phénomènes qui se rattachent à l'esthétique musicale n'ont pas usé la faculté d'émerveillement des auditoires québecois. Et c'est devant une salle respectueuse d'étonnement, d'abord, et finalement débordante d'enthousiasme, que José Iturbi, soliste et chef d'orchestre, a remis en valeur : Beethoven, Tchaikowsky, Chopin et Debussy.

Beethoven : un nom qui a dominé le monde musical du XIXe siècle, et qui tient encore une place prépondérante, au concert, dans les discothèques, dans les écoles de musique. Un classique romantique dont les oeuvres puissantes décuplent les possibilités du clavier et confèrent à l'orchestre une richesse sonore fascinante.

L'Orchestre symphonique de Montréal, invité à Québec à l'occasion de son 25e anniversaire de fondation et jouant sous les auspices de l'Orchestre Symphonique de Québec, a interprété l'Ouverture Leonore no 3, Opus 72 a, et le concerto no 3, opus 37, de Beethoven. L echef d'orchestre et soliste José Iturbi, admirable de maitrise, a réussi à mettre sa virtuosité de pianiste en relief, en même temps qu'il dirigeait l'ensemble des musiciens. Entre deux accords, dans une fraction de temps, d'un geste précis et marquant la cadence, il animait l'orchestre tout en jouant sa partition. Tantôt c'est de la tête ou du regard qu'il dirigera, toujours avec une étonnante précision; spectaculaire comme chef d'orchestre et brillant comme pianiste.

Une seule oeuvre pour piano et orchestre figurait à la seconde partie du programme, le concerto no 1, op. 23, de Tchaikowsky. Le lyrisme du compositeur, par le truchement de l'orchestre, gagna la faveur des mélomanes qui remplissaient le théâtre Capitol. Une fois de plus le charme opéra et José Iturbi pianiste et chef d'orchestre fit ressortir les atouts d'une musique agréable interprétée avec brio.

L'Orchestre symphonique de Montréal a été reçu à Québec par un auditoire attentif et chaleureux et des applaudissements partis même à contretemps ont prouvé aux musiciens l'enthousiasme qu'ils soulevaient. Mais le public n'aurait pas quitté la salle pleinement satisfait, s'il ne lui avait été permis d'entendre en rappel le pianiste virtuose.

José Iturbi s'est rendu plus sympathique encore, en ajoutant à son programme, une valse de Chopin et le Clair de Lune, de Debussy. "Je me demande si j'oserai encore jouer Debussy après l'avoir entendu si finement détaillé", me confiait une paniste à la sortie . . . Ce fut un concert qui fera époque dans la saison artistique 1959.

Iturbi applaudit les musiciens de Montréal



● Etre à la fois soliste virtuose et chef d'orchestre émérite est dans l'ordre des réalités exceptionnelles et extraordinaires, aussi est-ce avec beaucoup d'admiration que les Québecois ont salué, hier soir, le grand musicien qui s'est acquitté de cette double performance, José Iturbi. Avec la modestie des grands hommes, il applaudira à son tour les musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal, qui ont interprété de concert avec lui, un programme de qualité, comme en témoigne cette photo de Roger Bédard, de "L'Action Catholique".

Portrait du t. h. Louis St-Laurent dévoilé à la rotonde des Communes

OTTAWA, 5. (P.C.) — M. Louis St-Laurent, affichant un large sourire, a assisté hier au dévoilement de son portrait dans la rotonde de la Chambre des Communes, où il sera suspendu en permanence au côté de ceux des anciens premiers ministres du Canada.

"Il ne m'appartient pas de porter jugement sur cette oeuvre, dit-il, mais je dois avouer que ce portrait me plait énormément."

La peinture a été présentée à M. Roland Michener, Orateur de la Chambre, par M. Pearson, leader de l'opposition aux Communes, qui s'est fait le porte-parole des anciens collègues parlementaires de M. St-Laurent.

En acceptant le portrait de "l'un des membres les plus éminents" de la Chambre, M. Michener a déclaré que la présence de M. St-Laurent était "remarquable".

De telles cérémonies sont habituellement le lot des "héritiers et exécuteurs testamentaires" des anciens premiers ministres.

M. St-Laurent, encore vert malgré ses 77 ans, a été l'objet d'applaudissements nourris de la part de quelque 300 anciens collègues de cabinet, députés anciens et actuels, sénateurs et autres.

La peinture est l'oeuvre de madame Audrey Watts McNaughton, de Montréal.

L'"Empress of France" à Montréal, le 17 avril

St-Jean, N.-B. (Spéc.) — Parti de Liverpool, le 24 février, l'"Empress of France" a jeté l'ancre dans le port de St-Jean, mercredi, le 4 mars, à 7 heures, avec 300 passagers à bord et une cargaison de marchandises mixtes. Ce paquebot de 20,400 tonnes effectue ainsi son deuxième voyage de la saison d'hiver à St-Jean. Il en fera un autre à la fin de mars, pour remonter ensuite le St-Laurent jusqu'à Montréal, le 7 avril.

3 arrestations de la Sûreté municipale

Deux sergents de la brigade municipale de la moralité, MM. Guillemette et McDonald, ont appréhendé un jeune homme de 28 ans, hier soir. On le soupçonne d'avoir tenté de corrompre un adolescent de quatorze ans. Ce dernier s'est plaint à son père des propos du prévenu. Le père de famille mit la main au collet de l'individu et le remit entre les mains de la police. On le traduira en cour, aujourd'hui.

Les sergents Truchon et Roy, de la brigade judiciaire, ont aussi procédé, hier soir, à l'arrestation de deux adolescents de 13 et 14 ans, sur la rue Desjardins. On les soupçonne de fraude et de vol. La police les a écroués au local 117.

Prédication du R. P. Emilien Jobidon, P.B.

Le R. P. Emilien Jobidon, P.B., prêchera l'heure sainte, ce soir, à 8 heures 30, au Centre diocésain de l'Adoration perpétuelle, 388 Grande-Allée, Québec. Le public est invité.

Samedi, le 7 mars sera chanté en l'église St-Joseph de Québec, le service anniversaire de M. Joseph Brousseau, ex-président de syndicat Catholique, et ancien membre du "Comité du Sacré-Coeur" du R.P. Lelièvre, O.M.I.

Special

COIN ST-DOMINIQUE SEULEMENT

POUR DAMES, FILLETTES ET ENFANTS

Couvre-chaussures
EN PLASTIQUE VINYL



Très facile à chausser. Se portent sur tous genres de talons. (Légèrement imparfaits).

Du choix dans le transparent, "smoked", beige (sand) et blanc.

Pointures :
Enfants : 6 à 10
Fillettes : 11 à 3.
Dames : Small, medium et large.

REG. 1.99
SPECIAL .99

par la poste $1.20

N.B.— Pour les commandes postales, les mandats-poste seront acceptés. S. V. P., pas de C.O.D. ni de chèques.

MAGASIN Talbot CHAUSSURES
849 St-Joseph, est
Tél.: LA 2-3438
COIN ST-DOMINIQUE SEULEMENT
COIN ST-DOMINIQUE SEULEMENT

Splendides FOURRURES
pour accueillir
le PRINTEMPS



Mesdames, soyez parmi les plus ravissantes à Pâques, grâce à une élégante fourrure confectionnée chez Marcel Carrier. Un choix judicieux dans les étoles, capes, manteaux courts et parures de cou.

MARCEL CARRIER
TEL.: LA 2-5894 — 269 EST, ST-JOSEPH

VENTE VENTE VENTE

Nouveau lot de
SOULIERS DE TOILETTE
POUR HOMMES



Un choix magnifique de souliers de toilette, pour hommes, dans les modèles les plus en vogue. Marques connues et réputées. Un vaste assortiment dans le NOIR ou le BRUN.

Pointures : 6 à 11
Valeurs jusqu'à $16.95
DEUX PRIX EXTRAORDINAIRES

$4.99 et $6.95

N.B. Aucune commande postale ne sera acceptée pour ces item.

MAGASIN Talbot
897 EST, RUE ST-JOSEPH
Tél.: LA 2-1565
Coin St-Roch SEULEMENT
Coin St-Roch SEULEMENT
Voisin du Parc de stationement de la Place Jean-Talon